

david fortin

évolution
du
langage
agricole
franco-
canadien



les presses de l'université laval

TITRE: Evolution du langage agricole franco-canadien

AUTEUR: David Fortin

DATE DE PARUTION: octobre 1968

PRIX \$6.00

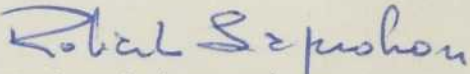
ENVOI GRATUIT: DEPOT LEGAL

*Ce livre vous est présenté
avec les hommages de l'éditeur,*

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

CITÉ UNIVERSITAIRE, QUÉBEC 10^E, CANADA

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous envoyer, sur parution, deux justificatifs du compte rendu de cet ouvrage.


Robert Leprohon

ΕΥΡΕΤΗΡΙΟΝ ΤΟΥ ΛΟΓΟΥ ΑΓΓΛΟΥ ΕΛΛΗΝΟ-ΚΑΝΤΩΝ

THE UNIVERSITY OF MONTREAL

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF MONTREAL

1001 Avenue du Parc
Montreal, Quebec H3A 2B4
Canada

1001 Avenue du Parc
Montreal, Quebec H3A 2B4
Canada

1001 Avenue du Parc

1001 Avenue du Parc

1001 Avenue du Parc

1001 Avenue du Parc
Montreal, Quebec H3A 2B4
Canada

**ÉVOLUTION DU LANGAGE AGRICOLE
FRANCO-CANADIEN**

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE
DEUX MILLE EXEMPLAIRES
DONT DOUZE HORS COMMERCE
NUMÉROTÉS DE 1 À 12

ÉVOLUTION DE L'USAGE AGRICOLE
FRANCO-AMÉRICAIN

David FORTIN

agronome

**ÉVOLUTION DU LANGAGE AGRICOLE
FRANCO-CANADIEN**

pc
3639
FG
[S]

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Québec 1968

*Cet ouvrage a bénéficié d'une subvention du
ministère des Affaires culturelles du Québec,
au titre de l'aide à la publication.*

630.14
F 742e
1968

© 1968 LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

D6390645

AVANT-PROPOS

Isolé de son terroir, implanté dans un continent neuf, le colon français devait trouver des mots ou des acceptions pour désigner des plantes, des animaux nouveaux, décrire les intempéries ou les habitudes de vie des Indiens. Le parler qu'il avait apporté de France subissait ainsi une première évolution qui était en somme un élargissement nécessaire. Par la suite, cependant, avec la présence de l'élément anglo-saxon s'est trouvée introduite une autre cause d'évolution: la langue anglaise, puissante par son non-conformisme et sa souplesse non moins que par le nombre et les moyens de ceux qui la parlent, qui agit sur le français comme une sorte d'osmose dont le courant, généralement à sens unique, n'est heureusement pas tout à fait irrésistible. La mesure de cette infiltration est difficile à déterminer. Aussi les pages qui vont suivre auront-elles atteint leur but si elles contribuent simplement à rendre les milieux agricoles plus conscients de l'altération à laquelle leur langage est exposé.

L'Office de la langue française a bien voulu, par une généreuse subvention, aider à la réalisation de cette étude pour laquelle, de son côté, le Bureau des traductions du Secrétariat d'État nous a accordé sans hésiter le temps nécessaire. Nous ne saurions trop leur exprimer ici notre reconnaissance.

VIII

Aux nombreux correspondants, services officiels, industriels, groupements divers, professeurs, chercheurs scientifiques même, de France surtout mais d'autres pays francophones aussi comme du Canada, qui nous ont gracieusement fourni documentation et renseignements, nos remerciements les plus sincères.

Enfin, au personnel de la bibliothèque du ministère de l'Agriculture du Canada nous sommes redevable d'une collaboration des plus encourageantes.

D. F.

Ottawa, le 15 avril 1968

SIGLES

- AFNOR Association française de normalisation, Paris.
- BJ *Le Bon Jardinier – Encyclopédie horticole*, 151^e et 152^e éditions, La Maison rustique, Paris, 1947 et 1964 respectivement.
- BU *Le Bon Usage – Grammaire française*, M. GREVISSE, 6^e édition, J. Duculot, Gembloux, 1955.
- DEQ *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, 1934 et 1962.
- DH *Harrap's Standard French and English Dictionary*, 1955.
- DR *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, P. ROBERT.
- DS *Dictionnaire des synonymes*, H. BÉNAC, Hachette, Paris, 1956.
- DWCE *Webster's New World Dictionary*, College Edition, 1960.
- GLE *Grand Larousse encyclopédique*.
- JO *Journal officiel de la République française*, fascicule « Lois et Décrets ».
- LT *Langage et Traduction*, Pierre DAVIAULT, L'Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1961.
- LXX *Larousse du XX^e siècle*.
- M *Tarif-album Manufrance*.
- PL *Petit Larousse*.

INTRODUCTION

Le tableau du langage agricole présenté ici est certes bien incomplet mais, par l'abondance et la variété des exemples qu'il renferme, il suffira, nous l'espérons, à faire réfléchir un peu le lecteur.

Faute de temps, quelques secteurs seulement de l'agriculture ont été abordés et traités de façon très inégale. Nous n'avons en pratique rien dit des productions végétales ni des productions animales; rien pour ainsi dire non plus des nombreuses sciences, génétique, réfrigération, par exemple, pour n'en nommer que deux, qui concourent aujourd'hui à la pratique et à la réussite de l'agriculture.

Nous ne disons rien non plus de la langue parlée par nos agriculteurs eux-mêmes. On la retrouve souvent dans la langue écrite et parlée de l'agronome, qu'il soit chercheur scientifique, professeur ou vulgarisateur.

Quelques pages sur la terminologie d'un domaine ou l'autre de l'agriculture, c'est peu, il est vrai, pour fonder un jugement. Cependant, l'impression qui se dégage de chaque chapitre, si bref soit-il, est toujours la même: partout on sent la présence envahissante de l'anglais, partout on voit les affouillements qu'il produit silencieusement.

Si l'on veut apprécier équitablement le langage agricole canadien, il faut sans cesse tenir compte de la préparation éloignée ou immédiate de l'auteur du texte étudié. Que nos spécialistes de la laiterie, par exemple, se servent depuis le début de l'industrialisation de cette production de l'anglicisme *solides non gras* au lieu d'*extrait sec* (ou de *matière sèche*) *dégraissé*, d'un terme impropre calqué de l'anglais aussi tel que *pasteurisateur à journée*

au lieu de *pasteurisateur discontinu*, que nos entomologistes parlent du *contrôle* au lieu de la *répression* des insectes, ou de la *lutte* contre les insectes, que nos spécialistes de la machinerie agricole qualifient inexactement de *fourragère* la machine que l'on devrait appeler *récolteuse de fourrage*, l'erreur a plus d'importance que si elle est commise par un publicitaire surchargé de travail, un petit industriel, un concessionnaire de matériel plus ou moins formé à la rédaction¹. Le chercheur, le professeur, le fonctionnaire, ont généralement reçu une formation plus poussée et peuvent plus facilement consulter des ouvrages et des périodiques spécialisés de langue française.

Il importe aussi de savoir si le texte qui laisse à désirer est une adaptation, une rédaction directement inspirée d'un texte anglais. C'est en ce dernier cas que se trouvent gravement désavantagés le fabricant de machines agricoles sous licence américaine, le directeur d'une succursale québécoise de société américaine ou anglo-canadienne. Il suffit pour s'en rendre compte de comparer les notices et les textes publicitaires d'une société américaine implantée en France à ceux d'une société française qui offre des produits analogues.

Aussi, pour être équilibré, un sondage complet devrait renfermer, pour tous les secteurs agricoles importants, des exemples choisis dans les principaux segments du langage, traités et périodiques, administration, presse, radio et télévision, industrie et commerce: on obtiendrait ainsi un échantillon vraiment représentatif. Pareil travail dépasse de loin nos moyens actuels et n'est pas essentiel non plus à l'objet de notre intervention.

Des notions importantes ont pu nous manquer dans l'étude d'un terme ou l'autre de la langue générale ou de la langue spécialisée: les spécialistes de la discipline en cause, les linguistes et les traducteurs, voudront bien nous les indiquer. Nous avons

¹ Distinction faite par le grammairien René GEORGIN, dans *Le Langage de l'administration et des affaires*, 7^e éd., Éditions sociales françaises, Paris, 1954, p. 129.

constaté depuis longtemps que l'étude d'une difficulté de traduction technique ou scientifique, par exemple, est plus facile et plus fructueuse si elle est faite en liaison avec les techniciens du domaine qui fait l'objet d'un texte, pour définir les termes.

Enfin, pour ne pas surcharger l'exposé, nous présentons le moins possible de références bibliographiques.

1 CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

LANGUE GÉNÉRALE

LANGUE GÉNÉRALE

Selon Blaise Pascal, « la dernière chose que l'on trouve en faisant un ouvrage, est de savoir celle qu'il faudrait mettre la première¹ ». Observation si juste que, pour être certain de faire comprendre l'essentiel des observations qui vont suivre, nous les résumons immédiatement: le langage agricole s'anglicise et l'on n'entrevoit nulle part de réaction généralisée.

Déçu parfois du français technique et scientifique que l'on entend et que l'on imprime au Canada, non plus satisfait trop souvent de celui que, traducteur – avec plusieurs autres – dans un service de traduction d'État, nous préparons pour un public limité, nous nous adressons d'abord à nos confrères agronomes puis au grand public. Non pas en médecin, – nous ne sommes ni linguiste ni grammairien, – qui établit un diagnostic, mais à titre d'usager de la langue française qui, après avoir travaillé plusieurs années dans un service de traduction, tient à expliquer à ses confrères ce que le travail quotidien l'a amené à observer.

Nous ne connaissons et nous n'imaginons personne qui, sciemment, emploierait une langue anglicisée, sauf par crainte de ne pas se faire comprendre. Pourtant, pour s'assurer d'être compris, nos rédacteurs entravent quelquefois l'évolution normale du langage agricole canadien en s'interdisant d'employer tel ou tel mot, nouveau pour eux peut-être, mais usité depuis longtemps en France. On utilisera plutôt un terme impropre, on forcera le sens d'un mot au lieu d'introduire dans notre français le terme propre; l'enrichissement de notre vocabulaire se trouve souvent ainsi bloqué systématiquement.

1 *Pensées*, I, p. 15. Cité au début de l'introduction du tome III de *Les Sources du travail bibliographique*, L.-N. MALCLÈS, Minard, Paris, 1958.

On n'a pour ainsi dire plus de normes quand vient le temps de rédiger un texte agricole: si, on en a une, une seule, peut-être, celle d'éviter autant que possible le mot anglais. Mais tous les autres genres d'anglicismes semblent permis². On en emploie depuis si longtemps, sans protestation aucune de la part de l'auditeur ni du lecteur, que la sensibilité s'est émoussée et a disparu totalement³. Notre langue agricole touche parfois à la bizarrerie. Un technicien écrivait récemment: « *L'agriculture animale, principale industrie agricole québécoise, a besoin d'hommes compétents... L'agriculture animale est scientifique...* » L'élevage, principale branche de l'agriculture québécoise, ... dirait-on normalement.

Il ne manque vraiment pas de mérite, celui qui, au Canada, réussit, sans préparation spéciale, à écrire un texte agricole exempt d'anglicismes trop flagrants. Nous n'essaierons pas d'indiquer tous les éléments d'ordre historique et économique qui expliquent la présence d'anglicismes de toutes sortes⁴ dans le langage de l'agriculture québécoise. Pour une région qui nous intéresse particulièrement, ces éléments sont multiples et nous nous contenterons d'en énumérer quelques-uns: première occupation du

2 Voir à ce sujet la première partie intitulée « Anglicismes » (pp. 1-60) de *Regards sur le français actuel*, du professeur Jean DARBELNET, Beauchemin, 1963, dans laquelle sont expliqués, clairement et avec des exemples bien choisis, les divers types d'anglicismes qui se présentent dans le français. Voir aussi « Norme du français écrit et parlé au Québec », *Cahiers de l'Office de la langue française*, n° 1, ministère des Affaires culturelles, Québec, 1965, pp. 10-11.

Cette crainte du mot anglais est en voie de disparaître. Nous relevons par exemple dans un journal agricole du Québec le titre d'article suivant: « Pensons « PPLO Free » aujourd'hui ». L'auteur parle ensuite de « troupeaux CRD free ». Le premier sigle remplace *pleuro-pneumonia like organisms*, et le second, *chronic respiratory disease*. Un autre auteur écrit: « Un peu d'imagination et de « horse sense » utile même en agriculture... »

3 Ceux qui s'intéressent à la qualité du français canadien liront avec intérêt *La Mort de mon joul*, de Roland LORRAIN, Montréal, Éditions du jour, 1966.

4 Question qui a fait l'objet d'une intéressante communication présentée par le professeur G. Dulong au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences tenu à Ottawa du 6 au 8 novembre 1964.

sol et de la riche forêt qui le recouvrait par une société forestière anglaise; migration aux États-Unis d'un excédent de travailleurs canadiens-français dont certains revenaient au pays après un séjour prolongé en rapportant, il va de soi, plusieurs termes anglais et, enfin, emploi d'outils et de machines fabriqués en dehors du Québec.

Voyons un certain nombre de ces mots anglais.

Average

Donnait le barbarisme *averager*, verbe, employé au lieu de *rendre, rapporter, mesurer, en moyenne*.

Settle (To)

Donnait le verbe *settler*, dans *settler une affaire*, une machine, au lieu de *régler*.

Slack

Se disait d'une *strap (courroie)* trop lâche, d'une *nut (écrou)* desserrée. Donnait le verbe *slacker*.

Strap à rasoir

Au lieu de *lanière, cuir*.

Barley

Soupe au *barley*, au lieu de soupe à l'orge.

Bull's eye

Gros bonbon (*en boule*) à la menthe (*DH*).

Bean

On disait généralement *fève* pour désigner la plante et la gousse tendre, et *bean* pour désigner le grain sec du haricot à grain blanc.

Can

Boîte de conserve en tôle.

Peppermint

Autre bonbon à la menthe.

Tea-pot

Théière.

Cap

Capsule fulminante ou amorce d'un fusil à baguette; détonateur de dynamite.

Nipple

Cheminée du même fusil.

Troll

Cuiller (pêche).

Beam

On employait aussi poutre.

Brace

Donnait le verbe bracer. Le mot étançonner s'employait aussi.

Clapboard

« Maison en clapboard », c'est-à-dire en planches à clin.

Culvert

Ponceau.

Jack

Cric, vérin. Donnait le verbe jacker dans « jacker une maison », la soulever au moyen de vérins.

Scantling

Colombage se disait aussi.

Pry

Levier s'employait aussi. Il y avait ensuite le verbe pryer, soulever au moyen d'un levier.

Stemcock (aussi **stopcock**)

Robinet d'arrêt.

Backstrap (ou **Backband**)

Dossière d'un harnais.

Check (ou **overcheck rein**)

Fausses rênes (DH). Courroie de cuir reliant la dossière au haut de la bride d'un cheval. Donnait le verbe *checker*.

Snap

Mousqueton.

Strap (*Breast harness*)

Pour *bricole* dans « atteler un cheval à strap ».

Limites à bois (*Timber limits*)

Concession forestière. Expression qui se retrouve déjà dans la Loi (fédérale) sur les terres publiques de la Puissance (Public Lands of the Dominion Act) de 1872, à l'article 47.

Carriage (ou **Lug carriage**)

Chariot de la scie à grumes (« grande scie ») d'une scierie.

Binder

Perche (gaule) servant à tendre la chaîne qui assujettissait une charge de bois à un sleigh. Donnait le verbe *binder*. Dans certaines régions, le substantif *binder* s'employait aussi au lieu de *moissonneuse-lieuse*.

Culler

Mesureur de bois. Donnait le verbe *culler* (mesurer). *Cull* et *culler* (verbe) avaient aussi le sens de *rebut* (bois de *cull*).

Notch

Entaille de direction (GLE) faite à un arbre que l'on abat. Donnait le verbe *notcher*.

Pulpe

Utilisé au lieu de *pâte*, dans bois de *pulpe*.

Skidder

Verbe qui signifiait *débarder*, *débusquer*, *traîner* des arbres fraîchement abattus.

Shaper

Machine servant au façonnage du bois: *toupie*. Donnait le verbe *shaper*.

Bunk

Sommier d'un sleigh, d'un chariot (wagon).

Dipper

Louche (laiterie).

Boiler

Chaudière à vapeur d'une fabrique laitière. Désignait aussi la « chaudière à dessus affleurant d'une grande cuisinière à bois » (M).

Gear

Roue dentée, *engrenage*. Donnait le verbe *gearer*.

Horse-power

Trépigneuse.

Neck yoke

Support aussi appelé « barre de reculement⁵ » de timon, *porte-timon* d'un chariot, d'une machine agricole.

Bolt

Boulon.

Nut

Écrou.

⁵ T. BALLU, *Machines agricoles*. 2^e éd., Baillière, Paris, 1948, p. 332.

Washer

Rondelle.

Pole ou tongue

Timon, flèche d'un chariot, d'une machine agricole.

Punch

Chasse-rivets (mécanique); *emporte-pièces* (cuir); *chasse-clous* (menuiserie).

Rack

Fourragère: « Cadre ou plateau muni de ridelles et servant au transport des fourrages; signifie aussi le chariot ainsi équipé. » (DEQ 1934)

Shaft

Arbre (mécanique).

Sulky

Charrue à *sulky* au lieu de charrue à *siège*.

Team (aussi sloop sleigh)

Sleigh à deux trains. Signifiait aussi *couple de chevaux*, que l'on appelle *span* dans d'autres parties du Québec. Deux chevaux pouvaient *teamer* bien ou mal.

Wire

Câble métallique.

Wrench, wrench à tube

Clé à écrous, clé à tubes.

Station

Le mot *gare* semblait peu connu: on disait *station*, à laquelle était préposé un *opérateur*, un chef de gare. Cependant, dans le langage des chemins de fer, gare et station s'emploient tous les deux aujourd'hui, *station* désignant une « gare de peu d'importance, simple halte » (DR).

Check

Employé au lieu de *bulletin de bagages*. On faisait *checker* des bagages au lieu de les faire *enregistrer* et l'on faisait aussi *checker* une valise au lieu de la *mettre à la consigne*.

Nous terminons avec une brève liste de ces termes anglais qui ont été introduits il y a longtemps dans la langue agricole canadienne. Nous tenons à les ajouter parce qu'ils figuraient tous déjà dans le *Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes* publié en 1880 par J.-F. Gingras ⁶:

bed (lit, dans un camp forestier), *boom* (estacade, train de bois), *to butt* (donnait le verbe *butter*, rogner le bout d'une pièce de bois, purger la bille du pied), *cant hook* (crochet fixé au bout d'un long manche et servant à tourner les grosses billes, tourne-billes, renard ⁷, *flask* (flacon), *hydrant* (bouche d'incendie), *poll* (bureau de scrutin), *set* (mobilier) de chambre à coucher, *set* (service) de vaisselle, *sink* (évier).

Termes dont plusieurs sont presque sortis de l'usage à cause de la mécanisation de l'agriculture et de l'exploitation de la forêt. Même si quelques-uns de ces anglicismes sont maintenant disparus du langage agricole, d'autres, infiniment plus nombreux, qui ne sont plus uniquement des anglicismes « de mots », les ont remplacés.

Une sorte de réaction de défense, de mise en garde individuelle, a certes existé dans nos grandes écoles d'agriculture. Nous connaissons tel professeur qui essayait d'orienter des étudiants vers l'étude de la terminologie d'une discipline ou l'autre, ou qui, à l'instar de certains de ses collègues, notait, en lisant des revues scientifiques françaises, des termes qui nous manquent au Canada. Mais jamais cette réaction ne s'est généralisée suffisam-

6 Impr. MacLean, Roger et Cie, Ottawa, 13 x 9,5 cm, 61 pages. Nouvelle édition du *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents*, par un membre de la Société typographique de Québec, Impr. E.-R. Fréchette, Québec, 1861, même format, 46 pages.

7 J.-Eric HUDON, *Vocabulaire forestier*. La Forestière, Québec, 1946.

ment dans le monde agricole, dans les milieux enseignants surtout comme dans la presse et la radio, pour aboutir à la formation d'un organisme permanent d'attaque et de défense analogue à ceux que l'on trouve en France aujourd'hui.

Peu constructive, à notre avis, l'attitude de ceux d'entre nous qui cherchent à excuser d'une certaine façon les insuffisances de notre français en comptant les mots anglais que renferment les magazines ou les revues scientifiques de France. Nous avons été à même de constater plusieurs fois combien facilement le Canadien français s'offusque, parfois à tort, de rencontrer dans un magazine ou un périodique spécialisé de France un mot anglais ou une citation anglaise. Établir un parallèle entre l'envahissement de notre langue par les anglicismes et l'influence que l'anglais exerce actuellement sur le français européen en général serait prématuré.

Ce que l'on ignore trop au Canada c'est la multiplicité et la diversité des organismes qui ont été mis sur pied en France depuis la guerre pour assurer la défense de la langue.

Institué en avril 1954, le Comité d'étude des termes techniques français⁸ étudie des termes appartenant à divers secteurs de la technique, aviation, voirie, pétrole, calcul automatique, commercialisation, et autres. Il publie le résultat de ses recherches et de ses enquêtes dans des fiches dont onze séries ont paru jusqu'ici.

Fondé le 14 mars 1955, le Comité consultatif du langage scientifique de l'Académie des sciences⁹ s'occupe particulièrement du langage scientifique. Il publie ses décisions dans les *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*¹⁰: six séries de suggestions ont été publiées jusqu'ici.

Établi en mai 1957, l'Office du vocabulaire français est un organisme indépendant qui a pour directeur M. Alain Guillerrou et pour organe la revue *Vie et Langage*¹¹. Il s'intéresse au fran-

8 Adresse: 23, rue Philibert-Delorme, Paris (17^e).

9 23, quai de Conti, Paris (6^e).

10 Impr. Gauthier-Villars & Cie, 55, quai des Grands-Augustins, Paris (6^e).

11 Adresse: 17, rue du Montparnasse, Paris (6^e).

çais en général, fait des enquêtes et assure la liaison avec les organismes de défense du français des pays étrangers.

Il faut ajouter encore la Fédération internationale pour la sauvegarde de l'unité de la langue française, dont la réunion inaugurale a eu lieu à Paris le 17 février 1964¹², le Comité d'étude des termes médicaux français, fondé par le docteur Eyraux¹³, et enfin, initiative dont on ne mesure pas facilement l'importance, *la Presse* du 2 décembre 1965 annonçait que le président De Gaulle a décidé de créer un « haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française », qui a été placé sous la présidence du premier ministre Georges Pompidou. Ce haut comité, précise le journal, « se composera d'une dizaine de personnalités et il aura pour tâche de lutter en France par tous les moyens disponibles contre la dégradation de la langue, en liaison avec l'Académie française. Il s'occupera enfin de la défense du français comme langue internationale dans les organismes internationaux ». La composition de cet organisme a depuis lors été annoncée et il a commencé à fonctionner. C'est lui qui est à l'origine de la fondation (juillet 1967) du Conseil international de la langue française. Ce Conseil est formé de soixante-quinze membres appartenant à tous les pays francophones du monde: dix Canadiens en font partie dont huit sont du Québec. À la fin de la Deuxième Biennale de la langue française, tenue à Québec en septembre 1967, au cours d'une conférence de presse, le professeur Alain Guillerrou en a décrit le rôle de la façon suivante: « Maintenir l'unité de la langue française dans le monde, « dire le droit » en matière de grammaire et de terminologie, forger des mots nouveaux et proposer des substituts aux néologismes de mauvais aloi et aux termes « franglais » qui se sont glissés dans la langue¹⁴. »

De plus, en novembre 1964, l'Académie vétérinaire de France établissait une Commission du langage scientifique vétérinaire dont quelques-unes des recommandations sont citées au dernier chapitre. Il restera enfin à décrire brièvement à la fin de

12 Voir *Vie et Langage*, avril 1964, pp. 212-213.

13 Voir les *Nouvelles littéraires* du 23 septembre 1965.

14 Voir *le Devoir* du 13 septembre 1967, p. 3.

cet ouvrage¹⁵ l'œuvre terminologique qu'accomplit l'Association française de normalisation (AFNOR)¹⁶.

Le Canadien français se réclame volontiers de sa qualité de Français. Malheureusement, cette fierté devient de moins en moins fondée dès qu'il s'agit de langage technique et scientifique: nous dirions même qu'elle semble alors disparaître. Une partie du français que nous avons conservé a fait son temps, le langage de l'artisan d'autrefois, forgeron, meunier, cordonnier, mais le vocabulaire des techniques multiples qui pénètrent pour ainsi dire notre vie, électricité, plomberie, mécanique, automobile, pour ne donner que ces exemples, nous ne l'avons pas encore acquis, pas plus en 1967 que lorsque l'abbé Étienne Blanchard publiait son premier ouvrage¹⁷.

Le langage agricole s'anglicise par la tête. Paradoxe surprenant: très souvent, plus un texte est scientifique ou technique, plus l'anglicisation y est manifeste. Mais cela s'explique facilement. Nos agronomes les plus savants sont généralement allés acquérir un complément de formation dans des universités anglo-saxonnes. Ils connaissent parfois bien imparfaitement la termi-

15 Tour d'horizon incomplet. Voir à ce sujet *Vie et Langage*, décembre 1963, pp. 662-663 et *Défense de la langue française*, septembre 1965, pp. 34 et 42.

16 23, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris (2^e). Cette association a pour homologue la Canadian Standards Association (que l'on pourrait appeler en français, Association canadienne de normalisation), 235, chemin de Montréal, Ottawa (7^e). Des groupements de défense du français ont été constitués dans d'autres pays francophones, notamment en Belgique et en Suisse. La 2^e Biennale de la langue française nous aura aidés à les mieux connaître en nous présentant leurs animateurs. Ceux qui ont assisté à cet important événement ou qui en ont suivi le déroulement dans la presse peuvent constater que les efforts déployés à l'échelle internationale en faveur du français se multiplient. C'est ainsi que l'on envisage de fonder sous peu une Fédération internationale des professeurs de français, et que l'on a recommandé la création d'un Comité international de la langue administrative des pays francophones et d'un Comité international du langage sportif.

17 Nous ignorons à quelle année remonte la première édition des *2000 Mots bilingues par l'image* de cet auteur. L'édition que nous avons consultée date de 1920. Nous choisissons l'abbé Blanchard pour exemple mais sans prétendre qu'il n'ait pas eu de devanciers.

nologie française de leur discipline, parce qu'ils ont appris en anglais les notions fondamentales de celle-ci. Nos étudiants utilisent et consultent surtout des ouvrages de langue anglaise. Ils se heurtent à des concepts, des techniques dont ils ignorent, autant que leurs professeurs et en le déplorant d'ailleurs, la terminologie française¹⁸. Et lorsqu'il s'agit d'une technique américaine qui n'existe pas en France ou qui s'y est implantée récemment et dont la terminologie n'est pas encore fixée, le problème se complique encore puisqu'il faut créer des termes ou des acceptions nouvelles.

La question des ouvrages de référence n'est pas si simple qu'on le penserait. Nous n'affirmerons pas qu'en agriculture on puisse se servir exclusivement de manuels et d'ouvrages français. Si cela vaut pour l'étude des sciences fondamentales en agronomie, mathématiques, sciences physiques, sciences biologiques, il n'en est pas ainsi pour l'étude des techniques mêmes de la production, végétale et animale. Dans ce domaine, on ne peut écarter l'influence qu'exerce notre milieu, climat, sol, flore, faune, techniques nord-américaines parfois différentes des techniques européennes, et laisser systématiquement de côté les ouvrages nord-américains de langue anglaise. Ce qui est certain, c'est que, règle générale, au Canada, l'étude d'une science dans une langue autre que la langue maternelle prive presque fatalement l'étudiant — et plus tard le professeur et ses élèves — d'une partie de la terminologie française.

Ayant poussé la curiosité jusqu'à dénombrer rapidement les ouvrages de référence français et anglais mentionnés dans l'*Annuaire de la faculté d'Agriculture* de l'université Laval, nous y avons trouvé un ouvrage de langue française contre quatre de langue anglaise dans l'édition de 1964-1965 et un contre trois dans celle de 1966-1967.

18 Un éditorial paru dans *Chimie et Industrie* de mars 1957 (vol. 77, n° 3, p. 515) renferme des observations à peu près analogues: « Les techniciens français sont, en plus, soumis à une imprégnation anglo-saxonne supplémentaire au cours de leur vie professionnelle, où ils sont souvent amenés à lire des textes techniques anglais. Il en résulte, là aussi, une tendance à l'alignement du français sur l'anglais, au point de vue du vocabulaire et même dans une certaine mesure au point de vue de la syntaxe. »

En outre, l'ambiance anglo-saxonne et la nature même des fonctions dévolues à nos ministères fédéraux et provinciaux ont contribué à empêcher, en agriculture tout particulièrement, nos diplômés d'acquérir le vocabulaire français de leur discipline. En effet, l'exécution de la recherche agronomique incombe d'abord au ministère fédéral de l'Agriculture tandis que la vulgarisation est surtout laissée aux ministères provinciaux de sorte que, dans le passé, nos diplômés spécialisés venaient en grande partie faire de la recherche dans les services fédéraux: ainsi, une bonne partie d'entre eux étudient, et travaillent ensuite, en milieu anglo-saxon.

Le langage agricole s'anglicise aussi par la réclame, la plupart du temps inspirée de textes anglais quand elle n'est pas entièrement faite de traductions, par l'atmosphère même dans laquelle évolue l'agriculture québécoise. L'outillage, les produits industriels qui concourent à la production agricole, la réglementation officielle fédérale, tout vient par l'intermédiaire de l'anglais. Ayant voulu un jour évaluer l'espace que l'un de nos magazines agricoles consacrait à la réclame, nous avons obtenu les proportions suivantes: 55 pour 100 de textes publicitaires et 45 pour 100 d'articles agricoles, y compris le roman-feuilleton, la page féminine et les histoires dessinées.

2

EXEMPLES D'ALTÉRATION

Le langage agricole subit évidemment d'abord l'altération que l'on observe dans le français canadien en général. Force nous est donc de donner ici des exemples qui n'ont rien de nouveau pour le linguiste ni pour le traducteur habitué de consulter, entre autres, les ouvrages des Lorrain, Gérin et Daviault¹. La langue se « désorganise », pourrait-on dire, de toutes sortes de façons. Les termes et les acceptions donnés comme néologismes d'origine anglo-saxonne dans les dictionnaires sont souvent au Canada couramment usités depuis longtemps. Les exemples qui vont suivre sont présentés avec une solution aussi simple que possible. Nous n'avons d'ailleurs pas l'ambition d'offrir un terme français exact pour tous les termes et expressions qui seront mis en question: nous nous contentons parfois de signaler l'existence d'un anglicisme ou d'une traduction incorrecte en indiquant qu'il reste des recherches à faire pour trouver un équivalent acceptable.

De plus, tous les termes, expressions et tournures qui ont été choisis ne sont pas également fautifs. Notre but, en effet, est aussi de montrer la différence qui existe entre le langage agricole du Canada et celui de la France.

¹ L. LORRAIN, *Les Étrangers dans la cité*. Les Presses du Mercure, Montréal, 1936, 140 pages. — L. GÉRIN, *Vocabulaire pratique de l'anglais au français*. Albert Lévesque, Montréal, 1937, 303 pages. — P. DAVIAULT, *Langage et Traduction*. L'Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1961, 397 pages.

Accommodation de bureau

« Vous pourrez lors de votre passage à Montréal . . . utiliser nos accommodations de bureau comme lieu de rencontre. » Anglicisme très répandu. Pourquoi ne pas employer simplement bureaux, locaux, et dire, par exemple: vous pourrez utiliser nos bureaux pour tenir vos réunions, etc. « . . . Creuser les trous de plantation de façon à accommoder toutes les racines »: au lieu de trous assez grands pour contenir toutes les racines. « . . . Accomoder un étudiant », pour recevoir, accepter un étudiant (en stage).

Acquittation

« Acquittation d'une législation » au lieu d'application, d'exécution d'une loi, d'un programme, etc. Nous ne trouvons ce mot dans aucun dictionnaire.

Actif

« Au cours de la période . . . , huit projets furent maintenus actifs. » L'auteur veut dire que l'établissement de recherches X a continué la réalisation, poursuivi les expériences déjà en cours de huit projets, ou travaux de recherches.

Les actifs (assets)

En comptabilité le mot *actif* s'emploie au singulier. On dit aussi les *éléments*, les *postes d'actif*.

Agenda d'une assemblée

Ordre du jour. « Dernier item à l'agenda »: dernier article, dernière question à l'ordre du jour. « Cette conférence, dont l'agenda a été fixé de façon à permettre aux membres . . . »: dont le programme a été fixé, établi. Une revue scientifique du Québec annonce dans une rubrique intitulée « Agenda » les congrès scientifiques et autres manifestations du même genre qui se tiendront dans les prochains mois. Or, les revues scientifiques d'Europe annoncent les mêmes événements sous des titres divers, mais jamais sous celui d'Agenda. Une revue intitule sa rubrique « Réunions diverses »; une autre, « Congrès – Expositions – Manifestations à venir » et d'autres disent « Calendrier des réunions et congrès ».

Faire allusion

« *Les arrosages auxquels vous faites allusion* », expression employée par un interviewer: son invité vient pourtant de parler longuement des arrosages. « *Si l'on élimine l'allusion à l'azote.* » L'auteur veut simplement dire *la mention de l'azote*, ou *l'azote* tout court, dont il avait été question auparavant.

À l'année longue

« *La ration à l'année longue* » au lieu de la ration distribuée aux animaux pendant *toute l'année* ou *à longueur d'année*. On rencontre aussi dans les journaux du Québec « *à la journée longue* »: l'expression *à longueur de journée* se dit pourtant couramment en français. *À la journée*, au sens de continuellement, est un sens vieilli (DR).

Année fiscale

Année financière, exercice comptable, exercice (LT).

Application

« *Faire application pour un emploi* », « *appliquer pour un emploi* », au lieu de *demander, solliciter un emploi, présenter une demande d'emploi*.

Argents

Employé abusivement au pluriel. « *... Organisation qui a pour but d'administrer des dons en argent ... et de se procurer, avec ces argents, la plus grande quantité ...* »

Auto-suffisance

« *Auto-suffisance dans la production des œufs.* » Expression relevée dans un magazine agricole. On dit plutôt *autonomie, indépendance* et certains emploient même *auto-approvisionnement* (en anglais *self-sufficiency*) de sorte qu'il n'y a pas lieu d'essayer de lancer un nouveau terme. *Autonomie* nous paraît l'équivalent le plus usité en pareil cas. Il faut, cependant, mentionner aussi le mot *autarcie*, « régime d'un pays qui tend volontairement à se suffire à lui-même sur le plan économique » (GLE).

Balance

« *La balance de la production de la ferme a été distribuée.* » Anglicisme fréquemment relevé par des linguistes au Canada. Les substantifs *reste*, dans d'autres cas, *solde* (d'un compte), semblent oubliés.

Balancement économique d'une région

Il s'agit plutôt de la *croissance* ou du *développement harmonieux*, *équilibré*, ou *complet*, d'une région donnée. « *Composer un menu balancé* », pour menu *équilibré*, *complet*.

Base, sur une base de

On abuse de cette expression. « *Tous ces plants ont été vendus sur une base de prix conventionnels* », pour *vendus aux prix courants*, *aux prix du marché*.

Bêtes à cornes et veaux

Expression employée à tort par les journaux et maints traducteurs pour traduire *cattle and calves*. Disons simplement que l'homologue français est *gros bovins et veaux*², expression aussi logique que claire. En Belgique, on dit aussi parfois *bovidés adultes et veaux*³, ce qui n'est pas moins exact.

Capitalistique

« *Philosophie capitalistique* » : anglicisme facile à éviter. On dit en français *philosophie capitaliste*.

Certifié

« *Certifiée vraie copie* », au bas de la copie d'un acte, d'une résolution, au lieu de *pour copie conforme (DR)*.

Chance

« *Ne pas prendre de chances* » pour ne pas *s'exposer inutilement*, ne pas *courir de risques* sans motifs.

² *B. mens. Statist., nouv. sér.*, 1965, **16**, p. 10.

³ *R. Agric.*, 1958, **11**, p. 921.

En charge de

« *Vice-président en charge des achats* », pour *directeur des achats*, chargé des, préposé aux achats du département. « *En charge du Département de biochimie* » pour *directeur* du Département. Chaque cas est à étudier séparément.

Conditionnelle à

« *L'Office recommande que l'émission du permis soit conditionnelle à l'existence d'une convention d'approvisionnement en bonne et due forme entre le requérant du permis (ou de la licence) ainsi que sa laiterie pourvoyeuse.* » Une chose peut être conditionnelle, mais non conditionnelle à une autre. L'auteur pourrait dire tout simplement: ... que l'émission du permis soit *subordonnée* à l'existence d'une convention d'approvisionnement conclue entre le requérant et sa laiterie ... Et la même idée pourrait être rendue autrement aussi: ... que le permis soit accordé à condition que le demandeur ait conclu une entente d'approvisionnement avec sa laiterie.

Confortable

« *Élu maire avec une confortable majorité* », pour une *forte*, une *encourageante* majorité. On songe immédiatement à la « *confortable avance* » du langage du hockey.

Conseiller

« *Conseiller en horticulture de la Société X.* » L'usage veut pourtant que l'on dise plutôt *conseiller d'horticulture*, *conseiller de crédit*. *Conseiller de zootechnie, d'élevage auprès de l'exécutif*, au lieu de « *conseiller en industrie animale à l'exécutif* ».

Conventionnel

« *L'engrais conventionnel* », anglicisme fréquent. On dirait plutôt l'*engrais couramment appliqué*, *classique* et même *ordinaire*.

Coupe

Anglicisme (*cut*) fréquemment employé au lieu de *morceau* de viande.

Coût de revient

On semble ignorer complètement l'expression classique *prix de revient*.

À date

« *À date, nous avons reçu dix demandes* » au lieu de nous avons reçu *jusqu'ici, jusqu'à maintenant*, etc., dix demandes. Expression aussi employée à tort pour *à jour* dans « *mettre les livres à date* ».

Définitivement

Le sens de cet adverbe semble à jamais confondu avec celui du *definitely* anglais, *certainement*, *sans aucun doute*.

« *La variété X est définitivement de croissance plus lente que...* » Il suffisait de dire *certainement* de croissance... L'adverbe *définitivement* signifie *une fois pour toutes*, « d'une manière définitive: il est définitivement ruiné » (PL).

« *Il faut arroser copieusement définitivement* », nous dit un technicien. Il veut pourtant dire que l'on doit *sans hésiter arroser abondamment*, ou qu'il ne faut pas craindre d'arroser copieusement.

« *Le concours de fromage sera renouvelé cette année. C'est définitif.* » On pourrait dire: il y aura concours de fromage encore cette année: *la décision vient d'en être prise*.

Dégèlement

« *Salle de dégèlement d'un établissement de préparation des viandes* », au lieu de *salle de décongélation*, même si *dégèlement* figure au dictionnaire.

Dégénération

« *Dégénération du fraisier* », au lieu de *dégénérescence*. Les deux formes existent mais c'est la seconde qui s'emploie en pareil cas.

Déjà

« *Déjà on recommandait d'ajouter un peu de citrate de soude* », au lieu de *on a déjà recommandé*, *on recommandait autrefois...*

Dépendant de

« *Le prix d'une serre variera dépendant des matériaux que l'on emploie.* » On songe immédiatement à *depending upon*, en anglais. Certains auteurs ont ainsi frappé une sorte de locution prépositive calquée sur l'anglais. On dirait normalement *variera d'après les matériaux, suivant la nature* des matériaux employés. D'autres disent même *dépendant sur*.

Des

« *Des résultats obtenus au cours des trois dernières années écoulées, les recommandations pour la région desservie par la Station expérimentale de X sont les suivantes.* » Essayons de répéter l'idée de façon plus directe en mettant aussi la liaison qui s'impose: les résultats obtenus au cours des trois dernières années permettent de préconiser pour la région desservie par la Station de X l'emploi des variétés suivantes. Ou encore: *considérant les résultats obtenus...* nous conseillons aux cultivateurs de la région... les variétés suivantes.

En devoir

« *M. X est mort subitement alors qu'il était en devoir* », au lieu de *en service* et même *au travail*.

Donner la lumière verte

« *Donner la lumière verte au prix du lait nature.* » Métaphore empruntée de l'anglais. Ne serait-il pas plus expressif de dire simplement *libérer les prix* si c'est cela qu'on veut exprimer? On pourrait au moins dire *donner le feu vert* au lieu de *la lumière verte*.

Drastique

« *Recommandations drastiques de la Commission Bélanger.* » On dirait mieux *recommandations sévères, énergiques (DH)* et même *radicales*, car *drastique* « se dit des purgatifs qui agissent avec violence » (PL 1959). Cependant, le *Grand Larousse encyclopédique* accepte ce sens de *drastique* puisqu'à ce terme, il ajoute, après avoir indiqué le sens mentionné plus haut; « Écon. polit. (Par l'intermédiaire de l'anglais.) Draconien; d'une très grande sévérité: des mesures financières drastiques. »

Dû à

« *Dû à un manque de comptabilité, un trop grand nombre de cultivateurs ne sont pas assez renseignés sur la provenance de leurs revenus.* » Participe passé qui ne se rattache pas au sujet de la proposition principale et, en même temps, sorte de locution prépositive qui n'existe pas en français. Autre exemple : « *Considérant la qualité des lards produits et l'économie dans la production, une petite quantité de supplément protéique ajoutée au petit-lait semble être le plus profitable.* » Pourquoi ne pas dire dans le premier cas : *parce qu'ils ne tiennent pas de comptabilité*, ou encore *parce que leur comptabilité est insuffisante*, un trop grand nombre de cultivateurs... et dans le second cas, *si l'on considère la qualité...* Ces participes non reliés à la proposition principale constituent ce qu'on appelle en américain des *dangling participles* et, en anglais européen, les *unattached* ou *wrongly attached participles*⁴, construction répréhensible dans les deux langues. Nous laissons en tout cas aux grammairiens le soin de disséquer méthodiquement ce cas.

Éligible

« *Être éligible à une subvention* », au lieu de *avoir droit à, réunir les conditions voulues pour obtenir* une subvention. *Éligible* signifie simplement « qui peut être élu » (PL), et spécialement « élu député » : d'où le substantif « les éligibles » (DR).

Enveloppe-retour (return envelope)

Fréquemment employée à tort au lieu d'*enveloppe-réponse*.

Envoyage au marché

Il s'agit ici de la vente d'animaux prêts pour le marché. *Envoyage* est un terme des mines qui signifie « point de jonction des galeries de roulage avec le puits d'extraction » (LXX). Il n'a donc pas le sens d'*envoi*, d'*expédition*, qu'on semble lui donner.

4 Voir *Style Manual for Biological Journals*, Amer. Inst. Biol. Sci., Washington, 1960, p. 4. — H.W. FOWLER, *A Dictionary of Modern English Usage*. Clarendon Press, Oxford, 1950. — *Canadian Government Style Manual*, L'Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1962, p. 21. — M. GREVISSE, *Le Bon Usage*. 6^e éd., revue, 1955, art. 803, (participes employés en construction absolue).

Exhibits

« *Les exhibits présentés deviendront la propriété de l'exposition régionale.* » Et encore, « *M. X a visité les exhibits des articles et objets dérivant du bois* ». Le mot *exhibit* a en français un sens juridique, celui de pièce à conviction, mais, dans une exposition, on dit *produit, matériel, objet* présenté, exposé, *présentation*, etc., mais jamais *exhibit*, qui est un anglicisme.

Extension

« *Les professeurs font également un travail d'extension, d'éducation, d'information extra muros . . .* » Mot anglais qui n'a pas fini de désarmer les usagers, entre autres les universités de langue française, non seulement du Canada puisque nous retrouvons dans l'Annuaire de l'École d'agriculture de Haïti, les expressions *méthodes d'extension, agent d'extension, problèmes d'extension*. En anglais, on dit aussi *advisory services* pour parler des *services de vulgarisation agricole*.

Dans les universités canadiennes, au lieu de *département d'extension*, on dit de plus en plus *extension de l'enseignement*, expression dont nous ignorons l'origine.

Filière

Très souvent employé au lieu de *classeur* (meuble classeur) dans un bureau, et aussi au sens de *dossier*.

Formule

« *Formule de commande* »; « *feuille de commande* » (*order blank*): on dit en Europe *bulletin, bon de commande*.

Franchise

« *Je désire une franchise de vendeur Y (raison sociale d'un fabricant).* » L'auteur veut dire *concession*, concession territoriale, permettant de vendre les appareils ou les machines d'une marque donnée. Anglicisme très répandu dans le Québec dans divers domaines, notamment celui des sports.

Gallées

Une maison nous dit que la dernière édition de sa publication est en *gallées*. L'auteur aurait d'abord dû écrire *galées*,

mais il ne semble pas en tout cas connaître l'expression *épreuves en placards*, ni le terme *placard*, qui se définit: « Arts graphiques: épreuves d'imprimerie en colonnes espacées pour faciliter les corrections. » (PL)

Incidence

Un auteur intitule un tableau: « *Incidence des périodes de gelée et sans gelée.* » Le tableau comprend quatre colonnes qui indiquent d'abord l'année, la date de la dernière gelée du printemps, celle de la première gelée de l'automne et enfin le nombre de jours sans gelée. Le terme *incidence* a ici le sens de « degree or range of occurrence of effect » (DWCE). En français ce mot n'a pas le même sens. Il suffirait ici de dire *Nombres annuels de jours sans gelée*. Des auteurs anglais intitulent les tableaux de ce genre: « *Frost records* », ou « *The occurrence of frost-free periods* ».

Incluant

« ... Elle a gagné un certain nombre de prix dans l'arène, *incluant* troisième à l'Exposition provinciale de Québec ... » L'emploi de *incluant* est tout à fait injustifiable ici. On écrirait plutôt: *notamment* un troisième prix à l'Exposition provinciale du Québec.

Ingrédient

Terme bien français mais que l'on retrouve trop fréquemment dans les textes canadiens. L'expression *list of ingredients*, par exemple, se rendrait la plupart du temps uniquement par le mot *composition*. Au lieu d'*ingrédient* on dit souvent en Europe *composant*, *constituant*.

Issue

« ... Une façon de clarifier les *issues* est de provoquer des réactions beaucoup plus que d'offrir des solutions toutes faites. » Anglicisme évident, mais impropriété sans doute également, si l'on essaie de bien comprendre ce que l'auteur veut dire. Contenons-nous de noter que le mot *issue* se dit en français *question*, *débat*, *problème*, etc.

Item

« *L'item le plus important dans votre coût de production* », au lieu de *l'élément*, le *poste* le plus important.

Kiosque

Dans le langage des expositions, on emploie à tort *kiosque* au lieu de *stand*, qui signifie « espace réservé aux participants d'une exposition » (PL 1959).

Liste de mallage

On emploie souvent cette expression ainsi que *liste de malle* pour désigner la liste des abonnés d'un journal, d'un périodique ou des publications d'une société. Si le mot *malle* est bien français au sens de poste, *mallage* ne l'est pas autant. On pourrait dire *liste de distribution*, *liste d'abonnés*.

Cependant, il est une expression que nous n'avons jamais lue ni entendue au Canada, celle de « faire le service d'un journal ». Un exemple fera mieux comprendre comment il se fait que cette expression n'entre jamais dans notre langue: « ... I am pleased to place your name on the mailing list in order that you may receive copies regularly in future. » On peut bien dire: *Il me fait plaisir de placer votre nom sur la liste de distribution afin que vous puissiez recevoir cette publication à l'avenir*, mais, si l'on voulait respecter l'usage français, on écrirait tout simplement: *Je veillerai à ce que l'on vous fasse désormais le service de cette publication* (LXX et DH).

Autre cas: « *Nos mallages vous sont-ils adressés correctement ?* », au lieu de nos envois, nos imprimés, ou encore, *l'adresse que nous utilisons pour vous envoyer nos imprimés est-elle exacte ?*

Grain loose

« *La Société X vend du grain loose et en sacs* », au lieu de *en vrac et en sacs*.

Matière brute

« *La qualité d'un produit fini ne peut être supérieure à la matière brute qui le compose.* » *Raw material* se dit *matière première* en français.

Medium

Employé à tort dans l'expression « *médium de la radio* » pour désigner l'un des grands *moyens d'information et de communication* que sont la presse, la radio, la télévision, etc. Autre exemple: « *Pourtant les média de publicité criblés d'annonces de café et de liqueurs devraient faire penser qu'il serait sans doute aussi payant d'en faire l'éloge.* » (L'auteur parle de la valeur alimentaire du lait.) Notons l'expression « *moyens d'information collectifs* » que le collaborateur d'un périodique français⁵ employait récemment pour rendre le terme anglais *mass media*. Cependant, le meilleur équivalent est sans aucun doute *techniques de diffusion*.

Médium est aussi employé à tort au sens de *par l'intermédiaire de*, *au moyen de*, dans la phrase suivante: « *Plusieurs résultats obtenus ont déjà été transmis à tous les agriculteurs du Québec par le médium des agronomes, de la radio et des journaux.* » Il suffirait d'ailleurs de dire *par les agronomes, la radio . . .*

Minutes

« *Le secrétaire lit les minutes de la dernière assemblée* », au lieu du *procès-verbal*.

Voyons la définition de *minute*, prise au sens de *document*: « *Écrit original d'un jugement ou des actes notariés, qui reste en dépôt entre les mains d'un officier public, et dont il ne peut être délivré aux intéressés que des copies (grosses ou expéditions) ou des extraits.* » (PL 1959)

Niveau de vie décent

Anglicisme qui se rencontre assez souvent. On dit normalement niveau de vie *raisonnable*, *convenable*, *acceptable*.

Nomination

« *Comité de nomination, de mise en nomination* », au lieu de *comité*, et mieux *commission des candidatures*.

Non-désir

Le « *non-désir des compagnies de négocier elles-mêmes* ». *Refus*, *hésitation*, ne suffiraient-ils plus ?

⁵ *Nature*, Paris, 1964, 92, p. 441.

Nuisance

« *L'herbe à la puce est une grande nuisance.* » Le *Dictionnaire Robert* mentionne *nuisance* parmi les dérivés de *nuire* et en le qualifiant de vieux ou dialectal. Il serait peut-être plus simple de dire *la présence de l'herbe à la puce est bien ennuyeuse*, ou encore, *cause bien des ennuis*. Cependant, le mot *nuisance* a un sens spécialisé dans le domaine de l'acoustique (*GLE*) et, au sens de chose nuisible (*LXX*), danger, incommodité, il figure dans un arrêté français du 10 avril 1963 (*J.O.* du 27 avril de la même année), à l'article premier, qui se lit: « En vue de susciter des études et des recherches dans le domaine de la lutte contre les nuisances d'origine industrielle, sont institués deux prix annuels... » (Danger d'incendie, de radiations, altération des eaux, odeurs, bruits, poussières, constituent des exemples de nuisances que l'arrêté énumère à l'article 4).

Officier

Très souvent employé à tort au lieu d'*agent*, dans les expressions *officier de relations publiques*, *officier de personnel*, *officier de renseignements forestiers*, *officier correspondant*, *officier avicole*, *officier surveillant*. Il est regrettable que, dans la désignation des personnels de l'État et de toutes sortes d'administration, on ne songe pas davantage à s'inspirer du français international.

Comment peut-on, au Canada français, choisir en ce domaine des appellations à la fois exactes et françaises sans consulter des ouvrages comme le *Répertoire permanent de l'administration française*⁶, le *Bottin administratif* et la *Nomenclature des métiers et activités individuelles*⁷, entre autres ?

Le mot *officiers*, employé à tort au sens de *bureau* (*PL*), *dirigeants* d'une société, sera étudié au chapitre de la législation.

6 Publié chaque année par La Documentation française, 16, rue Lord-Byron, Paris (8^e).

7 Publication de l'Institut national de la statistique et des études économiques, Paris, 1954. Vendue par l'Imprimerie nationale. Présentée sous deux formes, l'une dans laquelle les désignations sont groupées par ordre alphabétique (Index alphabétique) et l'autre dans laquelle elles figurent par groupe de domaines d'activité (Index analytique). Une nouvelle édition, revue, a depuis lors paru.

Opérateur

« *Opérateur du tracteur.* » Ne serait-il pas plus français et plus exact de dire *conducteur* du tracteur ?

Opération

Terme qui, avec le verbe correspondant *opérer*, donne très souvent lieu à un anglicisme. « *Opérer une beurrerie, une ferme* », au lieu d'*exploiter*, de *cultiver*. « *Capacité du moteur pour opérer la machine* », au lieu de *puissance*, *énergie* ou *force nécessaire*. « *Une mine entrera en opération* », au lieu de *fonctionnement*, *production*. « *L'usine opère à capacité* », au lieu de *travaille*, *fonctionne*, *produit à plein rendement*, ou encore, *au maximum*. « *Quelles aptitudes requiert l'opération d'un atelier de ferme ?* », au lieu de *quelles aptitudes doit avoir celui qui veut se servir d'un atelier, monter un atelier ?* « *Chantier en opération* », au sens de *travaux en cours, construction en marche*. Éviter d'*opérer la machine à vide* », au lieu de *faire tourner* . . . « *Les mutilations opérées par la taille des arbustes.* » On dirait normalement les *plaies causées, laissées* par la *taille* . . .

Opportunité

« . . . On parle beaucoup de bonnes relations extérieures . . . voilà une opportunité d'en appliquer les principes. » Anglicisme fréquent pour dire voilà une *occasion* . . .

Pamphlet

Souvent employé à tort au lieu de *brochure*, *opuscule*, *plquette*, *publication*, *notice*.

Payable à

« *Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié et payable à* », quand *chèque visé*, *établi à l'ordre de*, ou *payable à l'ordre de* serait plus juste.

Population

Anglicisme que l'on rencontre fréquemment dans des textes concernant les productions végétales et animales. « *La population du trèfle rouge d'une prairie est de 80%* » : on emploie en ce cas *peuplement*, *densité*.

« *La population de poules au Québec est d'environ . . .* »: on dirait normalement l'*effectif* de poules ou, tout simplement, le *nombre total* de poules . . .

Être positif

« *Je suis positif que si l'on prend les précautions nécessaires, on réussira certainement.* » Autre anglicisme courant au Canada et, en outre, redondance évidente. Le technicien veut dire : je suis *convaincu* que si l'on prend les précautions nécessaires, on réussira. La certitude exprimée par l'adverbe *certainement* est déjà contenue dans l'adjectif positif.

En possession de

« *Fermes en possession de l'Office.* » Serait-ce les fermes qui possèdent l'Office ? Il aurait pourtant été si simple de dire *exploitations appartenant à*, ou au moins, *en la possession* de l'Office.

Pour

« *La moyenne de production . . . est passée de 3,000 à 4,800 livres, pour une différence monétaire de \$90 à \$145.* » On dirait normalement en français: la moyenne de production est passée de . . . et le *revenu brut*, de . . ., car il s'agit ici du revenu.

Autre cas d'emploi de *pour* à l'encontre de l'usage français: « *En résumé une unité expérimentale comprend 12 oiseaux par croisement et 12 répétitions pour un total de 144 oiseaux par croisement.* » Il faudrait plutôt dire . . . 12 répétitions, *soit en tout* (au total) 144 sujets par croisement.

Premier

« *Les premiers dix jours* », construction anglaise, au lieu de *les dix premiers jours*, même si l'usage anglais semble ici plus logique que le français.

Prerequisites (les)

Terme anglais employé au lieu de *conditions préalables*, *conditions nécessaires au départ*.

Quartiers généraux

Employé à tort au lieu de *siège*, *siège social* d'une société, d'une administration.

Dans le langage administratif, les *headquarters*, ce sont d'abord l'administration centrale, le siège, d'un grand service. Mais, en anglais, on emploie encore *headquarters* (aussi *place of duty*) pour désigner la localité où se trouve le bureau régional, la succursale, en un mot, du service auquel un fonctionnaire donné est affecté: on dit, en pareil cas, en France, *point d'attache*⁸ mais plus couramment *résidence administrative* (GLE) et *résidence tout court*⁹.

Rapport progressif

« *Le Bureau d'aménagement (de la région X) a fourni différents rapports progressifs de travail s'intégrant dans l'échéancier qui lui a été prescrit.* » L'expression *rapport progressif* de travail nous fait songer immédiatement aux *progress reports*, expression que l'on a en certains milieux longtemps traduite improprement par *rapports courants*. Il aurait pourtant suffi, pour éviter le qualificatif *progressif*, véritable anglicisme, de dire *rapport de l'état d'avancement* du travail (DR), ou des études, *rapport d'activité* ou de travail. Les chercheurs des stations agronomiques françaises et suisses, notamment, emploient depuis longtemps les expressions *compte rendu* et *rapport d'activité*¹⁰. *Échéancier*, par contre, est employé fort à propos là où l'on rencontre malheureusement trop souvent l'anglicisme *cédule*¹¹.

En rapport avec

« *Explications en rapport avec une différence dans les prix des porcs tels que rapportés.* » Suivant le *Dictionnaire Robert*, l'expression « en rapport avec » signifie seulement « qui corres-

8 *Recu. Méd. vétér. Ec. Alfort*, 1962, **138**, p. 440.

9 Voir aussi le *Journal officiel* du 28 mai 1953, p. 4812.

10 Voir, entre autres, le *Rapport d'activité* de 1950 des Stations fédérales d'essais viticoles, arboricoles et de chimie agricole, publication n° 408, Lausanne.

11 Voir p. 42, les observations concernant le verbe *céduler*.

pond », « qui convient à ¹² » : « Une place en rapport avec vos goûts. » On pourrait dire plutôt : Explications de l'écart signalé dans les prix des porcs.

« Nous présentons un documentaire en rapport avec l'acidité du sol... »

...un documentaire sur l'acidité...

Nous avons trouvé dans un périodique européen un cas analogue d'emploi de cette expression.

Autres exemples:

« Un délégué demande certains renseignements en rapport avec la question des prélèvements. »

renseignements sur, au sujet des prélèvements.

« L'évaluation en rapport avec la Loi de... »

L'évaluation dans l'application de la Loi...

« Règlement en rapport avec la Loi du... »

Règlement d'application de la Loi...

« L'accroissement des rendements en rapport avec les progrès techniques... »

L'accroissement des rendements causé par les progrès techniques, ou Progrès techniques et Accroissements des rendements.

Re

Au début d'une lettre, le *re* anglais (ablatif du latin *res*, chose) se dit *objet* ¹³, mot qui s'emploie aussi au commencement des rapports ¹⁴.

Nous n'avons pas été peu étonné un jour d'entendre, dans une assemblée, le président demander si quelqu'un avait des questions à poser « *re* » tel ou tel problème, au lieu de *sur, au sujet de*.

12 On peut se demander si cette définition correspond entièrement à la réalité. En effet, l'expression *en rapport avec* est utilisée même par M. GREVISSE, auteur du *Bon usage* (6^e éd., 1955, p. 1009 de l'Index), pour exprimer un lien ordinaire, « De, en rapport avec en », entre deux mots. Ce qui est sûr, c'est que l'on abuse de cette tournure au Canada français et qu'on s'en sert mal à propos, comme nos exemples le démontrent.

13 Voir entre autres la norme française NF Z 11-001, intitulée « Tête de lettre – Grand format (21 x 27) », février 1941. Les normes de l'AFNOR et les recommandations de l'Organisation internationale de normalisation sont en dépôt au siège de la Canadian Standards Association. – Voir aussi *Regards sur le français actuel*, op. cit., p. 58.

14 G. WACKERMANN et A. WILHELM, *Initiation à la technique du rapport*. 2^e éd. revue et augmentée, « Bibliothèque de l'enseignement technique ». Dunod, Paris, 1964, p. 60.

Record

« *Des records d'élevage sur 46% de ces oiseaux distribués nous donnent une mortalité moyenne jusqu'à l'abattage de 8.1% ...* »; « *Les records de pluviométrie de la Station X ...* » *Records* est employé abusivement ici à la place de *registres*, *chiffres*, *données*.

« *Cette vache a un record de 9,000 livres de lait* », c'est-à-dire *une production de ...*

Dans une étude sur les frais de production des volailles, un auteur écrit: « *Plusieurs facteurs influenceront les normes et seule une tenue de records est significative.* » Laissons de côté le mot *normes*. Le reste de la phrase pourrait se dire: *seule la tenue d'une comptabilité apporte des éléments, ou permet de tirer des conclusions valides.*

Un dernier exemple :

« ... *Chaque producteur aurait sa part per capita du marché suivant son record historique de production ...* »

Chaque producteur recevrait sa part du marché déterminée d'après sa production antérieure.

Réhabilitation

« *La réhabilitation de l'agriculture* », titre d'un article de journal qui pourrait se corriger par *restauration*, *relèvement* de l'agriculture.

« *L'Administration de la réhabilitation de ferme* », expression employée par un journaliste qui voulait parler du *Service de l'aménagement rural*¹⁵.

Représentante attitrée

« *La Société X vient d'être nommée représentante attitrée pour le compteur sanitaire Y.* » On voit souvent aussi l'expression *vendeur autorisé* dans des cas semblables. Les termes *concessionnaire*, *concessionnaire exclusif*, *représentant exclusif*, *dépôtitaire* (qui ne sont pas tous synonymes), suivant le cas, ne conviendraient-ils pas mieux ici ?

¹⁵ Voir les explications présentées aux pages 188-192 au sujet du sigle ARDA.

Rôles de paie

Anglicisme que l'on s'étonne de rencontrer aujourd'hui au lieu de *listes, feuilles, documents de paie*.

Routine

« *Il s'agit d'un service à contrat auprès des propriétaires de troupeau dans la région, selon une routine régulière.* » Essayons de refaire cette phrase: il s'agit d'un service fourni *périodiquement, par contrat*, aux propriétaires de troupeau de la région.

Secrétaire exécutif

Les désignations *secrétaire général, secrétaire général de ministère, secrétaire administratif*, semblent presque ignorées au Canada. Le *Dictionnaire Robert* donne une foule de cas d'emploi de *secrétaire* sans jamais mentionner nos *secrétaires exécutifs*. Il serait pourtant bien souvent possible, après vérification, d'adopter une désignation vraiment française. Il est aussi des cas où l'on devrait plutôt se servir de *chef de cabinet*, et même *directeur de cabinet*¹⁶.

Set

« *Ceci réfère alors à un set de contrôles institutionnels qui freinent... la surproduction.* » À considérer le contexte dans lequel figure cette phrase, nous croyons que l'auteur aurait dû écrire: il faudrait pour cela créer des *organismes* (un ensemble d'organismes) chargés de freiner...

Site

« *Site de la ferme.* » Anglicisme fréquent qui se corrige par *emplacement*.

16 Dans cet ordre d'idées, les pages 116 à 118 de *Regards sur le français actuel*, ouvrage cité plus haut, sont à étudier, pour le rédacteur autant que pour le traducteur.

Solide

Adjectif dont l'emploi occasionne divers anglicismes : « *Murs de béton solide* », là où l'on devrait dire mur *massif*, mur *plein*. « *Volume solide de la corde de bois* », au lieu de volume *réel*, qui s'oppose au volume *apparent*. « *Ligne solide* », pour ligne *continue*, *trait continu*. « *Noir solide* » : tout noir. Voir plus loin *solides non gras du lait*.

Stage

Couramment confondu avec *stade*. « *Le stage des considérations finales d'une demande d'octroi* » (remarquons le pluriel *considérations*). On pourrait dire *dernier examen* d'une demande ou *dernière étape de l'instruction d'une demande de subvention*.

« *Stage d'un insecte* » (*stadium* en anglais) employé à tort au lieu de *stade* (à ne pas confondre avec *âge*, *instar* en anglais).

Sur semaine

Employé à tort au lieu de *en semaine*. Il est, d'ailleurs, des cas où le mot *semaine* tout court est suffisant. On dit justement *en fin de semaine*.

Surplus

Certains auteurs ne font plus de distinction entre *surplus* et *excédent*, *subside* et *subvention*, *prix de soutien* et *prix de support*, et propagent ainsi des impropriétés et des anglicismes pourtant faciles à éviter.

Température

Couramment employé au sens de *weather*. Exemple : « *La belle température* », quand il faudrait dire *le beau temps*; sans oublier les expressions *conditions climatiques*, *atmosphériques*, *météorologiques avantageuses*.

Trappage

« *Trappage illimité du castor*. » Nous sommes incapable de trouver ce substantif dans les dictionnaires, même si les mots *trappe*, *trapper*, *trappeur*, sont déjà acceptés. Le mot *piégeage* est pourtant bien français, mais il semble inconnu dans le Québec.

Vendeur à commission

« *Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest . . .* » *Vendeur à la commission* se dit en français, mais jamais on ne voit dans la presse du Québec les termes *commissionnaire*, *commissionnaire d'achat et de vente*.

Il faut enfin nous arrêter longuement aux verbes car on y observe des déviations certainement alarmantes.

S'accaparer

« *La prise de force sur un tracteur peut s'accaparer une grande partie de la puissance développée par le moteur que ce soit une faucheuse, un râteau, un coupe-fourrage, . . .* » *Accaparer* étant un verbe transitif, qui signifie au figuré « prendre pour soi, s'emparer de » (*PL*), la forme pronominale est tout à fait inutile. L'auteur aurait pu écrire plus clairement: la prise de force du tracteur, qu'elle doive actionner une faucheuse, un râteau, . . . (ou simplement quelle que soit la machine qu'elle serve à actionner), peut *accaparer* une grande partie de la puissance du moteur.

S'allier quelqu'un

« *L'association X sait s'allier des collaborations valables.* » Construction malheureusement fautive car *s'allier* demande la préposition *avec*. D'ailleurs, *s'allier avec* n'a pas le sens de trouver, obtenir, que l'auteur semble avoir à l'idée lorsqu'il parle de ces collaborations « valables »: que n'a-t-il dit, en outre, des collaborations *précieuses* ou *utiles* ?

Valable, au sens d'excellent, a été et est peut-être encore, très populaire en France aussi: c'est une déviation de sens inutile, dénoncée par l'Office du vocabulaire français, qui a d'ailleurs consacré à ce terme l'une de ses fiches ¹⁷.

Aviser sur

« *Le cultivateur doit . . . aviser sur les moyens les plus effectifs d'action sur ce milieu.* » On dit en français *aviser à*. *Effectif* est également à éviter ici. L'auteur aurait pu écrire: le cultivateur doit . . . *aviser aux moyens les plus efficaces* d'action (qui permettent d'agir le plus sûrement) sur ce milieu.

¹⁷ *Vie et Langage*, n° 147, juin 1964, p. 374.

Avoir à faire avec

« *Est-ce que la façon de tailler a quelque chose à faire avec la saison où l'on plante?* » Si l'on ouvre le *Dictionnaire Robert* au verbe *voir*, à l'article 7, on constate que l'expression *avoir à faire avec* n'est pas très appropriée à ce cas. On dirait mieux, à notre avis, *est-ce qu'il faut tenir compte de la saison lorsqu'on taille un arbuste avant de le planter?*

« *Les chiffres du tableau XY indiquent que nous avons affaire à deux variétés hâtives.* » Il semblerait préférable ici de dire: *indiquent que nous étions en présence de...*

Bénéficier à

« *... Suggérer de nouvelles initiatives susceptibles de bénéficier au groupe et par la suite à la classe agricole.* » Le verbe *bénéficier* ne se construit pas avec *à* mais avec *de*. Il aurait fallu dire *profiter à, rendre service à, etc.*

Canceler

« *Les parcelles des deux variétés ont dû être cancellées (remarquons le double l) en raison des dommages causés par les gelées.* » On dirait normalement: *les parcelles... ont dû être retirées des essais, ou même supprimées.*

Malheureusement, on *cancelle* toutes sortes de choses au Canada, un appel téléphonique, une réunion, un projet, etc. Les verbes *supprimer, contremander, biffer, annuler, retirer*, et autres, sont de moins en moins connus.

Céduler

« *La grande visite, qui est cédulée pour le mois prochain...* ». c'est-à-dire qui est *attendue* ou qui est *prévue*. Untel est « *cédulé à cinq heures* » pour *parle à cinq heures, est inscrit au programme pour cinq heures*. « *Traitement cédulé* », en l'occurrence quantité d'eau à appliquer dans une expérience d'irrigation, c'est-à-dire *traitement prévu*. « *Céduler les arrivées de poussins* », au lieu de *régler les arrivées...*, *commander les poussins de façon que...* « *Cédule de vaccination recommandée* »: on pourrait dire ici *calendrier des vaccinations, programme, même, et enfin, suppri-*

mer simplement *cédule de*, ne donnant que *vaccinations* au pluriel. « *Cédule du congrès de la Corporation...* », au lieu de *programme*.

Charger

« *On charge dix dollars par an...* » Anglicisme fréquent dans le langage agricole. Il serait préférable de dire: on *demande* dix dollars, *le prix est de dix dollars par an*.

Compenser

« *Compenser pour les faibles rendements* » au lieu de *compenser les faibles rendements*.

Compléter

On *complète* toutes sortes de choses, un cours, un stage, une enquête, une formule de demande d'emploi, les verbes *suivre*, *faire*, *exécuter*, *achever*, *terminer*, *remplir* paraissant oubliés en ces cas.

Conduire une enquête

L'auteur qui employait cette expression ne voulait pas dire *diriger*, mais *faire une enquête*, c'est-à-dire un examen, des observations, un sondage, dans le cours d'un travail de recherche.

Contracter

« *Mme une telle a elle-même contracté le débroussaillage de plus de 100 acres...* », pour *s'est chargée de*, *s'est engagée à débroussailler*, *a débroussaillé*. « *Acres contractées* », au lieu de *acres souscrites*, *engagées*, *promises par contrat* (LT).

Contribuer

Verbe intransitif, devient fautivement transitif dans « *les produits laitiers ne contribuent (ne renferment ?) que 20 à 25% du strontium* ».

Contrôler

On confond constamment le sens de ce verbe avec celui du verbe anglais *to control*. Les deux sont identiques dans *quality control in milk processing* (contrôle de la qualité dans la fabrication des produits laitiers). On dit à tort *contrôler* les insectes, une maladie, l'érosion, puisqu'il s'agit de *réprimer, lutter contre, combattre* les insectes. *Contrôler* l'érosion, ce serait *faire les observations nécessaires pour déterminer* dans quelles conditions elle s'exerce; or, ce n'est pas du tout ce que veulent dire nos agronomes. Il serait pourtant bien simple de s'y retrouver la plupart du temps si l'on assimilait le sens du verbe *contrôler* au rôle joué par un thermomètre enregistreur et celui de *to control* à l'action d'un thermostat.

Le substantif *contrôle* est souvent employé aussi au sens anglais de « control », c'est-à-dire d'appareil servant à régler la température et l'humidité d'une pièce; on dit dans ce cas *appareil de réglage* ou *de commande, régulateur*, etc. Mais il y a souvent un terme spécifique, *thermostat*, par exemple (*DR*). À noter aussi ce que le Comité consultatif du langage scientifique de l'Académie des sciences recommande au sujet de ce mot¹⁸.

Débuter un travail, partir un commerce

Deux autres verbes que l'on emploie à tort avec une forme transitive.

Défaire

« *Défaire une livre de beurre en crème* », au lieu de *réduire*.

Développer

« *Développer un appareil, une méthode* », au lieu de *mettre au point*. *Développer* une variété se dit plutôt *créer* une variété.

18 « L'emploi du mot *contrôle* avec le sens « ensemble des actions de commande qui régissent une suite d'opérations » n'est pas admis. Les termes *conduite* ou *commande* doivent être utilisés. » *C.R. Acad. Sci., Fr.*, 1963, **257**, p. 323. *Control* a été étudié de façon exhaustive dans *Langage et Traduction (LT)*.

Éditer

Souvent employé à tort au lieu de *publier*, *rédiger*. L'*éditeur* du journal pour le *rédacteur en chef*, la *rédaction*.

Élaborer sur

Anglicisme de plus en plus fréquent. Le verbe *élaborer* n'a pas le sens absolu de *traiter un sujet*, même si on le fait suivre de la préposition *sur*.

Emporter un argument

« *Alors, les jours de celui qui frappait le plus fort sur la table et qui emportait l'argument seront comptés.* » L'auteur veut évidemment dire *l'emporter dans la discussion* ou simplement *l'emporter*, puisque ce verbe a le sens absolu de vaincre, avoir la supériorité (PL).

Encourir

Encourir des dépenses, dans « *dépenses encourues* », pour dépenses faites, frais occasionnés par... Autre exemple: « *Le râteau X réduit de 50% les pertes de feuilles encourues avec le râteau ordinaire* », pour pertes de feuilles occasionnées par, ou qui se produisent avec l'emploi du râteau ordinaire.

Figurer

« *Le tout est figuré d'après un certain nombre de semaines* », au lieu de *calculé* ou *établi*, etc. Anglicisme fréquent.

Graduer

« *Graduer de la faculté de...* » Le *Dictionnaire Robert* précise que le sens universitaire du verbe *graduer*, c'est-à-dire conférer un grade universitaire, a vieilli. Il donne pour exemple *se faire graduer* (dans telle faculté).

Ce qui est étonnant, c'est de noter la disparition quasi complète de *diplômer* de notre langage agricole.

« *Monsieur X est originaire de Vancouver, où il gradua en 1950 en génie chimique, à l'université de la Colombie-Britannique.* » On pourrait dire: Originaire de Vancouver, M. X obtint en 1950 le diplôme d'ingénieur chimiste à l'université...

« *Les Gradués 1966 de l'Institut de technologie agricole.* » Il aurait fallu écrire: les *diplômés*, la *promotion* de 1966 de l'Institut . . . Il sera question plus loin de la désignation *instituts de technologie agricole*.

Il semble que l'on se rapproche toujours de plus en plus de l'anglais, quel que soit, ou sans soupçonner, le préjudice causé au français.

Initier

« *Les gouvernements, les associations d'agriculteurs et les entreprises commerciales initient tous des projets de recherche* », au lieu de *entreprennent*, *amorcent*, etc. Anglicisme évident, à notre avis, car *initier* n'a pas le sens d'*entreprendre*, de *lancer*, *réaliser*.

Joindre

« *En 19 . . . , M. un tel joignait le personnel de la Compagnie* », au lieu de *entrait à l'emploi*, *passait au service* de la Société. *Se joindre* à se dit aussi en français mais avec un sens un peu différent.

Lâcher

« *Lâcher une culture, un élevage* », au lieu de *abandonner*, *cesser*, *discontinuer*.

Maller

Ce verbe est-il vraiment nécessaire puisqu'on a déjà *mettre à la poste* et *poster* (DR) ?

Se mériter

« *Monsieur un tel, éleveur amateur, s'est mérité deux médailles d'or.* » Forme pronominale du verbe *mériter* qui ne s'emploie pas, autant que nous sachions, en français. Il suffirait de dire *a obtenu*, *a gagné*, *a remporté* deux médailles d'or.

Originer

« *La Division X a défrayé le coût du transport de 19 nouveaux défricheurs originant de centres éloignés.* » *Originer* n'existe pas en français. Il est donc bien difficile de comprendre pourquoi l'auteur n'aurait pas dit *venant* de centres éloignés. Quant au verbe *défrayer*, il supplante malheureusement petit à petit *acquitter*, *payer*, sans en être entièrement synonyme (DS et DR).

Parler par soi-même

« *Ce document parle par lui-même.* » Anglicisme évident, et qui se répand de plus en plus, à notre avis. Il faudrait dire, par exemple, ce document *a une importance qu'il est inutile de souligner, la teneur de ce document se passe de commentaires*, etc. (DH).

Percer une carrière

« *... Il est difficile de percer une carrière artistique.* » *Percer* est un verbe à la fois transitif et intransitif. Dans cette dernière forme, au sens figuré, il signifie *se manifester*, et ensuite, *se distinguer, acquérir de la célébrité* (PL 1959). Il aurait donc fallu écrire: *dans une carrière artistique, il est difficile de percer.*

Poser à des conjectures

« *Comme on ne m'explique pas les raisons... , je me crois légitimé de poser à toutes sortes de conjectures possibles et même impossibles.* » Il aurait fallu dire: je me crois *justifié* (ou *motivé*) *de faire, ou de former* (DR) toutes sortes de conjectures. L'auteur voulait-il dire *penser à* au lieu de *poser* ? Nous l'ignorons.

Prendre avantage de

« *Avez-vous pris avantage de notre service de l'assurance ?* » au lieu de *êtes-vous assuré dans... , avez-vous consulté* notre service d'assurance.

Prendre pour acquis

Anglicisme fréquent dans le Québec. Nous l'avons rencontré même dans la préface d'un manuel scolaire assez connu. On dirait mieux, en tenant compte du contexte dans lequel un auteur s'était servi de cette expression: *présupposer, considérer quelques chose comme admis, ou comme convenu* (DH).

Prendre un inventaire

Cette expression nous paraît un anglicisme car on dit plutôt en français *faire, dresser* un inventaire (DR).

Prévaloir

Employé à tort au lieu de *exister*: anglicisme fréquent au Canada. « *Les conditions climatériques extrêmement défavorables qui prévalent généralement au cours de la période durant laquelle la pulvérisation devrait se faire.* » On pourrait dire : Les conditions climatiques, ou atmosphériques très mauvaises qui existent généralement pendant la période où il faudrait pulvériser.

Réaliser

Dans « *réaliser l'importance d'une démarche ou d'un événement* », au sens de *saisir, voir, se rendre compte de*. Ce sens est néanmoins donné comme néologisme dans les dictionnaires récents. Il « est toléré par de nombreux philologues », dit le *Dictionnaire Robert*.

Référer

Verbe qui donne lieu à toutes sortes d'anglicismes : « *Référer à un plan plus vaste* », au lieu de *se reporter, se référer*; « *Référer aux règlements* », au lieu de *faire appel aux règlements, renvoyer au règlement* (LT).

Remplir un besoin

« *Nos camions sont conçus de façon à remplir vos besoins* », au lieu de *répondre à vos besoins*.

Rencontrer les exigences

« *Le véhicule ne rencontre pas les exigences du ministère* », au lieu de *ne répond pas, ou ne correspond pas aux exigences du ministère*.

« *Québec peut-elle rencontrer la compétition de l'Ontario ? Peut-être le peut-elle ou le pourrait-elle.* » Anglicisme, selon nous (*to meet the competition*). Il serait si simple de dire: *le Québec peut-il faire concurrence à, soutenir, supporter la concurrence de l'Ontario ?*

Plus loin, l'auteur parle des *prix de dépression*. Il semble qu'il veuille parler simplement de *prix de temps de crise* ou de *marasme*.

Retourner

« *Que peut-il en retourner des élévateurs à grain ?* » L'auteur de cette phrase avait probablement à l'esprit « De quoi il retourne » qui appartient au langage familier, dit le *Dictionnaire Robert*, et qui signifie « de quoi il est question, ce qu'il s'agit de faire, quelle est la situation ». Il convenait d'écrire plutôt: *Qu'en est-il du projet de vente des élévateurs (des silos) à grain ?* ou *Qu'advient-il des silos à grain ?*

Rupturer

« *Membrane . . . assez résistante pour qu'elle puisse supporter les pressions élevées sans se rupturer.* » Ce dernier verbe n'existe pas en français. On dirait plutôt *se déchirer*.

Solutionner

Verbe constamment préféré à *résoudre*.

Stationner

Intransitif, devient transitif, voire pronominal, dans « *impossible de stationner mon auto, impossible de me stationner* ». Les verbes *garer*, *ranger*, semblent inconnus. *Parquer* est d'ailleurs mentionné par le *Dictionnaire Robert* au sens de *ranger une voiture*.

Tirer avantage

« *L'Office des producteurs . . . a tiré avantage des marchés internationaux.* » Emploi certainement douteux de l'expression *tirer avantage de quelque chose*, que le *Dictionnaire Robert* définit : « En tirer un bénéfice, un profit, ou une occasion d'affirmer une supériorité quelconque. Tirer avantage de quelque chose contre quelqu'un. » Les quatre citations qu'il offre ensuite confirment ce sens. Il aurait été mieux de dire : *a tiré parti* des marchés internationaux, ou simplement, *a commencé à exporter*, *a trouvé des débouchés à l'étranger*, etc.

Transférer sur

« *Après cinq semaines, transférez vos animaux sur l'aliment X.* » L'auteur de ce texte de réclame aurait mieux dit : *Après cinq semaines, cessez de donner l'aliment A et servez l'aliment B, ou remplacez l'aliment A par l'aliment B.*

Transiger

Intransitif lui aussi, devient transitif avec au moins deux sens différents : « *Le secrétaire transige les affaires courantes de notre société* », pour règle, expédie, et « *La société X transige peu de bois à pâte* », au lieu de *vend, fait le commerce de.*

Pour compléter cette liste, il est nécessaire d'ajouter quelques exemples d'emploi fautif ou excessif des participes, de construction de verbes avec à, de l'abus des sigles, d'erreurs de concordance des temps et de fautes de grammaire.

PARTICIPES PASSÉS. On relève dans la presse agricole canadienne des emplois de participes passés des plus douteux. Exemples : « *Quantité d'eau irriguée* », quand il faudrait dire *quantité d'eau appliquée*; « *silo octroyé* », au lieu de *silo ayant fait l'objet d'une subvention*, parce que c'est la subvention qui est octroyée et non le silo; « *eau transpirée par un plant de maïs* » : le verbe transpirer étant intransitif, il faudrait dire plutôt l'eau *émise*¹⁹, *perdue par transpiration, évaporée*²⁰. « *Un adonné de la drogue* », au lieu d'un *toxicomane* ou d'autres termes spécifiques comme *morphinomane, opiomane, etc. (DR)*. Nous ne trouvons *narcomane* dans aucun des dictionnaires que nous avons pu consulter. Nous lisons au bas d'une facture l'expression « *Reçu paiement avec remerciements* ». Autrefois, on disait en bon français « pour acquit » (PL 1959) : il suffirait d'y ajouter *merci*.

19 A. GUILLIERMOND et G. MANGENOT, *Biologie végétale*. 2^e éd., Masson, 1948, p. 275.

20 Em. MARCHAL, *Éléments de physiologie végétale*. 2^e éd., Duculot, Gembloux, 1950, pp. 83, 84 et 89.

PARTICIPES PRÉSENTS. On abuse fréquemment du participe présent ²¹. En voici quelques cas : « *Schéma illustrant une hypothèse supposant que la réussite soit conditionnée par . . .* », au lieu de *schéma illustrant une hypothèse suivant laquelle la réussite serait fonction, dépendrait de, serait subordonnée à . . .*

« *Un appareil complexe a été conçu et développé permettant de sécher de la mousse de lait entier d'une façon continue. Il consiste principalement en un cabinet étanche pouvant subir le vide partiel contenant une courroie d'acier inoxydable tournant sur deux cylindres, l'un étant chaud et l'autre froid.* »

« *Ces appellations expriment des particularités des procédés industriels de fabrication, qui résultent en la caractérisation du produit donnant lieu à l'emploi d'indices permettant d'exprimer d'une manière quantitative le degré ou l'intensité de cette caractéristique.* »

Sans essayer de refondre les deux passages, signalons au moins la présence d'une anglicisme très fréquent au Canada, celui de *résulter en*.

CONSTRUCTION DE VERBES AVEC À. On a, semble-t-il, tendance à construire en français certains verbes avec à au lieu de de : « *Nous devons nous préoccuper à obtenir . . . la reconnaissance officielle pour notre association.* » On dirait certainement mieux (voir le *Dictionnaire Robert* s.v. *préoccuper*) nous devons *chercher à*, nous *efforcer d'obtenir . . .* Dans d'autres cas, on utilise à au lieu de pour : « *. . . la plupart des usines sont insuffisantes à assurer une rendement raisonnable.* »

SUBJONCTIF. « *Cela peut dépendre de plusieurs raisons, selon qu'il s'agisse de . . .* » *Selon que* et *suivant que* ne se construisent pas avec le subjonctif (BU).

21 Le grammairien René GEORGIN s'est élevé plusieurs fois contre l'emploi des cascades de participes. Voir à ce sujet *Le Langage de l'administration et des affaires*, op. cit., pp. 64, 76 et 83. Aussi les pages 41 et 42 de *Consultations de grammaire, de vocabulaire et de style*, Éditions sociales françaises, Paris, 1964, autre ouvrage du même auteur.

EMPLOI DES SIGLES. « *Le ministre annonce la nomination de trois directeurs au MAC.* » Il s'agit en l'occurrence du ministère de l'Agriculture du Canada, Certes, en face du sigle CDA (Canada Department of Agriculture), le traducteur ou le rédacteur se sentira naturellement porté à écrire en français MAC. Pourtant, l'emploi de ce sigle pour désigner ce ministère n'est pas courant. En outre, le MAC, dans le langage des étudiants, c'est le collège MacDonald de Sainte-Anne de Bellevue (Québec), au Manitoba, c'est le Manitoba Agricultural College, et, dans le Québec, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le traducteur qui écrit ces lignes ne dira jamais trop la perte de temps que peut entraîner l'emploi irraisonné des sigles. Le rédacteur qui utilise ce genre d'abréviation pour désigner un organisme, un mouvement peu connu du lecteur, devrait toujours, à la première mention de l'organisme, en indiquer, à côté du sigle, le nom en toutes lettres. Cette observation s'adresse à plus forte raison encore aux auteurs de manuscrits à traduire. L'Académie des sciences, à l'article 3 du *Règlement relatif aux comptes rendus*, précise que « Tout sigle utilisé doit être explicité à son premier emploi dans une note ».

Rien de plus trompeur que les sigles. On connaît les cercles littéraires dits P.E.N. Clubs (Poets, Essayists, Novelists), qui sont groupés en une fédération internationale, mais il existe aussi au Canada une association appelée PEN (Presse étudiante nationale, dont la contrepartie anglaise a pour sigle CUP (Canadian University Press). Enfin PEN désigne aussi, dans certains journaux, le pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Un autre exemple, qui aura peut-être au moins pour effet de dérider un peu le lecteur : après avoir, pendant assez longtemps, vu dans la presse et entendu à la radio les sigles FLN (Front de libération nationale), FLQ (Front de libération du Québec), nous avons constaté un jour que l'intérêt principal du deuxième groupement semblait évoluer radicalement, mais nous n'avons pas remarqué que l'article qui précédait le sigle avait changé de genre : nous avons enfin appris que FLQ signifiait aussi Fédération libérale du Québec, organisme assez différent du précédent.

Le grammairien René Georgin a écrit des observations très justes au sujet de l'emploi des sigles dans *Le Langage de l'administration et des affaires*²².

Le délabrement du langage agricole se manifeste de toutes sortes de façons. Les mots perdent leur sens, l'orthographe se détraque et les règles de la grammaire s'estompent.

« *Pour revenir à une question que vous faisiez allusion* », au lieu de *à laquelle* vous faisiez allusion.

« *Une chose que l'on ne pense pas . . .* », même erreur que dans l'exemple précédent.

« *Un point qu'on peut se baser pour affirmer . . .* », au lieu de *sur lequel* on peut se baser.

« *. . . Il est difficile de trouver tout le personnel spécialisé dont réclame la bonne administration de notre entreprise . . .* », au lieu de *que* réclame.

« *. . . Des compagnies . . . souffrent d'étranges maladies, celles, entr'autres, des coalitions ou des cartels ! Il est vrai que ce n'est pas avec des amendes de quelques \$240,000, repartis entre une vingtaine de très grosses entreprises . . .* » L'élision marquée par l'apostrophe, *entr'autres*, que l'auteur a employée est pourtant interdite si l'on consulte simplement le *Petit Larousse*. À noter aussi le masculin de *repartis*, alors qu'*amende* est féminin et enfin, la moindre des fautes, l'absence de l'accent aigu sur ce participe passé, qui change le sens.

« *Le succès de cette entreprise est d'avoir apporter aux procédés de fabrication des méthodes nouvelles.* » Comment justifier l'infinitif *apporter* ?

Quelques autres exemples recueillis ici et là : « *. . . à un pouce et demie de la surface* » au lieu de *demi*; « *. . . tout-à-fait . . .* », s'écrit normalement sans trait d'union; « *les parcelles-témoin* » : pourquoi écrire *témoin* au singulier (DR) ?

22 Cité dans l'Introduction. Voir pp. 33-34.

ERREUR DE CONCORDANCE DES TEMPS. « *Ils ne voudraient pas que les troncs deviendraient trop haut* », au lieu de *deviennent*, ou *devinssent trop haut* ²³.

FAUTES DE GRAMMAIRE. On relève toutes sortes de fautes de grammaire qu'il serait pourtant bien facile d'éviter. Citons quelques phrases :

« ... 8,000 sujets exigent un système efficace et pratique quand on sait que chacun d'eux requièrent chaque jour plus d'une demie livre de nourriture, de l'eau ... » Pourquoi *requièrent* au lieu de *requiert* et *demie livre* au lieu de *demi-livre* ?

« *Étudiant ayant aucun emploi.* » L'auteur a malheureusement omis l'adverbe de négation *ne*.

Assistant un jour à une conférence, nous avons pris note de quelques interventions. Un des assistants pose une question et continue en disant : « *On pourrait découler théoriquement nos ancêtres de ...* » Un autre nous dit qu'un grand savant « *avait certaines difficultés monétaires de vivre* ». Un troisième parle d'*esplications*, au lieu d'*explications*, et il caractérise une assertion par les mots suivants : « ... *c'est qu'est-ce que la science moderne tend à démontrer.* »

Dans « *congrès agrico-forestier* », « *orientation agrico-économique* », on oublie malheureusement le radical *agro*, qui donnerait *congrès agro-forestier*, *orientation agro-économique*.

Le participe passé du verbe *croire* est confondu avec celui du verbe *croître* dans la phrase suivante : « *Nous avons crû bon de laisser de côté les symptômes tels que décrits.* » Ne dirait-on pas plus grammaticalement aussi ... les symptômes *qui ont été décrits* ? « *Tels que* » nous semble même inutile. Impossible en outre jusqu'ici de trouver dans aucune grammaire, dans aucun auteur, une règle qui justifierait l'emploi de *tel que* suivi d'un participe passé, tournure si fréquente au Canada français (*tel que dit, tel qu'annoncé, tel que promis, etc.*).

23 Solécisme que l'on observe aussi en France et en Belgique, note M. GREVISSE, auteur du *Bon usage* déjà cité.

FAUTES D'ORTOGRAPHE. *Acre*, substantif féminin désignant l'unité de surface agraire dans les pays anglo-saxons, devient *âcre*, que l'on emploie souvent au masculin. Autrefois, *acre* était masculin, mais tous les dictionnaires indiquent maintenant pour ce substantif le féminin.

« *L'enfant s'agitte* » : doublement fautif de *t*.

« *Œufs avec albumine de mauvaise qualité.* » L'auteur veut sans doute dire albumen, c'est-à-dire blanc.

« *En producteur avertit, il utilise les meilleures variétés . . .* » : *averti* est adjectif et ne prend pas de *t*.

On écrit *broccoli* à l'anglaise avec les deux *c* alors qu'en français il n'y en a qu'un.

« *Entreposage sous atmosphère contrôlée* », au lieu de *contrôlée*.

« *Le produit X débarasse les convoyeurs de tout bruit* » : ce verbe s'écrit avec deux *r*.

« *. . . dis-sept sociétés . . .* » Faute d'orthographe pourtant si facile à éviter. Faute d'imprimerie ?

« *. . . Renvoyez la formule dûment remplie . . .* » *Dûment* est pourtant adverbe, c'est-à-dire invariable.

Mlle une telle « *chante joliment* » : autre adverbe qu'un auteur emploie à tort au féminin.

« *Vue la forte récolte qu'ils auront à cueillir . . .* » *Vu* est ici préposition, invariable.

Un auteur écrit constamment *enrégistrer*, *enrégistrement*, alors que l'*e* de la deuxième syllabe est muet.

« *Parce qu'en ce fesant* », au lieu de *faisant*.

Nous relevons dans le menu d'un restaurant les expressions « *Patates pillées, fromage Roquefort* ».

« *Prix de soutient* » : distraction de l'auteur, ou du correcteur d'épreuves ? Il s'agit pourtant du nom *soutien*.

« *Les protéines du lait.* » *Colloïde* prend le tréma mais non *protéine*.

« *Symphosium des huiles et des gras.* » On écrit *symposium* et non *symphosium*. Cependant, ce titre se dirait normalement : *Colloque sur les corps gras*.

« *On a changé de tactic depuis . . .* »

« *Les nombreux établissements auxquels ont décerne un certificat . . .* »

« *Pathologiste avicol.* » L'accroc à l'orthographe se double ici d'une impropriété car on dit proprement pathologiste *aviaire* plutôt qu'*avicole*.

« *Blé flamanté* », au lieu de *filamenté* (traduction littérale de *shredded wheat*), expression recueillie dans un manuel de nos écoles élémentaires. Cette céréale à déjeuner devrait être appelée *filaments de blé*, suivant le bulletin *Tu parles* du Service de la langue française de l'Abitibi ²⁴.

« *Les corectifs urgents . . .* »

« *. . . Le consommateur lorgneur faisait la mou devant une volaille . . .* »

« *Les réflexions . . . ont sucité divers commentaires . . .* »

« *Il a fait renverser le sol par des belliers mécaniques . . .* » Signalons, outre la faute d'orthographe que constitue *bellier*, que le Comité d'étude des termes techniques français a étudié le substantif *bulldozer* et qu'il propose pour équivalent français *boutoir à lame*, en abrégé, *boutoir*. Toutefois, l'Académie française a récemment accepté *bulldozer* (Communiqué du 20 avril 1967).

« *Un troupeau de 130 vaches Charolaises adultes (pure-sang).* » Il aurait d'abord fallu écrire *pur-sang*. Cependant, cette expression s'entend surtout aujourd'hui de races de chevaux, de sorte que l'usage s'est établi de dire animaux de *race pure*, et ensuite, absolument, *animaux de race* (DR).

Nous lisons dans un journal le titre suivant : « *Un cartel mis à jour en 1958 a ses raisonnances en 1965.* » *Raisonnance* ne se trouve dans aucun dictionnaire. Faute d'imprimerie, à première vue ? On peut en douter. Le même substantif est en effet répété deux fois au moins dans le cours de l'article.

²⁴ Mars 1967, p. 6.

Voici quelques autres fautes qui suffisent, sans doute, à démontrer la faiblesse de certains textes au point de vue de l'orthographe : « *Synonyme, compléter, nous parlion justement, vieil âge, elle la renforcie, des objections peuvent être soulevées, cigles, différents types, ils se sont mordus les doigts pour avoir méconnu ce principe, on s'hasarde à dire.* »

De plus, combien de gaucheries et d'obscurités auraient pu être évitées dans les phrases qui suivent :

« *Le lait en poudre pulvérisé se vendait en sacs de 15. à 16c., 14c. à 15c., le cylindre . . . Lait en poudre consommation animale 13c. à 13½c.* » Quand il aurait été plus clair et plus exact de dire : le lait en poudre de *pulvérisation* en sacs se vendait 15 à 16c, et le lait de *cylindre*, 14 à 15c. Lait en poudre *d'alimentation animale*, 13 à 13½c ?

« *Du 23 au 29 septembre, inclusivement, le fromage blanc du Québec se vendait 38c., coloré 38½c. (lait cru) prix de remise, paraffiné, F.O.B. Montréal.* » L'auteur ou l'imprimeur a malheureusement oulié que *paraffiné* s'écrit avec deux f. Que signifie l'expression *prix de remise* ? Nous l'ignorons mais elle est sans doute justifiée. S'agit-il du prix définitif à la production (augmenté des subventions) ? Du prix à la fabrique ?

« *Étant donné qu'ils ne pouvaient se permettre de supporter les frais d'investissement, . . .* » Il serait si simple pourtant de dire : *incapables de supporter les frais . . .*

« *Frais de transport payés sur expédition de 100 livres ou plus.* » On dirait plutôt *pour les expéditions*, mais aussi, *envoi franco*, ou *envoi à nos frais des commandes de 100 livres ou plus.*

Citons quelques phrases, lourdes ou obscures, en essayant de les simplifier :

« *À la suite de l'achat de cette machine sur une base plus ou moins expérimentale, ils envisagent avec optimisme que le succès de cet arrangement de partage favorisera un emploi progressif de cette forme de crédit dans l'avenir, ce qui permettra d'intensifier la mécanisation . . .* »

Ayant acheté leur machine sur une base plus ou moins expérimentale, ils espèrent que si l'entente d'utilisation en commun réussit, cette forme de crédit se répandra et contribuera à intensifier . . .

« Il est possible de marchander le prix de la moulée pour un paiement comptant et un gros volume d'achat de moulée en vrac. »

« Il y a eu peu de différence dans le rendement moyen de la matière sèche entre les applications abondantes et moyennes, mais chacune excéda matériellement le rendement obtenu lorsqu'aucun engrais ne fut appliqué ou lorsqu'une légère application fut faite. »

Matériellement est ici un anglicisme : on dit plutôt *appréciablement, sensiblement, etc.*

« La production de poulets est invitante par suite des offres des contracteurs et la facilité relative d'élevage, mais il y a une limite de pouvoir de vente et de consommation. »

« La production québécoise satisfait environ la moitié des besoins, mais, dérivant de la commercialisation libre au pays, la concurrence exerce une pression compétitive sur les prix. »

« Est-ce qu'il faut continuer d'arroser autant lorsque la levée s'est opérée ? » On dirait simplement après la levée, ou une fois les plantes levées ?

« Sur les fermes, on voit apparaître l'usage croissant du béton. » Il serait plus simple d'employer la forme active et de dire que l'agriculteur emploie de plus en plus le béton.

« Tous les octrois sur le transport sont déduits. » Mention qui figure au bas d'une liste de prix. On dirait mieux les *subventions* au, pour le transport, d'aide au transport ont été déduites, ou encore ces prix s'entendent toutes subventions au transport déduites.

L'éleveur obtiendra les aliments à meilleur compte s'il les paie comptant et s'il en achète de fortes quantités en vrac.

Les applications abondantes et moyennes ont donné des rendements moyens de matière sèche très rapprochés les uns des autres, mais sensiblement plus élevés que ceux des parcelles-témoins et des parcelles qui avaient reçu une faible application.

Les conditions avantageuses faites aux éleveurs par les industriels et la facilité relative de cet élevage rendent la production de poulets attrayante, mais le potentiel d'absorption du marché est limité.

La production québécoise satisfait à environ la moitié des besoins, mais, à cause de la liberté de la commercialisation qui existe au pays, la concurrence exerce une pression sur les prix. (On pourrait même abréger davantage.)

« Ça favorise l'atmosphère un peu plus humide autour de la plante. » On dirait normalement : *Cela permet de, aide à maintenir l'atmosphère un peu plus humide . . .*

« L'arbuste X, lequel, dans mon opinion, convient mieux », au lieu de à mon avis, selon moi.

« En utilisant comme substrate . . . le sable fin », au lieu de pour milieu de culture.

Un auteur parle tantôt *du*, tantôt *de la chrysanthème*, substantif masculin, pourtant. *Jarre*, masculin, désignant le poil long et raide d'un animal à fourrure par opposition au *duvet*, est employé à tort au féminin.

D'autres commettent la même faute dans l'emploi de *troène* et d'*automne*, masculins tous les deux. *Trémie*, féminin, devient parfois masculin.

IMPROPRIÉTÉS. « Si l'emprunteur dont les paiements sont en bonne et due forme décède. » L'auteur veut sans doute dire : si l'emprunteur qui décède a régulièrement acquitté ses paiements, ou encore si l'emprunteur dont les paiements sont en règle, à jour, et même au courant (DR), décède.

« Les signes cliniques apparaissent peu de temps après que les oiseaux ont pris contact avec le virus. » Ne dirait-on pas plus exactement après que les volailles (poulets, etc.) ont été en contact avec le virus ou ont été exposés au virus ?

« Situation insoluble » : on dirait mieux situation sans issue (DR). Caprice de l'usage. Suivant le même dictionnaire, on dit, en effet, *question, problème, énigme, difficulté insoluble*.

Un commentateur emploie indifféremment *tailler* et *tondre* un gazon.

« Enlever les gourmets d'un arbuste » : au lieu de *gourmands*.

PLÉONASMES. « Quelles sont les essences d'arbres les plus populaires ? » Il suffirait de dire, une fois le contexte étali, *quelles sont les essences les plus populaires ?* Au mot *essence*, le *Petit Larousse* donne, entre autres acceptions : « Espèce, en parlant des arbres d'une forêt. »

« *Un contrôle sur la mise en marché qui permettrait de vendre dans chaque région les œufs de la région avant de permettre l'importation du dehors.* »

Une réglementation de la commercialisation qui permettrait de vendre dans chaque région les œufs qui y sont produits avant d'autoriser l'achat d'œufs (de laisser entrer des œufs) de l'extérieur.

« *Ensemencement du blanc de mycélium.* » Il suffirait de dire *du blanc*, ou *du mycélium*, puisque le *blanc* est en réalité du *mycélium*.

« *Le monde menacé d'une disette d'aliments.* » *Disette* se définit « manque des choses nécessaires, et spécialement de vivres » et *famine*, « disette dans une contrée » (PL 1959). L'auteur aurait donc pu se contenter d'écrire : le monde menacé de *famine*.

« *La précipitation de pluie a été de x pouces en août 1965...* » *Précipitation* signifie entre autres : « Formes variées sous lesquelles l'humidité atmosphérique se condense à la surface du globe (pluie, neige et grêle) » (PL 1959). Comme on était en août lors de la lecture de ce communiqué, l'annonceur aurait mieux dit : *les précipitations ont été...* Les auteurs emploient diverses autres expressions : hauteur de pluie, hauteur d'eau, hauteur pluviométrique, pluviométrie, pluviosité, et autres. Retenons au moins *hauteur d'eau* et *pluviométrie*.

« *Légendes des symboles illustrant les activités des Centres...* » Si l'on consulte des cartes de langue française qui viennent d'Europe, on constate toute de suite que le déterminatif *des symboles* est ici inutile, de sorte qu'il aurait fallu dire simplement *légende*. Il suffirait d'ailleurs d'ouvrir le *Petit Larousse*, ou le *Dictionnaire Robert*, au mot *légende*.

« *La fabrication... suit le processus, avec quelques modifications, du procédé ordinaire de coagulation des protéines...* »

Le fabricant emploie, à quelques modifications près, le procédé ordinaire de...

« *Panneaux superposés l'un sur l'autre.* »

« *Éleveurs d'animaux de ferme.* » Le déterminatif *animaux de ferme* est en pareil cas inutile, *éleveur* ayant le sens absolu d'éleveur d'animaux domestiques (DR).

Un auteur intitule un paragraphe « *Vigne à raisin* » : il nous semblerait plus conforme à l'usage de dire simplement *vigne*. Chaque fois qu'on parle en français d'une autre vigne, c'est là qu'on a l'habitude de mentionner s'il s'agit de la vigne sauvage, de la vigne vierge, etc.

« *L'émission . . . , la vérification . . . , le paiement ont occasionné un travail additionnel très considérable au personnel qui devait quand même tenir l'ouvrage régulier à jour.* » On dirait tout simplement ont occasionné un *supplément*, un *surcroît de travail* considérable. Car il demeure évident que le personnel devait continuer à *exécuter le travail habituel*.

« *Le parchemin X . . . n'absorbe ni la graisse, ni les gras ni les huiles.* » On dirait mieux *papier sulfurisé* que *parchemin*, mais remarquons la redondance extraordinaire causée par la présence des trois substantifs *graisse*, *gras* et *huiles*. L'expression *corps gras* (*fats and oils*) semble inconnue de beaucoup de nos techniciens agricoles.

TRAIT D'UNION. Certains auteurs emploient le trait d'union dans divers cas où l'on ne devrait pas le mettre; par exemple pour *hacheuse-mobile*, *presse-mobile*, *mise-en-marche*.

D'autres l'emploient encore à tort pour relier la particule négative *non* à un adjectif ou un participe passé : *industrie non-agricole*, *femelles non-enregistrées*, *taureaux non-inscrits*, *fermes non-commerciales*, *terre non-défrichée*, *foin non-haché*.

Arrêtons là cette énumération, déjà révélatrice, de fautes qui appartiennent pour la plupart à la langue générale et que l'on essaie depuis longtemps de faire disparaître, avec, malheureusement, moins de résultats qu'on ne l'espérait. Faut-il rappeler qu'il y a déjà un siècle, on essayait de combattre des anglicismes que l'on entend couramment aujourd'hui. En feuilletant le *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents*²⁵, qui date de 1860, nous constatons que l'auteur signale *badrer*, *boîte des témoins*, *gagn* (c'est-à-dire *gang*), *incorporation d'une compagnie*, *originer*, *référer*, dans « *je réfère à ce livre* », à côté de termes appartenant à divers domaines de la technique, marine, imprimerie, construction.

25 Voir ci-dessus, p. 14.

3

EXEMPLES CARACTÉRISTIQUES

Pour mieux montrer la déformation que le langage agricole subit en l'absence de contact avec le français européen, il convient d'étudier en détail quelques exemples qui nous paraissent caractéristiques et qui prépareront en même temps l'examen de la langue spécialisée.

Salaison

S'il est des termes français qui n'entrent jamais au Canada, d'autres, par contre, y sont employés bien improprement : celui de *salaison*, notamment, pris au sens d'*abattoir*, *grand abattoir*, *abattoir industriel*, quoique ce dernier terme s'oppose souvent à celui d'abattoir municipal. Il existe au Canada un organisme appelé The Meat Packers Council of Canada, en français, le Conseil des salaisons du Canada (au début Conseil des maisons de salaison du Canada). Certains l'appellent Conseil canadien des apprêteurs de viande.

Il fallait traduire *meat packing* et l'on a dit *salaison*, ce qui est juste. En effet, au début, on conservait la viande surtout au moyen du sel. Mais le terme anglais que l'industrie des viandes a conservé, et son équivalent français, ne traduisent plus avec assez d'exactitude le rôle qu'ils sont censés exprimer puisque ces grands établissements abattent et préparent les animaux pour la vente, c'est-à-dire qu'ils font le commerce des animaux abattus, de tous les produits comestibles que l'on peut en tirer et ils en utilisent même industriellement les sous-produits ou déchets dans la préparation d'aliments pour les animaux, d'engrais et d'autres produits.

Or, le mot *salaison* désigne tout simplement un groupe de produits de la charcuterie¹ qui, elle, est le commerce de la viande de porc.

En France, les industriels de la viande sont groupés en deux fédérations. Il y a d'abord la Fédération² nationale des industries et commerces en gros des viandes, qui fait le commerce des « carcasses, demi-carcasses, quartiers, morceaux de coupe de gros et demi-gros, . . . viandes provenant de ces parties, . . . désossées, réfrigérées ou congelées ». Il y a ensuite la Fédération nationale³ de l'industrie de la salaison, de la charcuterie en gros et des conserves de viandes, qui, écrit le même correspondant, s'occupe des « produits de salaison, de fumaison, de charcuterie en gros et des conserves de viandes ».

Il est évident que d'appeler *salaison* ou *maison de salaison* un de nos grands abattoirs nord-américains est insuffisant et qu'il faudrait trouver une autre désignation française. On pourrait dire *Conseil des industries et commerces des viandes du Canada*, ou *Conseil des abattoirs du Canada*, ou trouver une autre désignation ayant toute l'extension nécessaire.

Une maison montréalaise, qui se présente comme une salaison, fait le commerce du bœuf et du veau. Une autre de la même ville, qui s'annonce comme salaison en gros, fait le commerce du bœuf, du veau, du porc et des volailles. Ceux qui ont créé pour le Québec un organisme analogue au Meat Packers Council of Canada ont été mieux inspirés puisqu'ils l'ont appelé *Conseil de l'industrie des viandes du Québec, Inc.*⁴. Le terme *salaison* n'a évidemment pas au Canada français le sens que lui donne le français universel.

Fondoir, rendering plant

L'utilisation industrielle des déchets des abattoirs et des animaux morts accidentellement ou de maladie se fait en Europe

1 Voir à ce sujet Maurice PIETTRE, *Inspection des viandes et des aliments d'origine carnée*. Baillière, Paris, 1953, t. II, pp. 417-418.

2 59, rue Saint-Lazare, Paris (9^e). Communication de cet organisme datée du 17 juillet 1964.

3 7, rue Alfred-de-Vigny, Paris (8^e).

4 10 216, boul. Lajeunesse, Montréal.

dans les *ateliers*, aussi appelés *clos*, *usines d'équarrissage* ⁵. On dit *fondoir* généralement dans le Québec et l'on emploie aussi le mot anglais *rendering plant*. Tout de même, *équarrissage* figure maintenant dans un règlement québécois. On le trouve en outre dans les publications de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (*FAO*) ⁶.

Ce qui s'est produit, à notre avis, avec la traduction de *meat packer* ou *meat packing establishment* se répète avec le terme *rendering plant*. La notion de l'utilisation méthodique des déchets d'abattoir nous arrive sous une désignation anglaise que l'on se hâte de traduire au meilleur de sa connaissance en français; or, l'équivalent le plus facile à trouver est *fondoir*. C'est au moins celui qui est en voie de se répandre au Canada français à côté du terme anglais.

Il suffit pourtant d'ouvrir un dictionnaire comme le *Grand Larousse encyclopédique* pour bien voir toute la différence qui sépare *équarrissage* de *fondoir*.

Un industriel québécois s'est donné la raison sociale suivante, qui, comme une foule d'autres, malheureusement, est construite à l'anglaise : *XYZ Récupération Ltée*.

Il aurait été mieux inspiré de dire : *Les Établissements d'équarrissage XYZ*. En outre, le libellé aurait été français.

Un texte officiel porte *établissement de fonte* là où il aurait fallu écrire *établissement d'équarrissage*, expression qui, nous l'avons vu, figure depuis une couple d'années dans un règlement provincial.

Quelques mots au sujet de ce règlement qui a trait aux animaux morts ou incurables et qui constitue le chapitre XXI des *Règlements provinciaux d'hygiène du ministère de la Santé du Québec* (« Adopté par l'arrêté en Conseil n° 1798, le 16 octobre 1963 — Enacted by the Order in Council . . . », lit-on sur la couverture).

5 M. PIETTRE, *op. cit.*, pp. 789-832.

6 *Meat Hygiene*, « FAO Agricultural Studies », No. 34, 1957, pp. 268-269 et l'édition française, *L'Hygiène des viandes*, 1958, pp. 288-290.

Il serait plus juste de dire : *établi* par un arrêté en conseil plutôt qu'*adopté*. Mais arrêtons-nous plutôt à trois définitions qui figurent à l'article 1, celles d'*établissement d'équarrissage*, *usine de transformation* et *abattoir*, que nous allons citer en entier :

h) établissement d'équarrissage: un établissement où l'on traite les parties qui peuvent être obtenues des animaux morts comme la dépouille, la peau, la graisse, la viande ou les os avant d'être transmises à l'usine de transformation;

i) usine de transformation: un établissement dans lequel les animaux morts sont traités ou transformés pour en obtenir du cuir, de la viande destinée aux carnassiers, de l'engrais, de la moulée de viande, des graisses ou autres produits non-comestibles;

j) abattoir: tout établissement dans lequel l'on procède à l'abattage des animaux.

h) receiving plant: premises to which dead animals are delivered for the purpose of obtaining the hide, skin, fats, meat or bones before being transferred to a rendering plant;

i) rendering plant: premises at which dead animals are processed or transformed into hides, meats for flesh-eating animals, fertilizers, meat meal, inedible fats or other inedible products;

j) slaughter house: any premises at which animals are slaughtered.

Les deux premières définitions nous semblent faire double emploi. Le traitement des animaux morts ou incurables est-il dans le Québec l'objet d'une spécialisation aussi poussée ? C'est bien ce que le *Règlement* donne à entendre. Les méthodes et pratiques en usage dans cette industrie ne sont certes pas nécessairement les mêmes au Canada qu'en France. Il reste que la désignation anglaise *receiving plant* nous situe mieux par rapport à *rendering plant* que l'expression *établissement d'équarrissage* relativement à *usine de transformation*.

En outre, la notion de transformation des déchets est déjà contenue dans le terme *équarrissage*. Pour mieux faire comprendre notre point, il y a lieu de se reporter aux définitions du *Webster* (*Third New International Dictionary*, 1966) et du *Grand Larousse encyclopédique* :

Rendering plant. — A plant that converts packing house waste, kitchen grease, and livestock carcasses into industrial fats and oils (as tallow for soap) and various other products (as fertilizer).

Équarrissage. — Bouch. et Hyg. Les chantiers, clos ou ateliers d'équarrissage sont des lieux où l'on traite les cadavres des animaux morts, ceux des animaux abattus pour maladie ou usure, les viandes reconnues comme insalubres dans les abattoirs, ainsi que les denrées saisies par les services d'inspection.

L'équarrissage des animaux livre au commerce, outre la peau et les os, des graisses, qui vont aux stéarineries et aux savonneries; de la gélatine, qui sert à la fabrication des colles; enfin, il fournit encore de la viande, qui, desséchée et réduite en poudre (farine animale), est utilisée comme un engrais ou, après stérilisation, pour la nourriture de certains animaux.

Par conséquent, si l'on veut décomposer ces travaux en deux étapes, ne pourrait-on pas dire *préparation* et *cuisson*? Ou *découpage* et *destruction*? *Préparation* et *fonte*?

Classification

Nous relevons dans une revue un article intitulé « *Un classificateur parle classification* ».

Le Canada, grand exportateur de produits agricoles, pratique depuis longtemps le classement méthodique des produits agricoles mis sur le marché. Il emploie à cette fin un personnel assez abondant que les services de traduction du gouvernement fédéral ont appelé des *classeurs*, à l'encontre de l'usage québécois qui veut que l'on dise *classificateur*, *classification*, *classifier*.

Citons ici le *Dictionnaire des synonymes* de H. Bénac.

Classement, action de ranger effectivement d'après un certain ordre: le classement des figurants du tour de France.

Classification, action de distribuer par classe, catégorie, etc., c'est-à-dire en déterminant immédiatement un ordre dans les objets: la classification des sciences.

Pour simplifier, disons que le classificateur établit un ordre, un système de classement et le classeur range les objets suivant la classification établie.

L'usage français ne laisse pas de doute en cette matière. *La Nomenclature des métiers et des activités individuelles* déjà ci-

tée⁷ renferme vingt-cinq noms de métiers différents dont les ouvriers qui les exercent portent le nom de *classeur* mais elle ne mentionne aucun *classificateur*. Voici quelques-unes de ces désignations :

Classeur de coton	Classeur décamètreur (scieries)
Classeur de cuirots	
Classeur de lin	Classeur (industrie lainière)
Classeur de peaux d'oies	Classeur (pelleteries)
Classeur de peaux	Classeur-trieur d'os, de nacre, etc.
Classeur de peaux en laine	
Classeur de pièces (apprêts, teinture)	Classeur-trieur (textiles)

Inutile d'y chercher de classeur d'animaux car le classement officiel des animaux abattus en France a commencé seulement après la dernière guerre et il ne se pratique pas encore sur la même échelle qu'en notre pays⁸, semble-t-il.

Le *Petit Larousse* (1952), au mot *classeur*, dit : « Celui qui classe. Porte-feuille, meuble où l'on classe les papiers. » Malheureusement, les dernières éditions de ce dictionnaire ne mentionnent plus la désignation de l'ouvrier qui fait le classement. Il faut consulter le *Grand Larousse encyclopédique* pour la retrouver. *Classificateur* se définit : « Celui qui établit des classifications. » C'est déjà assez clair.

On voit ici que l'usage canadien s'écarte, une fois de plus, de l'usage international.

Quebec Approved

Nous avons noté sur un produit de charcuterie la mention

Ministère de la Santé — Approuvé

N° . . .

Quebec Approved — Ministry of Health

⁷ Voir plus haut, p. 33. À noter que la première édition de cette *Nomenclature* date de 1947.

⁸ Voir à ce sujet l'article 37 de la loi n° 60-808 du 5 août 1960 d'orientation agricole (*J.O.* du 7 août 1960).

En outre, on vient d'établir dans le Québec un régime d'inspection des viandes dans lequel on appose sur les carcasses des animaux abattus l'estampille.

Approuvé — Québec

Pareillement, la réglementation fédérale permet d'apposer sur les sacs d'une farine donnée les mots

Canada Approved
Approuvée — Canada

Pourtant, en Europe, on se sert en pareils cas du substantif au lieu du participe passé. Nous en avons relevé plusieurs exemples qui se ressemblent tous en ce qu'ils ne renferment pas de participe passé isolé puisqu'on utilise le substantif. En voici quelques-uns :

Inspection sanitaire
Orléans

Contrôle sanitaire viandes
Mamou

Inspection viandes
Douai

Services vétérinaires — Lyon

Inspection des viandes
Genève

Ces exemples suffisent. Il nous semble donc que le participe *approuvé* qui figure dans les deux premiers cas devrait être remplacé par *inspection sanitaire* ou par un autre substantif tel que *contrôle*, *vérification*, etc.

L'estampille *Canada Approved*, applicable à un type de farine, pourrait se dire *Inspection — Canada*, ou *Qualité réglementée — Canada*, ou se rendre par une autre expression en français.

L'estampille

*Calgary
Health Department
Approved*

se dirait encore en français, si l'on avait à la traduire,

*INSPECTION SANITAIRE
CALGARY*

et

Canada — HA

c'est-à-dire

Canada — Health of Animals Branch

pourrait se traduire par

SERVICES VÉTÉRINAIRES — CANADA

Health of Animals

Il y a au ministère fédéral de l'Agriculture un service vétérinaire qui est presque centenaire. On l'a appelé *Health of Animals Branch*, aussi *Division*, et l'on est revenu à *Branch* récemment⁹. En français, on a dit Bureau de l'hygiène des animaux, Division, et enfin, Direction de l'hygiène vétérinaire.

Ce service compte trois divisions, celles de la Pathologie vétérinaire (*Animal Pathology*), des Epizooties (*Animal Contagious Diseases*) et de l'Inspection des viandes (*Meat Inspection*). S'il ne renfermait que les deux premières, nous ne trouverions rien à redire à la désignation française *Hygiène vétérinaire*. Mais

⁹ Nous ne connaissons pas toutes les désignations qui ont été utilisées. En Angleterre, le même service s'appelle *Animal Health Division*.

comme il s'occupe aussi de l'inspection des viandes, la désignation *Service vétérinaire* (on pourrait dire aussi Direction des services vétérinaires) qui s'emploie en Europe nous semblerait préférable parce qu'elle a plus d'extension qu'*hygiène vétérinaire*. En France, en Belgique en Suisse, au Luxembourg, dans l'un au moins des pays de l'Afrique du Nord, on dit simplement Service, Inspection générale, Office vétérinaire. Il y a aussi en Italie une *Direttore Generale Dei Servizi Veterinari*, au ministère de la Santé, et en Espagne, des *Servicios veterinarios*.

Dans le Québec, au ministère de l'Agriculture, on a appelé le service vétérinaire : Section de la médecine vétérinaire, Service de la santé des animaux, Division de la médecine vétérinaire, que l'on abrégait parfois excellemment en Division vétérinaire. On est ensuite revenu à Service de la santé des animaux puis l'on a dit, Service et Division de l'hygiène animale. Enfin, dans la récente réorganisation de ce ministère¹⁰, on a établi un Service de la salubrité des aliments qui s'occupe d'hygiène animale et d'inspection des produits alimentaires.

Résumons, en terminant, quelques observations très justes qu'un éminent professeur d'une grande école vétérinaire de France a bien voulu nous adresser¹¹ et dont nous ne saurions trop le remercier. Selon lui, l'expression *hygiène vétérinaire* semble devoir être préférée dans l'avenir à *hygiène animale*; l'expression *santé animale* sera de plus en plus utilisée par opposition à *santé publique* qui signifie santé de l'homme; la notion de santé animale concerne essentiellement ce qui vise à protéger l'animal contre les maladies alors que l'hygiène vétérinaire cherche à assurer à l'animal des conditions de milieu, d'alimentation, etc., qui le mettent à l'abri de l'apparition des maladies; « en somme, ajoute-t-il en terminant, l'hygiène vétérinaire a pour but de maintenir satisfaisante la santé animale ».

Nous citons cette lettre pour montrer que des désignations qui semblent bien acceptées peuvent souvent fournir matière à discussion et que le traducteur technique et scientifique a tout intérêt à multiplier les contacts avec les spécialistes des disciplines dans lesquelles il est appelé à travailler.

10 *La Terre de chez nous*, 10 février 1965, p. 14.

11 Communication personnelle du 30 juin 1965.

Division de santé animale

Nom de l'un des départements d'un fabricant canadien de produits pharmaceutiques : en France, on dit plutôt *Département vétérinaire de la Société X*.

Étau coût-prix

En économie rurale, l'expression *cost-price squeeze* désigne le déséquilibre que l'on observe entre l'évolution de l'indice des prix de vente des produits agricoles et celle de l'indice des prix des biens et des services dont l'agriculteur a besoin pour produire. Un journal agricole parle de l'*étai coût-prix*; des traducteurs ont employé la même expression.

Il y a pourtant de bons équivalents français, plus expressifs, à notre avis, que cette traduction littérale. Nous en avons relevé plusieurs dans des textes économiques européens : *phénomène des ciseaux*¹², *déséquilibre* entre les prix agricoles et les prix industriels¹³, *distorsion des prix*¹⁴. On a dit aussi *discordance des prix*, *disparité des prix agricoles et des prix industriels*.

Ferme

Si l'on voulait internationaliser le langage agricole canadien, il faudrait bien commencer par le mot *ferme*, substantif pour le deuxième sens duquel le *Petit Larousse* de 1959 écrit : « Exploitation agricole affermée par son propriétaire à celui qui doit la cultiver. — Le bâtiment d'habitation et d'exploitation. » Les mots qui importent sont ceux de « exploitation agricole affermée », car ils caractérisent le sens le plus courant en Europe de *ferme*. Le *Dictionnaire Robert* dit tout de même « dans le langage courant, toute exploitation agricole ». Aussi, le recensement agricole de la France parle d'*exploitations agricoles* et d'*exploitations* tout court, comme ceux de la Suisse (où l'on emploie aussi le terme entreprise) et de la Belgique, pour ne pas parler des autres pays francophones.

12 J. MILHAU, *Traité d'économie rurale*. Presses universitaires de France, Paris, 1954, t. I, pp. 197-199.

13 *Rev. Elev.*, 1951, 6, p. 69.

14 *C. R. Acad. Agric. Fr.*, 1960, 46, p. 583.

Au Canada, le recensement de l'agriculture définit *la ferme* au lieu de *l'exploitation agricole*. Il y aurait lieu, à notre avis, que traducteurs, rédacteurs et économistes de langue française s'entendent pour essayer de franciser, dans les textes officiels au moins, une désignation aussi importante. Si l'on commence avec le mot *ferme*, le français canadien se particularise encore davantage lorsqu'il faut traduire *rented farm*, *share-cropping* et *cash renting*.

Les textes officiels du Québec renferment la même terminologie. On sait qu'en décembre 1964, un arrêté ministériel a été rendu pour régler le remboursement par le gouvernement de 25 pour 100 de la taxe scolaire payée par les agriculteurs en 1964-1965¹⁵. Pour expliquer la loi, il fallait définir les termes *agriculteur* et *exploitation agricole*. *Agriculteur* ou *cultivateur*, ces deux termes sont très appropriés : on aurait pu dire aussi *exploitant*.

Mais le mot *ferme*, qui est employé dans la loi, n'aurait-il pas dû être remplacé par *exploitation agricole* ? Citons la définition québécoise de *la ferme* :

Tout immeuble effectivement exploité en vue d'une ou plusieurs entreprises propres et connexes à l'agriculture, ayant une superficie d'au moins 10 arpents (8.45 acres) y compris les bâtiments agricoles et la résidence dessus construits.

Et celle de *l'agriculteur* :

Tout propriétaire d'une ferme exploitée comme occupation principale par lui-même, sa famille ou ses enfants, ou par un locataire ou fermier qui l'exploite ainsi; ou tout détenteur ou occupant d'une ferme ainsi exploitée qui en est propriétaire au sens de la loi de l'instruction publique; ou les propriétaires associés d'une ferme ainsi exploitée, exception faite dans tous les cas:

- a) des compagnies propriétaires de fermes autres que celles formées de propriétaires de fermes familiales;
- b) des propriétaires de fermes exploitées à des fins autres que des fins agricoles, telles que spéculation, lotissement, carrières, terrains de « camping » ou de « caravaning », fermes forestières.

15 *La Terre de chez nous*, 9 décembre 1964, p. 17.

On voit que, dans ce texte, *ferme* n'a pas son sens international d'exploitation agricoles affirmée : jamais on ne lui donne d'ailleurs ce sens dans le Québec. Nos cultivateurs, pour leur part, disent qu'ils achètent une *terre*, au lieu d'une *exploitation*, sens d'ailleurs indiqué par le *Dictionnaire Robert* au mot *terre*. Les deux mots anglais *camping* et *caravaning* n'auraient-ils pas pu être remplacés par *campisme* et *caravanisme* ?

En outre, *entreprise* nous semble être un anglicisme, c'est-à-dire qu'il est employé au sens de *spéculation*, végétale ou animale ¹⁶.

Enfin, l'auteur a d'abord mentionné *locataire* en lui adjoignant *fermier*. Selon nous, *locataire* signifierait autant métayage (*share-cropping*) que fermage (*cash renting*), de sorte que, en français international, *fermier* se trouverait à restreindre l'idée générale que porte *locataire*.

Faut-il s'étonner de rencontrer aussi souvent au Canada le terme *fermier* (« Les fermiers de l'Ouest ») pris au sens de *cultivateur*, d'*agriculteur* ? Non, puisque les auteurs de certains manuels de nos écoles élémentaires, et les agences de presse, ne font plus de distinction entre les deux. En outre, nos textes officiels fédéraux et provinciaux disent *ferme* au lieu d'*exploitation agricole*. Le vrai sens de *fermier*, « celui qui tient à ferme une propriété agricole, une exploitation » (*PL*), découle naturellement de celui de *ferme*, que nous avons indiqué au début du présent article. Dans le Québec, *fermier* s'emploie pour désigner celui qui cultive la terre d'un autre, en n'importe quel régime, métayage, fermage, gérance.

Un journal écrivait récemment : « *Il possède une terre... et en cultive une autre... sous location.* » Il aurait fallu dire *en location*, et peut-être mieux *en fermage*, puisqu'il s'agit probablement de cette forme de location.

Que l'on conserve *ferme*, si l'on veut, pour traduire des expressions telles que *residential farm* ¹⁷, ferme d'habitation (nous

16 Terme étudié plus loin, p. 187.

17 Fermes qui ont vendu des produits agricoles pour moins de \$250 pendant l'année, dit le *Recensement du Canada*, vol. V, « Agriculture », 1961.

ne trouvons dans aucun imprimé d'Europe une expression vraiment équivalente), *poultry farm*, ferme avicole, *fur farm*, ferme d'animaux à fourrure, encore que l'on puisse dire aussi pour les deux dernières, *exploitation avicole*, *exploitation* (élevage) *d'animaux à fourrure*.

Hard wheat

On pourrait continuer l'« internationalisation » du langage agricole franço-canadien en nous arrêtant au premier produit de l'agriculture que le Canada exporte, le blé.

Durum Wheat, blé durum; *hard wheat*, blé dur; *soft wheat*, blé tendre (on a aussi dit blé mou); *red wheat*, blé rouge : traductions littérales. Mais l'usage anglais nord-américain prête à confusion, on le voit, en ce qui concerne *durum* et *hard*, et cette ambiguïté est ainsi passée au français canadien par la traduction.

On dirait proprement blé dur pour *durum wheat* (*Triticum durum*, aussi appelé *macaroni wheat*, blé servant à fabriquer les pâtes alimentaires); blé vitreux pour *hard wheat* (blé à cassure vitreuse; type de *Triticum vulgare* qui est le blé de panification, le froment, par excellence; ce blé est souvent en même temps « fort », de sorte que l'on parle de *strong wheat*, blé de force, blé tendre, de force); blé farineux pour *soft wheat* (blé à cassure farineuse, autre type de *Triticum vulgare*, qui sert surtout pour la pâtisserie); blé roux, de préférence à rouge, pour *red wheat*, puisque, d'après un spécialiste canadien du commerce du blé, l'emploi du qualificatif *red* n'est pas très exact en anglais¹⁸.

Hard wheat et *soft wheat* représentent en dehors du continent nord-américain deux espèces botaniques de blé, *Triticum durum* et *Triticum vulgare*, tandis qu'en Amérique du Nord ce sont deux types de blé appartenant à l'espèce *T. vulgare* (blé tendre). Ces distinctions ne sont pas faciles à établir de prime abord pour le traducteur canadien. Aussi avons-nous tenu, il y a quelques années, à consulter, au sujet de la traduction des trois premières expressions anglaises, des spécialistes de la Station

18 On pourrait en dire autant de notre trèfle rouge (*Trifolium pratense*) qui est appelé trèfle violet en Europe.

centrale de génétique et d'amélioration des plantes de Versailles, que nous voulons remercier ici.

Pain brun deviendrait pain bis.

Nos *élevateurs à grain* (*grain elevators*) devraient être appelés plutôt *silos à céréales*, terme utilisé très à propos par la *Presse* du 4 novembre 1965. *Creamery butter* et *dairy butter*, respectivement traduits d'abord par *beurre de beurrerie* (certains disent *beurre de crèmerie*) et *beurre de laiterie*, plus tard par *beurre de fabrique* et *beurre de ferme*, auraient pu être appelés *beurre laitier* et *beurre fermier*.

Mise en marché

Expression très courante dans le Québec. « *M. un tel a été nommé directeur de la mise en marché de la société X du Québec Ltée; coopérative de mise en marché; plan conjoint de mise en marché.* » Nous ignorons qui a lancé la tournure *mettre en marché*, mais elle ne semble pas conforme à l'usage français ni à la construction propre aux expressions dans lesquelles figure le substantif *marché*. On dirait justement *mettre sur le marché*, *mettre dans le commerce*, *mettre au commerce*. Dans le *Bulletin de la Société française d'économie rurale* d'avril-juin 1965, un auteur employait *mise au marché*.

Cependant, tous ces équivalents que nous venons de mentionner, dans lesquels entre le mot *marché*, n'expriment-ils pas la simple notion d'offrir un produit en vente, sans renfermer tout le dynamisme que les Américains ont attaché au mot *marketing*¹⁹? Il importe donc plus que jamais de signaler que *commercialisation* est l'équivalent général qui a été choisi par le Comité d'étude des termes techniques français en 1963. Voici comment cet organisme définit *marketing* : « Recherches des stratégies commerciales les plus efficaces, et contrôle des opérations lancées en exécution de la stratégie choisie. » Il propose ensuite pour le sens

19 Les définitions de l'American Marketing Association sont les suivantes : « Marketing. — The performance of business activities that direct the flow of goods and services from producer to consumer or user. » Et « Merchandising. — The planning involved in marketing the right merchandise or service at the right place, at the right time, in the right quantities, and at the right price. » *J. Mark.*, 1948, 12, pp. 209 et 211.

large l'équivalent *commercialisation* et, pour le sens restreint, *techniques commerciales, stratégie commerciale*.

Les spécialistes de la vente connaissent bien les multiples fonctions qui entrent dans la commercialisation. Mais il en est une qu'il faut mentionner parce qu'on la confond souvent avec la commercialisation, celle que l'on appelle en anglais *merchandising*, et que le Comité a définie : « Étude des problèmes de création, d'amélioration, de présentation et de distribution des marchandises en fonction de l'évolution des besoins. » La traduction proposée par le Comité est : *techniques marchandes*. Avec ces deux expressions, nous entrons dans un domaine où le langage agricole devient le langage des spécialistes du commerce, autre secteur dont le public a lieu d'attendre une action de défense de la langue.

En résumé, l'expression *mise en marché*, qui se rencontre aussi dans des traductions de l'État, nous paraît à éviter parce que non conforme à l'usage français. Pourtant, à notre grande surprise, nous l'avons relevée dernièrement dans le *Journal officiel*²⁰ et dans des revues agricoles européennes²¹. En France comme au Canada, des auteurs lui attribuent le sens de première étape de la commercialisation des produits agricoles, que les économistes appellent en anglais *first sale*.

Comptage bactérien

Nous avons dit que l'agronome canadien-français qui étudie dans une université anglo-saxonne se trouve par la suite considérablement handicapé pour ce qui est de la connaissance de la terminologie scientifique française. En outre, et ce n'est pas le moindre inconvénient, le technicien s'habitue aux termes anglais et aux calques qui lui viennent naturellement à l'esprit, toujours en l'absence du terme français juste, de sorte que, même s'il les

20 Loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole, art. 14, 15 et 16, *J. O.* du 10 août 1962 et Loi n° 64-678 du 6 juillet 1964 tendant à définir les principes et les modalités du régime contractuel en agriculture, art. 4, *J. O.* du 8 juillet 1964.

21 Voir « La Pomme de terre française », 1964, 26^e année, p. 16, *Bulletin technique d'information des ingénieurs des services agricoles*, octobre 1966, n° 213, p. 173 et *Économie agricole*, n° 4, avril 1967, p. 10.

connaît, les termes scientifiques français, c'est-à-dire d'Europe, n'ont pour ainsi dire pas de résonance pour lui et, trop souvent, la traduction française idéale devient celle dans laquelle il retrouve toujours une correspondance entre l'étymologie des termes anglais et français (forme de paronymie). Ainsi, dans cette demi-langue de traduction, langue « d'ombre », dirait-on mieux, *contribution* (anglais) serait toujours rendu par *contribution*, jamais par *apport* ni par un autre équivalent,

<i>development</i>	par	développement	et	non	par	<i>mise en valeur</i> , etc.
<i>dosage</i>	"	<i>dosage</i>	"	"	"	<i>posologie</i>
<i>factor</i>	"	<i>facteur</i>	"	"	"	<i>élément</i>
<i>form</i>	"	<i>forme</i>	"	"	"	<i>configuration, nature</i>
<i>formula</i>	"	<i>formule</i>	"	"	"	<i>modèle, recette</i>
<i>memorandum</i>	"	<i>mémorandum</i>	"	"	"	<i>note, circulaire</i>
<i>nitrogen</i>	"	<i>nitrogène</i>	"	"	"	<i>azote</i>

En tout cas, ce que nous appellerons la « conscience linguistique », — meilleur terme que nous puissions trouver en la circonstance, — de l'agronome canadien-français, semble de ce fait très profondément atteinte.

Un exemple fera mieux comprendre ce que nous voulons dire. Un chercheur présente une communication qu'il intitule « *Comptage microscopique direct des bactéries* ». Au deuxième paragraphe de son texte il écrit :

Cette méthode de compter la bactérie était autrefois connue sous différents noms: le comptage de Breed, le comptage direct et le comptage microscopique. Aujourd'hui nous l'appelons le D.M.C.C.²² ou le comptage microscopique direct des bactéries, et si nous ne voulons pas parler « joual » nous l'appellerons le dénombrement microscopique direct des agglutinations.

En premier lieu, le fait d'employer *comptage* au lieu de *dénombrement* ne paraît pas pouvoir servir d'exemple caractéristique de ce langage négligé qu'un auteur canadien a baptisé,

22 Sigle qui correspond à *Direct Microscopic Clump Count*.

avec plus ou moins de bonheur, du nom de « joual ». C'est plutôt un calque de l'anglais qui se rapproche un peu de l'anglicisme ou qui est surtout une légère impropriété de terme. Un auteur français emploie *numération*²³, et un autre, *dénombrement*²⁴ (dénombrement microbien total).

Ces deux substantifs ont même déjà des applications spécialisées, *dénombrement* en sylviculture, notamment, et *numération*, en médecine. Mais *comptage* en a une lui aussi, en sylviculture (*GLE*), de sorte que même si *dénombrement* et *numération* sont plus conformes à l'usage, leur champ d'application n'est pas éloigné de celui de *comptage*.

Mais ce que nous tenons à signaler, en terminant, au sujet de notre chercheur canadien-français, c'est qu'après avoir fait remarquer que *dénombrement* serait plus exact, il se sert uniquement de *comptage* dans toute sa communication.

Contribution

Une association professionnelle rappelle à ses membres que leur *contribution* (en anglais *fee*) est échue. Une deuxième emploie constamment aussi *contribution* dans ses règlements et une troisième se sert de l'expression *honoraires* annuels : le mot *cotisation* semble disparaître petit à petit de l'usage québécois.

On observe des cas d'emploi de langage familier qui sont bien discutables.

Un journal écrivait au sujet du profit des intermédiaires le paragraphe suivant : « Pour les postes de classement : marge assuré de \$0.004½ à 0.07 la doz. (Y faut pas leur en donner trop . . .) » Le y employé ici au lieu de il est-il vraiment de mise ? En outre, l'auteur a oublié de faire accorder *assuré*, il a mis un zéro de trop au premier nombre et enfin, il a abrégé *douzaine* à l'anglaise (on écrirait plutôt *dz* en français).

23 G. RAY, *Technologie laitière*. Dunod, Paris, 1951, pp. 326-331.

24 R. VEISSEYRE. *Techniques laitières modernes*. La Maison rustique, Paris, 1957, pp. 437-439, 441-442 et 527-531.

Un autre intitulait récemment un article : « *Un air d'aller de \$15,000,000 en Saskatchewan* », dont voici quelques lignes : « *L'assurance-récoltes en Saskatchewan a reçu dernièrement un million de dollars . . . Cette nouvelle pousée fait suite à une entente fédérale-provinciale en vertu duquel le gouvernement de la Saskatchewan . . .* »

L'auteur annonce à ses lecteurs que le gouvernement de la Saskatchewan mettra, dans l'espace de quelques années, quinze millions de dollars à la disposition du plan d'assurance-récolte auquel cinq millions ont déjà été affectés : c'est ce qu'il exprime avec les expressions « *air d'aller* » et « *pousée* ». N'aurait-il pas pu dire, par exemple : quinze millions de dollars, ou crédits de quinze millions pour l'assurance-récolte en Saskatchewan ? Les substantifs *élan*, *impulsion*, — et même, s'il tenait vraiment à utiliser un terme très connu au Canada, *erre*, — semblent enfin tout indiqués pour remplacer *air d'aller*. Notons aussi en passant le masculin de *duquel*, pronom qui se rapporte pourtant à entente fédérale-provinciale et le *s* qui manque à *pousée*.

La même expression revient quelques semaines après, dans le titre suivant : « *Air d'aller des dindes, dindons et dindonneaux — Augmentation prononcée des ventes et placements* ». L'auteur écrit ensuite : « *Nous ne sommes encore qu'au milieu de l'année et tout indique que nous avons déjà un bon air d'aller en production et en vente des dindes et dindons.* » Faut-il vraiment six mois pour que le *départ*, l'*allure*, le *volume* d'une production se manifestent ? En outre, l'emploi de *dindes* avant *dindons* est tout à fait superflu.

Langage trop simplifié, parfois. Qu'on n'en doute pas : le cultivateur, le citadin, sont capables de comprendre une phrase complète et grammaticale. Quelques exemples :

« *Y a combien d'années qu'y se fait du houblon ?* »

« *Quand est-ce et combien ce qu'y faut fertiliser ?* »

« *Ceux qui veulent faire plus long* ». (Prolonger un séjour au delà de la durée réglementaire.)

« *Est-ce que y a pas des gens qui attendent trop pour semer ?* »

« *Et ça pour premier effet quoi ?* »

« *L'histoire des cultivateurs.* » (Monographie ou tableau sommaire de l'organisation et du plan de culture d'une exploitation.)

« *Alors comme protection ?* »

« *Ne pas être serré avec un travail.* » (Se réserver assez de temps pour exécuter un travail.)

Nous n'insisterons pas sur le sujet. Nous préférons citer la lettre d'une correspondante de *la Terre de chez nous*²⁵ publiée sous la rubrique « Ce qu'en pense une femme rurale ». Les réflexions qu'elle adresse au journal dénotent un bon sens plus éloquent que tout ce que nous pourrions écrire nous-même : « Beaucoup de parents savent très bien parler, écrit-elle, mais plusieurs ont une certaine gêne à le faire. Des gens instruits croient bien agir en mettant leur langage au diapason de leur interlocuteur moins instruit et d'un langage moins soigné. Je trouve qu'ils ont tort, car eux aussi doivent donner l'exemple du bon parler... Bientôt l'Expo 67, ajoute-t-elle en terminant. Bien des mots d'ordre sont déjà donnés : Embellissons, soyons accueillants, etc. J'en ajoute un : Parlons bien. »

Qu'une serveuse de restaurant dise, en zone mixte anglo-française : « *La roast turkey s'en vient-tu ? ... Attention, la pan est bien chaude* », cela ne nous étonne pas particulièrement, même si cela déplaît. Mais qu'un journal agricole écrive : « *Pour ces raisons, le département de l'agriculture a pris en 1964 une ligne de conduite désignée à offrir une subvention à des groupes de cultivateurs et ranchers intéressés à développer leur terrain* », il y a de quoi réfléchir.

Ce texte ressemble d'ailleurs, par sa résonnance anglaise, aux traductions trop souvent littérales de nouvelles que les agences de presse offrent aux lecteurs francophones du Canada.

La responsabilité d'un journal en matière de langue, et à plus forte raison en matière de français au Canada, est incomparablement plus grande que celle d'une employée de restaurant.

25 Numéro du 28 avril 1965, p. 15.

Le goût, c'est-à-dire le bon goût, et la correction grammaticale ne caractérisent pas toujours la presse agricole du Québec ni les textes de réclame qu'on y trouve. Voici un paragraphe d'une annonce parue dans un magazine :

« Considérez la manière qu'un (marque de la machine) est bâti... écoutez le tic-tac relativement doux... du moteur - s'engager dans les engrenages et vous conduire vers le champs... « Plantez » votre charrue et éprouvez-en la titre d'entraînement. Vous saurez sur le champs que vous êtes en possession de l'outillage le plus raffiné ayant jamais roulé sur le sol... avec tout le pouvoir et « le cœur au ventre » que vous avez besoin pour accomplir les besognes les plus ardues... à l'aide de ses suppléments encastrés ».

Nous avons conservé à dessein les fautes d'orthographe et de grammaire qui déparent aussi ce texte.

Une des choses qui étonnent celui qui voyage dans le Québec, c'est la fréquence de ces enseignes bilingues mais incomplètes, dans lesquelles les deux langues s'imbriquent, pour ainsi dire. La légende commence par des mots français et se termine par des mots anglais (ou l'inverse), les deux étant reliés par un nom propre (le plus souvent) : c'est ce que nous avons l'habitude d'appeler désignations hermaphrodites²⁶. Nous avons observé dans plusieurs villes, au verso des notes de restaurant, les mentions :

*Bienvenue dans
LA BELLE PROVINCE
Welcomes you*

*Bienvenue à
EXPO 67
Welcomes you*

En voici un autre exemple, celui de la désignation d'une société agricole, cette fois :

*Société du Québec
XYZ
Quebec Society*

²⁶ Certains les ont appelées *légendes à mot-pivot*, d'autres, *légendes à balancier*.

Cette pratique a même franchi l'océan. Il existe en effet depuis plusieurs années un périodique, publié à Paris avec le concours de l'UNESCO, qui s'intitule *World Premières Mondiales*²⁷. Mais, au début, il avait un titre anglais seulement, celui de *World Premieres*. On trouve en Europe encore une revue, publiée par le Conseil international des sciences sociales, dont la page de titre porte *Social Sciences INFORMATION sur les sciences sociales*. Cette construction serait-elle en voie de devenir de bon goût ? On la retrouve maintenant sur des timbres du gouvernement canadien. En voici quelques exemples :

International Civil Aviation

ORGANIZATION

de l'aviation civile internationale (1955)

Le Plan de COLOMBO Plan (1961)

Conférence de QUÉBEC Conference (1964)

Inter-parliamentary UNION Interparlementaire (1965)

Obligées de loger sur leurs timbres une légende souvent présentée en quatre langues, dont le français et l'anglais, les Nations Unies n'ont pas encore, à notre connaissance, eu recours à ce procédé de simplification.

Des établissements et des imprimés de l'administration fédérale portent des enseignes et des en-têtes ou des titres hybrides. Une revue est datée : « *Spring '60 Printemps* » et des cartes géographiques portent la mention de l'échelle ainsi libellée : « *Scale : 1,636,000 Échelle* »

Un magasin d'alimentation offre des poulets dont l'identification de la catégorie se lit : « *Poulet Canada A catégorie* »

Telle est la façon dont le producteur ou l'établissement de conditionnement a traduit les mots *Canada Grade A Chicken*. Malheureusement, en français, le mot *catégorie* est inutile en pareil cas.

²⁷ Publication mensuelle de l'Institut international du théâtre.

Bilinguisme spontané, mécanique, dans lequel la simple présence des mots français semble compter beaucoup plus que leur arrangement. D'autre part certains mots français disparaissent à l'avantage des mots anglais; *barbecue* en constitue un exemple caractéristique.

Un collaborateur d'une revue scientifique canadienne intitule un article « *Le poulet à griller ou barbecue* », qui commence ainsi : « Bien que Larousse n'ait pas jusqu'à présent statué sur son orthographe et que l'on se perde encore en conjectures sur des origines, le mot *barbecue* semble bien définitivement entré dans le vocabulaire de la population. »

Barbecue signifie en anglais : « 1. Originally, a raised framework for smoking, drying, or broiling meat. 2. A hog, steer, etc. broiled or roasted whole over an open fire. 3. Any meat broiled on a spit over an open fire. 4. An entertainment, usually outdoors, at which such meat is prepared and eaten. 5. A restaurant that makes a specialty of barbecuing. » (DWCE)

Le même dictionnaire indique que *barbecue* vient de l'espagnol et même du haïtien *barbacoa*, qui signifie « a framework of sticks »²⁸.

Barbecue figure au *Grand Larousse encyclopédique*, au premier volume, qui date de 1960, avec la définition : « Appareil de cuisson à l'air libre fonctionnant au charbon de bois, pour griller ou rôtir viandes ou poissons. »

L'auteur de l'extrait ci-dessus, on le voit à la lecture de son article, connaît bien ce sens. Mais d'appeler le poulet lui-même un *barbecue*, nous ne croyons pas que cela soit déjà du français international.

Si l'on consulte plusieurs éditions successives du *Tarif-album Manufrance*, on a l'impression que le terme *rôtissoire*, employé d'abord pour désigner l'appareil, disparaît graduellement en faveur de *barbecue*. Un catalogue récent de la maison canadienne Eaton emploie *barbecue* en français.

28 L'origine de *barbecue* a été étudiée longuement dans la *Revue agricole de la femme - Aviculture, Apiculture*, p. 7, supplément au n° 52, juin 1966, de la *Revue agricole de France*.

Pour abréger, voici quelques lignes d'une lettre d'un important fabricant de France, qui manifeste un intérêt vif et « agissant » pour la langue française :

... Les articles comportant des broches devraient, à notre avis, s'appeler Rôtissoires et, en restauration, les mots de Rôtisseur et de Maître-rôtisseur sont d'ailleurs très utilisés.

Les appareils ne comportant pas de broche et utilisant un gril devraient quant à eux s'appeler Grils ou Grilloirs.

Il y a aussi des modèles mixtes, qui réunissent *rôtissoire* et *gril*.

Une publication récente s'intitule *La Cuisine barbecue*²⁹, simplification excessive, à notre avis. Il aurait pourtant été encore exact, et plus conforme au français, de dire, par exemple : *L'Art de rôtir et de griller les aliments en plein air*, ou *Comment rôtir et griller*...

En terminant, n'en déplaise au collaborateur cité au début, *barbecue* employé au sens de poulet rôti à l'air libre au moyen d'une rôtissoire pourrait se dire en français *poulet à la broche*.

29 Il est intéressant de rapprocher ce titre de celui, bien français, d'un ouvrage publié, il y a quelques années, par la revue *Bonne table et Tourisme*, de Paris: il s'agit de *La Cuisine à la broche et les Grillades*, de Sylvain CLUSSELLS, dans lequel on trouve « des recettes sur tout ce qui se rôtit à la broche ou se grille ».

LANGUE SPÉCIALISÉE

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

Une étude sommaire du langage de plusieurs secteurs de l'agriculture nous permettra de découvrir facilement l'influence de l'anglais. Comme l'agriculture fait appel à un nombre croissant de sciences auxiliaires, le langage agricole s'élargit d'une année à l'autre avec le développement et la multiplication des techniques qui concourent à la production, à la transformation et à la vente des produits agricoles.

Il y a environ un siècle, avant la mécanisation et la motorisation de l'agriculture que nous connaissons aujourd'hui, le vocabulaire agricole canadien suffisait presque, semble-t-il, pour exprimer toutes les réalités, tous les travaux de l'agriculture, sans devoir faire appel en pratique à des termes anglais. Si l'on feuillette, par exemple, les ouvrages de Perrault (1831), Leclerc (1869), Barnard (1869), Landry (1878), LaRue (1878), Rousseau (1890) et Rouleau (1890)¹, on constate que la langue de

1 Jos. Frs. PERRAULT, *Traité d'agriculture adapté au climat du Bas-Canada*. Fréchette & Cie, 1831, 55-156 pages. Il resterait à étudier aussi, entre autres, l'édition française, parue en 1836, du *Treatise on the Theory and Practice of Agriculture* de William EVANS, publié à Montréal en 1835. — N.-A. LECLERC, *Cathéchisme d'agriculture ou La Science agricole mise à la portée des enfants*. C. Darveau, Québec, 1869, 90 pages. — Édouard-A. BARNARD, *Une Leçon d'agriculture — Causeries agricoles*. Cie Lith. Burland-Desbarats, Montréal, 1875, 123 pages. — *Id.*, *Manuel d'agriculture*, Dép. d'Agric. et de Colon. Eusèbe Sénécal & Fils, Montréal, 1895, 534 pages. — A.-C.-P.-R. LANDRY, A.B., *Traité populaire d'agriculture théorique et pratique*. Cie d'imprimerie canadienne, Montréal, 1878, 319 pages. — Hubert LARUE, *Petit Manuel d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture*. C. Darveau, Québec, 1878, 108 pages. — Edmond ROUSSEAU, *Petit Manuel du cultivateur à l'usage des écoles primaires*. C. Darveau, Québec, 1890, 64 pages. — C.-E. ROULEAU, *Le Guide du cultivateur ou Cours d'agriculture*. L.-J. Demers & Frère, Québec, 1890, 458 pages.

ces auteurs est presque identique à celle des auteurs français Bicheyre (1884), Barrau (1885), Barot (1885), Barbier (1887), Heuzé (1891) et Brunet (1905) ².

Pourtant, déjà à cette époque, on distingue dans le langage agricole canadien les premières atteintes de la présence de l'anglais. Perrault parle de l'*Amérique* (2^e partie, p. 6) au lieu des *États-Unis*; il indique bien que le fléole est connu au Canada sous le nom de mil, mais à la page suivante (2^e partie, p. 122), il dit *timothy* et non *fléole* ni *mil*; sous le titre *Admission*, il écrit : « Tous garçons, depuis l'âge de six ans jusqu'à douze, seront admis dans les écoles élémentaires des campagnes, sur un mandat d'un des syndics, qui mentionnera le nom et le surnom de l'enfant... » (1^{re} partie, p. 51). Mais, ce sont des exceptions, et des exceptions rares. Car, on peut facilement se rendre compte que la terminologie qu'il emploie, comme celle des autres auteurs énumérés plus haut, est bien plus rapprochée du français européen que ne l'est notre langage agricole d'aujourd'hui. On pourrait en donner pour exemple les pages qu'il consacre à l'étude des prairies, naturelles, artificielles et temporaires (2^e partie, pp. 117 et suiv.).

Avec l'arrivée d'une nouvelle machine, l'emprunt d'une technique américaine, l'emploi d'un matériau fabriqué par un Anglo-Saxon, cependant, s'insinue parfois un véritable anglicisme, ou un terme louche, que l'auteur canadien-français, indécis, croit nécessaire d'adjoindre à un bon terme français, reçu depuis longtemps. Landry parle du « *drainage en tuiles* ³ », par opposition au « *drainage en pierre* » (p. 34); des « *pamphlets qui accom-*

2 A. BICHEYRE, *Traité d'agriculture théorique et pratique*. Ch. Delagrave, Paris, 1884, 324 pages. — Th.-H. BARRAU, *Simple Notions sur l'agriculture, les animaux domestiques, l'économie agricole et la culture des jardins*. Hachette, Paris, 1885, 280 pages. — A. BAROT, *Notions élémentaires d'agriculture et d'horticulture*. Ch. Delagrave, Paris, 1885, 144 pages. — J.-C. Victor BARBIER, *Manuel élémentaire d'agriculture & d'horticulture théorique et pratique*. Ch. Delagrave, Paris, 1887, 239 pages. — Gustave HEUZÉ, *La Pratique de l'agriculture*. La Maison rustique, Paris, 1891, t. I, 351 pages, tome II, 360 pages. — R. BRUNET, *Aide-mémoire de l'agriculture*. J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1905, 410 pages.

3 En anglais *tiles* : drains, généralement en grès, tuyaux en terre cuite.

pagnent les faucheuses » (p. 178). LaRue parle aussi de tuiles pour le drainage : « ... on donne à ces tubes le nom de tuiles ... Ces tubes coûtent à Montréal, chez Bulmer et Sheppard, huit piastres le mille » (p. 20). Il mentionne ensuite une méthode de drainage qui « consiste dans l'emploi de dosses de pin » et il ajoute immédiatement entre parenthèses le terme anglais *slabs*. Barnard emploie lui aussi le mot *tuile à drainage* (p. 5 de l'ouvr. de 1875). Il emprunte des vignettes à des publications de langue anglaise (*ibid.*, p. 81). Un peu plus loin, il traduit des notes du catalogue du grainetier Evans (*ibid.*, pp. 95-120). Dans son *Manuel d'agriculture* (1895, p. 390), il parle des « patrons » d'une fabrique laitière, anglicisme, on le voit, qui ne date pas d'hier. Rousseau affirme (p. 59) avoir beaucoup emprunté au Lynch's Scientific Dairy Practice.

Enfin, en 1883, à la fin de son *Guide illustré du sylviculteur canadien*⁴, l'auteur, J.-C. Chapais, énumérant les ouvrages dont il s'était inspiré, en indique sept de langue anglaise sur un total de treize.

Mais rapprochons-nous de quelques années (1904) en ouvrant un petit ouvrage dû à la plume d'O.-E. Dallaire⁵. « On détruit aussi, écrit-il, la moutarde en sprayant, c'est-à-dire en l'arrosant avec du sulphate de cuivre, vitriol bleu, à raison d'une livre de vitriol par cinq gallons d'eau. » Remarquons, en plus du barbarisme *sprayant*, l'orthographe anglaise de *sulphate*, terme qui s'écrit *sulfate* en français.

Le langage agricole évolue, on le voit déjà, indépendamment du langage agricole de France. Mais notre langage agricole ne se renouvelle pour ainsi dire pas, il s'anglicise, c'est sa façon de se renouveler. Il y a des exceptions, certes, mais elles restent des exceptions. En haute altitude, dans les avions, on « pressurise » les cabines, c'est-à-dire qu'on y maintient une pression convenable par l'injection d'air comprimé : autrement, c'est la cyanose. Voilà le mal dont souffre notre langage agricole faute de contact avec la France.

4 Eusèbe Sénécal & Fils, Montréal, 140 pages.

5 *Les Mauvaises herbes dans la province de Québec*. Département de l'Agriculture, Québec, 1904, p. 50.

sic
es
tu
le
m
ph
ne

lit
da
qu
sa

co
to
pa

lar
re
co
me
jo

dit
c'e
cel
tin

L'étude du langage de l'industrie laitière est presque passionnante, pour toutes sortes de raisons. La production laitière est d'abord un des secteurs les plus importants de notre agriculture. C'est aussi l'un de ceux dans lesquels le progrès technique et le langage spécialisé qui l'accompagne touchent le producteur même, car la fabrication artisanale des produits laitiers a été remplacée par la fabrication industrielle mais les fabriques appartiennent encore pour la plupart aux producteurs.

La recherche de l'expression technique juste est donc facilitée par le fait que les progrès qui ont caractérisé ce domaine dans les pays du Nord¹ se sont tôt propagés en France, de sorte que la consultation des ouvrages et des périodiques français consacrés à l'industrie laitière est très fructueuse.

C'est dans ce secteur aussi que l'on peut observer facilement comment l'emprunt d'une technique anglo-saxonne s'accompagne toujours de celui de quelques termes spécialisés, mots anglais parfois, calques le plus souvent.

Sans chercher à faire la genèse détaillée de l'anglicisation du langage de la laiterie au Canada, nous avons voulu tout de même remonter aux premiers manuels publiés dans ce domaine afin d'en comparer encore la langue à celle des auteurs de France de la même époque, et aussi à celle de nos spécialistes laitiers d'aujourd'hui.

Ce dernier élément est très important parce que nous avons dit au début que le langage agricole s'altérerait « par la tête », c'est-à-dire par la langue de l'enseignement et de la recherche, celle de nos agronomes les mieux formés au point de vue scientifique.

¹ Voir à ce sujet l'avant-propos de *L'Industrie laitière — Le lait — Le beurre — Le fromage* d'E. FERVILLE. Baillière, Paris, 1888, 384 pages.

Feuilletons d'abord un peu le *Manuel d'industrie laitière* de Gabriel Henry, qui date de 1897². L'auteur a la précaution d'affirmer dans l'Introduction que son « livre a été écrit dans des conditions qui ne lui ont pas permis de lui donner toute la perfection qu'il aurait désirée ». On relève en effet dans cet ouvrage des anglicismes divers, que nous allons énumérer en essayant d'indiquer l'équivalent français ou le terme exact :

<i>Assayer</i>	essayer, éprouver
<i>Babcock à vapeur de 24 bouteilles</i>	centrifugeuse, centrifuge, à vapeur de 24 butyromètres, flacons
<i>Balloon frame</i>	charpente à claire-voie ³
<i>Bouilloire</i>	chaudière à vapeur, chaudière
<i>Check-valve</i>	clapet de retenue
<i>Clapboard</i>	planche à clin
<i>Connections (tuyauterie)</i>	raccords
<i>Contrôler</i>	réglementer, organiser (les marchés)
<i>Dipper</i>	louche
<i>Gras, de lait, de beurre</i>	matière grasse, de lait, de beurre
<i>Malaxeur à pouvoir</i>	malaxeur à moteur
<i>Patron</i>	fournisseur, producteur laitier qui livre son lait à une fabrique donnée.
<i>Rack</i>	râtelier (alimentation des animaux)
<i>Shaft</i>	arbre de couche, arbre
<i>Solides non gras</i>	extrait sec dégraissé, matière sèche dégraissée
<i>Solides totaux</i>	extrait sec, matière sèche
<i>Washer</i>	rondelle

² Proulx & Proulx, Québec, 406 pages.

³ *Dictionnaire du bâtiment*, Marcel LEFEBVRE, Société centrale d'hypothèques et de logement (Éditions Leméac, Montréal), Ottawa, 1965.

On relève enfin des fautes d'orthographe telles que *amianthe*, *enfractuosit  *. Une particularit  , aussi, que l'on rencontre fr  quemment aujourd'hui, celle de l'emploi du pluriel dans les abr  viations des noms d'unit  s et m  me avec un nombre inf  rieur soit    2, soit    1, par exemple : 0,94 *lbs* l'albumine, 0 *lbs* 8 de gras. On voit que l'auteur s  parait la partie d  cimale de la partie enti  re au moyen d'une virgule au lieu d'un point et qu'il ins  rait la mention de l'unit   avant la fraction.

Comme la question est d'actualit  , nous allons citer l'article 3.22 de la norme fran  aise NF X 02-003 (sept. 1951), p. 7 :

Contrairement    ce qui se fait pour les abr  viations de mots, les symboles des unit  s s'  crivent sans point final et ne doivent pas comporter la marque du pluriel notamment la lettre *s*, qui, par ailleurs, repr  sente la seconde.

De m  me, quand ils sont employ  s dans l'  criture d'un symbole compos   les noms des unit  s pour lesquels il n'est pas pr  vu de symbole ne prennent pas la marque du pluriel.

Lorsqu'un nom d'objet ou d'unit   est pr  c  d   d'un nombre, ce nom prend la marque du pluriel d  s que le nombre est   gal ou sup  rieur    deux. Exemples : 1,85 m  tre⁴, 2 m  tres, 2,1 m  tres.

L'auteur dit qu'il a puis   abondamment dans des publications, des ouvrages et des journaux anglais, du Canada et des   tats-Unis.

Nous ignorons s'il y eut    ce moment-l   r  action de particuliers ou de soci  t  s pour combattre les anglicismes qui s'introduisaient dans le langage de la laiterie. Mais on retrouve les m  mes anglicismes, ou    peu pr  s, dans un ouvrage qu  b  cois, r  cent celui-l  , qu'il faut examiner plus longuement.

Il importe auparavant de rappeler un avertissement, toujours d'actualit  , que lan  ait, il y a une vingtaine d'ann  es, une voix des plus autoris  es, celle du professeur M.-A. Pineau, alors directeur du d  partement de Chimie et de Physique agricoles    l'  cole sup  rieure d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocati  re. L'  minent professeur, qui avait   tudi   longtemps en France, avertissait ses

4 En anglais, on rencontre couramment le pluriel en pareil cas.

confrères⁵ qu'en négligeant de lire les ouvrages et les périodiques scientifiques français, ils en seraient réduits à former des mots qui justifieraient le qualificatif de patois que l'on applique parfois au français canadien et qu'ils risqueraient de ne pas être compris des Français.

Il relevait ensuite un certain nombre d'anglicismes courants, *solides totaux*, *solides non gras*, *gras*, *fibre*, par exemple, pour ne mentionner que ceux-là, devenus langage courant dans le Québec. « Dans certaines sciences, disait-il, la statistique, la biométrie, il est souvent difficile de trouver l'équivalent français; mais que ce ne soit pas là un prétexte à négliger de consulter les publications françaises. » Et il terminait par ces mots : « La science agronomique, qui applique et stimule tant d'autres sciences, a le même devoir qu'elles de soigner sa tenue. »

L'avertissement ne paraît pas avoir eu beaucoup de suite puisque, neuf ans plus tard, on retrouve les expressions *solides non gras*, *durée de retenue*, *tuyau de retenue*, *pasteurisateur à fournée*, dans le *Glossary of Dairy Terminology*⁶, paru en 1954, à la préparation duquel un spécialiste canadien avait collaboré.

En 1957 paraissait dans le Québec un ouvrage dû à plusieurs collaborateurs, intitulé *Manuel de technologie laitière*⁷. Ouvrage dont il convenait de souligner la parution, ce qui a été fait dans le temps, mais au sujet de la tenue duquel personne à notre connaissance n'a jamais rédigé de critique. Il faut s'y arrêter, car ce manuel est sans doute distribué aux étudiants de l'École de laiterie et il figure parmi les ouvrages de référence du Département des vivres de la nouvelle faculté d'Agriculture de l'université Laval.

On y trouve des anglicismes de diverses sortes, un manque d'uniformité de la terminologie et des négligences moins importantes mais parfois si faciles à corriger.

5 « Chimie agricole et Philologie », dans *Agriculture*, Montréal, 1945, 2, pp. 67-69.

6 Dairy Industries Society, Washington, 18.5 x 10.5, 64 pages.

7 Association des techniciens en industrie laitière, Saint-Hyacinthe (Québec), 22 x 14.5, 618 pages.

Il est intéressant aussi de comparer cet ouvrage à celui de Gabriel Henry. Le premier par ordre de parution renfermait, on l'a vu, des anglicismes de mots, dirons-nous, tandis que le dernier, celui de 1957, renferme en outre des anglicismes de pensée. L'auteur du premier sollicitait l'indulgence du lecteur pour les imperfections de son ouvrage : pas de précaution de ce genre au commencement du second.

L'Avant-propos du Manuel de 1957 compte une phrase qui risque d'indisposer dès le début bien des lecteurs : « *Sous le même couvercle, le Manuel de technologie laitière traite de tous les secteurs et de tous les aspects de l'industrie . . .* » On pourrait dire à première vue *sous la même couverture*, puisque ce mot s'applique bien à un livre tandis que *couvercle* se dit d'un contenant ou d'une boîte, mais en français, on dirait tout simplement : *dans un seul, ou dans un même volume, le Manuel de . . .*

Nous en citons quelques exemples non sans revenir nécessairement sur quelques termes ou expressions qui figurent déjà dans des pages antérieures.

Acide tartarique

Anglicisme assez fréquent au Canada : on dit en français *acide tartrique*.

Agate

« *Agate en acier stellite.* » Un auteur, simplifiant à l'excès parle de l'*agate* d'un homogénéisateur quand il devrait dire *clapet*, en *agate* ou en *acier*, suivant le matériau employé⁸.

Bassin

« *Bassin réfrigérant de ferme (bulk tank).* » Il s'agit de la réfrigération du lait en vrac faite chez le producteur. *Bassin* s'emploie très fréquemment au Canada dans l'industrie laitière, particulièrement dans la fabrication, alors qu'on dit plutôt en Europe *cuve*.

⁸ R. VEISSEYRE, *op. cit.*, p. 171.

Dans le cas qui nous intéresse, les fabricants européens de matériel de laiterie emploient tantôt le terme *tank*, qui est entré dans la langue française depuis déjà longtemps, *réservoir réfrigérant*, *cuve réfrigérante*, *réservoir de conservation en vrac*, *tank de réfrigération*, etc.

Beurre en blocs solides

Cube de beurre qui est logé dans une boîte de 56 livres. L'emploi de *solide* en ce cas est un anglicisme que nous avons relevé dans la première partie. En outre, placé après *bloc*, ce qualificatif nous paraît inutile.

On rencontre aussi l'expression *carton solide*, opposé à *carton ondulé*, et qui se dit en Europe *carton compact*⁹.

Bouteille en papier-carton

On dit plutôt bouteille en *carton*.

Congélateur à fournée (« batch »)

L'auteur oppose le congélateur *continu* au congélateur à *fournée*. On dit en Europe congélateur *discontinu*. Cas analogue à celui de l'évaporateur à fournée.

Contrôle à flotte

Dispositif que l'on retrouve sur l'évaporateur d'un appareil de réfrigération. On dit plutôt *interrupteur à flotteur*¹⁰.

Contrôle routinier

Ici, l'auteur trahit pour ainsi dire sa cause : il aurait dû dire simplement contrôle *quotidien*.

9 Recommandation internationale ISO R 66, intitulée « Vocabulaire du papier — Première série de termes — 1958 ».

10 P. DEGOIX, *La Réfrigération électrique automatique*. 3^e éd., Girardot, Paris, 1949, pp. 97-98.

Courtoisie de

Nous avons noté, au bas d'une photo, la mention « *Courtoisie du Service de Ciné-Photographie* ». Anglicisme courant au Canada. Il suffirait de dire *Photo, Service de...* (LT). Et si l'on tient vraiment à indiquer que les photographies ont été fournies gracieusement et non à titre onéreux, on dit *Photographie gracieusement fournie par...*

Détenteur

Un auteur parle de la soupape d'expansion ou du *détenteur* qui régularise le débit du réfrigérant dans l'évaporateur. On dit en Europe *détendeur, robinet détenteur*¹¹.

Diète

Le terme *diète* est employé couramment dans le *Manuel de technologie laitière* au sens de *régime alimentaire* de l'homme. Citons-en un cas : « *Ces normes comprennent seulement les éléments nutritifs essentiels souvent déficients dans les diètes humaines.* »

Capuchon

On désigne ainsi au Canada le couvercle, sorte de chapeau, qui recouvre les bouteilles de lait remplies. On l'appelle en anglais *milk bottle cap*, ou *hood*. Mais il y a aussi la rondelle de carton, méthode de fermeture beaucoup moins hygiénique, qui s'appelle en anglais *pull cap*, ou mieux *bottle top*, et même *carton* (anglais), l'appellation simplifiée *cap* étant reconnue comme impropre. En Europe, le *pull cap*, appelé improprement *capsule* ou *disque* dans le Québec, se dit *rondelle* et le *bottle cap* ou *hood*, que l'on appelle simplement *capuchon* au Canada, se dit proprement *capsule*¹². On appelle même celle-ci parfois au Canada *capsule à rebord*.

On parle du *capuchonnage* quand il faudrait dire *capsulage*; un fabricant canadien a employé d'ailleurs bien justement les termes *capsule* et *capsulage*.

11 P. DEGOIX, *op. cit.*, pp. 103-122.

12 Voir à ce sujet R. VEISSEYRE, *op. cit.*, p. 160 et G. RAY, *op. cit.*, pp. 552 et 576.

Disposition

« *La disposition des eaux résiduaires ou des égouts des établissements laitiers constitue un problème important...* » Comparons simplement cette phrase à des titres de chapitre ou de section empruntés à un auteur américain et à trois auteurs français :

Waste disposal — Waste disposal is a real problem in country plants...¹³

Purification des eaux d'égout des laiteries — L'évacuation rapide des eaux résiduaires et leur épuration s'impose...¹⁵

Évacuation des eaux résiduaires — Une laiterie élimine toujours des liquides résiduaires...¹⁴

Le dernier auteur français intitule aussi son article *Évacuation des eaux résiduaires*¹⁶.

On constate facilement que le terme *disposition* est plus rapproché du texte américain que des trois textes français.

Étable conventionnelle

On oppose la stabulation libre à la stabulation entravée, celle qui se pratique dans l'étable *classique* ou *ordinaire*.

Éventail

Substantif employé au lieu de *ventilateur*, dans un paragraphe consacré à la crème glacée.

Feed

« *Cette catégorie comprend le marché pour du « feed », soit la poudre de lait écrémé ou lait de beurre non classifiée pour consommation humaine.* » Terme anglais employé bien inutilement quand il aurait été si simple de dire *alimentation animale*.

13 H.F. JUDKINS et H.A. KEENER, *Milk Production and Processing*. Wiley, New York, 1960, p. 299.

14 R. VEISSEYRE, *op. cit.*, p. 416.

15 G. RAY, *Technologie laitière*. 2^e éd., revue, Dunod, Paris, 1951, p. 376.

16 A.-M. GUÉRAULT, *L'Industrie laitière*, t. II, *Traitement et Fabrication*. Éditions S.E.P., Paris, 1949, p. 50.

Format

« *Le format de la livre peut varier et varie quelque peu. Dans la province de Québec, par exemple, nous avons le « Québec Print » qui mesure 2¼" x 2¼" x 5".* » On dirait mieux ici les dimensions de la livre ou du pain d'une livre (de beurre).

Suivant le *Dictionnaire des synonymes* de H. Bénac, *format* est un terme d'imprimerie qui se dit « de la dimension d'un volume en hauteur et en largeur, généralement déterminée par le nombre de feuillets que chaque feuille renferme . . . et par extension, familièrement, dimension ou proportions ».

Gravité spécifique

On dit en français *poids spécifique*.

Item

« *Dans l'industrie du lait nature, cet item prend une grande importance . . .* » *Item* est employé ici à l'anglaise au lieu de *point*, *élément*, *détail*, ou même *question*.

Jar

Anglicisme inutile employé pour désigner un *bocal* en verre ou en matière plastique dans lequel on vend certains laits spéciaux.

Jarre

« *La jarre du Waring Blendor.* » Deux anglicismes qu'il aurait été facile d'éviter : il aurait suffi de dire le *gobelet du mélangeur* Waring. Il ne s'agit pas en effet d'un appareil scientifique compliqué, mais simplement du mélangeur de cuisine, que le *Petit Larousse* appelle *mixer* et qu'il définit : « Appareil servant à broyer, à battre ou à mélanger des denrées alimentaires. » Le *Catalogue Eaton* emploie maintenant *mélangeur*, mais le *Manu-france* dit *mixer*.

Lait fluide

On dit couramment lait *liquide* plutôt que *fluide*. Mais citons une phrase complète en essayant de la refondre :

« ...le beurre et le fromage demeuraient des produits de fabrication domestique dont la quantité était limitée au surplus des besoins familiaux en lait fluide et au temps disponible de la ménagère. »

Le beurre et le fromage demeuraient des produits fabriqués à la ferme en proportion du lait qui restait une fois satisfaits les besoins de la famille et du temps dont l'épouse disposait.

Autres phrases à résonance anglaise :

« La relation du fluor à la carie dentaire a amené la suggestion de la fluoration du lait. »

Le rapport qui existe entre le fluor et la carie dentaire a amené des chercheurs à proposer la fluoration du lait.

« Le lait fluide préconcentré entre dans l'appareil par les pulvérisateurs « A », pour devenir en poudre dans la chambre de dessiccation « B ». »

Le lait liquide préconcentré entre dans l'appareil par l'atomiseur (buses de pulvérisation) et se transforme en poudre dans la chambre de séchage.

C'est évidemment la construction interdite *devenir en* que nous tenions à signaler dans la dernière phrase plutôt que la désignation des pièces de l'appareil, qui n'est pas fautive. Cependant, *dessiccation* prend deux c.

Per capita

« Consommation du beurre et de la margarine dans différents pays (livres per capita). » Anglicisme très fréquent employé au lieu de *par habitant* ou *par tête de population*.

Période de retenue

Dans les textes concernant la pasteurisation du lait on parle, en Europe, de la *durée du chambrage* ou du *chambrage* tout simplement et non de la *période de retenue* (en anglais *holding time*). Ce substantif *chambrage* et les expressions qui le renferment, telles que *section de chambrage*, *tuyau de chambrage*, *plaque de chambrage*, constituent un cas type de termes qui n'entrent pas dans le langage agricole du Canada français parce qu'on leur préfère des expressions calquées de l'anglais.

Poches

« *Poches du tambour des laveuses de bouteilles.* » On dirait plutôt *cellules, alvéoles*.

Refroidisseur à jets

Dispositif de refroidissement des bidons de lait. On dit en Europe *refroidisseur* ou *réfrigérateur par aspersion*.

Route

« *Le territoire des ventes est divisé en zones et celles-ci sont subdivisées en routes.* » Anglicisme très fréquent au Canada : on dirait mieux *parcours*.

Poudre de lait « spray »

L'auteur aurait bien pu s'en tenir à l'expression *poudre de lait de pulvérisation*, employée par un autre collaborateur au même ouvrage. Le *Dictionnaire laitier de la Fédération internationale de laiterie*¹⁷ indique plutôt, il est vrai, *atomisation* que *pulvérisation*. Il rend aussi *spray process* par procédé « spray ». Dans le Québec, on emploie parfois les expressions familières *procédé à jet* au lieu de *procédé de pulvérisation* et *procédé à rouleau* au lieu de *procédé du cylindre* ou du *tambour (drum process)*.

Relevons quelques autres cas d'emploi inutile, à notre avis, de *spray* : « *L'air entrant dans un spray, peut être chauffé jusqu'à quelque 400°F.* » « *Ce procédé (du cylindre) présente certains avantages sur le procédé spray.* » « *L'excès (d'humidité) est dû à des conditions de dessiccation inadéquate (température trop basse) ou à l'entrée trop rapide du lait dans le spray.* » *Spray* est un mot anglais que l'usage français a admis pour des raisons que nous ne comprenons pas bien, n'étant pas spécialiste de l'industrie laitière.

17 Dictionnaire anglais-français-allemand de J. CASALIS, E.J. MANN et M.E. SCHULZ, Verlag Hans Carl, Nuremberg, 1963.

Spreader

Terme anglais employé par un des collaborateurs dans un chapitre qui traite des épreuves ou travaux courants des laboratoires laitiers, notamment le dénombrement des bactéries que l'on trouve dans le lait. « *Compter les colonies sur les portions exemptes de « spreaders . . .* » Les auteurs français disent *colonies envahissantes* ¹⁸.

Standards sévères

« *Les services de santé régissant l'hygiène du lait spécifient souvent des standards plus sévères que ces minimums, soit 145° F. au lieu de 143° F. . .* » *Standard sévère* ¹⁹ est un anglicisme courant. On dirait normalement : Les services de santé fixent souvent, en matière d'hygiène du lait, des *normes plus rigoureuses . . .* ou des *températures plus élevées, que . . .*

Voici quelques autres citations qui démontrent jusqu'à quel point on abuse du terme *standard* dans l'ouvrage que nous examinons :

« *Les standards de température et de durée de la pasteurisation . . .* »

« *Standards pour le lavage par re-circulation . . .* »

« *Il n'y a pas de standards spécifiques pour l'organisation d'une laiterie . . .* »

« *Les standards adoptés pour le classement de la crème . . .* »

« *Standards de coloration Hansen . . .* »

Swab test

Épreuve servant à déterminer la propreté du matériel laitier. L'expression anglaise est pourtant facile à rendre en français. Il suffirait de dire *épreuve du prélèvement au tampon stérile* ou *épreuve du tampon*. Le *Dictionnaire laitier* déjà cité traduit *swab* par *tampon*.

18 P. GASTINEL, *Précis de bactériologie médicale*. Masson, 1949. Voir aussi le *Dictionnaire laitier de la Fédération internationale de laiterie* déjà cité.

19 Voir au sujet de l'emploi de *sévère* la « Norme du français écrit et parlé au Québec, » p. 11, 6^o, citée au début du chapitre premier.

Système frigorifique de ferme

Désignation qu'un auteur emploie au lieu de *réfrigérateur à lait, réfrigérateur fermier*.

Système à vacuum

« *Au moyen du système à vacuum de la trayeuse ou de pompes spéciales, la solution de lavage est alternativement aspirée dans les gobelets . . .* » On dirait en français au moyen de la pompe à vide ou simplement *par succion*. (Voir d'autres exemples donnés plus loin, p. 117.)

Transmission du pouvoir

Expression employée au lieu de *transmission de l'énergie, de la force motrice*.

Balancer

« *Du point de vue nutritif, il est très désirable que les facteurs essentiels soient réunis et balancés dans un aliment aussi général et économique qu'est le lait.* » L'emploi du participe passé *balancés* nous semble douteux, en tout cas, peu conforme à l'usage français : il eut été si facile de dire *équilibrés*.

Coaguler

« *Si ces traitements sont suffisamment sévères, les protéines dénaturées flocculent et ensuite coagulent.* » C'est plutôt la forme pronominale, *se coaguler*, que l'auteur aurait dû employer. L'anglicisme *traitements sévères* sera étudié plus loin, au mot *Dramatiser*.

Dépendre de . . . pour

« *. . . Une personne sur cinq, soit 20 pour cent de la population, dépend directement ou indirectement de l'industrie laitière pour sa subsistance économique.* » Le qualificatif *économique* est-il vraiment utile ? Ne dirait-on pas mieux : . . . *tire sa subsistance . . . de l'industrie laitière* ; ou tout simplement *vit de l'industrie laitière* ? *Dépendre de quelqu'un pour . . .* signifie plutôt, suivant le *Dictionnaire Robert*, être sous l'autorité, la domination, l'emprise de quelqu'un.

Désigner

« *La méthode Fritz a été désignée pour la fabrication du beurre de crème douce.* » On dirait en français *conçue, étudiée.*

Développer

« *Des recherches récentes ont permis de développer des produits où l'iode n'a plus ces inconvénients.* » On dirait normalement *mettre au point, découvrir, créer* des produits, comme on l'a vu dans un autre cas, au chapitre premier.

Différentier

« *La méthode Kraft... se différencie des méthodes...* » Le verbe *différentier* existe en français mais il a un sens bien différent de *différencier*, forme que l'auteur aurait dû employer ici.

Drainer

« *Bien drainer les bidons à la réception et récupérer les égouttures.* » Le terme *vidanger* semble presque inconnu au Canada. On abuse en tout cas du verbe *drainer*. Il s'agit simplement ici de vider les bidons en les laissant égoutter un peu afin de ne rien perdre du précieux liquide.

On emploie pourtant, couramment et à tort, au Canada le substantif *vidanges* au sens d'*ordures ménagères* : cette faute a été relevée depuis longtemps par des linguistes.

Autre cas dans lequel il y aurait lieu d'employer le verbe *vidanger* : « *À la fin du barattage le babeurre est drainé aussi rapidement que possible.* » Les auteurs français disent *évacuation* du babeurre, *vidange* de la baratte.

Dramatiser

« *Ceci dramatise l'importance d'éviter les traitements thermiques sévères au cours de la fabrication des laits en poudre.* » L'emploi de *dramatiser* nous semble forcé. On dirait en français : *ces chiffres font bien ressortir, ou démontrent à l'évidence, avec quel soin il faut éviter les traitements thermiques excessifs, ou trop prolongés, ou traitements à température trop élevée...*

Déboursé total encouru

Autre cas d'emploi de l'anglicisme *frais encourus*, très fréquent dans la presse agricole canadienne. *Frais globaux* serait plus acceptable.

Opérer un évaporateur

« *Les évaporateurs se nettoient en les opérant avec des solutions détergentes appropriées. Pour ceux du genre à journée, . . .* » La forme active est plus française : *on nettoie les évaporateurs en y faisant circuler des solutions détergentes*. Nous avons parlé plus haut de l'expression *à journée*, appliquée à *congélateur*.

Relâcher la prohibition

« *En 1949, la prohibition de la margarine a été relâchée au Canada . . .* » On dirait normalement *l'interdiction* de la margarine a été levée.

Terminons ce rapide examen en présentant quelques exemples de négligences de moindre importance que l'on trouve dans l'ouvrage.

Un auteur emploie tantôt *cueillette*, tantôt *recueillement* du lait, substantif que nous ne trouvons dans aucun dictionnaire, tantôt *ramassage*, comme on dit en Europe, ou *collecte*.

Nous relevons dans un tableau la tête de colonne suivante :

*Utilisé sur les
fermes
'000 lbs*

On dirait normalement utilisé *dans* les fermes ou dans l'exploitation. La quantité ainsi utilisée est exprimée en milliers de livres. L'emploi de l'apostrophe pour abréger un nombre, courant en anglais, n'est pas conforme à l'usage français, autant que nous sachions.

Un collaborateur exprime les pourcentages au moyen du symbole %, un autre les écrit en toutes lettres, un autre en toutes lettres mais avec un trait d'union entre les deux mots. Nous avons noté aussi l'expression « quelques centièmes de 1% » au lieu de quelques centièmes *pour cent*.

Le substantif *cent* (centième du dollar) est abrégé, au pluriel, par *cts.*, conformément à l'usage anglais. Les machines à écrire anglaises permettent d'exprimer cette unité par l'abréviation *c* munie d'une barre transversale (¢). En français, l'usage s'est établi d'abrégier *cent* par *c*, comme centime, que l'on accole au chiffre et que l'on fait suivre d'un point, par exemple : 25c.

« *Les protéines en excès sont déaminées* » au lieu de *désaminées*.

« *Les microorganismes... rejettent des produits de déchets...* », au lieu de *rejetent*.

« *L'enrichissement du lait en vitamine D n'est pas encore universelle...* »

La désignation *beta-lactose* figure plusieurs fois à côté de *alpha-lactose*, mais jamais avec l'accent circonflexe.

État, écrit avec une minuscule dans l'expression « *hommes d'état* » (BU).

« *Enseignement ambulante.* » On dit plutôt aujourd'hui *itinérant*.

Un auteur emploie la préposition *de* dans les expressions « *indice de saponification, indice d'acétyle...* » mais il l'omet ensuite dans *indice tocophérol, indice Reichert-Meissl, indice Polenske*, et autres.

Aucun secteur du langage agricole canadien ne nous paraît plus exposé à l'anglicisation ni plus atteint par elle que celui de l'industrie laitière. Pour donner un aperçu tant soit peu substantiel, il faut prolonger cet examen. L'étude d'un ouvrage, même s'il est l'œuvre de nombreux collaborateurs, représente toujours quelque chose d'incomplet dans le temps. Les périodiques, la réclame, la presse, la législation, renseignent mieux sur la vie même du langage.

Bouffie

« *Le papier X... laisse évaporer l'acide carbonique pour que l'emballage ne fasse pas de bouffies...* » Nous sommes incapables de trouver le substantif *bouffie* dans les dictionnaires mais nous y trouvons bien *bouffissure*, que l'auteur aurait pu employer.

Breuvage

« *Le lait comme breuvage, breuvage au chocolat.* » Nous n'essaierons pas de dissenter longuement sur l'emploi aussi fréquent de *breuvage* au Canada. L'expression *breuvage au chocolat* se rencontre même dans la réglementation fédérale canadienne. La réglementation française parle de *boissons à base de lait*, de *lait chocolaté* ou *lait cacaoté*²⁰.

Le *Dictionnaire laitier* précité traduit l'expression anglaise *chocolate milk drink* par *boisson lactée au chocolat*.

Broche

« *Caisses en broches.* » La *caisse* à bouteilles se dirait mieux *casier*, parfois *panier* à bouteilles.

L'expression *fil de fer* n'est en pratique pas employée au Canada où on la remplace par *broche*. En Europe, *broche* ne désigne pas le fil de fer aux mille usages, liage des balles de foin ou de paille, notamment. Nous disons au Canada *clôture de broche* quand on dit en Europe *clôture de grillage*, *clôture grillagée* ou simplement *grillage* (aussi *clôture en fil de fer*).

Consigner

Le verbe *consigner* a, entre autres sens, celui de « facturer provisoirement un article qui peut être repris et remboursé : consigner un emballage » (*GLE*). Comparons une annonce parue dans un périodique du Québec à une annonce française :

« *Vous déclenchez une coûteuse réaction en chaîne quand vous utilisez un contenant à lait qui doit être repris lorsque vide. Les cartons XY ne reviennent pas.* »

« Sain, pratique, vendeur, l'emballage verre non consigné YZ gagne chaque jour la confiance de nouveaux consommateurs. »

Ce sens du verbe *consigner* est pour ainsi dire absent de notre vocabulaire québécois. Ces emballages qui « *ne reviennent pas* », emballages non consignés, sont aussi appelés *emballages perdus* en France (*non returnable*, en anglais). *Vendeur*, au sens de *très en demande*, ne figure pas encore dans les dictionnaires que nous avons pu consulter.

20 Décret du 25 mars 1924, modifié par les décrets du 23 septembre 1934 et 16 juillet 1955.

Crème moitié-moitié

Les laiteries offrent une crème que l'on appelle en anglais *half and half cream*, qui dose, dans une ville donnée, 10 à 12 pour cent de matière grasse. Cette crème dite *moitié-moitié* s'appelait il y a quelques années en anglais *coffee cream* ou *cereal cream*. Une grande laiterie affirme même qu'elle est revenue récemment à ces deux anciennes désignations anglaises et qu'elle emploie surtout *cereal cream*.

Si l'on continue à rechercher les désignations anglaises des diverses crèmes, par ordre de teneur de matière grasse croissante, on a la *table cream* (crème de table?), à 18 pour cent de matière grasse, et la *whipping cream* (crème à fouetter), avec 32 à 35 pour cent.

Mais la désignation qui nous intéresse surtout est celle de la crème *moitié-moitié* : l'expression *demi-crème* (ou crème *demi-grasse*), qui s'emploie en Suisse ²¹, nous paraîtrait bien préférable à celle de crème *moitié-moitié*. Il y a aussi en Suisse la crème *double*, qui « doit contenir 47 pour cent de matière grasse ».

Le contenant à crème le plus récent que nous connaissions est le *berlingot*, de forme tétraédrique, mis au point par la société suédoise Tetra-Pak. Au Canada français, on ne se sert pas toujours de ce terme. Nous en avons causé avec le représentant d'une grande laiterie. Il nous a précisé que cette dernière emploie le terme *berlingot* pour les contenants renfermant le lait destiné aux écoles, mais que, pour ce qui est des petits berlingots remplis de demi-crème, que l'on offre aux clients des restaurants, elle utilise plutôt le terme anglais *creamier*, parce qu'ils renferment de la crème plutôt que du lait : mentionnons ici que la filiale française de la société Tetra-Pak, dans la revue *l'Industrie laitière* de mai 1967 (pp. 272-273), décrivait ce petit contenant sous le nom de *mini-berlingot* et le caractérisait aussi des mots *emballage-portion*.

Notre enquête sur l'emploi du terme *berlingot* est, cependant, bien incomplète. Sur l'un de ces petits contenants à crème à café, nous trouvons les mentions suivantes :

21 J. PRITZKER, *Manuel des denrées alimentaires, produits de consommation et objets d'usage domestique*. Payot, Lausanne, 1953, p. 79.

HALF & HALF
Milk Cream
Milk Solids Added
Min. 11.5% B.F.

MOITIÉ/MOITIÉ
Lait Crème
Additionné d'extraits
solides du lait
Min. 11.5% m.g.

Comme ces extraits solides du lait viennent ici du lait entier, il vaudrait mieux dire *Additionné de poudre de lait entier*. Cependant, dans l'analyse du lait, *milk solids* se dit en Europe *extrait sec* ou *matière sèche du lait*. Profitons de l'occasion pour signaler qu'il ne semble pas y avoir accord parfait en France au sujet de l'emploi de ces deux expressions. En effet, la Norme française NF V 04-207 (mars 1954) intitulée « Détermination de la matière sèche, » mentionne au bas de la page 1 qu'il y a lieu « d'éviter l'expression courante mais impropre : extrait sec ». Le *Journal officiel* de la République française du 23 avril 1954²², par contre, recommande d'éviter l'expression *matière sèche* qui est courante mais impropre et d'employer de préférence « extrait sec ».

Crèmerie

Nous avons déjà vu l'annonce suivante : « *Crèmerie à vendre, production : 150,000 lbs de beurre, détail : 260,000 lbs.* »

Suivant le *Petit Larousse* (1959), *crèmerie* signifie : « Établissement où l'on vend de la crème, du lait, du beurre, des œufs, du fromage au détail. Petit restaurant. »

Y a-t-il beaucoup de crèmeries véritables dans le Québec ? Les produits énumérés dans la définition ne se vendent-ils pas plutôt dans les épiceries, les grands magasins d'alimentation (super-marchés), les débits de crème glacée et même, de porte en porte, par l'intermédiaire des livreurs de lait ? En France, le rayon des produits laitiers des supermarchés s'appelle *rayon crèmerie*. Le terme correspondrait bien aussi à la désignation *ice cream bar* et pourrait même désigner une fabrique de crème glacée.

22 Arrêté du 31 mars 1954 intitulé « Description des méthodes officielles pour l'analyse physique et chimique du lait », reproduit dans *Techniques laitières modernes* de R. VEISSEYRE, *op. cit.*, pp. 501-526. Voir la note au bas de la page 506.

On retrouve pourtant des crémèries même dans des comtés assez éloignés de l'élément anglo-saxon, ceux de Charlevoix et de Rivière-du-Loup, par exemple.

Nous avons essayé de dénombrer rapidement, pour le Québec, les fabriques laitières qui portent le nom de *beurrerie* et celles qui s'appellent *crémèrie*, en consultant une liste des fromageries et des beurreries du Canada. Cette liste nous indique les noms des fabriques ou des propriétaires de fabriques. Ce dénombrement n'a évidemment pas de valeur statistique absolue. Il faut y voir plutôt une indication ou une tendance de l'emploi des raisons sociales dans lesquelles figurent les mots *beurrerie*, *beurre*, *crémèrie*. Dans la liste de 1932, on trouve 82 noms de fabriques ou de propriétaires qui renferment les mots beurrerie ou fabrication de beurre, contre 12 crémèries. En 1963, par contre, on compte 58 beurreries et 49 crémèries.

Crémèrie et *Société de patrons de St-X*, ou de la fabrique de St-X, voilà, à notre avis, deux anglicismes qu'il aurait été, et qu'il serait pourtant bien facile d'éviter. Nous avons d'ailleurs l'impression que les raisons sociales qui portent les mots *Société des patrons* ou *Syndicat de patrons* ont tendance à disparaître tandis que l'emploi de *crémèrie*²³ se répand. Il s'agit d'un terme seulement, mais dont l'usage grandissant semble révélateur. Se trouve-t-il en quelque part un groupement, un organisme, une institution d'enseignement pour s'élever contre l'emploi fautif, croyons-nous, de *crémèrie* ?

Donner crédit

Nous avons relevé au début d'un périodique québécois l'avertissement : « *Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs.* » Tous ces mots sont français, l'expression *reproduction autorisée* est bien française, mais celle de *donner crédit* aux auteurs l'est moins. Nous avons essayé en vain de retrouver l'emploi de cette formule dans des périodiques européens. Voici quelques tournures que l'on y observe :

23 Nous avons compté 12 crémèries dans la liste de 1932, 15 dans celle de 1940, 39 en 1960 et 49 en 1963.

Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation des auteurs...

Reproduction interdite sans indication de source.

La reproduction et la publication, même partielles, des publications et traductions du Centre... ne sont autorisées qu'avec mention de la source.

Reproduction partielle ou totale, ... autorisée sous réserve de l'indication d'origine.

Farine lactée

Il se vend des aliments pour enfants, des farines, que l'on appelle *infant food*, *infant milk formulas*²⁴. Certaines d'entre elles renferment de l'extrait de malt tandis que d'autres n'en renferment pas. Il est donc inexact de rendre *malted milk* par *farine lactée* : il faudrait dire *lait malté*. Il existe enfin des farines maltées qui ne sont pas lactées.

Fieldman

« *Technicien en production (fieldman) à l'emploi de fabricants de conserves* »; « *M. X, fieldman de la société Y* »; « *On demande un technicien bilingue pour ouvrage de fieldman* »; « *il va se créer au niveau de l'industrie une rareté de personnes compétentes pour remplir les fonctions de fieldman.* » En France, le spécialiste, agronome, par exemple, qui est à l'emploi d'une société de production, de pommes de terre, entre autres, s'appelle *agent technique*. Ce terme a aussi un autre sens, plus général, car il désigne dans la fonction publique un aide-chimiste ou un aide-physicien, par exemple. Mais citons les explications que nous adressait obligeamment le Service de l'administration générale et du personnel du ministère de l'Agriculture de France²⁵ : « Le terme *agent technique* se retrouve dans plusieurs services. Il désigne des fonctionnaires, ou parfois des agents contractuels, de rang hiérarchique peu élevé, travaillant sous les ordres d'ingénieurs. »

24 Voir le *Dictionnaire laitier de la Fédération internationale de laiterie* cité plus haut.

25 Communication personnelle du 10 juillet 1958.

Franchise

« *La plupart de ces livreurs étaient des employés de la compagnie jusqu'à ce que le nouveau système de franchise soit établi : ils sont maintenant en affaires pour eux-mêmes.* » Autre exemple d'anglicisme qu'il serait si facile d'éviter en employant le substantif *concession* (exploitation personnelle) *d'une tournée*. L'auteur aurait bien pu aussi terminer sa phrase en disant : *ils livrent maintenant à leur propre compte*.

Fromage ciré

Ne dirait-on pas mieux fromage *paraffiné* ? Il en serait de même pour les rutabagas vendus « cirés » ainsi que pour les papiers paraffinés qui nous sont toujours offerts sous la dénomination de papiers *cirés*.

Harnacher

« *Harnacher la fonction du rumen pour accroître la production de lait.* » Métaphore anglaise, que l'on emploie aussi à tort dans l'expression « *harnacher une chute d'eau* », au lieu d'*aménager, mettre en valeur*. Notre auteur aurait mieux dit *exploiter* la fonction du rumen...

Lait sec « instant »

Expression employée au lieu de poudre de lait à *dissolution instantanée*, et aussi, plus simplement, *poudre instantanée* ²⁶.

Machine à traire debout

Il existe au moins deux types courants de machines à traire : la machine à traire classique à *pot posé* (*pail milker, floor type milker*) et la machine à traire à *pot suspendu* (*suspended type, bucket type*).

Papier parchemin (*parchment paper*)

Se dit plutôt *papier sulfurisé* (pour l'enveloppement du beurre).

²⁶ *Ind. Lait.*, n° 192, octobre 1960, p. 241.

Parloir de traite, salon de traite

Anglicismes assez bizarres qui correspondent à l'expression *milking parlor* : on dit plutôt *salle de traite*.

Pierre de lait

« *Dissolvant pour la pierre de lait.* » Nous n'avons jamais trouvé dans les textes québécois le mot *tartre* : on dit généralement la *pierre de lait*. Ce dissolvant pourrait être appelé plus simplement *détartrant*.

Plan

« *À l'occasion de l'ouverture officielle du plan de* (nom de la ville) *de la compagnie X.* » Anglicisme (*plant*) que l'on rencontre fréquemment aujourd'hui à la place de *fabrique, usine, établissement*.

Nous avons relevé aussi le terme *plan d'abattage*, au lieu d'*abattoir* (en anglais, *slaughtering plant*) et *plant de classement d'œufs* (*poste, établissement*).

Plasticisé

« *Carton plasticisé.* » Nous lisons dans des textes européens pot de carton *plastifié*, participe passé certainement mieux formé que *plasticisé*. Cependant, si l'on se reporte aux définitions données par le Comité consultatif du langage scientifique de l'Académie des sciences pour *plastiser*, « revêtir un matériau d'un produit plastique ²⁷ », et par l'AFNOR, pour *plastifier*, « introduire un plastifiant » (les deux substantifs *plastisation* et *plastifiant* sont également définis), il serait plus exact de dire *pot de carton plastifié*.

Quota

On dit que les producteurs laitiers ont un « quota de lait », en écartant le substantif *contingent*. Même observation dans le Règlement n° 1 concernant les quotas de production et de vente d'œufs de consommation. *Quota* est entré dans les dictionnaires français après la dernière guerre. Cependant, *contingent* a toujours sur lui la supériorité d'avoir donné *contingenter* et *contingemment*, dérivés essentiels en économie.

27 C. R. Acad. Sci., Fr., 1962, 254, pp. 1353-1356.

Record

« *En 1921 et 1922, il est fabricant de beurre . . . C'est la continuation de ses records précédents, 100% de beurre de première qualité.* » L'auteur veut dire sans doute *succès précédents*, sauf s'il s'agissait de records véritables.

Rebrasser

« *Rebrasser du beurre.* » Le verbe *remalaxer* nous semblerait bien plus juste que *rebrasser* et même *retravailler*.

Ronde

Fréquemment employé au lieu de *tournée* pour désigner le parcours de distribution d'un vendeur à domicile, particulièrement dans la distribution du lait.

Spreads

« *Les spreads, ces substituts du beurre.* » Remarquons que l'arrêté en conseil n° 1678 rendu dans le Québec le 1^{er} août 1961 dit bien à propos *succédané* de produit laitier tout comme la loi adoptée sur le même sujet dans cette province.

Spread se dit en français *pâte à tartiner*²⁸, *spread cheese*, *fromage à tartiner* (DR).

Test

« *Faire le test.* » Employé à tort au lieu de *doser*, ou *déterminer quantitativement* la matière grasse.

Transfert (microbiologie)

« *Culture activée incubée à 72°F. pendant 16 heures pour les deux premiers transferts . . .* » Il semble plus conforme à l'usage européen de parler ici de *repiquages*, « procédé qui, en biologie cellulaire, consiste à prélever une petite partie d'une culture de

28 *Vita*, 1962, 19, p. 555. Il y a en outre plusieurs termes spécifiques tels que *beurre*, *crème*, *mousse*, *pâté* qui se dit particulièrement des pâtes de viande, purée, et peut-être d'autres.

tissu ou de bactéries et à la transplanter sur un milieu neuf où elle continuera sa croissance²⁹ ».

Trappe à humidité

« *Trappe à humidité retenant les vapeurs de lait et prévenant le développement des bactéries.* » Les termes *purgeur*, *collecteur-purgeur*, ne semblent pas employés au Canada.

Vacuum

Terme qui se répand inutilement de plus en plus au Canada à la place de *vide*. Quelques exemples :

« *Maintenir un vacuum uniforme dans la ligne de tuyau.* »

Maintenir un vide uniforme dans la canalisation.

« *Empaqueté au vacuum.* »

Empaqueté sous vide.

« *... Capacité suffisante pour fournir le vacuum nécessaire ...* »

... le vide nécessaire.

Valve

Nos textes laitiers du Québec parlent de *valves* et de *drainage des valves* quand il faudrait souvent dire plutôt *robinets à vanne*, ou *vannes*, *vidange des vannes*. Les appareils de robinetterie ont fait l'objet de nombreuses normes françaises dont deux sont très instructives, les NF E 29-053 et 29-054 (octobre 1946), intitulées respectivement « Appareils accessoires d'installations pour tuyauteries — Terminologie », et « Robinetterie — Terminologie générale ».

On relève dans les textes d'industrie laitière bien des obscurités, des gaucheries de toutes sortes. Nous en présenterons quelques exemples en essayant d'améliorer la phrase incriminée et sans relever tout ce qui appellerait une observation.

²⁹ Voir le *Glossaire de biologie animale* de Roger HUSSON. Gauthier-Villars, Paris, 1964, 280 pages. Comparer cette définition à celle de *passages en série*: « Inoculations successives d'une souche infectieuse à des animaux de même espèce ou à des cultures de tissus provenant d'une même espèce », dans le *Dictionnaire des termes vétérinaires et zootechniques* de Martial VILLEMEN. Vigot Frères, Paris, 1963, 352 pages.

« L'original de cette étude a été publié initialement dans les colonnes de... »

« Si nous ne comptons que le tiers des fabriques de la province en regard de pourcentage plus élevé de la production sur les fermes, la capacité en volume de certaines organisations est... »

« La terminologie dont nous faisons allusion revêt donc une singulière importance. »

« L'invocation de ces distinctions est absolument déterminante quant à l'utilisation ultérieure du produit. »

« Un tel est à l'emploi de la Société X depuis 19... et s'achemine lentement jusqu'à gérant des ventes... »

« Docteur un tel explique avec prudence le paiement du lait... »

« Dans le présent numéro débute une continuité sur les principales épreuves qui permettent, dans l'industrie, de contrôler la qualité des produits, ... aux différents stages de la production. »

Continuité et *stages* constituent ici deux anglicismes à éviter.

Au sujet de l'emploi du mot *docteur*, le traducteur qui écrit ces lignes — et d'autres probablement aussi — est parfois porté à envier le cas de la France, pays dans lequel l'emploi de l'appellation « Docteur X » (sans mention de spécialité) est réservé par la loi aux médecins de médecine humaine³⁰.

Cette étude a d'abord paru dans...

Texte des plus obscurs. La capacité en volume pourrait se dire le potentiel de production...

La terminologie dont nous parlons revêt donc...

Le rappel de ces distinctions...

Entré au service de la Société X en 19..., M. un tel gravit lentement les échelons et devint en 19... directeur des ventes.

Absence de l'article avant Docteur, ce qui est contraire à l'usage français.

Nous commençons aujourd'hui une série d'articles sur les principales épreuves utilisées pour contrôler la qualité des produits à chaque étape de la fabrication.

30 E. MARTELLÈRE, Sur le droit de porter le titre de « Docteur », dans *Chim. Industr.*, 1958, **79**, pp. 380-381. Les désignations françaises de ce domaine nous semblent évoluer un peu et se rapprocher davantage des désignations anglo-saxonnes nord-américaines. Nous avons relevé, par exemple, le titre « docteur de spécialité (3^e Cycle) » (*B. Soc. Chim. biol.*, 1962, **44**, p. 5). En outre, le titre d'*ingénieur-docteur*, institué en 1925, a été transformé en 1963 en celui de *docteur-ingénieur* (*Chim. Industr.*, 1963, **90**, p. 571).

En effet, le traducteur qui rencontre les mots *Docteur un tel* dans un texte anglais se demande toujours, sauf si le contexte est clair, s'il s'agit d'un médecin de médecine humaine, d'un docteur vétérinaire, d'un diplômé de chimie, de pédagogie, etc., possédant le titre de Ph.D. (Philosophiae Doctor), d'un Docteur ès sciences, cas évidemment beaucoup plus rare, d'un doctorat honorifique, enfin.

Nous avons relevé des phrases qui nous paraissent calquées de l'anglais du commencement à la fin. Nous en donnons la substance à notre façon :

« *M. X semble pointer une faute d'orthographe dans une formule de contrat pour l'amusement de M. Y.* »

« *Tandis que la population est dans un état d'esprit maladif, en regard de tout ce qui touche la diète, le temps devrait être favorable à l'implantation de « slogans » susceptibles d'affecter la population de tous les âges.* »

« *Il est recommandé que la culture mère ne doit pas être transférée plus de 3 fois avant de changer pour une culture fraîche.* »

« *La raison principale pour usage de basses températures, fournie par les préposés au ferment...* »

« *La revue une telle a pour mission de diffuser la science..., d'informer les intéressés à cette industrie sur les développements et les transformations qui s'y opèrent.* »

« *Sous l'impression que des pratiques identiques à cette méthode ont déjà été en honneur..., nous avons procédé à une enquête...* »

M. X semble montrer une faute d'orthographe dans un contrat, ce qui fait sourire M. Y.

Aujourd'hui où chacun s'inquiète de son régime alimentaire (se demande avec inquiétude s'il suit le régime qui lui convient le mieux), il serait temps de lancer des slogans capables d'atteindre les citoyens de tous les âges.

On ne conseille de ne pas repiquer la culture mère plus de trois fois avant de changer de culture.

La raison principale fournie par les préposés au ferment pour expliquer l'emploi de basses températures...

La revue X a pour mission de diffuser la science... et de tenir ceux qui s'y intéressent au courant de son évolution.

Croyant (ayant entendu dire), que des pratiques..., nous avons fait une enquête...

« Partant du fait que les industriels laitiers vendent tous du lait. Ils ont tous le même but! Lors, pourquoi devrait-il être vendu différemment en ville? »

À quel substantif ou pronom le participe présent *partant* se rattache-t-il ³¹ ?

Examinons deux étiquettes d'emballages de produits laitiers. L'une d'elles porte la mention « *Vitamin D added, vitamine D accrue* ». Ne serait-il pas préférable de dire *additionné* de vitamine D ? Une autre porte la mention suivante : « *Le contenu de cette boîte a été augmenté par l'addition de X unités internationales de vitamine...* » N'est-ce pas la valeur nutritive qui a été *augmentée* plutôt que le contenu ?

Personne n'enfreint les règles de la grammaire de propos délibéré. Au seul point de vue grammatical, pourtant, que de fautes flagrantes, simples à corriger, dans les phrases suivantes :

« *Quoique le nombre d'organismes vivants dans les cultures incubées à 59° et 63° n'étaient pas aussi élevé que...* » Le rédacteur a oublié la règle qui veut que l'on emploie le subjonctif après *quoique*. En outre, il a écrit le verbe *n'étaient* au pluriel, ce qui est surprenant, mais l'attribut *élevé* au singulier.

« *Le fait que le nombre des bactéries et le pourcentage d'acide augmentaient et que le pH diminuent durant le refroidissement des cultures...* » L'emploi du premier verbe à l'imparfait et du second au présent est-il vraiment nécessaire ? Peut-être. Mais comment expliquer le pluriel de *diminuent* ?

« *... Le secrétaire de la Commission... rend publique les nouveaux prix...* »

« *Les associations intéressées à ce règlement... ont émises opinions sur opinions, rédigé mémoires sur mémoires, dépenser temps et argent pour essayer d'obtenir une législation à date... les années ont passées mais ce fameux règlement n'est pas encore passé.* »

Le simple accord du verbe, du participe passé conjugué avec avoir, devient pour certains d'une difficulté telle que ces règles

31 Voir au chapitre premier les observations concernant la formule *dû à*.

élémentaires leur échappent totalement. Que penser alors des fautes d'orthographe comme *stérélisé, cannivaux, ustensils, nourrissant, visse* d'Archimède, *contreverses*, idées *contreversées* ?

Ajoutons, en terminant ce chapitre, que l'on rencontre dans la législation laitière du Québec un certain nombre d'expressions fautives déjà relevées. Elles reflètent le délabrement qui dépare souvent les textes agricoles. Rappelons les plus usitées :

<i>balance</i>	reste
<i>personne en charge du camion</i>	chargée, préposée à la conduite du camion
<i>conditions d'un permis</i>	conditions d'attribution d'un permis
<i>contribution</i>	cotisation
<i>matières solides du lait</i>	extrait sec
<i>solides non gras</i>	extrait sec dégraissé
<i>opérer un véhicule</i>	conduire, utiliser un véhicule
<i>permis ou licence d'opération d'une route de lait</i>	permis d'exploiter (desservir) une tournée (de distribution) de lait
<i>patron</i>	producteur laitier
<i>sujet aux disposition d'une loi véhicule moteur.</i>	sous réserve des dispositions véhicule automobile (DR).

[Faint, illegible text covering the majority of the page, likely bleed-through from the reverse side.]

ét
ce
m
fi
n
P

(
d
ra
so
a
la

ti
ta
e
ta
N

2

3

ALIMENTS POUR LES ANIMAUX

Le domaine des aliments des animaux est très intéressant à étudier parce que la langue de l'éleveur, celle de la réclame et celle de la technique, s'y trouvent réunies. En outre, le commerce de ces produits est assujéti à une législation fédérale qui fixe la composition des aliments et en grande partie leur dénomination, même celle des matières premières qui entrent dans le produit fini.

Nous avons intitulé ce chapitre « Aliments pour les animaux » (en anglais *Feeds*) parce que telle est la désignation la plus usitée dans la législation française (on dit aussi aliments des animaux et, rarement, aliments du bétail). Mais, comme *volailles* s'oppose souvent à *bestiaux*, *aliments des animaux* semble préférable à *aliments du bétail* : c'est aussi l'expression qui est utilisée dans la législation suisse¹.

Feedstuffs a pour équivalent *produits destinés à l'alimentation des animaux*² (qui peut se simplifier en produits d'alimentation animale, produits fourragers, si l'on considère d'autres expressions du même domaine), *substances destinées à l'alimentation des animaux* (Belgique); et les services de traduction des Nations Unies ont employé produits d'affouragement.

-
- 1 *Recueil Officiel*, 1961, p. 125, Livre des aliments des animaux. À noter en outre le titre *Dictionnaire des aliments pour les animaux*, Jacques HARDOUIN, traduction et adaptation d'un ouvrage italien. La Maison Rustique, Paris, 1965, 640 pages. Et aussi *Technologie de la fabrication des aliments du bétail*, M. DUMONTEIL. Vigot Frères, Paris, 1966.
 - 2 Voir la Loi du 3 février 1940 dite « Loi Aveline » tendant à réglementer le commerce des produits destinés à l'alimentation des animaux (*J. O.* du 6 février 1940).

Les céréales et leurs issues constituent le groupe important par excellence de produits qui entre dans la préparation des aliments du commerce : on les appelle en anglais *feed grain*, expression qui se dit le plus souvent en Europe *céréales fourragères*, *céréales à bétail*. Mais il existe un rapprochement qu'il faut mentionner et nous citerons à ce sujet des auteurs bien connus : « Le blé étant classé en France, « céréale principale », les autres céréales : l'avoine, l'orge, le seigle, le maïs, le sarrasin, le millet, etc., sont dénommées « secondaires »; à l'étranger, on les appelle « céréales fourragères », terme plus exact³. » Cela revient à dire que les expressions *coarse grain* et *feed grain* et leurs équivalents français, *céréales secondaires* et *céréales fourragères*, représentent les mêmes céréales, tout en exprimant des idées différentes.

L'adjectif *fourrager* qualifie souvent un produit d'alimentation animale et correspond à *alimentaire* appliqué à l'alimentation humaine. On le rencontre dans diverses expressions, outre celles de céréales fourragères : farine fourragère, unité fourragère, valeur fourragère d'une ration.

Provende se définit : « Mélange de grains concassés et de fourrages hachés, pour bestiaux » (*PL* 1959) et le *Robert* ajoute finalement : « Par ext. Toute nourriture donnée aux bestiaux, chevaux ou animaux de basse-cour. » Ce terme semble très peu employé en Europe, sans doute parce qu'il est vague et qu'il ne correspond plus à la réalité, à la spécialisation qui s'est établie partout, en alimentation animale comme ailleurs. Il y a quelques années, à un député qui s'inquiétait de l'entrée en France de fortes quantités de « provendes » d'orge marocaine, le ministre de l'Agriculture avait précisé dans sa réponse que la dénomination *provendes* « a un caractère strictement commercial et ne correspond ni à un produit déterminé, ni à une composition définie »⁴.

3 H. GONDÉ, G. CARRÉ, Ph. JUSSIAUX, *Nouvelles Leçons d'agriculture*. La Maison rustique, Paris, 1948, t. I, p. 261. Dans l'ouvrage intitulé *Céréales* (Ballière, 1905), C.-V. GAROLA appelait *petites céréales* les *céréales secondaires* (pp. 15 et 347), le blé étant céréale noble. On range généralement ensemble aujourd'hui le blé et le seigle, céréales panifiables, qui s'opposent aux céréales secondaires : avoine, orge et maïs.

4 Réponse ministérielle — J. O. Débats parlementaires, Assemblée Nationale du 8 décembre 1960, p. 4456. (Dans *Inform. Document. agric.*, n° 3, 15 févr. 1961, p. 84).

Examinons une étiquette caractéristique d'aliment en essayant d'en améliorer un peu le libellé :

NOM DU FABRICANT	NOM DU FABRICANT
Médicamentée avec Nithiazide (Hepzide) ... %	Médicamentée à ... % de Nithiazide (Hepzide)
— pour aider à prévenir les épidémies d'entéro-hépatite (tête noire) chez les dindes	— pour aider à prévenir les épidémies d'entéro-hépatite (tête noire) chez le dindon
Enregistrement No. ...	Enregistrement n° ...
ANALYSE GARANTIE	ANALYSE GARANTIE
Protéine, minimum ... %	Protéine, minimum ... %
Gras, minimum ... %	Matière grasse, minimum ... %
Fibre, maximum ... %	Cellulose, maximum ... %
Ingrédients ⁵	Composants
PRÉ-DÉBUT	SUPER-DÉBUT
DINDONNEAUX ... %	DINDONNEAUX ... %

Médicamentée est ici au féminin, sans doute parce que le fabricant sous-entend le mot *moulée*.

Moulée est un canadianisme qui nous semble inutile. Ce mot vient en réalité de la Normandie, suivant le *Glossaire du parler français au Canada*⁶. Il désigne dans le Québec un aliment concentré (moulu). En ce sens, on dit en France *farine*, mais aussi *aliment*, et lorsqu'il s'agit d'un aliment à volailles, on dit en outre *pâtée à volailles*⁷.

Cependant, *farine* et *pâtée* se trouvent aussi dans des ouvrages canadiens, souvent à côté de *moulée*⁸.

5 Nous supprimons la liste des « ingrédients », qui est longue et dont les éléments ne nous sont pas tous utiles.

6 Société du parler français au Canada, Québec, 1930.

7 C. CRAPLET, *Aliments et alimentation des animaux domestiques*. 2^e éd., Vigot Frères, 1955, p. 420.

8 *Les Animaux — Manuel d'agriculture de l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, 1934, p. 515.

Dans le Québec, *moulée* désigne aussi évidemment la forme pulvérulente, *meal* en anglais, sous laquelle un aliment est présenté par opposition à la forme agglomérée, qui donne les aliments appelés *granulés* en Europe et *comprimés* au Québec (*pellets* en anglais). On comprend mieux ainsi la mention « *les moulées peuvent être obtenues en comprimés . . .* », que nous relevons dans les notices des fabricants québécois.

La posologie a été indiquée à l'anglaise sur cette étiquette de sorte que nous intervertissons le pourcentage et le nom du produit auxiliaire. Le mot numéro (*No.*) a été abrégé à l'anglaise aussi, car on écrit en français *n°* sans point.

L'enregistrement dont il est question répond à une prescription de la réglementation fédérale du commerce des aliments du bétail. En France, l'un des cas le plus rapproché de cet enregistrement que nous connaissions est celui des produits antiparasitaires dans lequel il y a l'*homologation* et l'*autorisation* de vente, celle-ci pouvant parfois précéder celle-là. Au Canada, en anglais, on dit simplement *registration*, qu'il s'agisse d'un produit nouveau ou de l'emploi d'une marque par une maison de commerce. Aussi, lorsqu'un laboratoire fait homologuer un produit qu'il vient de découvrir, l'administration fédérale écrira-t-elle de temps à autre « A new insecticide has been registered for the first time by X (nom du laboratoire ou de la société de produits chimiques) », le rédacteur préférant compléter « registered » par « for the first time »; elle dit encore « applications for registration of new products . . . , applicants for re-registration of old products . . . » La terminologie française est évidemment plus complète à cet égard que la terminologie anglaise. En France, *homologation* et *autorisation* de vente sont toujours inscrites dans le registre d'homologation sous un numéro appelé *numéro d'inscription*⁹. On emploie aussi ce terme pour les animaux qui sont inscrits dans le registre de l'association d'éleveurs d'une race donnée : au Canada, on dit encore, par contre, *numéro d'enregistrement* (*registration number*). Mais il s'agit toujours, notons-le, de traductions.

⁹ J. O. du 15 septembre 1954.

La traduction de *registration number*, expression si fréquente dans la réglementation fédérale canadienne, exigerait une étude, pas très laborieuse, qui aiderait à mieux déterminer quand il y aurait lieu de dire au Canada *enregistrement*, *inscription*, *agrément*, *homologation*, *autorisation de vente*, *immatriculation*, etc.

Gras se dit bien en parlant des viandes mais, dans l'analyse chimique d'un produit organique, on dit *matière grasse*.

Fibre se dit plutôt en Europe, en ce cas, *cellulose* ou *matières cellulosiques*.

Un mot aussi au sujet de *pré-début*. Il y a des aliments que l'on appelle en anglais « starters » et des « pre-starters » : au Canada, on dit simplement *aliments de début*, *aliment de pré-début*. Cette traduction littérale n'a rien qui étonne véritablement, car nous en avons relevé une équivalente, aliment de *prédémarrage*, qui s'oppose à aliment de *démarrage*, dans un périodique vétérinaire français. En Europe, les aliments qui correspondent à nos *pre-starters* se diraient plutôt « aliments de démarrage » ou « aliments de super-début ¹⁰ ». Les aliments dits « pre-starters » se distinguent en effet des « starters » par une teneur en protéine plus élevée et une teneur en cellulose parfois un peu plus faible.

La partie suivante de l'étiquette s'intitule *ingrédients* : on dit en Europe *composants* ou *composition*.

Relevons quelques désignations de produits qui entrent dans la préparation de cet aliment.

Solubles de distillerie

Le terme anglais *solubles* se retrouve dans les noms communs de plusieurs produits, *semi-solid solubles*, *distillers' solubles*, *fish solubles* et autres. En France, il semble que l'on n'ait pas encore trouvé le meilleur équivalent parce que tantôt on conserve l'expression anglaise *fish solubles*, tantôt on emploie substantivement *solubles* en disant *solubles secs* (de maïs fermenté, de poisson, par exemple).

10 Communication personnelle d'un fabricant français d'aliments des animaux. datée du 5 septembre 1955.

Et/ou

Il y a quelques années, pour mettre les fabricants à même de bénéficier à brève échéance du moindre prix d'un produit comparativement à celui d'un autre, la Division des produits végétaux du ministère de l'Agriculture du Canada, qui est chargée d'appliquer la législation fédérale des aliments des animaux, a permis aux fabricants d'employer l'un à la place de l'autre et simultanément aussi des produits de valeur nutritive très rapprochée : de là l'usage si fréquent de la double conjonction *et/ou* (*and/or*) dans le langage des aliments des animaux. Cette possibilité offerte aux fabricants deviendra sans doute de plus en plus appréciée maintenant que l'on emploie des calculatrices électroniques pour établir des rations aussi économiques que possible tout en respectant les normes de composition officielles.

En français, dans un texte condensé comme celui d'une étiquette qui énumère plus de vingt produits, la double conjonction est un peu assimilable à un symbole, celui du pourcentage, par exemple. Si l'on ne dit pas carbonate *et/ou* sulfate de zinc, il faudra dire carbonate ou sulfate de zinc ou les deux (à la fois ?). Mais cette double conjonction est-elle vraiment essentielle en français ? La simple conjonction *ou* ne suffirait-elle pas ? Verra-t-on un jour la locution *et-ou* figurer à côté de par-ci par-là, ici et là, d'ici là ? Nous l'ignorons. Cependant, son usage se répand en France. On la trouvera dans la norme française intitulée « Emballages en carton — Vocabulaire ¹¹, » dans le tarif d'Air-France ¹², et dans des traductions d'organismes internationaux ¹³. Le traducteur qui rencontre dans un manuscrit à traduire les locutions *and/or* et *to/from* est naturellement porté à envier la grande souplesse de l'anglais.

11 Norme NF H 13-000, art. 1.12, p. 3.

12 *How Much*. 1963-1964, règle 1.5.9 Pour ce qui est de l'emploi de *de/vers* (en anglais *to/from*), voir la règle 2.2.1.

13 Voir la publication *Animal Feedstuffs — Regulations governing their manufacture and sale in European countries*. En français, *Aliments des animaux — Réglementation de la fabrication et du commerce dans les pays européens*, « FAO », Rome, 1957, pp. 11 et 17 de l'édition anglaise et 17 et 23 de l'édition française.

Pour ce qui est de l'usage anglais, on constate que le *Canadian Government Style Manual*¹⁴ permet l'emploi de *and/or* dans les résumés, les documents juridiques et les autres textes du même genre.

Gras animal stabilisé

Au lieu de *matière grasse*, *graisse animale* stabilisée.

Blé d'Inde moulue et/ou cassé

Remarquons le féminin *moulue*. Le mot *cassé* désigne sans doute ici un broyage partiel seulement et se dirait mieux *concassé*.

Supplément alimentaire de vitamine B-12 et d'antibiotique

Le qualificatif *alimentaire* est-il essentiel? L'emploi du terme *supplément* dans le langage de l'alimentation animale au Canada caractérise bien, à notre avis, la déviation que subit notre français par rapport au français international. En anglais, on emploie le terme *supplement* pour désigner tous les produits qui sont ajoutés à un aliment afin d'en équilibrer la composition et la valeur nutritive : *mineral supplement*, *vitamins A & D supplement*, etc. : au Canada, on a dit en français *supplément*. En France, on dit *complément* et l'on se sert de *supplément* seulement pour les antibiotiques et autres produits du genre : ainsi, les aliments auxquels on ajoute des antibiotiques sont dit « supplémentés¹⁵ ».

L'usage européen est d'ailleurs conforme au sens même des termes *supplément* et *complément*, tel que l'indiquent le *Dictionnaire des synonymes* de Bénac et le *Dictionnaire Robert*.

14 *Op. cit.*, p. 19. De son côté, le *Style Manual for Biological Journals* de l'American Institute of Biological Sciences (Washington, 2^e éd., 1964, p. 24) prescrit ce qui suit : « Avoid such expressions as *and/or* and *signal/noise ratio*. The expression *The cultures were subjected to light and/or dark*, can be expressed by *The cultures were subjected to light, or dark, or both*. Use a hyphenated compound, *signal-to-noise ratio*, instead of *signal/noise ratio*. »

15 Voir la lettre adressée par le ministre de l'Agriculture aux instructeurs divisionnaires, inspecteurs et agents de la Répression des fraudes et aux directeurs des laboratoires agréés, C. CRAPLET, *op. cit.*, pp. 288-289.

Citons encore quelques passages empruntés à des étiquettes de fabricants québécois d'aliments additionnés d'un produit thérapeutique.

La réglementation fédérale fixe les principes à suivre dans la réclame et le mode d'emploi de ce groupe d'aliments. Le fabricant est obligé de respecter l'esprit, mais non toujours la lettre des notices qui lui sont offertes pour l'aider à préparer son étiquetage.

Nous présentons à côté de l'extrait quelques corrections qui pourraient lui être apportées.

« Direction. — Ceci est un mélange médicamenté qui doit être utilisé comme seule ration pendant les 10 premières semaines, pour ensuite changer au XXX (marque de commerce) croissance poulettes. »

« Usage. — Pour le traitement des poulets pour prévenir la mort due à la coccidiose; la température est maintenue sèche dans des lieux chauffés... Cette médication peut ne pas protéger les oiseaux partis durant la première semaine dans l'élevage. »

« Précautions. — Ne pas servir de moulée en pâtée, de grains ou tout autres aliments. Cette moulée médicamentée n'est désignée que pour prévenir les maladies énumérées; ne peut servir pour « contrôler » la maladie de... »

Mode d'emploi. Mélange médicamenté à distribuer à l'exclusion de tout autre aliment pendant les dix premières semaines. Donner ensuite (ou passer ensuite à) l'aliment de croissance à poulettes XXX.

Aliment destiné à prévenir la mortalité causée par la coccidiose chez les poulets. Combattre l'excès d'humidité dans les locaux.

La dernière phrase est très obscure.

Précautions. — Ne pas servir de pâtée, de grains ni d'autres aliments. Cet aliment médicamenté est destiné seulement à prévenir les maladies énumérées. Ne pas l'utiliser pour combattre la ...

Voyons encore quelques imperfections, impropriétés, fautes de traduction, d'orthographe, que l'on rencontre dans les textes relatifs au commerce des aliments des animaux.

Booster

Un fabricant québécois conserve tout simplement le terme anglais et dit *booster* à volailles. Un autre emploie *moulée de rattrapage* et un troisième l'expression *stimulant santé pour volailles*, ce qui est déjà acceptable. Un journal avicole de France¹⁶ utilisait la désignation *aliments de forçage* ou *stimulants* qu'il définissait ainsi : « Aliments spécialement destinés à faire repartir la ponte si elle ne se déclenche pas ou si elle baisse après avoir été en hausse ... Sont en général survitaminés et surprotéinés ... Efficaces après mue, après stress. »

Un fabricant français parle d'un *complexe vitaminique de choc*. Une maison canadienne offre un *ravigoteur tout-moulée pour la ponte*, désignation plutôt populaire. Comme le verbe *ravigoter* se trouve déjà dans le dictionnaire, il est facile ensuite de dire *ravigoteur*. Une autre société offre un *promoteur des œufs*, *egg promoter*, et une autre un *promoteur de santé pour porcs*. Ne pourrait-on pas simplifier toutes ces désignations et s'en tenir au terme bien français de *stimulant* ?

Canceler

« *Cancelle la liste de prix du ...* », au lieu de *remplace* ou mieux, *annule et remplace* la liste ...¹⁷.

Wide-range effectiveness

Les fabricants anglo-saxons qualifient de cette façon les antibiotiques qui sont efficaces contre plusieurs maladies à la fois. Cette idée se rend en français par l'expression *large spectre d'activité*, métaphore empruntée à la physique et que l'on rencontre couramment¹⁸.

Un fabricant annonçait dans un journal un antibiotique à *vaste rayon d'action* : on aurait dit en France *large spectre d'activité*, l'expression *broad-spectrum* étant employée même aux États-Unis.

16 *Courr. avic.*, 16, n° 177, 1^{er} octobre 1960, p. 3.

17 Voir ci-dessus, pp. 43.

18 *Ann. Inst. Pasteur*, 1951, 94, p. 627. On voit que les expressions *wide-range effectiveness*, *broad-spectrum* et *large spectre d'activité* sont voisines de *multi-purpose*, *polyvalence* ou *multivalence*.

Dindonneau de grill

Nous avons relevé plusieurs fois le terme *grill*, employé à la place de *gril* : cette erreur aurait-elle sa source dans une prononciation défectueuse de *gril* ? Nous l'ignorons.

Plumes de volailles hydrolisées

Le verbe *hydrolyser* s'écrit avec deux y, comme d'ailleurs le substantif *hydrolyse*. On retrouve souvent cette erreur ainsi que les trois qui suivent : *oxide* de manganèse, au lieu d'*oxyde*, et hydroxytoluène *butilé*, au lieu de *butylé*, *sulphate* au lieu de *sulfate*.

Moulées balancées (*balanced feeds*)

Anglicisme courant employé au lieu d'*aliments équilibrés, complets*.

Moulée comprimée

Les fabricants mentionnent, on l'a vu plus haut, que certaines de leurs moulées sont aussi offertes sous forme de comprimés. En France, les fabricants disent que leurs aliments sont disponibles sous forme de *farine* et de *granulés*, le terme *granulé* étant souvent remplacé par diverses désignations plus spécifiques, telles que cylindres, cubes, bouchons et autres.

Il y a aussi les *crumbles*, c'est-à-dire les *miettes*, produites par écrasement de granulés.

Tout-moulée ponte (aliment tout-moulée de ponte)

All-mash type feed en anglais. Pour les aliments à bovins on dit *all-ration type feed*. Il s'agit en réalité d'un aliment complet, de sorte que *tout-moulée ponte* pourrait se dire *aliment complet de ponte* et *all-ration type feed*, *aliment complet à bovins*.

Il faut noter que l'on rencontre assez souvent *all-mash*, farine *allmash*, dans les périodiques agricoles français et belges. Nous avons vu aussi farine *baby-porc*. Il y a déjà l'expression *baby-beef*.

Dans la réglementation fédérale des aliments des animaux¹⁹, ces aliments complets s'opposent au groupe que l'on appelle « ready to feed feeds ». Ce dernier groupe représente en réalité des aliments dits *composés complémentaires* en France²⁰. On trouve même dans la liste des aliments qui forment l'annexe A du règlement canadien, sous le titre général « Ready to Feed », la mention, dans les aliments à volailles, « to be fed with scratch grains », à donner avec du grain à picorer, suivant l'édition française du règlement, mais qui se dit plutôt en Europe *complémentaire du grain*... Question de stylistique, oui, mais l'emploi de ce qualificatif simplifie parfois la rédaction des imprimés publi-citaires.

Vitamine A palmitate

Au lieu de *palmitate de vitamine A*. On conserve à tort en français l'ordre des mots anglais, comme on l'a vu au début du présent chapitre.

Phosphate de roc défluoriné

En anglais, *defluorinated rock phosphate*. On dirait mieux en français *phosphate de roche défluoré*. *Défluoriné* nous semble en tout cas un barbarisme. Le phosphate de roche s'oppose au *phosphate tendre* (*soft phosphate*), les deux étant des phosphates minéraux.

Feeding program

Programme d'alimentation, c'est-à-dire régime ou succession de rations qu'un fabricant offre pour une espèce animale donnée. Un fabricant français emploie l'expression *plan de rationnement*, qui semble préférable à la première. Tout de même, un autre fabricant français, affilié à une société nord-américaine, emploie lui aussi *programme d'alimentation*.

19 *Gazette du Canada*, 1962, 96, pp. 1054-1058.

20 *J. O.* du 29 juillet 1954, p. 7213.

Substitut du lait pour veaux (*calf milk replacer*)

Nous avons aussi relevé dans une publication québécoise la désignation *succédané du lait à veaux*, qui est bien préférable à *substitut*. Cette désignation est acceptable mais des fabricants français en emploient une qu'il nous faut mentionner, savoir : *aliment complet d'allaitement pour veaux*, ou tout simplement, *aliment d'allaitement pour veaux* ²¹.

Poudre de whey

Anglicisme pourtant facile à éviter : il suffirait de dire *petit-lait*, *sérum de fromagerie en poudre*.

Il est enfin certains canadianismes pour lesquels il y aurait avantage à trouver les équivalents européens et à chercher à les introduire, sans espérer les voir entrer facilement dans l'usage courant, mais pour nous mieux rattacher au français international : nous songeons aux *issues de blé*. Les issues qui entrent dans la préparation des aliments des animaux, groupées par ordre de finesse croissante, sont, au Canada, le *son (bran)*, le *gru rouge (shorts)* et le *gru blanc (middlings)*. Un spécialiste de la meunerie, M.-E. Martel, a rédigé, il y a déjà quelques années, une étude très instructive intitulée « Essai de classification des issues de meunerie, » qui se termine par un lexique des principales appellations utilisées en meunerie ²². Il semble que le mot anglais *bran* correspondrait à *sons* (gros et fins), *shorts* à *remoulages bis*, aussi dits *repasses*, et *middlings* à *remoulages blancs*, aussi appelés *rebulets* ²³.

En terminant ce chapitre, on voit que, si sommaire qu'ait été notre examen, car nous nous en sommes tenu surtout à la langue commerciale, les extraits présentés font clairement ressortir

21 Sociétés Sanders et Univor.

22 Publiée par l'Association scientifique du Bureau de la nutrition animale et de l'agriculture, Marseille, *Rapport G 116*, 28 décembre 1953.

23 Équivalents proposés aussi, avec les réserves qui s'imposent, par un technicien de la Société Sanders de Paris et de Laprairie (Canada), dans une communication datée du 30 juin 1965.

tir l'action envahissante de l'anglais, contre laquelle l'utilisateur ordinaire de cette partie de la langue spécialisée, c'est-à-dire le petit fabricant d'aliments des animaux, qui achète une partie de sa matière première de maisons anglophones, est à peu près incapable de se défendre.

Il primo punto che si deve considerare è l'importanza
della ricerca scientifica nel campo della medicina.
La scienza è la base di ogni progresso e senza di essa
non si può fare nulla di utile. È per questo che
bisogna dedicare risorse e tempo alla ricerca.

Un secondo punto riguarda la collaborazione
tra i diversi settori della ricerca. Non si può
avanzare se ogni uno lavora isolatamente. È
necessario creare sinergie e scambiare informazioni
per risolvere i problemi più complessi.

Infine, è importante non dimenticare
l'aspetto etico della ricerca. I progressi scientifici
devono essere utilizzati a beneficio dell'umanità
e non a scopo di lucro. La trasparenza e l'onestà
sono fondamentali per mantenere la fiducia del pubblico.

La ricerca medica è un cammino lungo e faticoso,
ma con la giusta dedizione e collaborazione
si possono raggiungere grandi scoperte.
È importante che i giovani si sentano coinvolti
in questo processo e che continuino a studiare
e a migliorare.

La medicina è una scienza in continua evoluzione
e ci sono ancora molti misteri da svelare.
Con la tecnologia moderna e l'approccio multidisciplinare,
siamo in grado di affrontare sfide che in passato
erano insuperabili. La speranza è che con il tempo
possiamo trovare soluzioni efficaci per molte delle
malattie che affliggono l'umanità.

4

PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Les produits antiparasitaires se distinguent au point de vue de la langue des aliments des animaux en ce qu'ils sont de plus en plus des produits chimiques industriels complexes et aux noms étranges. Il y a quarante ans, la liste des produits antiparasitaires était incomparablement plus courte que celle d'aujourd'hui et les composés étaient de formule assez simple, car la chimie organique n'y était pour ainsi dire pas représentée.

Aussi, tant en anglais qu'en français, en Europe comme en Amérique du Nord, pour simplifier l'emploi des désignations de ces produits, on a recours à des abréviations de divers types. Ce qui présente une certaine difficulté pour nous, Canadiens français, puisque beaucoup de nos produits sont mis au point dans des laboratoires américains. En effet, les abréviations que l'on crée, facilement adaptables lorsqu'ils s'agit de sigles, donnent parfois lieu à quelques retouches lorsqu'on veut les employer en français. Et c'est là qu'un groupe d'étude du langage agricole pourrait rendre service au rédacteur canadien-français. Celui-ci peut toujours employer l'abréviation ou le nom commun anglais tout simplement, mais lorsque la terminaison anglaise du nom commun peut se prêter facilement à une francisation, il devient utile, selon nous, de savoir comment on écrit en France ces mêmes noms communs, dans les cas où des produits sont employés avec la même désignation en Amérique du Nord et en France.

Des exemples feront mieux comprendre ce que nous cherchons à établir. Le DDT (nous ferons grâce au lecteur de la formule développée) est aujourd'hui employé en France sous le nom de *zeidane* : il ne serait pas pratique de vouloir adopter au Canada français le nom commun de France car cela prêterait à confusion. Prenons, cependant, le cas du chlorbenside : ce com-

posé s'emploie en France sous le même nom commun, masculin. Il en va de même pour le chloredin, le malathion, le parathion, tous masculins. Il y a ensuite l'*endrin*, le *dieldrin*, le *griseofulvin*, qui se disent en France *endrine*, *dieldrine*, *griséofulvine*, mais qui sont féminins. Voyons encore le *dinoseb*, qui s'écrit en France *dinosèbe*, et qui est masculin, le *dinosam*, en France *dinosame*, le *methoxychlor*, *méthoxychlore*, l'*heptachlor*, *heptachlore*, le *dimefox*, *diméfox*, tous masculins; et nous pourrions peut-être en trouver d'autres qui présenteraient des cas différents.

Nous avons emprunté les noms communs anglais et français du premier groupe de produits à la norme CSA Standard Z143-1964, de la Canadian Standards Association, et aux normes NF T 72-000 à 72-004, de l'AFNOR. La norme canadienne s'intitule « Common Names for Pest Control Chemicals, 1964 », et les normes françaises ont pour titre commun « Pesticides — Noms communs pour les pesticides (insecticides, fongicides, herbicides et rodenticides »¹. La 2^e partie de la norme NF U 43-000, intitulée « Produits utilisés en agriculture — Produits phytopharmaceutiques, Terminologie »², énonce heureusement les principes de cette francisation de la terminaison des noms communs des composés antiparasitaires, qu'un technicien rappelait dernièrement fort à propos. Elle dit en effet :

Ceux des termes étrangers qui seront retenus comme noms communs seront adaptés à la langue française. Ainsi, pour certains on devra ajouter un *e* final afin d'aboutir à l'unité de prononciation. (Exemple : *aldrine* au lieu de *aldrin*).

2. Genre des noms : en principe, les noms terminés en *ane* et *ame* seront considérés comme masculins et ceux terminés en *ine* comme féminins.

Le traducteur qui consulte ces documents fondamentaux et les listes des nouveaux noms communs publiées périodiquement dans le *Journal officiel*, et incorporées ensuite dans les normes françaises, y trouve sans plus d'effort les équivalents français de plusieurs de ces marques de fabrique, devant lesquelles le novice se sent perplexe.

¹ Septembre 1957 — Mars 1961.

² Mars 1954.

Nous référant fréquemment à la dernière norme française mentionnée plus haut et à son premier additif³, nous allons étudier quelques termes.

Pest Control Products

Le ministère de l'Agriculture du Canada applique une loi qui s'intitule « An Act to Regulate the Sale of Products Used in Controlling Agricultural Pests, 1939, c. 21, s.l. », en français : Loi ayant pour objet de réglementer la vente des produits antiparasitaires à usage agricole. Le titre abrégé de cette loi est « Pest Control Product Act », Loi sur les produits antiparasitaires. Notons qu'ils y a en France une loi intitulée Loi relative à l'organisation du contrôle des produits antiparasitaires à usage agricole (2 nov. 1943), que complètent divers arrêtés et ordonnances, entre autres l'arrêté concernant l'homologation des spécialités antiparasitaires à usage agricole (6 sept. 1954).

Le règlement d'application de notre loi canadienne indique à l'article 2 que le terme *pesticide* (anglais), rendu en français par *parasiticide* est synonyme de *pest control product*. Il définit aussi *pest* : « Any injurious, noxious or troublesome species of plant or animal life », ce qui donne à *pesticide* (anglais) plus d'extension que n'en a *pesticide* en France. L'Association française de normalisation a, en effet, adopté *pesticide* en français, avec la définition suivante : « Substance ou préparation destinée à combattre les ennemis des cultures et des récoltes⁴. » Mais, récemment, le Comité consultatif du langage scientifique de l'Académie des sciences acceptait l'emploi du terme *pesticide*, avec un sens élargi, soit : « Substance ou produit chimique capable de détruire des éléments vivants (microbiens, animaux ou végétaux) considérés comme nuisibles ou de s'opposer à leur développement⁵. »

3 Août 1955. Il faut mentionner aussi que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) étudie ces noms communs dont un certain nombre deviennent ensuite d'un usage international.

4 Voir la norme précitée.

5 C. R. Acad. Sci., Fr., 1963, **257**, p. 325.

On voit ainsi que *pesticide* est accepté en France. Son adoption a cependant donné lieu à des protestations⁶ : il y a déjà en français *antiparasitaire*, *antiparasite*, *parasiticide*.

Il y a un demi-siècle et davantage, les produits antiparasitaires comprenaient principalement des anticryptogamiques et des insecticides. Cependant, la gamme de ces produits s'est élargie au point que l'on range aujourd'hui sous le terme générique *antiparasitaires* des produits bien différents des premiers, par exemple, les herbicides et les régulateurs de croissance : c'est pourquoi nous croyons que la désignation produit *phytosanitaire*⁷ serait, dans beaucoup de cas, préférable à *produit antiparasitaire* et à *pesticide*.

L'AFNOR a aussi accepté le terme *rodenticide*, qu'elle définit : « Substance ou préparation destinée à la destruction des rongeurs. »

To spray

Au Canada, on rencontre rarement le verbe *pulvériser* dans les textes concernant l'application de traitements antiparasitaires aux cultures ou aux animaux. Tel est pourtant l'homologue français du verbe « to spray » que, tout en consacrant simplement l'usage établi en France, l'AFNOR a adopté.

Elle définit en effet le terme *pulvérisation* : « Dispersion d'une bouillie à l'état de fines gouttelettes. » Elle définit immédiatement ensuite le terme *arrosage* comme étant la « dispersion d'une bouillie, à l'état peu divisé ». Dans le Québec, on dit cou-

6 Voir à ce sujet C. R. Acad. Agri. Fr., 1960, **46**, pp. 921-922; *ibid.*, 1962, **48**, pp. 455.

7 Terme utilisé par l'Association de coordination technique agricole et la Fédération nationale des groupements de protection des cultures (18, rue de l'Arcade, Paris 8^e) dans l'*Index des produits phytosanitaires*, 5^e éd., 1966, 239 pages. À noter aussi le terme *produit phyto-agronomique* employé par un fabricant belge. Il y a en France une Commission et un Comité d'étude des produits antiparasitaires à usage agricole; au Canada, un National Committee on Pesticide Use in Agriculture (Commission nationale de l'emploi des antiparasitaires en agriculture); et, au Québec, un Comité interministériel de l'emploi des pesticides.

ramment que les cultivateurs *arrosent* leurs vergers, ou leurs pommes de terre, mais il serait plus exact de dire *pulvérisent*. On parle tantôt de l'*arrosage*, tantôt de la *vaporisation aérienne* des forêts, au lieu de *pulvérisation aérienne*.

Qu'on dise *arroser* lorsqu'on parle d'irrigation pas aspersion (*spray irrigation*), cela est très juste, mais non dans les traitements antiparasitaires.

Spray (substantif)

Nous avons vu dans l'étude du verbe correspondant la définition que donne l'AFNOR pour le substantif *pulvérisation*. Les fabricants emploient aussi le substantif *spray* au sens de liquide insecticide ou fongicide à pulvériser, c'est-à-dire à appliquer en pulvérisation. L'équivalent français le plus usité en ce cas est *bouillie*, que l'AFNOR définit : « Tout mélange liquide, prêt à l'emploi pour pulvérisation ou arrosage. »

La Classification décimale universelle renferme une rubrique intitulée en anglais « Sprays », en français « Bouillies »⁸. D'ailleurs, les fabricants français disent aussi *bouillie, liquide pour pulvérisation*.

Le terme *bouillie* jouit à ce point de vue d'une longue tradition puisque la bouillie bordelaise a été mise au point par Millardet en 1882. Les expressions *bouillie bourguignonne, bouillie soufrée* sont tout aussi connues.

Le termes *vaporiser* s'emploie couramment en cosmétologie et en médecine.

Un fabricant français⁹ parle de *laques capillaires* qu'il appelle *hair sprays* dans son catalogue anglais. Le Recueil des termes techniques de l'industrie des produits cosmétiques¹⁰ rend *laques pour cheveux* par *hair lacquers*.

Il y a aussi les « sprays », petites boîtes métalliques renfermant, sous pression, un produit qui, dispersé dans l'atmosphère, détruit les mauvaises odeurs. On les appelle en France parfois *atomiseurs d'ambiance*¹¹, parfois *bombes désodorisantes*¹².

8 *A. Epiph.*, 1958, 9, pp. 551-558.

9 Ets DE TRÉVISE, Colombes (Seine), p. 56.

10 G. CARRIÈRE, et al., *Oléagineux*, 1961, 16, pp. 619-623.

11 *Vie et Langage*, janvier 1964, p. 42.

12 *Match* (Paris), 1^{er} mai 1965.

Nébulisation

L'AFNOR définit aussi ce terme : « Dispersion dans l'atmosphère d'un produit phytopharmaceutique à l'état de brouillard ou à l'état de fumée. » *Nébulisation* correspond au mot anglais *fogging*.

Appliqué à l'industrie du gaz et en cosmétologie, *fogging* se traduirait par *brumisage*, équivalent adopté par le Comité d'étude des termes techniques français.

Mist

L'usage français veut que l'on dise *brouillard*, terme que l'on vient de voir dans la définition de *nébulisation* et que l'on retrouve couramment dans les périodiques scientifiques et agricoles d'Europe. Un chercheur français employait récemment en ce sens le terme *embrun*.

Dusting

L'AFNOR définit le terme *poudrage* : « Dispersion d'une poudre à l'aide d'un courant gazeux. » Au Canada, on dit très souvent *saupoudrage* et *saupoudrer*, termes qui, suivant le *Petit Larousse*, sont réservés à l'art culinaire, et que l'on ne trouve d'ailleurs pas dans les textes européens concernant le traitement antiparasitaire des cultures.

Saupoudroir

Les fabricants de poudre antiparasitaire vendent souvent ces produits dans des boîtes circulaires qui, sur une simple pression de la main, servent à appliquer la poudre aux endroits désirés. Certains appellent ces boîtes *puffer-guns*, *squeeze dusters*, *self-dispensing packages*, *dust guns*, que l'on rend à tort au Canada par *saupoudroirs*, *auto-saupoudroirs*. Les fabricants français disent bien justement boîtes *poudreuses*, boîtes *souffleuses*.

Household insecticide

Nous avons vu dans des catalogues canadiens le terme *insecticide domestique* : on dit plutôt en Europe *insecticide ménager*.

Residual insecticide

Dans des catalogues de fabricants nord-américains nous trouvons les mots *insecticide résiduel*, *résiduaire*. En France, on disait au début *insecticide rémanent*, qualificatif qui s'emploie encore¹³. Mais on dit aussi *insecticide persistant*. Citons la définition que donne l'AFNOR pour le terme *persistance* : « Durée pendant laquelle un pesticide reste efficace après application. »

Stomach insecticide

Nous lisons dans des textes québécois l'expression *insecticide stomacal*, là où il faudrait dire *insecticide d'ingestion*. Il suffit à cet égard de lire la définition de l'expression *action par ingestion* dans la norme française précitée.

Systemic insecticide

On dit couramment au Canada, et nous avons souvent vu la même expression dans des textes européens, *insecticide systémique*, alors que l'AFNOR définit le substantif *endothérapique* : « Terme qualifiant un pesticide susceptible d'être efficace après pénétration et diffusion à l'intérieur d'un végétal. »

Insecticide-fongicide combiné

Aussi appelé au Canada *insecticide-fongicide composé*. En France, on parle plutôt de *produits mixtes*, c'est-à-dire qui comprennent un insecticide et un fongicide ou plusieurs, ou encore deux insecticides ou deux fongicides. Produit mixte s'oppose à produit simple¹⁴.

13 *Le Bon Jardinier* (1964) définit *rémanence* et *rémanent* : « Termes employés notamment en matière de produits de défense des cultures : concernant la propriété de subsister plus ou moins longtemps après l'application. »

14 *Index des produits phytosanitaires*, Association de coordination technique agricole et Fédération nationale des groupements de protection des cultures, Paris, 1961, pp. 46 et 63.

Débroussailleur

Nous trouvons dans un texte concernant la lutte contre les mauvaises herbes le terme *débroussailleur*. En Europe, on dit plus logiquement *débroussaillant*¹⁵ (*brush-killer*). Il existe aussi des défeuillants et des défanants.

Diluent

Se dit en français *diluant*, que la norme déjà citée définit : « Matière liquide incorporée à une préparation phytopharmaceutique et destinée à en abaisser la teneur en matière active. » On trouve souvent sur les emballages de produits antiparasitaires le terme anglais *diluent*, employé aussi dans la notice française.

Herbicide

La norme française mentionnée plus haut définit le mot *herbicide*, mais le terme *désherbant* existe aussi en français, de même que *désherbage*. Ainsi, « chemical weed killing in oats » se rend mieux en français par *désherbage chimique* de l'avoine que par « destruction des mauvaises herbes dans l'avoine au moyen de produits chimiques ».

Active ingredient

Au lieu d'*ingrédient actif*, que l'on trouve couramment au Canada, on dit en Europe *composant* ou *constituant actif*. La norme déjà citée dit *matière active*.

Insecticide polyvalent (*Multi-purpose insecticide*)

Même si le terme *polyvalence* semble un peu savant, on voit combien il peut être utile en ce domaine. On le retrouve fréquemment dans les notices de fabricants européens qui parlent de la *polyvalence d'action d'un insecticide*.

Miticide

En Europe on dit *acaricide*, alors qu'un fabricant canadien utilise tout simplement le mot anglais *miticide* dans un texte français.

¹⁵ *Ibid.*, p. 114.

Bordeaux mixture

Un fabricant canadien emploie l'expression *mixture Bordeaux* dans un texte français et un autre fabricant dit *poudre Bordo*. Le lecteur averti voit qu'il s'agit de la *bouillie bordelaise* (sulfate de cuivre et chaux) que l'agriculteur peut acheter sous forme de poudre qu'il lui suffira de mélanger avec de l'eau pour préparer la véritable bouillie anticryptogamique ou fongicide. Une formule dérivée de la bouillie bordelaise, a été appelée en anglais *copper lime dust*, qui pourrait se dire en français *poudre cuprocalcique*.

On devine évidemment que le fabricant ou le négociant canadien de produits antiparasitaires n'a pas toujours à sa disposition un spécialiste de langue française de la protection des cultures pour rédiger ses textes publicitaires.

Protectant, éradicant

On lit fréquemment au Canada ces deux mots dans les textes de langue française. Nous les avons trouvés aussi dans des textes européens, mais il vaut la peine de mentionner deux expressions que nous n'avons jamais vues dans des textes canadiens et qui s'emploient couramment en France pour désigner les mêmes idées : *activité, action préventive* et *traitement préventif* pour *protectant* ; *activité, traitement curatif* pour *éradicant* (produit à action préventive, curative) ¹⁶. Les termes *curatif* et *éradicant* n'ont pas entièrement le même sens, mais ils n'en restent pas moins que le premier est employé en Europe dans le même sens que le second en Amérique du Nord ¹⁷.

Les substantifs *protectant* et *éradicant* nous paraissent avoir leur place autant que *mouillant, adjuvant, diluant, débroussaillant*, et d'autres.

Propellent

Dans les produits antiparasitaires présentés en emballage sous pression, l'émission du brouillard est assurée par la présence d'un

16 P. LIMASSET et H. DARPOUX, *Principes de pathologie végétale*. 2^e éd., Dunod, 1951, pp. 236 et 249.

17 C.-M. MESSIAEN et R. LAFON, *Les maladies des plantes maraîchères*. Institut national de la recherche agronomique, 1963, vol. 1, p. 53.

gaz inerte que l'on appelle en français *propulseur*¹⁸. Nous avons relevé aussi les termes *propulsant*¹⁹ et *pulseur*²⁰.

Knockdown action

Se rend en français par *effet* ou *action de choc*. Tels sont les équivalents que nous trouvons, soit dans les périodiques, soit dans les notices des fabricants d'Europe²¹. Un auteur s'était servi de l'expression *insecticide foudroyant*²² qui correspondrait bien aussi à *knockdown insecticide*.

Cédule

« *For complete control use this schedule, applying weekly application. Pour enrayer complètement, suivez cette cédule; applications hebdomadaires.* » L'auteur de ce mode d'emploi aurait pu dire : pour réprimer complètement la maladie ou l'infestation, appliquez notre *plan de traitement* ou suivez notre *calendrier des traitements, faites une application (traitez)* chaque semaine.

Coques

Dans un texte qui traite de la protection des cultures fruitières, nous avons relevé la phrase suivante : « When « shucks » are completely off », traduite par *chute des coques*. Il aurait fallu dire *chute des pétales*. Ce cas que nous signalons entrerait aussi bien dans une étude de la traduction technique et scientifique.

Fungus diseases

Nous trouvons dans des imprimés canadiens l'expression *maladies fongueuses*, là où il faudrait dire *maladies cryptogamiques* ou *fongiques*. Le qualificatif *fongueux* est plutôt un terme de médecine, alors que *fongique* se définit : « De la nature des champignons, ou qui est en relation avec eux. » (*GLE*)

18 *Ind. Chim. belge*, 1961, **26**, p. 1354.

19 *Oléagineux*, 1955, **10**, p. 210.

20 *Prod. Probl. pharmac.*, 1963, **18**, pp. 567-568.

21 *A. Epiph.*, 1955, **6**, p. 223.

22 *Agr. pratique*, 1957, **121**, p. 295.

Dosage

En anglais *rate*. On dit en français *dose d'emploi*. « *Vingt livres par acre* » (étiquette d'un produit canadien) : on voit que l'auteur emploie un accent circonflexe intempestif.

Effectif

Un fabricant dit « *effectif à raison de 1 à 2 onces par 1,000 pieds carrés, ... effective when used 1 to 2 ounces ...* », alors qu'il faudrait dire *efficace*. Il y a lieu de mentionner ici que la norme française NF U 43-000 précitée fait une distinction entre l'*efficacité* et l'*efficience* d'un produit en précisant que l'*efficacité* consiste dans le « résultat pesticide ou physiologique », tandis que l'*efficience* est le « résultat économique », obtenu à la suite du traitement d'une culture contre les parasites.

Élagage

Dans un texte qui traite de la production de la pomme de terre, nous lisons : « *L'élagage consiste à déceler les plants malades, à les arracher ...* » *Élagage* s'applique plutôt à l'arboriculture. En France, les textes analogues disent *épuration* : « L'épuration des cultures soumises au contrôle est obligatoire. Elle consiste dans l'arrachage des pieds étrangers, des pieds chétifs ...²³ »

Enduire

« *Enduire les bulbes de poudre, dust corms thoroughly.* » Pourquoi ne pas dire *poudrer abondamment* ou *généreusement* les bulbes. *Enduire* se dirait bien dans le cas d'une pommade ou d'un liquide. Quant au terme anglais *corms*, il désigne un bulbe plein, qui s'appelle aussi en français *cormus*.

Masser une crème

Un fabricant offre une crème antimoustique sur l'emballage de laquelle on peut lire : « *Massage cream on exposed part of the body — Massez la crème sur les parties exposées du corps.* » On peut masser la peau mais non une crème, semble-t-il. On

²³ Règlement technique du contrôle de la production, de la conservation et des livraisons de plants de pommes de terre, Fédération nationale des producteurs de pommes de terre, Paris, 1957, p. 15.

dirait mieux : bien *enduire de crème* les parties exposées du corps.

Pré-émergence, post-émergence

Homographes des deux termes anglais *pre-emergence* et *post-emergence*, qui indiquent le moment où un herbicide doit être appliqué sur telle ou telle culture. Ces deux termes sont employés couramment tant en France qu'au Canada. Ce qui nous étonne un peu c'est que l'on ne semble jamais avoir songé à former ces deux mots composés avec le substantif *levée*, ce qui aurait permis de dire *pré-levée*, *post-levée*, ou, encore plus simplement, *avant-levée*, *après-levée*.

Programme d'arrosages

Se dirait bien mieux *calendrier de traitements* (pulvérisations et poudrages).

Référez à

« *Pour arrosage ou poudrage référez au guide de la protection des plantes — Consult spray calendar for use as spray or dust.* » On aurait pu dire en français : *pour ce qui est de l'emploi de ce produit en pulvérisation ou en poudrage, consultez un calendrier de traitements*. L'emploi de *référez* en pareil cas constitue un anglicisme.

Rencontrer les besoins

« *Cette poudre rencontre les besoins des petits jardiniers pour un insecticide-fongicide d'usage général.* » Essayons de refaire la phrase : *cette poudre répond aux besoins* des petits jardiniers qui désirent un insecticide-fongicide, un produit mixte, d'application générale.

Si avalé

Un emballage de produit antiparasitaire canadien porte : « *This product is toxic. If swallowed, . . . — Cette préparation est toxique . Si avalé . . .* » Un autre : « *If spilled on skin, . . . — Si répandu sur la peau . . .* » On dirait en français pour *if swallowed*, *en cas d'ingestion*, et pour *if spilled on skin*, *en cas de contact avec la peau*.

Traitement de couverture

En Europe, *traitement de couverture* (*cover spray*) paraît se dire plutôt *traitement de végétation*, que la norme française mentionnée précédemment définit : « Tout traitement effectué entre la période d'éclatement des bourgeons et celle de la chute des feuilles. »

Ultra-microns

Une dernière phrase, que nous avons recueillie dans la notice d'un fabricant canadien : « *Especially processed wettable sulphur with particles uniformly within the ultra-micron range — Soufre mouillable et ultra-fin spécialement dérivé de particules uniformes de la classe des ultra-microns.* » Essayons de refaire la mention française : *soufre mouillable, obtenu par traitement spécial, dont les particules sont toutes de diamètre inférieur au micron*. Nous nous inspirons, naturellement, de la description d'un produit français qui se lit : « 100% de particules d'un diamètre inférieur à 40 microns dont 90% d'un diamètre inférieur à 10 microns. »

Si l'on examine attentivement les textes imprimés sur les emballages de produits antiparasitaires, on relève facilement des impropriétés dans la désignation des insectes et des maladies des plantes. C'est dans ces cas que l'on voit toute l'importance que peuvent avoir des publications comme le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec en prépare parfois. Nous songeons à deux en particulier, qui sont vraiment indispensables au traducteur de textes agricoles : « Noms français des insectes du Canada et noms latins et anglais correspondants », publ. 295, 3^e éd., 1964, 102 pages; et « Noms français des maladies des plantes au Canada (avec équivalents anglais) », publ. 263, 1961, (*Supplément au 41^e Rapport annuel* de la Société de protection des plantes du Québec), 169 pages. La dernière partie de la seconde publication qui s'intitule « Noms français de maladies des arbres au Canada », a été l'objet d'éloges sans réserve de la part d'un membre de l'Académie d'agriculture de France²⁴. Cette appréciation vaut sans doute pour l'ensemble de cette publication ainsi que pour la première.

24 C.R. Acad. Agric. Fr., 1962, 48, pp. 409-410.

Nous touchons ici des problèmes qui se posent au Canada français en botanique, en entomologie et pour tous les autres éléments de la nature canadienne, savoir celui du choix des noms communs servant à désigner nos plantes, nos insectes, nos oiseaux, nos poissons, etc. : les noms populaires, nombreux en anglais, sont rares ou inexistantes en français²⁵. En outre, lorsqu'un rédacteur canadien veut nommer une plante introduite de l'étranger, pour laquelle il existe, en France ou dans d'autres pays francophones, un nom populaire ou plusieurs, doit-il employer un nom commun traduit ou calqué de l'anglais ou essayer plutôt de répandre au Canada un nom importé de France ? Dira-t-on *violette africaine*, ou *violette d'Usambara*, ou *saintpaulia* (BJ 1964) ? Problème fréquent en traduction agricole.

25 Voir à ce sujet la section intitulée « Classification, nomenclature et onomastique » dans *Flore laurentienne*, F. MARIE-VICTORIN. 2^e éd., Presses de l'université de Montréal, Montréal, 1964, pp. 4-7.

Pour celui qui cherche vraiment à observer l'évolution du langage agricole, l'étude du vocabulaire de la machinerie agricole est très utile puisque la quasi-totalité des machines employées par nos cultivateurs vient de fabricants anglo-saxons de sorte que la langue qu'on emploie est vraiment au départ une langue de traduction.

C'est là que le parallèle entre le français européen et le français canadien devient révélateur, car il démontre que nombre de termes spécialisés n'entrent pas dans notre langage parce que, inconnus en Amérique du Nord, ils sont remplacés, avec la meilleure foi du monde, par des traductions littérales des termes techniques anglais. Le technicien, le vendeur, sont obligés de désigner en français telle machine nouvelle et ses pièces : ils le font en se servant naturellement des termes français les plus rapprochés des termes anglais et en conservant aussi tels quels plusieurs termes anglais.

Le temps nous manque pour faire un dépouillement systématique. Le langage de la machinerie pourrait faire à lui seul l'objet d'une longue étude. Nous tenons cependant à étudier quelques expressions, classées par groupe de machines, non sans citer d'abord une brève appréciation du langage de nos vendeurs de machines agricoles.

Il y a quelques années, des concessionnaires français d'une grande marque de machines agricoles américaines avaient fait aux États-Unis et au Canada un voyage qui les avait mis en présence des représentants canadiens de la même marque. Voici quelques lignes du compte rendu de ce voyage :

Nous prenons là — à Miami — nos premiers contacts avec les Canadiens français qui, par une délicate attention de M. X., avaient

été invités en même temps que nous... Leur langage suranné et rocailleux comme celui d'un paysan normand entremêlé parfois de locutions américaines n'était pas toujours facile à comprendre mais était bien sympathique...¹

Bearing sur cuivre

Nous supposons que le fabricant de machines agricoles qui utilise cette expression veut dire *coussinet en laiton, en bronze* (*brass, bronze bushing bearing, ou brass bearing*).

Contrôle hydraulique optionnel

Hydraulic lift (optional) : on dirait normalement *relevage hydraulique* (facultatif).

Enlignement et balancement de roues

Enseigne de garage. Il faudrait écrire *vérification du parallélisme et équilibrage des roues*².

H P

« *Le H P d'un tracteur* », titre d'un article que nous relevons dans un magazine canadien. L'auteur répète ensuite ce sigle anglais dans son texte et trouve enfin l'expression française lorsqu'il écrit « *la puissance du tracteur* ». Anglicisation inconsciente ?

Hydraulique

« *Le souffleur à neige s'adapte à l'hydraulique de votre tracteur.* » *Hydraulique* n'est pas, autant que nous sachions encore, substantif, pas en ce sens du moins : il aurait fallu dire *au relevage hydraulique*.

Prise de pouvoir

Power take-off : *prise de force d'un tracteur*. On dit aussi prise de force indépendante (ou continue, ou libre) au lieu de *constante*.

1 March. répar. *Tract. Mach. agric.*, 1960, **36**, pp. 361-362.

2 R. GUERBER, *Dictionnaire de l'automobile*. Nouv. éd., Flammarion, 1947.

Tire

Nous avons relevé divers cas d'emploi de ce terme que nous pourrions qualifier au moins d'impropriété sinon de canadianisme inutile. « *Un timon pour tracteur est l'appareil de tire régulier.* » Il s'agit du dispositif d'attelage d'une batteuse à tracteur. En outre, le mot *régulier* nous paraît constituer ici un anglicisme (en anglais *standard*). On pourrait dire : *la batteuse est normalement munie d'un timon d'attelage au tracteur.*

Autre cas d'emploi de *tire* au lieu de *traction* : « *Roues de l'épandeur à tracteur sises à l'arrière pour mieux conditionner la tire et offrir plus de prise à la traction.* » Nous ne nous arrêterons pas sur l'exactitude technique de cette description. Mais l'emploi successif de *tire* et de *traction* nous intrigue un peu. Il suffirait bien de dire : *roues de l'épandeur sises à l'arrière pour mieux répartir le poids de la charge et faciliter ainsi la traction.*

Barre de tire d'un tracteur se dit en Europe *barre d'attelage*, et *angle de tire* d'une charrue : *angle de traction*.

Tube

Anglicisme employé à tort au lieu de *chambre à air* d'un pneu. Le vocabulaire de l'automobile nécessiterait une étude séparée, de sorte que nous devons, autant que possible, laisser de côté les erreurs commises dans ce domaine.

Charrue à trois versoirs

Le terme *soc* ne figure jamais dans les textes canadiens. On parle en fait de *charrue à un, deux versoirs*, ou « oreilles ». Mais les qualificatifs *bisoc*, *trisoc*, que l'on ne voit jamais au Canada, sont très utiles dans la rédaction.

Charrue traînante

Dans les textes canadiens, on oppose couramment les instruments, *charrues*, *bineuses* et autres, portés par un dispositif hydraulique, à ceux qui sont *semi-portés* et à ceux qui sont *traînés* et non *traînants*. On dit aussi *outils tractés*.

Taupe

Un auteur parle de la « *taupe ou obus de drainage* » : il suffirait de dire *charrue-taupe*.

Boulon cisaillant (*shear bolt*)

« Dispositif de protection contre les surcharges ou les fausses manœuvres ³ » que l'on trouve sur diverses machines, la charrue notamment. L'auteur que nous venons de citer emploie l'expression *goupille de sécurité*, terme plus expressif à notre avis que ceux de *boulon cisaillant* ou *goupille de cisaillement*. Il faudrait en tout cas éviter de dire *boulon cisaillant* parce que le boulon subit le cisaillement et ne le produit pas.

Un fabricant québécois emploie tout de même *goupille de sûreté*, ce qui est bien acceptable.

Herse à disques double

En France on dirait *pulvérisateur tandem à disques*.

Herse à disques à sens unique

Cette machine s'appelle en anglais *one-way disk*. On la désigne en France par l'expression *charrue déchaumeuse à disques*, ou *déchaumeuse à disques* tout simplement. La différence entre les charrues à disques et les herse à disques est expliquée clairement dans *Machines agricoles* de Tony Ballu ⁴ et avec beaucoup plus de détails encore dans l'étude *Les Pulvérisateurs à disques* ⁵ du Centre national d'études et d'expérimentation de machinisme agricole du ministère de l'Agriculture de France.

Plautoir à pommes de terre

Un fabricant canadien offre un *plautoir de pommes de terre* à deux rangs. Le plautoir, dont il existe plusieurs types, est essentiellement un outil manuel, qui rendrait service surtout au

3 *Inform. Document. agric.*, n° 3, 1^{er} février 1965, p. 25.

4 pp. 176-177. Cité au chapitre premier.

5 Étude n° 186, avril 1957, pp. 2-4. Voir aussi l'étude n° 58, *Le Disque et les Instruments à disques*, de la Société française des pétroles BP (1961).

jardinier amateur, au fleuriste. La machine en question s'appelle en réalité *planteuse à pommes de terre*.

Disques ouvre-sillons

Le texte anglais porte *furrow opener disks*, qui se traduit par *disques sillonneurs*.

Pelle

La même notice parle de la *pelle (shovel)* de l'arracheuse : on dirait plutôt *soc*.

Semoir à sillons

Grain drill : en France *semoir en lignes*, qui s'oppose au *semoir à la volée*.

Le semoir en lignes, que l'on appelle aussi au Canada semoir à disques, est muni de divers appareils sillonneurs⁶, disques, sabots, par exemple, que nos fabricants ou nos organismes canadiens qualifient d'*ouvre-sillons*.

Épandeur à tournoiement

Expression que nous relevons dans une description canadienne : il s'agit simplement d'un *épandeur de fumier à fléaux (flail type manure spreader)*.

Vis déchiqueteuse et vis d'épandage à dents déchiqueteuses

Le terme *hérisson* ne figure malheureusement jamais, autant que nous sachions, dans les descriptions canadiennes. Nous lisons même dans la description d'un épandeur canadien le mot *batteur*. À noter qu'il existe aussi en français le terme *éparpilleur*, mais nous ne le trouvons jamais dans les textes canadiens.

L'épandeur type était normalement formé d'une paire de hérissons horizontaux, cylindres dentés, suivis d'une vis hélicoïdale.

⁶ *Annuaire de la machine agricole*, 2^e éd., Société d'édition et de publications agricoles, Paris, 1950, t. II, p. 260.

Patin

En anglais *shoe*, dispositif qui supporte à ses deux extrémités la barre de coupe d'une faucheuse. On dit en Europe *sabot*. Il y a le sabot intérieur (*inner shoe*), celui qui est à côté de la roue de la faucheuse, et le sabot extérieur (*outer shoe*), placé à l'autre extrémité de la barre de coupe.

Serre-lame (barre de coupe d'une faucheuse)

En anglais *knife-clips* : se dit mieux *guides*.

Fourragère

La mise au point des récolteuses de fourrage remonte à une vingtaine d'années au moins. C'est une machine qui exécute souvent plusieurs opérations à la fois (coupe, hachage, chargement). Au début, on l'appelait tantôt *moissonneuse*, tantôt *récolteuse de fourrage*. Un fabricant s'est avisé un jour de désigner sa *récolteuse de fourrage* du terme *forager*. Au Canada français, on a bientôt dit *fourragère*, acception que nous n'avons jamais vue dans aucun texte européen.

En Europe, le substantif *fourragère* s'emploie depuis longtemps dans plusieurs sens : « Pièce de terre consacrée à la production de fourrage vert; cadre en bois placé aux extrémités d'une voiture destinée à transporter du fourrage; cette voiture elle-même (charriot et cadre). » (PL) En outre, un fabricant de matériel pour l'aviculture offrait une fourragère, grands plateaux métalliques servant à faire germer le grain destiné à l'alimentation des volailles⁷, mais jamais *fourragère* ne désigne en Europe une récolteuse de fourrage. *Récolteuse-hacheuse* est le terme qui a été retenu par le Comité européen des groupements de constructeurs de machinisme agricole (CEMA)⁸.

⁷ *Vie à la campagne*, 44, n° 535, mai 1955, p. 218.

⁸ Secrétariat: 19, rue Jacques-Bingen, Paris (17^e). Voir la *Nouvelle nomenclature statistique* (1964) préparée par cet organisme « en accord avec le groupe de travail *ad hoc* de l'Organisation internationale de normalisation, à la fois en ce qui concerne la terminologie et la codification », nous explique aimablement un membre du secrétariat du Comité. Voir aussi la *Terminologie illustrée du machinisme agricole* (allemand-anglais-français-italien) publiée en 1966 par le même organisme, 20.5 x 27, 278 pages.

Au Canada, les machines agricoles nous arrivent sous des noms anglais que l'on remplace sur-le-champ par des noms français, mais pas toujours avec le même succès. Si celui qui a employé *fourragère* pour la première fois au Canada avait fait un deuxième effort d'imagination, il aurait pu dire, en empruntant le féminin de l'adjectif *fourrageux*, « fourrageuse », substantif qui aurait été formé de la même façon que *faucheuse*, *moissonneuse*, *lieuse*, *batteuse*, etc., et qui aurait peut-être eu un sort aussi heureux que notre mot *vivoir*. Quoi qu'il en soit, ce nouveau sens que l'on a donné au Canada à *fourragère* nous paraît inacceptable.

Il existe divers types de récolteuses de fourrage, entre autres le *flail type harvester*, récolteuse-hacheuse à fléaux⁹.

Attachement

Attachment : employé à tort au lieu de *dispositif*, *accessoire*.

Attachement de renverse

Reverse clutch. Autre dispositif de récolteuse-hacheuse de fourrage qui permet de débourrer facilement le tambour ramasseur : il faudrait dire *embrayage de marche arrière*. Nous citons quelques lignes qui décrivent l'objet de ce dispositif :

ATTACHEMENT DE RENVERSE

Il peut arriver de surcharger la fourragère surtout d'andain qui n'est pas uniforme. Afin de nettoyer l'attachement ramasseur d'andains plus facilement, les fourches ramasseuses de côté et de centre peuvent être renversées à la main.

Balancé dynamiquement

« *Cylindre de 40 pouces balancé dynamiquement...* » On dirait mieux *équilibré dynamiquement*¹⁰.

Garde de sûreté

Anglicisme employé au lieu de *gaine*, *protecteur* et autres équivalents.

⁹ *March. répar. Tract. Mach. agric.*, 1960, **36**, p. 133.

¹⁰ R. GUERBER. Voir plus haut p. 152.

Friction de sûreté

Safety friction clutch : on dirait en Europe *embrayage à friction de sécurité*.

Embrayage devancement de vitesse

En anglais *overrunning* (aussi *overriding*) *clutch*. Dispositif que l'on trouve dans une récolteuse-hacheuse de fourrage. C'est aussi celui qui assure l'entraînement d'un essieu de faucheuse à traction animale sauf que les cliquets sont ici remplacés par des billes : on pourrait donc dire, par exemple, *embrayage à roue libre à billes* ou plus simplement *encliquetage à billes*.

Essoreuse à fourrage

Terme que l'on emploie souvent dans le Québec pour désigner la machine dite en France *éclateur de fourrage* : tel est, en effet, le nom que l'on trouve dans la *Nouvelle nomenclature statistique du CEMA* précitée. On a dit aussi dans le Québec *broyeuse à foin*; un magazine mentionnait récemment la désignation *apprêteuse de fourrage* et d'autres disent aussi *conditionneur à foin*. *Conditionneur de fourrage* s'emploie aussi en Europe. D'ailleurs, si l'on se reporte aux désignations anglo-saxonnes, on trouve vite l'explication de ces variations. On a, en effet, dit en anglais *stem crusher*, *hay crusher*, *hay conditioner*. Il y a le *crusher* proprement dit, *éclateur* ou *écraseur*, et le *crimper*, *plier*, *crêpeur*.

Essoreuse figure cependant au *Grand Larousse encyclopédique*, dans l'expression *faucheuse-essoreuse*.

Les machines servant à la récolte des fourrages ont été l'objet de perfectionnements et même de changements radicaux depuis quelques années. Ces nouvelles techniques, mises au point aux États-Unis le plus souvent, se répandent si vite dans certains pays d'Europe qu'il est facile de voir apparaître dans les périodiques agricoles de France les nouveaux termes et acceptions nécessités par cette évolution constante : il ne resterait plus qu'à les diffuser au Canada ensuite, lorsqu'il y aurait lieu.

Râteau droit

Désigne le râteau ordinaire ou râteau à décharge intermédiaire et postérieure ¹¹ (*dump rake*). Ce type s'oppose au râteau à décharge continue et latérale (râteau fileur ? dans certaines régions du Québec) (*side-delivery rake*) dont il existe plusieurs types.

Le dernier venu dans la série des râteaux est appelé au Canada *râteau à roues* (*finger-type side delivery rake*) : on dit en France *râteau à disques*. La *Terminologie illustrée* du CEMA utilise *râteau faneur-andaineur à disques soleil*.

Auto-direction

Un fabricant canadien offre un chariot qui a pour caractéristique d'avoir des organes de direction analogues à ceux d'une automobile. Il dit donc de son chariot qu'il est à *auto-direction* (*auto-steer*) : il faudrait plutôt dire à *direction automobile*.

Camion plateforme

Un fabricant québécois désigne ainsi à tort cette plateforme munie de ranchers qui s'appelle en Europe *chariot de manutention à bras* ¹² ou encore *chariot à ranchers* ¹³.

Brancard

Terme employé au Canada pour désigner la plateforme et ses ridelles qui, placées sur le chariot, servent à transporter les fourrages : c'est là qu'il faudrait dire *fourragère*, si l'on voulait internationaliser cette désignation.

Ridelles ajustables

Le fabricant canadien qui emploie ce terme dans la description de son chariot (*wagon*) veut dire en réalité *ranchers ajustables* (*stakes*).

11 T. BALLU, *op. cit.*, p. 366. Le râteau ordinaire est appelé *râteau simple*, et le râteau à décharge latérale, *râteau andaineur simple*, dans la *Terminologie illustrée* du CEMA.

12 *Terminologie illustrée des chariots de manutention*, Fédération européenne de la manutention, Compagnie française d'éditions, Paris, 1958.

13 Notice des Établissements Foutry, Paris.

Déchargeur à silo à tarière jumelée, à simple tarière

Le *déchargeur à silo*, aussi appelé au Canada *videur automatique de silo*, se dit en Europe *désileuse*¹⁴. On a parfois dit aussi *désensileuse*¹⁵. Le terme anglais *auger* se rend bien par *tarière* lorsqu'il s'agit de cette sorte de vrille qui sert à creuser des trous dans le sol, mais on dit normalement ici *vis sans fin*, *vis d'Archimède*.

Convoyeur à vis

Terme employé au lieu de *transporteur à vis sans fin* ou *transporteur à vis d'Archimède* : tel est en effet le terme que l'on trouve dans les notices des fabricants français.

Déchargement positif par le côté

Il s'agit ici d'un véhicule de transport de fourrage muni d'un *dispositif de déchargement*. Il y a lieu de se demander à quoi sert le qualificatif *positif* puisque l'appareil porte une *vis sans fin* disposée transversalement pour décharger le fourrage.

Batteurs

Le même fabricant appelle improprement *batteurs* les *cylindres dentés* de son véhicule de transport de fourrage (fourragère).

Soigneur automatique

Terme employé à tort par un fabricant de batteuses pour désigner l'*engreneur* ou *alimentateur automatique*.

Concave

Anglicisme (*concave*) utilisé au lieu de *contre-batteur*, d'une batteuse.

Panne à grain

Anglicisme extrait de la description d'une batteuse fabriquée dans le Québec. Un fabricant emploie aussi *dalle pour bon grain*. Se dit en Europe *auget*, *goulotte à grain*.

14 Nouvelle Nomenclature statistique du CEMA, citée plus haut.

15 Génie rural, 1962, 55, p. 137.

Attachements à ensacher

Expression employée fautivement pour désigner les *pièces* que l'on peut adapter à l'*ensacheur* ou l'*ensacheuse*, notamment la tuyauterie.

Chaînes et soucoupes (d'un élévateur à grain)

Il va sans dire que nous donnons au terme élévateur son sens européen ou international, celui d'appareil servant à élever des produits ou des matériaux et non celui de silo (*silo à grain, grain elevator*) applicable à l'un de ces grands « élévateurs à céréales » que l'on trouve dans les ports canadiens.

Les fabricants québécois qui parlent de *chaînes et soucoupes* veulent dire *chaînes et godets*. Le mot *godet* se retrouve d'ailleurs dans le catalogue d'un autre fabricant québécois.

Crible

Appareil de nettoyage des semences. En France, on dit *tarare*. Le *crible* n'est qu'une partie du *tarare*. Ce que nous appelons ici *passe d'un crible* se dit généralement en France *crible de tarare*. Il y aurait bien d'autres précisions à ajouter au sujet de la description de cette machine.

Éventail du crible (d'une batteuse)

Il faudrait dire *ventilateur*. En France, on dit également *expulseur à turbines, expulseur à balles et courtes pailles*. *Éventail* est utilisé mal à propos aussi dans « l'éventail de la souffeuse à neige ».

Chasse-paille (d'une batteuse)

En France *secoueurs*.

Souffleur à paille

Dispositif installé à l'arrière d'une batteuse. On dit en France *expulseur* et *souffleuse*.

Convoyeur tournant (d'une batteuse)

Il s'agit en réalité de l'*élévateur à grain* d'une batteuse, dont la goulotte de descente des grains est orientable.

Combinée

Substantif employé au lieu de *moissonneuse-batteuse* (*combine* en anglais).

Camion à sacs (*sack truck*)

Terme employé par un fabricant québécois au lieu de *diable* (*PL*).

Chute rotative

Terme employé pour désigner ici l'appareil servant à transporter du béton dans un chantier de construction. Il nous semble y avoir à la fois anglicisme et impropriété quoiqu'il nous soit impossible de faire une vérification complète. On voit souvent le mot *chute* (en anglais *chute*) là où il faudrait dire *glissière*, *couloir* et même *goulotte*. L'expression *chute rotative* semble correspondre à *spiral chute* (aussi appelé *slide spiral*), qui se dit en français *descenseur*, *toboggan hélécoïdal*¹⁶.

Écureur mécanique

Appareil qui permet d'économiser beaucoup de main-d'œuvre. La désignation canadienne que nous venons de mentionner n'a rien de répréhensible, même si elle ressemble un peu à un canadianisme. On dit en Europe *nettoyeur mécanique* et *évacuateur mécanique*. Un fabricant québécois utilise d'ailleurs le terme *nettoyeur*.

Écaleuse d'avoine

Oats huller : en Europe *décortiqueuse à avoine*.

Rouleuse à grain

Employé à tort au lieu d'*aplatisseur à céréales* ou à *grain*.

Ajustement

« *Poignée pour l'ajustement de l'alimentateur* » (d'un aplatisseur à céréales) : *poignée* ou *manette de réglage* de l'alimentateur.

¹⁶ *Terminologie illustrée des engins de manutention continue*, Fédération européenne de la manutention, 1961.

Contrôles des trémies d'alimentation

Anglicisme. Employé au lieu de *commandes*, (leviers de commande).

Canapé

Il se présente des cas où il faut connaître assez bien l'anglais pour deviner ce qu'un auteur veut dire. Nous avons relevé « *Bouilloire munie d'un canapé pour excès de vapeur* ». Si l'on considère le contexte dans lequel se présente cette phrase, le terme *canapé* nous semble employé au lieu de *canopy*. L'auteur aurait pu dire : bouilloire munie d'une *hotte*, ou d'un *aspirateur de buées* (le *kitchen fan* que l'on installe aujourd'hui dans les cuisines et qu'un journal appelait dernièrement *capuchon ventilateur*).

Voici maintenant une expression qui démontrera mieux que d'autres comment notre terminologie technique peut facilement s'écarter du français international et aussi que la traduction exacte d'un terme anglais n'est pas toujours facile à trouver rapidement.

Contrôleur de clôture électrique

Electric fence time controller (on dirait plus clairement *time switch*). Appareil qui permet de laisser circuler le courant dans une clôture seulement pendant les heures où les animaux sont au pâturage et qui entraîne ainsi une épargne de courant. C'est l'appareil dont l'on se sert aussi dans les poulaillers de ponte, par exemple, pour prolonger artificiellement la durée du jour.

Il existe au moins deux termes en français : *interrupteur horaire* et *minuterie*¹⁷ (à clôture électrique) : le premier terme est le plus employé. Des spécialistes nous diront si les deux sont vraiment synonymes.

Extension

Le mot *extension* donne lieu à divers anglicismes, par exemple dans les expressions suivantes : *échelle à extension*, au lieu de *échelle à coulisse*; *fil à extension* (ou *corde de rallonge*), au lieu de *cordon*, *fil*, *prolongateur*; *lampe à extension*, au lieu de *lampe baladeuse* (M).

17 R. DUPUIS, *De l'anglais au français en électrotechnique*. 3^e éd., Québec, 1947, et *Courr. avic.* 1^{er} août 1963, p. 5.

On emploie enfin le mot *extension* dans divers autres cas. Nous avons relevé l'expression « extension du convoyeur transversal », qu'un fabricant emploie pour désigner l'*allonge* qui peut être installée au dispositif de déchargement transversal de son véhicule.

Fusil à graisse

En Europe, on dit *pompe à graisse manuelle*. Il y en a plusieurs types : la pompe « à pousser » à poignée, la pompe à vis et la pompe à levier¹⁸.

On parle couramment au Canada du *fusil à peinture* au lieu du *pistolet à peinture*.

On dit aussi à tort *fusil à médicaments (balling gun)*¹⁹ au lieu de *pistolet doseur* en parlant de l'appareil employé pour traiter moutons et chevaux contre certains parasites.

Il y a d'autres outils dont la désignation renferme le terme pistolet, par exemple le pistolet à souder (*soldering gun*), le pistolet de scellement (*powder actuated tool*).

Torche

On dit en Europe *chalumeau* et surtout *lampe* (à souder) (*M*).

Pouvoir nécessaire pour opérer une machine

En Europe, on dit *énergie* ou *force nécessaire pour actionner une machine*. D'autres fabricants européens disent : *puissance absorbée*. Une industrie québécoise offre des *transmissions mécaniques de pouvoir* quand il suffirait de dire des *transmissions mécaniques*. Il faut cependant noter que les notices de cette industrie portent d'ailleurs plusieurs fois aussi, l'expression *transmissions mécaniques* tout simplement.

Quota

Citons une annonce : « Grâce au système X, les points dangereux et difficiles d'accès reçoivent avec régularité leur quota d'huile et de graisse. » Anglicisme qu'il eut été facile d'éviter en disant... reçoivent avec régularité la *quantité de lubrifiant, le lubrifiant nécessaire*.

18 Études de la Société française des pétroles BP.

19 Terme repris dans la deuxième partie du présent chapitre.

Perfectionnements innovés par la société X

Il y a ici redondance marquée puisque *perfectionnement* désigne déjà quelque chose de nouveau. L'auteur aurait pu dire *perfectionnements dus à, apportés par la Société X...*

Versatilité

« *Versatilité d'un tracteur* », au lieu de *souplesse d'adaptation, possibilité d'emploi pour de multiples travaux*, et même, terme le plus courant (très en vogue au Québec dans l'expression *école polyvalente*), *polyvalence* (terme de chimie), « moins bien formé que multivalence », dit le *Dictionnaire Robert*. *Versatile* signifie en français « changeant, inconstant, qui change facilement d'opinion » (PL). *Versatile* anglais signifie par contre « competent in many things; able to turn easily from one subject or occupation to another, etc. » (DWCE) En somme, le mot *versatile* n'a pas en français le sens de *facilement adaptable, apte à servir à plusieurs usages*.

Nos recherches nous ont mis en présence d'une série de dessins assez amusants, accompagnés de commentaires anglais et français, qu'une société emploie pour indiquer comment des accidents peuvent se produire dans l'utilisation du tracteur. Or, nous avons ensuite retrouvé les mêmes illustrations et les mêmes légendes dans un autre imprimé²⁰. Ces citations révéleront un peu les traquenards de la traduction technique. Nous présentons d'abord la traduction qui accompagnait un texte anglais et la seconde traduction en regard.

« *J'ai essayé de conduire debout sur la bielle, moi !* »

« *Assoyez-vous toujours pour conduire un tracteur sur la route ou en allant et en revenant des champs. Ne vous installez pas sur la barre de tirage du tracteur ou sur l'instrument aratoire tiré.* »

Si j'avais su, je n'aurais pas essayé de faire de l'équitation sur la barre d'attelage !

Tenez-vous toujours sur le siège lorsque vous conduisez sur route ou sur le chemin des champs. Ne restez jamais sur la barre d'attelage ou sur les machines attelées.

20 A. POTERLOT, *Manuel de mécanique pratique des conducteurs de tracteurs et d'automobiles*. 4^e éd., Diffusion nouvelle du livre, Soissons, 1957, pp. 191-200.

« Une seule personne, le conducteur devrait chevaucher le tracteur en mouvement. »

« Attachez ensemble les pédales des freins lorsque vous roulez sur la grande route ou que vous conduisez à grande vitesse. Soyez certain que vos freins sont adéquatement ajustés. »

« Placez votre tracteur sous basse compression en descendant une pente raide. »

« Engagez toujours l'embrayage délicatement, surtout lorsque vous grimpez une côte ou que vous cherchez à sortir d'un fossé. »

Ne tolérez jamais la présence d'un passager sur le tracteur. Le conducteur doit être seul.

Jumelez toujours les freins lorsque vous marchez sur route, ou quand vous conduisez en grande vitesse. Assurez-vous du bon réglage des freins.

Ne descendez jamais une côte en roue libre.

Embrayez toujours doucement, particulièrement pour monter une côte ou pour sortir d'un fossé.

Nous laisserons le lecteur apprécier lui-même ces deux versions françaises. On ne s'improvise pas facilement traducteur ni rédacteur technique au Canada.

Pour terminer ce chapitre, nous ajoutons quelques expressions relatives à l'appareillage nécessaire à l'éleveur. C'est un autre domaine caractéristique à étudier parce que, au Canada français, les désignations de ces appareils sont presque toujours, autant que nous sachions, le produit de la traduction.

Les équivalents français (canadiens) des termes qui vont suivre, fréquemment impropres, parfois erronés, trop souvent différents des termes européens, illustrent aussi l'impossibilité dans laquelle se trouve souvent le traducteur de textes techniques ou scientifiques de faire la meilleure traduction possible en se servant uniquement de dictionnaires.

Dans le reste du chapitre, sauf pour les extraits de description, nous plaçons encore en vedette l'expression canadienne que nous avons relevée et nous indiquons ensuite le terme anglais, suivi du terme employé par les fabricants de France ²¹.

21 Pour l'étude de ces termes, nous avons puisé constamment dans la documentation de divers fabricants français : nous les remercions vivement.

Bâton conducteur

Electric stock driver : aiguillon électrique à piles.

Ce bâton conducteur est censé avoir « l'appui des saleurs », en anglais *endorsed by packers*. Le traducteur aurait pu dire *accepté, préconisé par les abattoirs*.

Bâton-guide pour taureaux

Bull staff : bâton conducteur, à mousqueton ou à crochet, suivant le cas.

Bistouri ou scalpel

Un type de *bistouri* que l'on rencontre dans les catalogues de fabricants canadiens s'appelle en Europe *feuille de sauge*, terme que nous n'avons jamais entendu au Canada.

Un autre couteau caractéristique, à « lames en forme de lancettes », se dirait en Europe *flamme*.

Brosse avec lanière à main en cuir

Brush with leather handstrap : brosse avec courroie en cuir.

Cisaille pour sabots

Hoof shears : tricoises, tenailles.

Cisaille tondeuse pour moutons

Sheep shears. En Europe, on dirait *forces à tondre les moutons* et *forces* tout simplement (*PL*), terme d'ailleurs employé par les cultivateurs du Québec. Les *forces* sont l'ancêtre de nos ciseaux (*LXX*).

Coupoir

Teat slitter : trayonotome, trayonotome à lame cochée.

Couteau pour sabots

Steel knife : rénette, rénette cintrée.

Couteau s'emploie parfois aussi pour désigner des variantes de cet outil.

Dresseur de cornes

Horn trainer : guide-corne, redresse-corne.

Encocheur pour oreilles

Ear notching pliers : pince à encocher, pince pour le bord de l'oreille.

Estampe à main (pour le marquage des viandes)

Hand stamp : timbre.

Ce timbre peut également être à rouleau (*rotary*). Un fabricant français dit aussi *estampille à rouleau*. Le terme *estampe* est tout à fait impropre en pareil cas.

Estampe à œufs

Egg stamp : timbre à œufs, marqueur d'œufs, timbre caoutchouc pour marquer les œufs.

Étiquette d'oreille

Ear tag. Au Canada, en anglais, on a tendance à toujours employer *tag* dans l'identification des animaux, qu'il s'agisse d'une bande métallique que l'on fixe à l'oreille de l'animal ou d'une véritable étiquette mobile, fixée au moyen d'une attache métallique, par exemple.

En Europe, on dit plutôt *marque*, rarement *étiquette*. Mais il y a une foule de termes spécifiques : agrafe, attache plastique, attache-ruban, bague, bouton d'oreille, barrette métallique, languette, médaille, plaquette (numérotée), ruban.

Fermoir

Brève description qui renferme une erreur importante. À droite, nous refondons la phrase :

« *Rope snap with swivel ring for rope.* »

« *Fermoir pour taureaux avec base pivotante pour fixer à la corde de plomb.* »

Mousqueton monté sur touret pour fixer au câble de conduite.

Fers chauds pour marquer

Hot brand irons : marques à chaud.

Fiche à trois branches (de prise de courant)

Three prong plug : fiche à trois broches, à trois pointes.

Au Canada, le substantif *broche* a, on l'a vu ²², une extension qu'il n'a plus en France puisqu'on s'en sert encore ici pour désigner toutes les sortes de fils métalliques. On dit par exemple *presse à broche* au lieu de *presse à fil de fer* (à liage au fil de fer). Par contre, nous n'avons jamais entendu au Canada le mot *broche* au sens de pièce ou cheville de métal employée en mécanique, en anglais *pin* : on conserve plutôt le mot anglais en pareil cas.

Fusil à médicaments

Balling gun : lance-bol, lance-pilule.

On rencontre aussi les expressions *pistolet doseur*, *pistolet drogueur*.

Gallon-mesure (pour estimer la pesanteur du bétail)

Cattle measuring tape : ruban zoométrique, ruban-poids, ruban à déterminer le poids.

Galon, malheureusement écrit avec deux *l* dans l'imprimé que nous avons dépouillé, employé au sens de ruban, est un canadianisme ²³ que l'on observe même sur les rouleaux de taffetas gommé (*adhesive tape*, « *plaster* ») vendus par nos pharmacies.

Guide en corde pour étable

Rope stable lead : câble de conduite.

Guide pour nez

Nose lead : anneau-mouchette à ressort ou simplement mouchette à ressort.

Lettres et numéros « pointes de ciseau »

Chisel point letters and numbers : chiffres à pointe double-biseau, chiffres à poinçons biseautés.

Pincettes pour dents de porcelet

Pig tooth nipper : pince coupe-dents pour porcelets.

²² Déjà étudié au chapitre de l'industrie laitière, p. 109.

²³ *Glossaire du parler français au Canada*. Voir ci-dessus p. 125.

Seringue en métal pour dose

Metal dose syringe : seringue doseuse.

Sceaux

Lead seals : plombs à sceller, plombs enfilés.

Voyons les descriptions anglaise et française et essayons, dans une deuxième colonne, d'améliorer la version française :

« *Lead seals sealed with a sealing tool which stamps up to 3 initials as it seals.* »

« *Scellés avec un outil pour sceller qui estampe jusqu'à 3 initiales en même temps qu'il cache.* »

Se scellent avec une pince dont les mâchoires peuvent porter jusqu'à 3 initiales.

Spéculum pour bouche (pour chevaux)

« *Mouth speculum, with two sets of dental plates...* »

« *Spéculum pour bouche, muni de deux ensembles de pièces dentaires...* »

Pas d'âne (pour chevaux) muni de lyres qui se placent sur les incisives...

Spéculum pour porcs

Swine mouth speculum : pas d'âne, ouvre-gueule (pour porcs).

Tatoueur

Tattoo : pince à tatouer.

Impossible de parler de langage agricole sans s'arrêter un peu aux lois agricoles du Québec. Nous avons déjà effleuré le sujet, en étudiant l'expression *rendering plant*¹ et aussi à la fin du chapitre consacré à l'industrie laitière.

En feuilletant ces textes, on est porté à se demander si certaines lacunes de notre langue agricole sont attribuables à l'insuffisance de la terminologie française de ces lois ou si ce n'est pas l'inverse. Voici quelques exemples :

Abus préjudiciables

Il existe une loi qui porte un titre assez mystérieux, soit : « Loi des abus préjudiciables à l'agriculture (Agricultural Abuses Act²) ». Il y est question notamment de violation de propriété, de dommages à la propriété, de possession illégale de bois, de nuisances sur le terrain d'autrui, de mauvaises herbes, de chiens errants et d'autres cas du genre.

Quel titre devrait-on donner en français à cette loi ? Nous nous abstiendrons d'en proposer un. Mais l'expression *abus préjudiciables* nous paraît impropre lorsqu'il s'agit de mauvaises herbes, de chiens vicieux et d'animaux atteints de maladies contagieuses.

Adjuger sur

« ... *Demander au ministre d'adjuger sur le choix de l'endroit de la tenue des expositions* ... » Emploi tout à fait impropre du verbe *adjuger*. Il suffirait de dire *déterminer, fixer, choisir* l'endroit de la tenue de ces expositions.

1 Voir ci-dessus, pp. 64-67 et 121.

2 Chapitre 139 des *Statuts refondus de la province de Québec*.

Il est en tout cas contraire à l'usage de construire *adjuger* avec la préposition *sur*. L'auteur avait-il à l'esprit le verbe *statuer* qui peut s'employer avec *sur*? Nous l'ignorons. Le texte anglais dit pourtant « to decide upon the choice of the place ».

Appropriier

« *Toute société peut se joindre à une société d'un district adjacent en appropriant au moins une somme de cent dollars pour cette fin . . .* » Cet emploi du verbe *approprier* est un anglicisme qui a déjà été relevé au Canada. L'auteur voulait sans doute dire *affecter*, *consacrer à*, *réserver pour* cette fin.

Bureau de direction

« *Le bureau de direction des sociétés d'agriculture de district est composé des présidents et vice-présidents des sociétés d'agriculture de comté comprises dans le district, lesquels, à leur première assemblée de chaque année, élisent parmi eux un président et un vice-président, et font choix d'un secrétaire-trésorier qui, s'il n'est pas déjà un des membres du bureau de direction, le devient d'office.* » Notons d'abord l'expression *bureau de direction*, désignation bien canadienne, que l'on rencontre souvent à la place de la désignation française *conseil d'administration*.

« Le Conseil constitue dans son sein un Bureau composé au moins d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire-trésorier », dirait-on en France³. Malheureusement, au Canada, le substantif *bureau* ne se rencontre en pratique jamais dans ce cas : on dit plutôt *officiers*, *officières*.

Que les désignations *conseil d'administration* et *bureau* soient pour ainsi dire absentes de la langue québécoise, ou, en tout cas, de la langue de nos cultivateurs, il ne faut pas s'en étonner trop puisqu'elles ne figurent généralement pas dans nos lois agricoles.

3 *Formules de statuts pour les différents types de coopératives agricoles*. 4^e éd., ministère de l'Agriculture, Paris, 1954, art. 20, p. 18. Voir aussi à ce sujet les statuts de divers groupements professionnels, par exemple ceux de la Société des ingénieurs civils de France, à l'article 5.

Le terme *bureau* se rencontre parfois dans la loi concernant les sociétés coopératives agricoles mais toujours pour désigner le *bureau de direction*, c'est-à-dire le *conseil d'administration* et non les « officiers ». On retrouve heureusement *conseil d'administration* dans la loi des syndicats coopératifs : cependant, le terme *bureau* est absent et remplacé une fois de plus par *officiers*. Il importe en terminant de noter que cet usage du terme *officiers*, qui semble aujourd'hui calqué de l'anglais (*officers*), était autrefois employé en français (*DR*). L'article III des *Statuts et Règlements initiaux de l'Académie française* se lit en effet comme il suit : « Il y aura trois officiers, un directeur, un chancelier et un secrétaire . . . » Le mot *bureau* figure par contre, à côté d'*officiers*, à l'article 12 des *Statuts du 21 juin 1816*, encore en vigueur aujourd'hui.

Charte

« Une société coopérative agricole peut souscrire et acquérir des actions . . . en aussi grand nombre que la charte et le règlement de cette dernière le permettent. » Ne s'agirait-il pas de *statuts* plutôt que d'une *charte* ?

Contribution

Nous trouvons une fois encore l'emploi de l'expression « *contribution annuelle* », au lieu de *cotisation*⁴.

Décision finale

« La décision du ministre est finale. » On dit normalement la décision . . . est *sans appel*.

Département de l'agriculture

Il est un peu étonnant de trouver cette expression dans une loi agricole du Québec puisque l'on dit en pareil cas aujourd'hui *ministère*.

4 Voir aussi p. 79.

Exhiber

Nous avons parlé dans un autre chapitre du substantif *exhibit*. Nous retrouvons le verbe *exhiber* dans une loi que nous allons citer : « *Les sociétés... peuvent vendre par encan les animaux de ferme qu'elles exhibent...* » Il serait pourtant bien simple de dire qu'elles *présentent* (aux expositions).

Opération

« *Circonscription territoriale dans laquelle le syndicat peut faire ses opérations...* » Pourquoi ne pas avoir dit : *exercer son activité* ?

Un modèle de déclaration de société commence ainsi : « *Nous, soussignés, convenons de nous constituer en société sous l'opération des dispositions de la Loi des...* » Il suffirait bien, semble-t-il, de dire : Nous, ...convenons de nous constituer en société *en vertu, sous le régime* de la Loi...

Parties de labour

« *Les prix accordés aux expositions, aux concours de récoltes sur pied, et aux parties de labour, peuvent être distribués en argent...* » Comment justifier l'emploi de *parties* ? On dit mieux aujourd'hui *concours* de labour.

Passer un règlement

« *Il est loisible au bureau de direction... de passer un règlement par lequel le territoire de la société...* » On dirait plutôt aujourd'hui *établir, faire, adopter un règlement en vertu duquel* le territoire...

Ce territoire dans lequel une coopérative exerce son activité se dit en France *circonscription territoriale* ou *circonscription* tout simplement⁵, terme plus exact que *territoire*.

Nous avons retrouvé heureusement l'expression *circonscription territoriale* dans la définition de la limite territoriale, à l'article 2 de la Loi concernant les syndicats coopératifs⁶.

5 *Formules de statuts pour les différents types de coopératives agricoles*, op. cit., pp. 4 et 8.

6 *Statuts refondus de la province de Québec*, 1941, chap. 290.

Session

« *Les décisions de l'assemblée doivent être soumises au conseil municipal du comté... à la première session générale qu'il tient...* » On parle en France de *sessions des chambres d'agriculture*, qui durent jusqu'à huit jours. On dit justement au Canada *session de l'Assemblée législative*. Mais, si les réunions d'un conseil de comté durent normalement une journée ou une demi-journée, ne suffirait-il pas de les appeler simplement *assemblées*, au lieu de *sessions* ?

Après avoir défini le mot *séance*, le *Dictionnaire des synonymes* de Bénac précise le sens de *session* en les termes suivants : « Tout le temps fait de séances et d'interruptions qui est consacré au travail d'une assemblée délibérante : la *session* de l'ONU à Paris. Mais *session* se dit encore pour *séance* en parlant d'un concile ».

Tel

« *Le ministre... peut autoriser... la formation d'une société... sous le nom que les fondateurs choisiront, pourvu que... tel nom ne puisse être confondu avec celui d'une autre société existante.* » On dirait mieux : pourvu que *ce nom* ne puisse être confondu...

Il n'est pas peu intéressant de comparer du point de vue terminologie une loi agricole du Québec et son homologue de France. Arrêtons-nous donc brièvement à quelques passages d'une loi récente et très importante qui s'intitule « Loi des marchés agricoles du Québec » (11 et 12 *Élisabeth II*, chap. 34, 1963). Nous allons comparer quelques désignations employées dans la loi québécoise à des désignations que l'on trouve dans les trois lois françaises suivantes : Loi n° 60-808 du 5 août 1960 d'orientation agricole (*J.O.* du 6 août 1960), Loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole (*J.O.* du 10 août 1962) et Loi n° 64-678 du 6 juillet 1964 tendant à définir les principes et les modalités du régime contractuel en agriculture (*J.O.* du 8 juillet 1964).

La loi québécoise commence par définir un certain nombre de termes. Nous dirons quelques mots de plusieurs d'entre eux.

Régie des marchés agricoles du Québec ⁷

Cette régie s'appelle en anglais *Quebec Agricultural Marketing Board*. L'emploi de *régie* en ce cas est-il vraiment justifié par l'usage ? Cet organisme s'appelait auparavant *Office des marchés agricoles*. Il y a par exemple en Belgique un *Office national des débouchés agricoles et horticoles* et un *Office national du lait et de ses dérivés*. On trouve en France, au ministère de l'Agriculture, l'*Office national interprofessionnel des céréales*. Certes, avant d'emprunter une désignation de l'extérieur, il faut regarder de près la structure de l'organisme qui la porte. Aussi n'entendons-nous pas trancher la question. Elle mérite cependant d'être étudiée.

Comme la loi québécoise renferme déjà l'expression *Office de producteurs*, on a voulu avec raison faire disparaître la désignation *Office des marchés agricoles* et on l'a remplacée par *Régie*. L'emploi de ce terme semble se répandre dans l'administration québécoise : serait-ce l'aube d'une ère de dirigisme ? Songera-t-on un jour à appeler *Régie de l'électricité* (ou Électricité du Québec) notre Hydro-Québec qui, au même titre que la Régie des alcools, mériterait cette désignation ?

Offices de producteurs

Ces offices s'appellent en anglais *producers' boards*. L'expression *Office de producteurs* signifie : « L'organisme constitué en vertu d'un plan conjoint de mise en marché de produits agricoles pour la surveillance et le contrôle de son exécution. » L'organisme français qui, sans être toujours, par sa constitution, l'homologue de nos offices de producteurs, n'en joue pas moins un rôle équivalent et s'appelle, dans la Loi n° 62-933, *comité économique agricole*. Un périodique français annonçait récemment que « les quatre comités économiques de l'œuf ont été officiellement agréés. Ils recouvrent l'ensemble du pays ». On aurait dit au Québec les

⁷ L'organisme français qui joue un rôle à peu près analogue à celui de notre régie québécoise est le Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (F.O.R.M.A.), par son conseil de direction (J.O. du 30 juillet 1961).

quatre *offices de producteurs d'œufs*...⁸ Notons, cependant, qu'en disant, à l'article 22, « au lieu de spécifier la composition de l'office de producteurs qui sera chargé d'appliquer le plan, les requérants peuvent désigner, aux mêmes fins, un syndicat professionnel... composé exclusivement de producteurs de produits agricoles visés par le projet ou une union ou fédération de tels syndicats professionnels ou une association coopérative d'agriculteurs... », la loi québécoise rejoint exactement la loi française précitée puisque celle-ci dit, à l'article 15, que les *comités économiques agricoles* doivent être constitués de groupements agricoles reconnus, fédération de syndicats agricoles, notamment.

On constatera aussi que les désignations anglaises de la Régie des marchés et de l'Office de producteurs renferment toutes deux le mot *board*. Or, le *Dictionnaire des synonymes* de Bénac, au mot *organisme*, définit *office* : « Organisme administratif rattaché à un ministère. » Ainsi, c'est à la Régie, organisme gouvernemental, plutôt qu'au groupement de producteurs, qu'il conviendrait d'appliquer le mot *office*. Il nous semble en définitive que l'expression *Office de producteurs* se dirait mieux ici *Comité*, ou *Comité économique de producteurs*. Cet emploi du terme *office* devrait être étudié en même temps que celui de *régie*.

Plan conjoint (*Joint plan, Marketing agreement*)⁹

« Un plan de producteurs établi pour la mise en marché de produits agricoles et approuvé par la Régie y compris les règle-

8 Articles 15 et 16. Voir aussi les articles 6, 12 et 27 de la Loi n° 64-678 ainsi que *la Revue de l'élevage*, 1965, 20, p. 132.

La Communauté économique européenne appelle ces groupements « organisations de producteurs... », constituées à l'initiative des producteurs eux-mêmes dans le but, notamment, de promouvoir la concentration de l'offre et la régulation des prix au stade de la production... » *J. O. Comm. europ.*, 1966, 9, p. 3287/66.

Il faut bien remarquer cependant que les comités économiques agricoles de France n'existaient pas lorsqu'il a fallu, au Canada, désigner en français les *producers' boards*.

9 L'expression plan coopératif (*co-operative plan*), au sens de « convention, arrangement » (*agreement, arrangement*) de vente de produits agricoles se trouve déjà dans la loi fédérale intitulée « Loi sur la vente coopérative des produits agricoles (Agricultural Products Co-operative Marketing Act) de 1939 ». On a fréquemment appelé aussi ces ententes « marketing schemes ».

ments qui s'y rattachent. » La Loi française n° 64-678 dit par contre *accord interprofessionnel à long terme* (art. 2 à 8), ce qui est plus exact et plus expressif que *plan conjoint*. Citons l'article 4 : « L'accord interprofessionnel à long terme doit définir le produit, les activités et la zone à l'égard desquels il est applicable; il doit indiquer la durée de son application et les conditions de son renouvellement... » Cet accord se complète naturellement de conventions de campagne et de contrats types (contrats collectifs) (art. 9 à 13).

Le « *projet de plan conjoint* » (*draft joint plan*) de la loi québécoise (art. 22) pourrait se dire *avant-projet d'accord* (interprofessionnel).

Produit commercialisé (*Marketed Product*)

« Un produit agricole auquel s'applique un plan. » La Loi définit à l'alinéa j) l'expression *mise en marché* (*marketing*) en lui donnant toute l'extension que lui attribue l'American Marketing Association¹⁰, y compris la première vente, celle du produit brut, faite par le producteur. Nous ne comprenons donc pas bien pourquoi on a dit *produit commercialisé* et défini ensuite *mise en marché* au lieu de *commercialisation*.

Destituer

Citons quelques lignes de l'article 3 de la loi québécoise : « La durée de leurs fonctions (celles des membres de la Régie) est de dix ans mais ils peuvent être destitués plus tôt pour cause et rester en fonction... » Le verbe *destituer* semble un peu trop fort : *révoquer* serait suffisant. S'il est un terme dont on abuse dans le Québec, c'est bien le verbe *destituer*, qui, dans la fonction publique, est employé couramment à la place de *révoquer*, *licencier*, *congédier*, etc. L'ordonnance n° 59-244 du 4 février relative au statut général des fonctionnaires¹¹ renferme, à l'article 30, une liste de dix sanctions disciplinaires énumérées par ordre de gravité croissante : elle se termine avec la révocation avec suspension des droits à pension mais on n'y trouve nulle part de *destitution*. Il peut tout de même se présenter des cas où il y ait lieu de se servir de ce terme.

¹⁰ Voir ci-dessus, p. 76.

¹¹ J. O. du 8 février 1959.

Quant à l'expression « pour cause », qui paraît calquée de l'anglais, on la remplacerait avantageusement par *en cas de motifs suffisants, s'il y a lieu, le cas échéant*. Suivant le *Dictionnaire de l'Académie française* (8^e éd.), l'expression *et pour cause* est familière et « se dit quand les motifs sont évidents ou que l'on veut les taire ».

Décider un différend

« *Abréger, décider, ajuster ou autrement régler tout différend...* » Que l'on dise *abréger, régler* un différend, cela va très bien, mais il n'en est pas ainsi de *décider* et *ajuster*.

L'expression *autrement régler* sonne vraiment anglais, à notre avis. On aurait bien pu dire *abréger, régler ou terminer d'une autre façon, tout différend*. Le profane qui écrit ces lignes est naturellement porté à se demander si pareille pléthore de verbes est nécessaire.

Agence de négociation

« *Établir des agences de négociation pour faciliter des ententes entre producteurs et acheteurs* » (en anglais *negociating agencies*). Ne dirait-on pas mieux ici *organisme, bureau* ?

Accréditation

« *Toute association coopérative ou professionnelle d'acheteurs... peut demander à la Régie son accréditation comme représentant...* » *Accréditation* nous semble être un anglicisme. La Loi française n^o 62-933, à l'article 15, emploie le verbe *reconnaître* (« Les sociétés coopératives agricoles... peuvent être reconnues par arrêté du Ministre de l'Agriculture »). Ce verbe est répété à l'article 17 de la même loi, où l'on trouve aussi *agréer*.

L'expression *mettre fin à une accréditation* se dirait mieux *retirer, annuler la reconnaissance, l'agrément*.

Accrédité s'emploie couramment et à tort au Canada dans l'expression *troupeau accrédité* pour désigner un troupeau qui a été éprouvé et déclaré exempt de tuberculose. Les expressions *patente sanitaire*¹², *étable* (c'est-à-dire troupeau) *patentée*¹³,

12 *R. Élev.*, 1953, 8, p. 127 et *Décret* du 29 sept. 1935.

13 *Lait*, 1955, 35, pp. 569 et 575.

sont couramment employées en France en pareil cas. Nous avons relevé également *étale officiellement contrôlée*¹⁴, *étale diplômée*¹⁵, *troupeau certifié exempt de tuberculose*¹⁶.

Il y a aussi au Canada des *listed herds*, troupeaux certifiés exempts de brucellose. On voulait utiliser un autre verbe que *to accredit* et l'on a choisi *to list*. Il suffirait de dire en français *troupeau exempt de brucellose*. Un journal agricole du Québec renfermait dernièrement une annonce dans laquelle un commerçant offrait des « *vaches à lait toutes claires de test fédéral* ». Il voulait sans doute dire que ses vaches avaient été éprouvées contre la tuberculose et la brucellose et reconnues exemptes (on dit plus justement *indemnes* en France) de ces maladies. Il aurait pu écrire simplement *vaches soumises aux contrôles sanitaires fédéraux*.

Il y a encore en France la patente vétérinaire et médicale dont l'octroi est subordonné à l'examen médical du personnel qui a soin des animaux¹⁷. Elle diffère évidemment de la simple patente sanitaire.

Comme les programmes nationaux de lutte contre les maladies contagieuses des animaux sont des initiatives du gouvernement fédéral, nous sommes, on le voit, dans le domaine de la traduction fédérale, auquel on ne s'intéressera jamais trop à cause de l'importance que maints textes officiels ont pour la langue française canadienne.

Serons-nous trop optimiste si nous exprimons l'espoir que, désormais, lorsqu'une loi agricole aura besoin de modifications importantes, on en profitera pour la refondre en l'épurant autant que possible des anglicismes et des impropriétés qu'elle peut renfermer. De plus en rédigeant de nouvelles lois, le législateur devrait essayer dans toute la mesure du possible de s'inspirer du français international dans le choix de tous les mots clés, les désignations importantes comme celles que nous avons signalées au sujet de la Loi des marchés agricoles du Québec ?

14 *Ibid.*

15 *L'Agriculture belge — Évolution, Situation actuelle*, Min. Agric. Belgique, 1954, p. 55.

16 *R. Élev.*, 1952, 7, p. 313.

17 *J. O.* du 24 mars 1963, p. 2858.

On trouvera dans les pages qui suivent quelques termes spécialisés, d'économie et d'administration, entre autres, qui n'auraient pas facilement leur place dans les chapitres précédents. Ils sont présentés un peu par ordre de matières, ce qui déroutera peut-être jusqu'à un certain point le lecteur.

Patron

Un auteur emploie l'expression « *patrons de drainage, naturel ou autre* », il veut sans doute parler du relief du terrain et du système de drainage qui existerait déjà. Aurait-il à l'idée l'expression anglaise *drainage patterns* ? La traduction de *pattern* par *patron* en ce cas n'est pas si mauvaise, mais les auteurs européens diraient plutôt *courbes de niveau*¹ ou encore *dessin, disposition, ordonnance*².

Le même auteur parle aussi de *patrons de champs* pour dire, nous semble-t-il, *plan parcellaire*.

Terre de surface, terre d'excavation

Dans les textes anglais d'aménagement paysagiste, de création de jardins, on rencontre constamment les deux termes *topsoil* et *fill* que l'on ne sait pas toujours trop comment rendre en français : on dit en France *terre végétale (BJ)* pour le premier et *déblais* pour le second³.

1 A. LECOMTE et C.-E. RIEDEL, *L'Agriculture productive*. Hachette, 1958, p. 294.

2 H. BAULING, *Vocabulaire franco-anglo-allemand de géomorphologie*. Les Belles Lettres, Paris, 1956.

3 *Vie à la campagne*, 1960, L, p. 352.

Chips

Une revue québécoise employait dernièrement, au masculin, malheureusement, le substantif *croustille*, que le *Petit Larousse* de 1952 définit (3^e sens) : « Mince lamelle de pomme de terre frite. » Mais le même dictionnaire donne aussi *chips*, qu'il définit : « Pommes de terre frites en copeaux minces. Adj. : pommes chips. »

L'édition de 1959 du *Larousse* ne renferme plus *croustille* mais seulement *chips*, ainsi défini : « Pommes de terre frites coupées en minces rondelles. »

Un fabricant québécois annonce ses *patates chips* et l'on trouve la même expression dans l'identification des rayons de nos grands magasins d'alimentation. Un périodique spécialisé de France ⁴ a employé *chips*, et un fabricant français annonçait aussi des *chips* dans le *Paris Match* du 1^{er} mai 1965 (p. couv. 2). Nous avons écrit à cette maison ainsi qu'au Syndicat national des fabricants de pommes chips ⁵. On nous a répondu que l'industrie française des produits alimentaires emploie *pommes chips* et quelquefois *chips* simplement, qu'elle emploie aussi l'adjectif *croustillant* et le verbe *croustiller*, mais non le substantif *croustille*.

Aussi, que l'on utilise *croustille*, nous sommes d'accord, mais il ne faudrait pas blâmer trop ceux qui, au Canada, diront *chips* parce que c'est ce mot anglais, inutile à notre avis, qui semble en voie de s'implanter définitivement en France. Il en est malheureusement de *chips* comme de *barbecue*.

Émergence

« *Variété d'émergence facile.* » Ne serait-il pas plus français de dire *variété de levée facile*, qui lève facilement, à *faculté germinative élevée*, à *forte énergie germinative* ? Il y a, cependant, une distinction à faire entre, *faculté* et *énergie germinative* : le premier dit plutôt aptitude à germer tandis que le second signifie rapidité de germination ⁶.

⁴ *Pomme de terre française*, 1964, 27, p. 21.

⁵ Siège social : 10, rue de la Paix, Paris (2^e).

⁶ H. GONDÉ, G. CARRÉ et Ph. JUSSIAUX, *op. cit.*, t. I, p. 32. Voir aussi le *Nouveau Larousse agricole*, pp. 73-74.

Arrangements floraux

Anglicisme fréquent : on dirait mieux *art floral*, *art de composer un bouquet*, *décoration florale*, etc.

Balled and Burlapped

« *Le système balled and burlapped, plants avec une motte de terre enveloppés d'une jute.* » Remarquons d'abord que *jute* est masculin. Les plants qui sont dits en anglais *balled and burlapped* sont des plants que le pépiniériste livre munis d'une motte de terre enveloppée d'une toile de jute, méthode qui assure une reprise plus certaine : en France, on dit qu'un plant est *tontiné* (PL) ou qu'il est vendu *muni d'une motte tontinée*.

Condition

Terme employé abusivement un peu comme en anglais, d'ailleurs, dans les expressions *condition de plein air*, *condition de terre*, appliquées à l'horticulture. Pourquoi ne pas dire simplement *en pleine terre*, *en plein vent*, par opposition aux cultures de serre ou à cette étape du maraîchage qui consiste à semer en serre ou en couche des plantes horticoles qui seront ensuite transplantées en plein air ?

Éléments traces

En anglais *trace elements*, *minor elements* : on utilise surtout en français *oligo-éléments* (PL 1959). Cependant, *micro-éléments* et *éléments traces* ont également été mentionnés parfois comme équivalents français.

Racine

Le terme *porte-greffe* est bien connu : « Plante qui a reçu ou doit recevoir une greffe. On dit encore sujet ou hypobiote » (BJ 1964). *Porte-greffe* est souvent remplacé à tort aujourd'hui au Canada français par *racine* (en anglais *rootstock*, *understock*).

Haie régulière

Un technicien parle de *haies régulières* pour dire *haies ordinaires*, et de *haies irrégulières* pour désigner des haies de caractère spécial ou destinées à un but spécial, par exemple, *haies basses*. Le qualificatif *régulière* donnerait à entendre que la haie est rectiligne, ou bien taillée, mais il n'en est rien.

On parle parfois à tort aussi d'*assemblée régulière* au lieu d'*assemblée ordinaire* (*regular meeting*), qui s'oppose à *assemblée extraordinaire* (*special meeting*).

Spécimen

« *Arbuste planté à titre de spécimen* » (en anglais *specimen*). Il faudrait dire arbuste planté *isolé*, arbuste pour la plantation *isolée*, arbuste à *isoler*, par opposition à la plantation en groupe ou en massif.

Morceau de pot brisé

Le mot juste, même technique, disparaît. Un technicien nous parle d'un *morceau de pot brisé* que l'on place au fond d'un vase pour assurer l'égouttement de l'eau des plantes d'intérieur : il aurait suffi de dire *tesson*.

Tourbe et Tourber

Termes employés couramment et improprement au Canada pour désigner le gazon que l'on plaque sur une surface nouvellement aménagée ou fraîchement remuée. En Europe, on dit *placage et plaquer* (en anglais *sodding*) (*BJ*). *Sod nursery* se dirait *gazonnière*. On peut engazonner (*PL*) (ou gazonner, en anglais *to turf, to construct a lawn* et, abusivement mais couramment, *to landscape*) un terrain *par semis* (*seeding*) et par *placage* (*sodding*). Un entrepreneur offre de la *tourbe semée* : on dirait mieux *gazon de semis*.

Nodule

Dans l'étude des plantes fourragères, il serait plus exact de dire *nodosité*, renflement que l'on trouve sur les racines des légumineuses et « qui abrite des bactéries nitrifiantes » (*DEQ*).

Pommes de terre de semence

Il vaut la peine ici de citer un auteur : « Le mot semence est souvent employé pour la pomme de terre. Ce terme est impropre puisque les tubercules se plantent (ce sont des boutures) et ne se sèment pas (ce ne sont pas des graines) ⁷. » Il y a d'ailleurs en France une Fédération nationale des producteurs de *plants de pommes de terre* ⁸.

Apprêtage

« M. untel dirige un poste d'apprêtage où, l'an dernier, il a abattu et préparé 12,000 dindons et 100,000 poulets de gril. » *Apprêtage* s'emploie pour le travail des étoffes avant tout. Nulle part dans la presse et les revues agricoles d'Europe n'avons-nous pu trouver un cas d'emploi de ce substantif pour *abattage*, *éviscération* de volailles et *préparation* de divers produits.

Une revue française ⁹ a décrit récemment l'organisation et le fonctionnement du *Centre de conditionnement* de volailles et de palmipèdes de Saint-Sever (Landes), qui abat, éviscère, emballe, refroidit, etc., les volailles en vue de la conservation et de la vente. Ne suffirait-il pas de dire *poste de conditionnement*, ou simplement, *abattoir de volailles* ?

Broiler dinde

Pour *dindon à griller*, traduction littérale de *broiler turkey*.

Conversion alimentaire

Expression employée pour désigner l'efficacité avec laquelle un animal transforme les aliments qu'il absorbe : elle correspond à *feed conversion*, *feed efficiency*, *feed utilization*.

⁷ Jean PATISSIER, *Pommes de terre sélectionnées*. Flammarion, 1950, p. 18.

⁸ 14, rue Cardinal-Mercier, Paris (9^e).

⁹ *Génie rural*, 1965, 58, p. 261. Ce Centre conditionne 20 000 à 25 000 poulets par semaine.

Les zootechniciens d'Europe ont des désignations variées : *indice de consommation*¹⁰, *coefficient de transformation*¹¹, *pouvoir transformateur*¹², *pouvoir de transformation*, *efficience alimentaire* et *indice de transformation*. *Indice de consommation*, est l'expression qui revient le plus souvent et que le *Grand Larousse encyclopédique* définit : « Quantité de principes nutritifs nécessaires à un animal pour réaliser un gain déterminé de poids vif. (Dans son sens le plus courant en France, l'indice de consommation est le nombre d'unités fourragères nécessaires pour réaliser un gain de poids vif de 1 kg.) »

Stress

Couramment employé en zootechnie, notamment en aviculture. Il existe pourtant divers termes français que l'on voit fréquemment dans les périodiques agricoles européens. Les auteurs disent tantôt *agression*¹³, tantôt *choc*, tantôt *perturbation*.

En outre, le Dr Edmond Sergent, directeur de l'Institut Pasteur d'Algérie, dans son étude *Une question de terminologie : comment traduire stress ?*, a proposé de nombreux autres équivalents français¹⁴.

Brochage

« *Le brochage du circuit électrique est en couleurs.* » Pourquoi insérer ce *brochage* qui n'a pas le sens de *fils électriques* (*wiring*), *installation électrique*, suivant le Comité de linguistique de Radio-Canada, et ne pas dire simplement que les fils électriques sont en couleurs, colorés ?

10 R. Élev., 1953, 8, p. 519.

11 A. LEROY, *Le Porc*, Nouv. éd., Hachette, 1953, p. 116.

12 Voir aussi, appliquée à l'alimentation des volailles, la définition du pouvoir transformateur donnée par C. CRAPLET, dans *Aliments et Alimentation des animaux domestiques*, op. cit., p. 417.

13 Le Comité consultatif du langage scientifique de l'Académie des sciences a proposé ce mot dans *C.R. Acad. Sci., Fr.*, 1956, 243, pp. 114-115.

14 Imprimeries La Typo-Litho et Jules Carbonel réunies, Alger, 1957, 17 pages.

Coupe-vapeur

Vapour-barrier. Consiste, entre autres, en un papier fort portant une face goudronnée et qui évite la condensation à l'intérieur d'un matelas de laine minérale isolante. L'expression *pare-vapeur* est celle que nous avons rencontrée plusieurs fois dans des ouvrages et des périodiques français, sans jamais y trouver *coupe-vapeur*. Cependant, un dictionnaire de termes de construction tout récent¹⁵ appelle ce matériau *vaporifuge*.

Curage de béton

En anglais *concrete curing* : *vieillissement*, *maturation*, et même *cure* du béton, tels sont les équivalents que nous trouvons dans divers dictionnaires techniques, dont aucun ne mentionne le terme *curage*.

B.C.A.

« *Le B.C.A. du troupeau fut de ... %.* » Il s'agit naturellement de l'expression anglaise *breed class average* que les publications du ministère fédéral de l'Agriculture traduisent par *moyenne de la classe pour la race*.

Entreprise

Dans les études sur la gestion des exploitations, on appelle *enterprise* (aussi *endeavour*), en anglais, chacune des productions, culture, élevage, que pratique l'exploitant : on dit en français *spéculation*¹⁶, terme employé entre autres par des professeurs de l'une des deux grandes écoles d'agriculture qu'il y avait autrefois dans le Québec.

On rencontre parfois en ce cas le substantif *entreprise*, terme douteux, qui s'emploie mieux au sens d'*exploitation agricole*, d'*agriculture*, en anglais *farm business*.

15 Marcel LEFEBVRE, *Dictionnaire du bâtiment*. Ouvrage cité précédemment, p. 94.

16 E. JOUZIER, *Économie rurale*. 3^e éd., Baillière, 1928, p. 481.

En force

« *Le montant en force était à la fin de cette période...* » Il s'agit ici de prêts. L'expression *en force* (*outstanding* en anglais) nous semble être à la fois une impropriété de terme et un anglicisme. On dit en pareil cas le montant ou le total des prêts *en cours*¹⁷. Le *Grand Larousse encyclopédique* définit le substantif *en-cours* : « Montant des effets escomptés par une banque qui ne sont pas encore arrivés à échéance. » *En-cours* est d'abord un terme de banque et de bourse mais il s'emploie aussi dans l'industrie (*en-cours* de fabrication).

Groupes pairés

Terme de l'analyse statistique des travaux expérimentaux. Cette expression nous paraît un anglicisme : impossible en tout cas de trouver le verbe *pairer* dans les dictionnaires français. Les auteurs disent plutôt *groupes appareillés*, *groupes par paires*.

Récolte-argent (*Cash crop*)

Récolte produite pour la vente et non pour être consommée par les animaux de l'exploitation et transformée en viande, en lait ni en d'autres produits. Un auteur belge parle de *culture commerciale*¹⁸. Ajoutons-y *récolte* (culture) *commerciale*, *marchande*, et l'on se passera facilement de *récolte-argent*, expression certainement moins heureuse que les précédentes.

Dépenses-argent

On dirait en Europe *dépenses en espèces*.

ARDA

Sigle qui correspond au titre anglais d'une loi fédérale sanctionnée le 22 juin 1961, soit :

An Act to provide for the Rehabilitation of Agricultural Lands and the Development of Rural Areas in Canada.

Loi prévoyant la remise en valeur des terres agricoles et l'aménagement des régions rurales au Canada.

17 Caisse nationale de crédit agricole. *Rapport sur la situation du crédit agricole mutuel au 31 décembre 1963*, Paris, pp. 38 et 66.

18 *R. Agric.*, 1961, 14, p. 623.

Titre abrégé, à partir duquel a été établi le sigle :

Agricultural Rehabilitation and Development Act.

Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles.

Ce sigle anglais a tôt été lancé dans la presse agricole de langue française. Cependant, on a cru bon, à ce moment-là, de lui trouver une formule développée française et l'on a dit « Aménagement rural et Développement agricole ». Formule qui a eu du succès car, deux ans plus tard, en 1963, le gouvernement du Québec adoptait à son tour une loi en l'intitulant « Loi de l'aménagement rural et du développement agricole ».

Le premier paragraphe du préambule de la loi offre un bon aperçu de l'objet de celle-ci :

Considérant que tous les Canadiens, et ceux d'entre eux qui se livrent spécialement à l'agriculture, peuvent bénéficier de projets permettant d'autres usages des terres agricoles à rendement marginal ou faible, de mesures susceptibles d'accroître le revenu et l'emploi dans les régions agricoles rurales, ainsi que d'initiatives concernant le développement et la conservation des sols et des ressources hydrauliques du Canada [...]

En mai dernier, le Parlement canadien a modifié la loi initiale en changeant notamment le titre, qui est devenu :

An Act to provide for the Rehabilitation and Development of rural areas in Canada.

Loi prévoyant la remise en valeur et l'aménagement des régions rurales du Canada.

Titre abrégé, à partir duquel a été établi le sigle :

Agricultural and Rural Development Act (ARDA).

Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA).

Il y a, à notre avis, redondance dans tous ces titres, anglais comme français, la remise en valeur, l'assainissement des terres agricoles mal exploitées ou difficilement exploitables étant l'une des fonctions de l'aménagement. Un bref parallèle entre notre ARDA et les services correspondants des États-Unis et de la France devient très instructif à ce sujet.

Chez nos voisins, le ministère de l'Agriculture compte un Rural Community Development Service (RCDS) qui

provides general staff co-ordination of Department of Agriculture plans and programs, and facilitates the effective operation in rural areas of programs of other departments of the Federal Government, in the interest of furthering the development of natural and human resources in rural communities ¹⁹.

Un Rural Development Committee, créé en 1963, assure la coordination des services de tous les ministères (Intérieur, Santé, Éducation et Bien-Être, ... Logement et autres) qui collaborent à cette œuvre.

En France, en février 1965, le chef du Service de l'aménagement rural du ministère de l'Agriculture ²⁰ précisait les buts de l'aménagement en les termes suivants :

Pour le territoire rural ces objectifs prennent des aspects particuliers : affecter aux sols les utilisations capables de satisfaire au mieux les besoins de notre société, stimuler les vocations naturelles par les équipements appropriés, implanter les hommes de telle sorte que leur activité soit la plus efficace et leur vie sociale la plus riche, leur assurer dans les meilleures conditions les services et les commodités de vie dont ils souhaitent user; ces préoccupations aux objectifs immédiats se situent dans un cadre permanent plus lointain : sauvegarder les équilibres biologiques qui, sous toutes les civilisations, permettent au sol d'accueillir des hommes.

L'aménagement rural pour les activités non spécifiquement agricoles se caractérise par la modernisation des villages, le développement des services publics (enseignement, eau, électricité, égouts, transports, etc.), l'équipement social, culturel, sportif, les aménagements d'accueil pour les activités industrielles (alimentaires ou non), touristiques, etc., dont les bienfaits s'étendent à l'ensemble de la population agricole et non agricole.

Le Service de l'aménagement rural de France s'appelle maintenant Direction des aménagements ruraux, laquelle relève de la Direction générale de l'espace rural ²¹.

19 *United States Government Organization Manual*, 1966-1967, Office of the Federal Register, National Archives and Records Service, Washington, p. 277.

20 M. BLAIZOT, dans un article intitulé « Aménagement rural », *Tract. Mach. agric.* 1965, 2, pp. 71-75.

21 Décret n° 65-537 du 6 juillet 1965 portant réorganisation du ministère de l'Agriculture, *J. O.* du 7 juillet 1965. Voir particulièrement les pages 5782 et 5783 qui exposent les attributions, très étendues, de la Direction générale de l'espace rural.

L'aménagement rural, écrit un collaborateur dans une autre revue²², embrasse l'ensemble du milieu rural, dont il doit permettre et stimuler la vie. Des investissements dits d'infra-structure, doivent faciliter les fonctions de relations en milieu rural : échanges de biens et de services sur le plan économique; relations humaines, culture et loisirs sur le plan social.

Lorsqu'on a modifié la loi canadienne, n'aurait-il pas été préférable d'adopter pour titre abrégé au moins une formule plus concise mais encore complète comme *Loi sur l'aménagement rural* (ou du territoire rural) ? Cette formule a été soumise à la Chambre des communes, qui ne l'a pas acceptée. On a tenu aussi à conserver le sigle et un titre qui colle à ce sigle²³, lequel fait même partie intégrante du titre.

Certains emploient ARDA sans article, à l'anglaise²⁴. D'autres appellent Agence ARDA l'organisme (administration) chargé d'appliquer la loi. Le sigle est devenu une sorte d'adjectif, une apposition, dans les expressions convention ARDA, loi ARDA, plans ARDA, projets ARDA, programmes ARDA, fonds ARDA, Administration ARDA-Québec.

Si l'on commençait à désigner par des sigles tous les organismes importants du gouvernement fédéral, le public, comme le fonctionnaire, s'y égarerait vite. N'aurait-il pas été plus clair de dire, à l'intention de la population, *aménagement rural*, au lieu de lancer le sigle ARDA ? Le sens de ces abréviations se perd vite.

Nous avons donné tous ces détails pour essayer de montrer quelle peut être au Canada l'influence de la « langue de départ », l'anglais, en l'occurrence, sur le français canadien, surtout la langue de la législation et de l'administration. Le lecteur attentif admettra, nous le croyons, que la nécessité, ou l'habitude, d'établir un titre abrégé pour une loi peut avoir des désavantages au point de vue de l'expression de la pensée.

22 *Écon. rur.*, juill.-sept. 1965, p. 78.

23 Lire à ce sujet les *Débats de la Chambre des communes* du 31 mars 1966, pp. 3681 à 3708.

24 « Raccourci incorrect », dit René GEORGIN, au sujet de la suppression de l'article avant Électricité de France, dans le *Langage de l'administration et des affaires*, op. cit., p. 41.

Législateur et traducteur peuvent enfin se demander si, dans la langue officielle et administrative, il y a lieu de créer automatiquement une contrepartie française dès qu'un sigle anglais est établi. Le nouveau sigle français se répandra-t-il parallèlement à son homologue anglais ? Au lieu de diffuser dans la presse française le sigle anglais ARDA en lui trouvant une formule développée française, aurait-il été pratique de frapper un sigle français ? L'observation des sigles des organismes internationaux est révélatrice à cet égard. On dit ONU (Organisation des Nations Unies) et UNO (United Nations Organization), OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) et NATO (North Atlantic Treaty Organization), OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et WHO (World Health Organization), mais OAA (Organisation — des Nations Unies — pour l'Alimentation et l'Agriculture) a disparu en faveur du sigle anglais FAO (Food and Agriculture Organization) et UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) n'a pas d'homologue français, autant que nous sachions.

Agence administrative

Désignation de valeur douteuse : *agence* nous semble constituer un anglicisme. En France, en Belgique, dans les cas analogues, c'est-à-dire lorsqu'un service a, outre son administration centrale, des sections régionales (Services extérieurs), on répète simplement le titre du service en le faisant suivre du nom de la circonscription administrative (équivalent le plus courant du terme anglais district), par exemple : *Services agricoles* de la Sarthe, *Service vétérinaire* de l'Oise, etc. Enfin, *centre* ne serait-il pas préférable à *agence* ?

Pourvoyeur

Désignation que l'on rencontre dans divers ministères du Québec, notamment celui de l'Agriculture et de la Colonisation. Le personnel de ce service a pour rôle de fournir aux employés le matériel et les fournitures dont ils ont besoin pour l'exécution de leur travail. Le service qui paraît jouer un rôle analogue au ministère de l'Agriculture de France est le *Bureau du matériel et des imprimés* du Service des affaires financières.

Quant au substantif *réquisition*, il nous paraît constituer un véritable anglicisme : les termes *demande*, *commande de matériel*, ne suffiraient-ils pas ?

*
* *

La langue de l'enseignement agricole, elle aussi, mériterait d'être étudiée, à tous les échelons.

Nous relevons dans le prospectus d'une école l'expression *cours électifs*, anglicisme employé au lieu de *cours à option*, *cours facultatifs* (DR). *Électif* est bien français mais n'a pas le sens de *facultatif*.

Nous avons vu aussi le verbe *accommoder*, employé au sens de *donner*, *offrir*, *enseigner*, dans la phrase suivante : « *Il faut s'en tenir actuellement à offrir la seule spécialité que l'École X peut accommoder . . .* »

« *Le candidat échoué a droit à une reprise . . .* » Nous avons consulté divers dictionnaires ainsi que le *Livret de l'étudiant de l'Université de Paris* de 1961-1962 mais sans y trouver d'emploi analogue du verbe *échouer*. Nous y avons relevé les expressions : « Après quatre échecs à l'examen . . . , les candidats défaillants aux épreuves orales, . . . les candidats ayant échoué à l'épreuve écrite . . . », mais jamais de *candidats échoués*. *Échouer* employé transitivement signifie « pousser volontairement à la côte : échouer un navire » (PL 1959).

Un autre prospectus québécois précise que « *l'ensemble de tous les points du baccalauréat est figuré sur un total de . . .* ». L'auteur veut sans doute dire *réparti*, ou simplement, *l'ensemble forme un total de . . .*

Après des années d'attente, l'agriculture du Québec a finalement été dotée d'une grande *faculté d'Agriculture*. N'aurait-il pas été préférable de l'appeler *faculté d'Agronomie* ? Le *Petit Larousse* définit en effet *agriculture* : « Culture du sol, travail et soins qu'on lui donne pour le faire produire », et *agronomie* : « Science de l'agriculture ». En anglais, par contre, *agriculture* a beaucoup plus d'extension qu'en français puisqu'il désigne à la fois science et pratique. Ne pourrait-on pas désigner aussi cette faculté du nom de *faculté des Sciences agronomiques* ? On trouve des facultés de ce nom à Gand et à Gembloux, en Belgique.

Notre faculté d'Agriculture compte un département très important que l'on a appelé Département des vivres. On y donne des cours de science des vivres, de chimie des vivres, d'hygiène et de contrôle de la qualité des vivres²⁵, etc. On semble avoir évité la plupart du temps le mot *aliment*. Nous avons l'impression que ce département est essentiellement un *département de technologie alimentaire*. Au mot *nourriture*, le *Dictionnaire des synonymes* de Bénac précise ainsi le sens de *vivre* : « Tout ce qui est nécessaire pour la nourriture, considéré abstraitement souvent par opposition à d'autres choses nécessaires à l'entretien : « le vivre et le couvert », et, au mot *subsistance*, il ajoute, au sujet de *vivres* : « Choses toutes préparées pour la consommation telles que celles qu'on apporte en voyage et dans une expédition. »

Impossible pour nous de trouver dans des imprimés européens pareil cas d'emploi de *vivres* : on dit *aliments*. Le Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires et chimiques (CERIA) de Bruxelles renferme un département de technologie alimentaire. Il y a, en France, une grande école dite École nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires, qui décerne le diplôme d'ingénieur des industries agricoles et alimentaires. L'Institut national agronomique renferme une section appelée Section des industries agricoles²⁶.

Food technology se dit surtout en France *techniques des industries alimentaires*, mais l'expression technologie des aliments (et technologie alimentaire) s'y répand aussi.

Il semble qu'en choisissant le nom de ce département, on ait voulu d'abord écarter le substantif *technologie*, parce qu'il figure déjà à un échelon moins élevé de l'enseignement, celui des instituts de technologie agricole, et choisir ensuite un terme indiquant clairement que le département s'occupe d'alimentation humaine et non d'alimentation animale.

25 Impropropriété qui se répand. Nous avons relevé dernièrement dans un journal un article intitulé : « La Femme et les Vivres ».

26 Institut national agronomique, *Documentation scolaire — Notice 53*, min. Educ. nat., 1964, p. 28.

Il y a maintenant dans le Québec des instituts de technologie agricole. Pour y être admis, il faut « être porteur d'un certificat de XI^e scientifique » dit le prospectus de l'un de ces instituts. Les études durent trois ans. L'élève obtient aujourd'hui le diplôme de *technicien agricole*, désignation bien préférable, selon nous, à celle de *technologiste agricole* qui a été utilisée au début.

On trouve en France des institutions à peu près analogues qui s'appellent collèges agricoles et lycées agricoles. Conditions d'admission et programmes ressemblent beaucoup à ceux de nos instituts. Ces lycées et collèges agricoles décernent le brevet d'apprentissage agricole, qui peut, si le diplômé veut parfaire ses études, conduire ensuite à l'obtention du brevet professionnel (spécialisé); ils décernent aussi le brevet d'enseignement agricole, et si l'étudiant prolonge ses études d'une année, le brevet d'agent technique agricole (spécialisé); et enfin (cycle III), le brevet de technicien agricole, à la fin d'un programme d'études de cinq ans ²⁷.

Il nous semble donc que les désignations *école technique agricole* ou *collège agricole* auraient été suffisantes dans le Québec.

Surenchère dans l'emploi du mot *technologie*, surenchère aussi dans l'emploi d'*institut*, car ce dernier désigne normalement « certaines sociétés savantes ou certains établissements spécialisés d'enseignement supérieur indépendants ou annexés à une faculté » (DS). On trouve de ces instituts (géographie, microbiologie, et autres dans nos universités québécoises. *Institut* s'emploie aussi par « emphase publicitaire » dans « institut dentaire, institut de beauté » (DR).

« Dans le Québec, remarquent les auteurs du *Rapport Parent* ²⁸, on a trouvé commode dans la désignation des « instituts

27 Prospectus du Collège agricole du Neubourg (Eure) et du Lycée agricole d'Yvetot (Seine-Maritime) et notice intitulée « Lycées et Collèges agricoles » publiée par la Direction générale de l'enseignement et des affaires professionnelles et sociales du ministère de l'Agriculture de France.

28 *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, t. II, *Les Structures pédagogiques du système scolaire*, L'Imprimeur de la Reine, Québec, déc. 1964, art. 90, pp. 53-54. Il nous semble y avoir entre *technique* et *technologie* à peu près la même différence qu'entre *agriculture* et *agronomie*.

de technologie », d'adopter l'acception anglo-saxonne. » En effet, par la loi modifiant la Loi de l'enseignement spécialisé²⁹, la désignation *écoles techniques* a été remplacée par celle d'*instituts de technologie*. Pourtant, s'il est une désignation dont le sens varie en Amérique du Nord, c'est bien celle d'*Institute of Technology* qui, aux États-Unis, représente parfois des institutions d'enseignement et de recherche de niveau universitaire et post-universitaire, auquel nos instituts de technologie du Québec comme ceux des provinces anglaises ne se comparent pas : que l'on songe seulement à l'*Institute of Technology* de la Californie (Pasadena) et à celui du Massachusetts (Cambridge) (également au rôle du *Ministry of Technology* de Grande-Bretagne. En France, on expérimente actuellement des instituts de technologie mais ce sont des instituts universitaires de technologie (I.U.T.), qui ne supplantent pas les lycées ni les écoles techniques³⁰.

Quant à la deuxième objection, la nécessité d'indiquer clairement que le Département des vivres s'intéresse à l'alimentation de l'homme et non à celle des animaux, disons seulement que, lorsque, dans la désignation d'un laboratoire de recherches ou d'une institution d'enseignement, on parle d'alimentation sans plus de précision, il est rare, autant que nous sachions, que l'on entende à la fois alimentation de l'homme et alimentation des animaux³¹. En tout cas, chaque fois que l'on veut parler de l'alimentation des animaux, on l'indique. Et si l'on tient absolument à spécifier qu'il s'agit de l'alimentation de l'homme, on peut le mentionner facilement sans se servir du substantif *vivres* : il y a, au Centre national de recherches zootechniques de Jouy-en-Josas, un Laboratoire d'étude des qualités biologiques des aliments de l'homme.

Nous arrêtons là notre parallèle car nous n'essayons évidemment pas de trancher la question. Nous proposons seulement que l'on étudie de nouveau ces désignations, qui nous paraissent très importantes.

29 *Statuts de la province de Québec*, 1957-1958, chap. 31, art. 3.

30 *Vie sociale*, n° 1, janvier 1967, pp. 29-34. Voir aussi le décret n° 66-27 du 7 janvier 1966 portant création de ces nouveaux instituts (*J. O.* du 9 janvier 1966, pp. 274-275).

31 En anglais, les deux substantifs *food* et *feed* permettent de distinguer rapidement entre *aliments de l'homme* et *aliments des animaux*.

CONCLUSION

Au terme de ce bref inventaire, nous devons conclure que d'écrire en bon français un texte agricole au Canada devient parfois presque un luxe. D'ailleurs, dans l'ensemble, le français est pour nous, Canadiens français, un bien commun, un héritage, que, trop souvent, chacun dilapide un peu à sa façon, en le refaisant suivant son goût personnel, en proportion de ses besoins et à la taille de ses connaissances. Et qui est en mesure d'élever une protestation vraiment efficace ? Le lecteur n'a pas oublié certaines citations des chapitres précédents, qui sont du français décoloré, délavé. Si, en génétique, le croisement d'espèces et de variétés différentes donne à la descendance un regain de vigueur, que l'on appelle hétérosis¹, l'effet de ces rapprochements n'est pas toujours avantageux en matière de langue : c'est parfois une dégénérescence, un nanisme qui peut se produire.

Le chercheur canadien de langue anglaise apprend la terminologie de sa discipline de la bouche des professeurs, dans les ouvrages et les périodiques scientifiques. Mais le technicien canadien-français qui fait ses études en partie ou en entier en anglais, qui parcourt les périodiques de langue anglaise, qui travaille souvent en milieu anglophone, se trouve constamment séparé de la source même d'enrichissement du vocabulaire général de sa langue maternelle et de la terminologie française de sa spécialité. Pour s'exprimer correctement en français, il lui faudrait faire un effort spécial afin d'acquérir la terminologie française, par la fréquentation quotidienne des ouvrages et des périodiques français, à tous les niveaux, enseignement et recherche, administration, vulgarisation, industrie et commerce.

1 Terme défini dans le *Grand Larousse encyclopédique*.

Ce n'est pas dans les dictionnaires que la langue se crée. C'est l'usage, le besoin, qui fait trouver les mots nouveaux. C'est dans les périodiques spécialisés que les nouveaux termes ou les nouvelles acceptions de termes déjà existants s'impriment d'abord, dans les traités et manuels ensuite, et enfin, pour certains d'entre eux, dans les dictionnaires. Pour faire une traduction spécialisée de l'anglais au français, pour rédiger un article technique, un compte rendu de recherche scientifique, le rédacteur et le traducteur canadiens-français ont besoin de consulter des travaux européens du même domaine, de la même discipline, s'ils veulent obtenir un texte qui, par le vocabulaire, la stylistique, la « couleur », c'est-à-dire la résonance française, puisse se comparer pleinement aux textes d'Europe. Luxe inutile au Canada français, diront certains, condition essentielle, répéterons-nous, pour empêcher le français du Canada de s'appauvrir et de dévier. Celui qui a traduit de l'anglais au français une réglementation, une annonce commerciale, et qui, pour s'aider, a trouvé moyen de parcourir rapidement au préalable la réglementation française correspondante ou la notice d'un fabricant français du même produit, nous aura déjà compris.

La consultation du *Petit Larousse*, des dictionnaires encyclopédiques et des dictionnaires multilingues ne suffit pas entièrement à cet égard². Tout en étant indispensables au rédacteur comme au traducteur de textes techniques et scientifiques, les dictionnaires de traduction ne définissent pas toujours les termes, ils ne précisent pas toujours assez le domaine, ou l'appareil, auquel un terme donné s'applique, ils arrivent souvent trop tard et nécessiteraient de fréquentes mises à jour en notre époque de recherche scientifique accélérée. De plus, les dictionnaires spécialisés multilingues sont en grande partie européens de sorte que les termes anglais ne correspondent pas toujours entièrement aux termes anglais nord-américains, les articles, les appareils, n'étant pas toujours identiques non plus, il va de soi, d'un continent à l'autre.

2 Voir à ce sujet la communication intitulée « Quelques critères de qualité dans les traductions techniques », présentée par A. Schorp, dans *La Qualité en matière de traduction*, Actes du III^e Congrès de la Fédération internationale des traducteurs, tenu à Bad Godesberg en 1959. E. CARY et R.W. JUMPELT, Macmillan, 1963, pp. 333-347.

Il est toujours surprenant de voir un technicien, un diplômé universitaire canadien-français, s'adresser à un traducteur pour se faire indiquer un dictionnaire multilingue qui traite de sa spécialité. Parce que celui qui feuillette un peu les périodiques spécialisés sait bien qu'on y trouve généralement, à la rubrique « Bibliographie » (ou sous un autre titre), la mention ou l'analyse de tous les ouvrages nouveaux, dictionnaires et vocabulaires, entre autres, qui concernent la matière même du périodique. Il est donc évident que plusieurs de nos diplômés d'université ne se tiennent pas beaucoup en contact avec les périodiques scientifiques de France. Cela explique en partie la pauvreté de leur vocabulaire scientifique français, pauvreté qui, à l'université, risque ensuite de se transmettre de professeur à élève, naturellement. Cette anglicisation et cet appauvrissement graduels sont la conséquence normale et inévitable, en l'absence de réaction vigoureuse et constante, du milieu anglo-saxon dans lequel nous vivons. Nous ne sommes pas étonné du tout, pour notre part, d'entendre des techniciens canadiens-français affirmer qu'« il n'y a pas de mots en français » parce que ces techniciens ne cherchent pas les mots là où ils se trouvent, c'est-à-dire dans l'imprimé spécialisé de France. Si les mots techniques n'existaient pas en français, s'il fallait les emprunter directement à l'américain comme certain pays en retard dans son développement économique est forcé de le faire, à ce qu'on nous a affirmé, l'anglicisation du français canadien serait bien compréhensible. Mais puisqu'il s'agit seulement de maintenir un contact constant avec l'imprimé français d'Europe, avec la technique française, pour trouver la plupart du temps le « mot juste », l'effort n'en vaut-il pas la peine, avec les moyens de communication et de diffusion rapide qui existent aujourd'hui ?

La langue qui a pour elle le prestige et l'autorité, c'est-à-dire la langue de l'enseignement et celle de l'administration³, ne se doit-elle pas la première d'être toujours correcte et le plus rap-

3 Le gouvernement du Québec a créé en août 1967 un Comité interministériel d'étude du langage administratif.

prochée possible du français international⁴ ? Cela exigera de la part de chacun un effort spécial. Effort systématique de rattrapage d'abord, de maintien du contact avec le français de l'extérieur ensuite, et de vulgarisation ou de diffusion en dernier lieu. Rattraper au début les équivalents français des anglicismes de vieille date, *gras et solides de lait*, *record de performance*⁵, *contrôle des insectes*, *opération d'une ferme*, *troupeau accrédité*, pour choisir seulement quelques exemples types, et employer désormais les termes français véritables, « désanglicisés », voilà, nous semble-t-il, la première tâche de l'administrateur dans ses textes officiels, du professeur dans sa salle de cours et son laboratoire, de l'agronome dans sa causerie de vulgarisation, dans ses relations avec le cultivateur et les coopératives, du rédacteur de journal ou de magazine agricole comme du commentateur à la radio et à la télévision.

La qualité du langage agricole acquiert encore plus d'importance si l'on considère qu'il s'agit en réalité du langage du quart de la population du Québec, suivant le recensement de 1961. Mais il intéresse aussi une partie appréciable, industries, commerces, administrations, organismes divers, de la population urbaine. L'excédent de main d'œuvre se déplace généralement de la campagne à la ville et non inversement, ce qui veut dire qu'une quantité donnée de ruraux se répandent chaque année dans les villes, apportant avec eux leur langage régional. Enfin, si nous laissons le français canadien se détériorer, ce ne sera pas la majorité anglo-saxonne du pays, trop souvent portée à le considérer

4 Lire dans *le Devoir* du 23 juin 1966, pp. 13 et 17, sous le titre « C'est la langue française qui nous permet d'être présents dans le monde, et cette langue mérite qu'on la parle bien », le discours prononcé par M^{gr} Irénée Lussier, ancien recteur de l'université de Montréal, au banquet organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste. Particulièrement la section intitulée « Tristes révélations », dans laquelle ce conférencier averti relate les observations pénibles qu'il a entendues dans les pays francophones d'Afrique au sujet du langage des professeurs canadiens-français.

5 Des auteurs emploient *contrôle d'aptitudes*, d'autres, *contrôle des performances* (en anglais *record of performance*, entendu au sens de *contrôle* et non de *registre*), en faisant une distinction entre les mots *aptitudes* et *performances*. Ne pourrait-on pas dire aussi *contrôle de la productivité* ?

comme un simple patois, qui s'emploiera à le restaurer. Notre appel n'a rien de bien nouveau. Voici, par exemple, ce qu'écrivait à ce sujet un éducateur et critique littéraire bien connu⁶: « Nous le disons hardiment : la culture française n'aura d'influence au Canada qu'à la condition d'être d'une réelle valeur. Ce serait hypocrisie de soutenir que la culture française est une richesse pour tout le pays, si elle manque de qualité. Le Canada, composé de deux races principales, de deux langues, de deux mentalités générales, ne vivra qu'à ce prix. C'est par les élites que le Canada survivra. »

Si, au lieu d'une langue perfectionnée comme le français, langue raffinée, de prestige, organe d'une nation européenne, d'une communauté internationale de pays, notre langue était celle d'une peuplade isolée, notre indifférence serait plus facilement explicable et peut-être excusable. Mais de laisser le français technique et scientifique du Canada se dégrader, en tout cas évoluer librement, en divergence par rapport au français international, alors qu'en France et dans d'autres pays francophones des interventions et réactions de toutes sortes peuvent être observées dans les milieux scientifiques en faveur du maintien de la pureté de la langue, alors que les organismes d'action sur la langue s'y multiplient et intensifient leur activité, cela ne nous donne-t-il pas à réfléchir ? Pour employer un terme justement à la mode aujourd'hui dans un domaine bien connu de tous, le Canadien français, à quelque milieu qu'il appartienne, qui veut conserver sa langue intacte, a le devoir de se « ressourcer » constamment, c'est-à-dire de consulter autant que possible l'imprimé français européen pour se tenir au courant de la terminologie et y acquérir en même temps la stylistique propre à notre langue.

Impossible de ne pas citer ici quelques-unes des interventions⁷ qui ont été faites en France pendant les dernières années pour amorcer une action de défense du français, de la langue commune comme de la langue scientifique et technique.

6 R. P. Paul GAY, C. S. Sp., « La culture française nuit-elle à l'unité du Canada ? », dans *le Droit* du samedi 16 octobre 1965, p. 7.

7 Nous avons mentionné au début les principaux organismes qui ont été institués en France depuis la guerre pour assurer la protection du français.

En terminant leur ouvrage intitulé *Le Rayonnement de la langue française dans le monde*⁸, les auteurs, Firmin Roz et Maurice Honoré, affirment d'abord que le maintien de la position de la langue française dans le monde se ramène à la persistance des raisons qui ont assuré cette position, c'est-à-dire « aux qualités propres à la langue française et qui seules expliquent son expansion dont l'avenir est donc inéluctablement lié au maintien de ses qualités ». Ils ajoutent ensuite : « Si les écrivains de langue française, Français eux-mêmes ou non, laissent la langue se détériorer, ils compromettent, ils ruinent déjà tout son avenir. »

Dans un éditorial intitulé « Parlons et écrivons français », publié dans les *Annales de la nutrition et de l'alimentation*⁹, M. Émile F. Terroine, en précisant l'objet de sa mise en garde, affirme ce qui suit :

Ce contre quoi je m'élève vivement, c'est contre la pratique qui consiste à introduire dans un texte français, parlé ou écrit, et sans aucune utilité, des termes ou des expressions anglaises, soit telles quelles, soit après une apparence de francisation.

Il continue en ces termes :

Mais si l'on peut pardonner à des ignorants l'emploi abusif et prétentieux de termes étrangers inutiles — Dauzat a récemment donné dans *le Monde* un exemple particulièrement savoureux de cette pratique, — il est, en revanche, exaspérant de voir y recourir des hommes de science qui n'ont pas le droit d'ignorer leur langage.

L'éditorial serait à citer en entier tant il est souvent applicable au Canada français. Mais voici un avertissement qui vient d'une autre source et qui est non moins d'actualité pour nous :

En tout cas, rien n'excuse la mise au rancart de termes existant et qui suffisent aux besoins; rien non plus, que des termes soient pris sans nécessité en des acceptions nouvelles, la plupart du temps par ignorance de leur sens véritable; rien surtout, que des locutions se contaminent en engendrant des monstres, — que des termes où la trace

8 La Documentation française, Paris, 1957, p. 248. Voir aussi à ce sujet le dernier paragraphe de l'Avant-propos du *Code du bon langage* de René GEORGIN, Éditions sociales françaises, Paris, 1960.

9 1953, 7, pp. I-III.

d'une image primitive reste encore sensible soient, dans l'incohérence, associés à des termes porteurs d'une image différente, — et enfin, que des constructions incorrectes brisent le cadre normal de la pensée.

Quand ces abus s'installent, il y a bien lieu de parler d'une corruption de la langue.

La défense de la langue française, à la bien entendre, n'est pas seulement celle d'une tradition à laquelle on reste fidèle par attachement sentimental; ce n'est pas seulement celle d'une langue qu'on aime parce qu'on admire ceux qui l'ont illustrée de leurs œuvres, d'une langue dont on se fait jalousement les gardes comme d'un patrimoine national : c'est, sans superstition mandarine, sans coquetterie de talon rouge, le souci de maintenir en bon état de service à l'usage de l'intelligence, un instrument merveilleusement inventé¹⁰.

Celui qui feuillette les *Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France*¹¹ a vu combien souvent la question du langage agricole revient sur le tapis. Il aura noté entre autres les interventions de M. Émile André. On ne peut passer non plus sous silence celles de M. J. Jacquet, vétérinaire, professeur de microbiologie à la faculté des Sciences de l'université de Caen. Nous nous contenterons de citer deux titres : « Pour une action collective de l'Académie : la mise au point de la bibliothèque agricole de langue française »¹², communication présentée à l'Académie d'agriculture de France, et « Plaidoyer pour une action collective de notre Académie : la défense du français en matière du langage vétérinaire et animalier », présentée devant l'Académie vétérinaire¹³. Cette société a finalement établi une commission chargée de s'occuper de ce problème, commission qui compte entre autres membres le professeur Jacquet.

Certains Anglo-Saxons manifestent pour le français une estime qui n'est pas peu étonnante. Sir Winston Churchill, par exemple, a écrit : « La lucidité, l'exactitude dans l'expression, ce

10 *Cinq propos sur la langue française* de Mario ROQUES, André SIEGFRIED, Marcel ARLAND, Roger HEIM et Léon BÉRARD, Fondation Singer-Polignac, Paris, 1955, pp. 9-10 de l'Avant-propos.

11 1962, 48, pp. 814-816; 1963, 49, pp. 409-410.

12 *C.R. Acad. Agric. Fr.*, 1964, 50, pp. 516-522.

13 *Bull. Acad. vétér. Fr.*, 1964, 37, pp. 411-421.

sont les caractéristiques de l'esprit français. La langue française a été créée comme l'expression de ce don admirable¹⁴. »

M. John Orr, professeur de français, intitule une conférence « French the Third Classic ». Citons la mise en garde qu'il fait vers la fin de son exposé car elle vaut pour le Canada aussi : « We must inculcate French culture and encourage a mastery of the language, and at the same time avoid turning out a product which is neither good British nor good French¹⁵. »

Un autre professeur britannique bien connu, Alfred Ewert, reprenant le titre « Projet du livre intitulé *De la précellence du langage françois* » employé par Henri Estienne, intitule une conférence « Of the Precellence of the French Tongue¹⁶ ». Il va même jusqu'à indiquer les écueils que le français doit veiller à éviter aujourd'hui.

« The common heritage of European civilization », expression que, dans une étude récente intitulée « Switzerland — Example of Cultural Coexistence »¹⁷, le professeur K.D. McRae, de l'université Carleton d'Ottawa, emploie en mentionnant que si Berne est située dans la Suisse allemande, l'aristocratie de cette ville a toujours tenu à apprendre le français.

Le français que nous laisserons à la prochaine génération aura-t-il moins de qualité que celui qui nous a été légué ? Nous avons à choisir entre deux termes : français canadien ou français international. Celui qui s'en tient à la lecture des revues et des magazines canadiens sans jamais ouvrir d'imprimés européens ne peut saisir la différence qui les sépare.

14 *Réflexions et Aventures*, p. 283. Cité dans *Le Rayonnement de la langue française dans le monde*, op. cit., p. 16. L'original anglais de cette appréciation se trouve dans le chapitre intitulé « Painting as a Pastime de Thoughts and Adventures », Macmillan, Londres, 1942, p. 267 : « Lucid and exact expression is one of the characteristics of the French mind. The French language has been made the instrument of the admirable gift. »

15 *An Inaugural Lecture Given at the University of Edinburg on 10th October 1933*, Oliver and Boyd, Edimbourg, p. 30.

16 *The Zaharoff Lecture for 1958*, Clarendon Press, Oxford, 1958, 23 pages.

17 *Contemporary Affairs*, No. 33, The Canadian Institute of International Affairs, Toronto, 1964, p. 67.

La sauvegarde du français spécialisé incombe à chacun de nous, à chaque groupement professionnel, langage juridique à l'avocat, langage de la plomberie au plombier, langage agricole à l'agronome et au vétérinaire.

À notre avis, l'Université, entendue dans son sens le plus large c'est-à-dire institution d'enseignement et groupement de diplômés à la fois, ne joue pas encore au Canada français le rôle qui lui revient normalement si l'on veut épurer notre français spécialisé. Tant qu'il n'y aura pas dans chaque faculté universitaire, dans chaque groupe d'écoles spécialisées, ce que nous appellerons un comité de « désanglicisation » de la langue, le maintien de la pureté du français au Canada restera aléatoire.

Il y a quelques années, la revue *Babel*, organe de la Fédération internationale des traducteurs, a fait une enquête¹⁸ pour connaître quel rôle l'université jouait ou devait jouer dans la traduction. Au troisième groupe de questions, on demandait entre autres aux traducteurs de divers pays quelle influence l'Université avait eue sur leur formation ou leur carrière. Malheureusement, il semble qu'aucun traducteur canadien n'ait participé à cette étude.

Des traducteurs, des linguistes, des instituteurs, des « littéraires » si l'on veut, se sont intéressés et s'intéressent encore aux problèmes du français canadien et de la traduction : leur mérite n'est pas assez reconnu, à notre avis. Mais du côté technique et scientifique, génie civil, médecine, agriculture, etc., les ouvriers ont été et se font encore rares, trop rares. Les « scientifiques » auraient pourtant un rôle non moins important à jouer que les premiers en travaillant à l'épuration et à la défense de la langue de leur discipline respective. Il faudra désormais que chaque groupement professionnel fournisse son contingent de diplômés qui s'intéresseront « à plein temps » au langage de leur discipline, de champions, de fanatiques, si l'on veut, de la qualité de la langue.

18 Vol. 7, n° 1, 1961, pp. 31-33; même volume, n° 3, pp. 127-128 et vol. 8, n° 3, 1962, numéro spécial intitulé « Traduction et Université ».

On observe aussi un manque de suite dans ce domaine. Des ouvrages de traduction ont été publiés et sont devenus presque périmés sans que personne n'ait cherché, semble-t-il, à les mettre à jour. Un éveil de l'intérêt pour les questions de langage se manifeste tout de même chez les groupements professionnels. Les médecins ont fondé en mai 1963 un Comité d'étude des termes de médecine¹⁹. L'Institut des comptables agréés de Québec vient de commencer à travailler dans le même sens. La revue *l'Ingénieur*, de Montréal, reproduit maintenant dans ses pages les fiches du Comité d'étude des termes techniques français. On a aussi constitué à l'École polytechnique un Comité d'étude des termes de l'eau²⁰. Mais, dans l'ensemble, les groupements professionnels ne paraissent pas avoir beaucoup cherché à se tenir en contact, au point de vue de la langue, au moins, avec les groupements similaires de France. Nous invitons tous ceux qui mettraient en doute l'utilité de ce contact à comparer, pour ce qui est de la terminologie, la Loi et les Règlements de leur corporation québécoise aux Statuts (parfois à la Loi) et au Règlement intérieur de l'association française correspondante.

Il faudrait encore que les groupements professionnels, les facultés de nos universités, s'intéressent activement à la traduction spécialisée, à la langue des textes officiels qui les touchent de près ou de loin, apportant par là aux traducteurs de l'État et de l'industrie un concours qui leur a fait défaut jusqu'ici. La réglementation fédérale prescrit, par exemple, en matière de réclame, on l'a vu plus haut, des formules²¹ qui sont généralement traduites de l'anglais au français, pas toujours avec le même succès. Il nous semble que l'élément le mieux préparé du public, s'il s'y intéressait vraiment, pourrait présenter à ce sujet aux services de traduction de l'État des propositions d'amélioration qui seraient certainement bien accueillies.

19 A publié en 1966, avec la collaboration de l'Office de la langue française et des Laboratoires Ayerst de Montréal, la première partie d'un *Glossaire des termes médico-hospitaliers*, et en 1967, un *Vocabulaire de la langue des assurances sociales et des assemblées délibérantes*.

20 Voir l'*Hydroscope* du 12 août 1967 (vol. 4 n° 3) pp. 6-7. Ce Comité a publié en 1964 un *Lexique des termes de l'eau* dont il prépare actuellement une deuxième édition.

21 Fait qui n'échappe pas à l'attention des linguistes.

Oublions un moment l'agriculture et choisissons un cas qui intéresserait une grande partie de la population. Nos ingénieurs ne pourraient-ils pas, par exemple, avec le concours de linguistes, préparer l'homologue en langue française, — une partie au moins, — de la norme canadienne CSA Z85-1963 intitulée « Abbreviations for Scientific and Engineering Terms »²², qui fixerait des abréviations françaises et des règles d'emploi pour nos noms d'unités anglo-saxonnes ?

Si l'on trouvait seulement le moyen de faire connaître et utiliser, l'industriel dans la description de ses produits, le professeur, dans sa salle de cours, tout ce que l'Association française de normalisation et l'Organisation internationale de normalisation ont publié en matière de terminologie, on serait étonné de l'ampleur de l'apport qui nous arriverait à peu de frais d'outre-mer. Plusieurs normes françaises sont consacrées entièrement au vocabulaire d'un domaine particulier de la technique. Nous avons cité celles qui traitent de la terminologie des produits antiparasitaires²³. Il y en a bien d'autres : une, par exemple, sur les emballages en carton (NF H 13-000, juin 1961, illustrée, 15 pages); une sur les peintures (NF T 30-001, mars 1961, 14 pages); sur le bois (NF B 50-002, août 1961, illustrée, 38 pages); sur les symboles d'unités monétaires (NF F 10-002, novembre 1956); sur la statistique (NF X 05-001, septembre 1959); etc. Nombre de normes, sans être simplement un vocabulaire, commencent par une série de définitions. Beaucoup de ces termes sont directement utilisables au Canada français, sans demander de vérification compliquée. Pour d'autres termes, par contre, il faudrait prendre le temps d'en comparer la définition à celle que l'on trouverait dans une norme, dans un dictionnaire nord-américains consacrés au même domaine, au même groupe de produits ou d'articles.

22 Les normes françaises qui correspondent à la norme canadienne sont les normes NFX 02-003, NF X 02-100 à NF X 02-106, les fascicules de documentation FD X 02-107, FD X 02-002, FD X 02-05 et FD X 02-007.

23 Voir ci-dessus, p. 138.

Les normes françaises sont diffusées dans les autres pays francophones. Leur collection devrait, à notre avis, figurer au premier rang des publications qu'un centre de terminologie technique française pourrait avoir sur ses rayons, tout comme, par la diversité, l'actualité et l'importance des textes qu'il renferme, le fascicule « Lois et Décrets » du *Journal officiel* pourrait très souvent servir d'agent d'uniformisation de la terminologie entre les divers ministères fédéraux et les ministères du Québec. La technique française s'est renouvelée, les normes sont établies avec le concours des industriels et des autres groupements intéressés et elles sont mises à jour au besoin. Elles constituent pour le Canada français une mine au point de vue terminologique, mine peu exploitée jusqu'ici.

Extraits de quelques normes françaises.

NORME FRANÇAISE	BOIS VOCABULAIRE	NF B 50-002 Août 1961
-----------------	---------------------	-----------------------------

SOMMAIRE

	Pages
I. — Généralités	3
II. — Morphologie de l'arbre	4
III. — Caractéristiques technologiques du bois	6
III. 1. Éléments de l'organisation normale du bois	6
III. 2. Anomalies et nœuds	8

170 VIDANGE

Ensemble des opérations destinées à évacuer les produits du parterre de la coupe.

171 DÉBARDAGE

Opération qui consiste à amener les bois du point de chute jusqu'à un emplacement de stockage ou d'embarquement, par des moyens appropriés.

172 DÉBUSQUAGE

Phase préliminaire du débardage qui consiste, lorsque c'est nécessaire, à déplacer les bois du point de chute jusqu'à l'endroit où ils peuvent être pris en charge par les moyens de débardage.

173 TRAÎNAGE

Procédé de débardage consistant à tirer les bois à même le sol.

174 LANÇAGE

Procédé de débardage employé en montagne, le bois glissant par gravité, sur un sol nu, ou dans des couloirs aménagés.

175 CÂBLAGE

Mode de transport aérien des bois au moyen de câbles.

NORME FRANÇAISE

DOCUMENTS BANCAIRES
SYMBOLES D'UNITÉS MONÉTAIRESNF
K 10-02
Mars 1965

I — GÉNÉRALITÉS

OBJET DE LA NORME

La présente norme a pour objet de fixer les symboles graphiques des monnaies des principaux pays du monde et leurs règles d'écriture. Elle n'exclut pas l'utilisation des symboles numériques.

La présente norme diffère de la précédente, homologuée en 1956, sur les principaux points suivants :

- Mise à jour en tenant compte des changements de monnaies intervenus depuis cette époque;
- Extension à des pays qui ne figuraient pas dans la norme;
- Suppression des regroupements de façon à avoir tous les pays dans l'ordre alphabétique strict. (*)

PRINCIPES DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA NORME

Les principes qui ont présidé au choix et à la formation des symboles d'unités monétaires sont les suivants :

- On a adopté dans toute la mesure du possible des symboles déjà consacrés par l'usage international et, dans les cas où l'usage offre des variantes, on a retenu le symbole utilisé par l'institut d'émission du pays intéressé.
- Les symboles sont adaptés aux problèmes nouveaux posés par le développement des moyens mécanographiques, d'où notamment l'emploi exclusif des majuscules.
- Les symboles ne se composent que de signes admis par l'usage international ou de capitales de l'alphabet latin. Toutefois, est admis le remplacement des signes £ et \$ par :
£ et ₤ lorsqu'on utilise des machines à écrire ne comportant pas les dits signes;
L et S lorsqu'on utilise des machines mécanographiques ou des téléimprimeurs.
- Les symboles ne comportent pas plus de quatre signes ou lettres, les signes ou lettres n'étant séparés par aucun espace ou point.
- Les symboles sont invariables.

(*) Il a paru cependant pratique pour certains usagers français de regrouper dans un extrait de norme EN K 10-04, diffusé séparément, les monnaies dont la désignation comporte le mot franc ou ayant avec le franc français des relations particulières.

NORME FRANÇAISE	EMBALLAGES EN CARTON VOCABULAIRE	NF H 13-000 Juin 1961
-----------------	--	------------------------------------

SOMMAIRE

	Pages
Domaine d'application	2
1. Généralités	2
2. Principaux types d'emballages en carton	6
2.1 Caisses à rabats	6
 1.4 Caisse en carton.	
Emballage rigide, généralement de grandes dimensions, en carton compact ou ondulé, servant à la protection des marchandises pendant les manutentions, le transport et les stockages.	
 1.5 Boîte en carton.	
Emballage en carton, généralement de petites dimensions, servant essentiellement à la présentation des marchandises et concourant à leur protection pendant les manutentions, le transport et les stockages.	
 1.6 Plateau en carton.	
Emballage en carton plat, ondulé ou compact, de section rectangulaire et de faible hauteur, généralement utilisé sans couvercle.	

NORME FRANÇAISE	PEINTURES VOCABULAIRE	NF T 30-001 Mars 1961
-----------------	---------------------------------	------------------------------------

AVANT-PROPOS

Les définitions figurant dans la présente norme sont particulières à l'industrie des peintures, si bien que certaines d'entre elles pourraient être modifiées, si elles concernaient d'autres applications industrielles.

DÉFINITIONS

1. ADHÉSIFS

Substances dont la propriété la plus caractéristique est qu'elles permettent de réunir plus ou moins intimement et solidement deux surfaces en contact.

41. COUCHE D'IMPRESSION

Couche de vernis, peinture ou préparation assimilée, appliquée directement sur support absorbant.

42. COUCHE PRIMAIRE

Couche de vernis, peinture ou préparation assimilée, appliquée directement sur support non absorbant.

43. COUCHE INTERMÉDIAIRE

Couche de vernis, peinture ou préparation assimilée, appliquée sur couche primaire, sur couche d'impression ou sur une autre couche intermédiaire et apte à recevoir une nouvelle couche intermédiaire ou une couche de finition.

44. COUCHE DE FINITION

Couche de vernis, peinture ou préparation assimilée, destinée à rester en contact avec le milieu extérieur.

NORME FRANÇAISE	PRODUITS UTILISÉS EN AGRICULTURE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES TERMINOLOGIE	NF U 43-000 Mars 1954
-----------------	---	-----------------------------

I — OBJET DE LA NORME

La présente norme a pour objet de définir les termes couramment utilisés se rapportant aux produits phytopharmaceutiques et à leur emploi.

Ces termes sont groupés suivant leur appartenance et classés sous les titres énumérés ci-après :

- Généralités
- Produits phytopharmaceutiques
- Mode d'action des produits phytopharmaceutiques
- Traitement phytopharmaceutique.

39 — Bouillie	: Tout mélange liquide, prêt à l'emploi, pour pulvérisation ou arrosage.
40 — Poudre	: Produit solide finement divisé, directement utilisable à l'aide d'une poudreuse.
41 — Poudre pour bouillie	: Produit pulvérulent destiné à être dispersé dans un liquide avant son application.
42 — Poudrage	: Dispersion d'une poudre à l'aide d'un courant gazeux.
43 — Pulvérisation	: Dispersion d'une bouillie à l'état de fines gouttelettes.
44 — Arrosage	: Dispersion d'une bouillie, à l'état peu divisé.

Reproduction autorisée par l'Association française de normalisation.
Seules les normes originales font foi dans leurs éditions les plus récentes.

Si, d'après les linguistes, les anglicismes de la syntaxe sont bien plus graves pour la langue que les anglicismes de vocabulaire parce que ce sont les œuvres vives de la langue qui sont touchées, il est souvent assez facile de corriger la construction fautive d'un verbe en ouvrant un dictionnaire usuel comme le *Petit Larousse*. Mais il est parfois autrement plus laborieux de rectifier une dénomination française impropre, ou de désigner correctement en français un appareil récemment mis au point et qui nous arrive sous un nom anglais. Pour les cas comme celui-là et pour bien d'autres, il nous faudrait un service d'importation et de naturalisation rapide du vocabulaire français international, d'acquisition de la documentation spécialisée dont tel service de traduction, commercial ou gouvernemental, aurait besoin, souvent à brève échéance. Service de vérification et de consultation terminologique aussi qui pourrait être mis sur pied avec l'aide du Délégué général du Québec à Paris, par exemple, ou de divers ministères de l'État. Service de consultation terminologique rapide en même temps entre traducteurs, techniciens et linguistes, au besoin, pour les cas où un article, un procédé, d'origine américaine ou canadienne n'a pas d'équivalent en France ni dans aucun pays de langue française, de sorte qu'il faut lui créer un nom français.

Il ne suffit pas que l'Office de la langue française, ou qu'un traducteur, dépanne simplement une industrie, un bureau, dans les cas de difficultés de traduction. Il faudrait pouvoir amorcer en même temps dans cette industrie ou ce bureau l'effort de documentation nécessaire, l'aider à se mettre en contact avec une industrie ou un service francophone identique d'Europe et à établir ainsi des relations terminologiques permanentes qui seraient des plus fructueuses pour le traducteur, le publicitaire, le rédacteur technique canadiens-français et, en définitive, pour la langue française en général. Le Centre de documentation technique de Montréal, récemment mis sur pied par le gouvernement de la France et celui du Québec, semble appelé à jouer un rôle important à cet égard.

Ceux qui s'intéressent au français du Canada ont lu dans un journal montréalais²⁴ l'appel lancé par le professeur Joseph Hanse, de Louvain. « Il faut en effet, écrit-il vers la fin de son article, que nous intéressions non seulement le monde scolaire, mais tout le public aux questions de langage, que nous lui inculquions le souci de bien parler. » La Commission du langage scientifique vétérinaire a publié en juin 1965²⁵ ses Recommandations générales dont nous citerons le premier et le dernier paragraphes :

L'Académie vétérinaire de France estime qu'il lui appartient d'apporter sa contribution à l'effort tenté par les autres Académies, et notamment par l'Académie des sciences, pour arrêter la perversion qui se manifeste actuellement dans le langage et dans l'évolution de la terminologie scientifique, au risque d'entraîner une dégradation de la pensée elle-même.

En somme, l'Académie vétérinaire de France demande aux auteurs d'écrits de langue française traitant des animaux domestiques de lutter contre la négligence du style, l'inexactitude ou l'ambiguïté, le relâchement, pour retrouver la nécessité de s'évertuer que trop de contemporains ont perdue.

Il semble que le nouvel organisme va travailler de la même façon que le Comité consultatif du langage scientifique de l'Académie des sciences²⁶. Espérons non seulement que nos vétérinaires canadiens-français mettront eux-mêmes en pratique, si jamais il y a lieu, les directives de la Commission mais qu'ils pourront aussi travailler en liaison avec elle à la sauvegarde du langage vétérinaire.

Au Canada français en particulier, le langage agricole bénéficierait du travail d'un organisme analogue. Le traducteur de textes agricoles se heurte de temps à autre à des difficultés qui demanderaient des recherches prolongées : il n'a malheureusement pas toujours le temps de faire ces recherches, pour lesquelles

24 *Le Devoir*, 13 juillet 1965, p. 4. Voir aussi la déclaration intitulée « Une réalité vivante », publiée par le même professeur lors de la Biennale de la langue française qui s'est tenue à Namur (sept. 1965) et reproduite dans *Vie et Langage* de novembre 1965, pp. 602-603.

25 *Bull. Acad. vétér. Fr.*, 1965, 38, pp. 221-224.

26 Voir au chapitre premier, p. 15.

il lui manque souvent aussi de la documentation. S'il pouvait alors soumettre le problème à un comité d'étude du langage agricole analogue au Comité d'étude des termes de médecine qui se chargerait de trouver la solution et de la faire connaître à tous les intéressés, le traducteur se trouverait déchargé d'un lourd fardeau²⁷. Le simple fait de mettre les rédacteurs techniques en état d'alerte aurait déjà les conséquences les plus heureuses.

La voie n'est-elle pas toute tracée d'avance ? Des associations internationales ont leur commission de terminologie : nos groupements professionnels provinciaux, ou même nationaux, n'auraient-ils pas intérêt, eux aussi, à en instituer une, pour le français ? Un organisme aussi important au point de vue linguistique que la Société Radio-Canada a bien compris ses responsabilités en la matière en créant un Comité de linguistique. Ce Comité publie des fiches et un bulletin dont le premier numéro est daté du 1^{er} novembre 1960. L'Office du vocabulaire français a tenu à reconnaître les services rendus à la langue par le Comité en lui remettant la coupe Émile-de-Girardin en 1963. Quelques grandes entreprises industrielles du Québec commencent à mettre sur pied un service de terminologie.

Mais il y a autre chose. Le traducteur, celui de l'administration fédérale, par exemple, qui écrit *extrait sec* pour désigner ce que nos agronomes québécois appellent *solides totaux*, *hybride à trois voies* au lieu d'*hybride 3-ways* (aviculture), *agent*, au lieu d'*officier d'administration*, *conseiller*, au lieu d'*aviseur technique*, *régime alimentaire* au lieu de *diète*, finit par se demander s'il y a vraiment lieu d'être aussi méticuleux dans le choix des termes français. Pourtant, il trouve vite des motifs qui l'incitent à rechercher le terme juste et à s'en servir. Car il sait bien, par exemple, que

27 À un Comité d'étude du langage agricole, nom que l'on pourrait donner à pareil organisme, nous demanderions en premier lieu de nous aider à bien traduire des termes comme *loam* et *silt*, qui ne présentent peut-être pas de difficultés pour le pédologue mais qui, pris adjectivement surtout, deviennent une source continuelle d'embûches pour le traducteur; des expressions telles que *weather flecks*, appliquée au tabac; *mature green*, à la tomate (*green ripe*, à l'olive). Cette question de maturité a heureusement été étudiée pour les fruits par M. COUTANCEAU dans son ouvrage *Arboriculture fruitière* (2^e éd., Baillière, 1962, pp. 499-501).

les textes français qu'il prépare, s'ils sont en général destinés à la population française du Canada d'abord, franchissent souvent aussi la frontière et entrent dans divers pays étrangers, de sorte que le français employé dans ces traductions se doit d'être du français aussi authentique que possible. Le traducteur se demande encore si l'effort qu'il déploie quotidiennement pour « brancher sa langue sur le français international », pour trouver le mot juste, n'est pas en partie inutile et si cette qualité vers laquelle il tend, on la recherche, on y tient vraiment dans le Québec. Il se demande enfin s'il ne serait pas plus pratique et suffisant, en définitive, de dire

<i>boom de l'arrosoir à patates</i>	au lieu de	rampe du pulvérisateur à pommes de terre
<i>charte de lubrification (d'un tracteur)</i>	"	tableau de lubrification
<i>comité aviseur (d'un organisme de l'État)</i>	"	comité consultatif
<i>constitution (d'une association)</i>	"	statuts
<i>courses sous harnais</i>	"	courses attelées
<i>débalancement</i>	"	disproportion, déséquilibre
<i>département du service au client</i>	"	service d'après-vente
<i>donner le plancher à quelqu'un</i>	"	donner la parole
<i>remettre le plancher au maître de cérémonie</i>	"	confier la conduite de l'assemblée
<i>être, siéger, sur un comité</i>	"	être membre, faire partie, d'un comité
<i>fève de castor</i>	"	ricin
<i>flotte (d'un robinet, d'une pompe)</i>	"	flotteur

<i>flotte</i> (camion à longue plate-forme surbaissée, du type « carry-all »)	"	porte-engins. On emploie aussi en France <i>carry-all</i>
<i>flotte de camions</i>	"	parc de camions
<i>Ligue des nations</i>	"	Société des nations
<i>pari hors piste</i> (<i>off-track betting</i>)	"	pari mutuel urbain, pari en dehors des hippodromes
<i>pro-maire</i>	"	maire suppléant
<i>promouvoir la vente ordonnée</i>	"	régulariser le marché, la vente
<i>réclamation des marécages</i>	"	assainissement des marécages
<i>remorque dompeuse</i>	"	remorque basculante
<i>Saxonie</i>	"	Saxe
<i>van</i>	"	semi-remorque

Dans ce moindre effort du traducteur, cependant, le français ne trouverait pas souvent son compte. Le traducteur de l'administration fédérale a besoin de se sentir épaulé par le rédacteur de l'administration québécoise, par l'élite et par la population du Québec. Autrement, il deviendra forcément et inconsciemment artisan anonyme, lui aussi, de la particularisation du français canadien.

Que les Américains multiplient découvertes et inventions, à la bonne heure, mais que l'on désigne en français, et sans trop de décalage de temps, les articles et les machines qu'ils nous envoient, ne serait pas moins heureux. Dans une recherche terminologique faite en liaison avec des collaborateurs européens, le voisinage des États-Unis nous permettrait d'aider à définir les termes anglais, à préciser les notions de base nécessaires pour le choix de désignations françaises correspondantes.

Nous avons multiplié les exemples qui illustrent la nécessité de la recherche terminologique pour le langage agricole proprement dit, mais il faut mentionner en particulier quelques domaines qui s'y rattachent directement ou indirectement. Les sols, par exemple. Après avoir établi un système de classification des sols du Canada, nos pédologues viennent de publier un vocabulaire

anglais²⁸ des termes utilisés dans cette classification, ouvrage dont la contrepartie française serait éminemment utile aux traducteurs de textes agricoles et peut-être aussi aux pédologues de certains autres pays :

- désignation des stades repères de floraison des arbres fruitiers, la terminologie employée dans ce domaine étant trop souvent calquée de l'anglais;
- dénomination des couleurs, en horticulture, notamment, autre source de difficultés pour le traducteur et le rédacteur;
- technologie des produits alimentaires, boucherie particulièrement, où le découpage des viandes se rapproche de plus en plus de celui qui se pratique aux États-Unis de sorte qu'il est souvent difficile de désigner correctement en français tel ou tel morceau. Cela relève d'abord de nos bouchers, des industriels de la viande, mais de nos vétérinaires aussi, qui, par leur connaissance de l'anatomie, peuvent situer scientifiquement un morceau et aider à choisir une dénomination appropriée, aidés en cela par les linguistes;
- langage de l'appareillage de l'éleveur (nous en avons présenté quelques exemples types à la fin du chapitre consacré à la machinerie agricole);
- langage des courses de chevaux et du pari mutuel, pour lequel l'absence de lexique anglais-français se fait depuis longtemps sentir au Canada.

Et l'on pourrait trouver d'autres cas, tout aussi importants sinon plus, que les précédents.

Si nous avons constamment cherché, depuis le début, à isoler le langage agricole du Québec, on a cependant vu, au chapitre de la législation, que le langage de l'agronome et celui de l'avocat se confondaient en pratique. Il en est ainsi pour d'autres aspects de l'agriculture, ce qui revient à dire que l'agronome qui cherche à épurer sa langue voit une partie de son effort réduite à néant si le vétérinaire, le constructeur, le mécanicien, le spécialiste des sciences commerciales, l'économiste, ne travaillent dans le même sens. Il nous semble donc que l'Office de la langue française pourra atteindre pleinement son but seule-

28 *Glossary of Soil Terms in Canada*, Proceedings of the Canadian Society of Soil Science, 13th Annual Meeting, 26-29 June 1967, Macdonald College, 69 pages.

ment lorsque chaque groupement professionnel, professions libérales et autres, métiers de toutes sortes, il va de soi, aura emboîté le pas en mettant sur pied son propre organisme de défense du secteur de la langue qu'il lui appartient de protéger. Il y va du prestige de la race française en Amérique du Nord.

Le gouvernement de divers pays est intervenu pour aider à stabiliser et même enrichir la langue nationale, en particulier le langage d'un domaine ou l'autre de la technique, mais il est une enquête qui nous a frappé, celle qui a été faite au sujet des moyens à prendre pour assurer la survivance du gallois²⁹. Si plusieurs enquêtes ont été faites en vue d'assurer le maintien de cette langue, parlée par 656 000 personnes, c'est-à-dire 26 pour 100 de la population totale du pays de Galles, suivant le recensement de 1961³⁰, il serait bon d'entreprendre au Canada une étude du même genre, qui aurait pour objet de déterminer les moyens propres à y assurer la survivance du français à un degré de pureté raisonnable. Les comptes rendus de certains congrès annuels de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF), le rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, et d'autres travaux, renferment des éléments utiles à ce point de vue, mais nous souhaitons qu'une enquête complète soit entreprise un jour sur la question.

29 *Cyngor Cymru a Mynwy — The Council for Wales and Monmouthshire — Report on the Welsh Language Today*, Her Majesty's Stationery Office, Londres, 1963, 151 pages.

30 *Ibid.*, p. 131.

INDEX

Mots français

A

Abattoir, 63
— de volailles, 185
Abus préjudiciables
 à l'agriculture, 171
Acaricide, 144
Accaparer (s'), 41
Accessoire, 157
Accommodation de bureau, 22
Accomoder, 22, 193
Accord interprofessionnel, 178
Accréditation, 179
—, mettre fin à une, 179
Acide tartarique, 97
Acquittation, 22
Actif, maintenir un projet, 22
Actifs, 22
Action de choc, 146
Activité curative, 145
— préventive, 145
Additionné de vitamine D, 120
Adjuger sur, 171
Adjuvant, 145
Administration ARDA, 191
— centrale, 36, 192
Adonné de la drogue, 51
Affaire à, avoir, 42
Affecter, 172
Agate, 97
Âge (entomol.), 40
Agence administrative, 192
— de négociation, 179

Agenda, 22
Agent d'administration, 214
— technique, 113
— technique agricole, 195
Agrafe, 168
Agrément, 179
Agression, 186
Agrico-économique, 55
— -forestier, 55
Aiguillon électrique à piles, 167
Air d'aller, 80
Ajustement, 162
Aliment d'allaitement pour
 veaux, 134
— des animaux, 123
— complet d'allaitement pour
 veaux, 134
— complet à bovins, 132
— complet de ponte, 132
— composé complémentaire, 133
— de début, 127
— de démarrage, 127
— équilibré, 131
— de forçage, 131
— de l'homme, 196
— de pré-début, 127
— de prédémarrage, 127
— de super-début, 127
— du bétail, 123
— supplémenté, 129
Alimentateur automatique, 160
Alimentation animale, 100
Allier (s'), 41

Allusion à, faire, 23, 118
 Alvéoles, 103
 Aménagement rural, 190, 191
 Aménagements ruraux, Direction
 des (France), 190
 Aménager, 114
 Amorce, 10
 Angle de tire, 153
 — de traction, 153
 Anglicismes, 8, 15
 Anneau mouchette à ressort, 169
 Année financière, 23
 — fiscale, 23
 — longue (à l'), 23
 Aplatisseur à céréales, 162
 Appareils sillonneurs, 155
 Application, faire, 23
 Appliquer pour un emploi, 23
 Apprêtage, 185
 Apprêteurs de viande, 63
 Apprêteuse de fourrage, 158
 Approprier, 172
 Approuvé-Canada, 69
 Approuvé-Québec, 69
 Arbre, 13, 94
 — de couche, 94
 Arbuste planté isolé, 184
 ARDA, 188-192
 Argents, 23
 Argument, emporter un, 45
 Arrangements floraux, 183
 Arrosage, 140
 Art floral, 183
 Aspirateur de buées, 163
 Assainissement des
 marécages, 216
 Assayer (v. franç.), 94
 Assemblée extraordinaire, 184
 — ordinaire, 184
 Atomiseur d'ambiance, 141
 Attache plastique, 168
 — ruban, 168
 Attachement, 157
 — à ensacher, 161
 — de renverse, 157
 Auget à grain, 162
 Autarcie, 23

Auto-approvisionnement, 23
 — -direction, 159
 — -suffisance, 23
 Autonomie, 23
 Autorisation de vente, 126
 Avalé, si, 148
 Averager (v. franç.), 9
 Aviser sur, 41
 Aviseur technique, 215
 Avoir à faire avec, 42

B

Babcock à vapeur de 24 bou-
 teilles, 94
 Bague, 168
 Balance, 24, 121
 Balancé dynamiquement, 157
 Balancement de roues, 152
 — économique, 24
 Balancer, 105, 132
 Barbecue, 84
 Barley, soupe au, 9
 Barre d'attelage, 153
 — de reculement, 12
 — de tire, 153
 Barrette métallique, 168
 Base, sur une, de 24
 — pivotante, 168
 Bassin, 97
 — réfrigérant de ferme, 97
 Bâton conducteur, 167
 — -guide pour tauraux, 167
 — à mousqueton ou à crochet,
 167
 Batteur (épand. à fumier), 155
 (fourragère) 160
 Bearing sur cuivre, 152
 Bénéficiaire à, 42
 Berlingot, 110
 —, mini-, 110
 Bêtes à cornes et veaux, 24
 Beurre de beurrerie, 76
 — en blocs solides, 98
 — de crèmerie, 76
 — de fabrique, 76
 — de ferme, 76

Beurre de fermier, 76
 — de laiterie, 76
 — laitier, 76
 Beurrerie, 112
 Binder (n. et v. franç.), 11
 Bistouri, 167
 Blé dur, 75
 — *durum*, 75
 — farineux, 75
 — de force, 75
 — rouge, 75
 — roux, 75
 — tendre, 75
 — vitreux, 75
 Blé d'Inde cassé, 129
 — moulu, 129
 Bocal en verre, 101
 Bois à pâte, 12
 — de rebut, 11
 Boisson à base de lait, 109
 — à base de lait chocolaté, 109
 Boîte poudreuse, 142
 — souffleuse, 142
 Bombe désodorisante, 141
 Bon de commande, 29
 Bouche d'incendie, 14
 Bouchon, 132
 Bouffie, 108
 Bouffissure, 108
 Bouillie, 141
 — bordelaise, 141, 145
 — bourguignonne, 141
 — soufrée, 141
 Bouilloire, 94
 Boulon, 13
 — cisailant, 154
 Bouteille en carton, 98
 — en papier-carton, 98
 Boutoir, 57
 Bouton d'oreille, 168
 Bovidés adultes et veaux, 24
 Bovins, gros — et veaux, 24
 Bracer (v. franç.), 10
 Brancard, 159
 Breuvage, 159
 — au chocolat, 109
 Bricole, 11

Brochage, 186
 Broche, 109, 169
 Broiler dinde, 185
 Brosse avec lanière à main
 en cuir, 167
 Brouillard, 142
 Broyeuse à foin, 158
 Brumisage, 142
 Bulbe plein, 147
 Bulletin de bagages, 14
 — de commande, 29
 Bureau, 33, 172
 — de direction, 172
 — du matériel et des imprimés,
 192
 — de scrutin, 14
 Butter (v. franç.), 14
 Butyromètre, 94

C

Câble de conduite, 169
 — métallique, 13
 Caisse à bouteilles, 109
 Calendrier des réunions et
 congrès, 22
 — de traitements, 146, 148
 Calques de l'anglais, 119
 Camion plateforme, 159
 Camions à sacs, 162
 Campisme, 74
 Canapé pour excès de vapeur, 163
 Canceler, 42, 131
 Candidat échoué, 193
 Capitalistique, 24
 Capsulage, 99
 Capsule, 10, 99
 — fulminante, 10
 — à rebord, 99
 Capuchon, 99
 — ventilateur, 163
 Capuchonnage, 99
 Caravanisme, 74
 Carton compact, 98
 — ondulé, 98
 — plasticisé, 115
 — solide, 98

- Casier à bouteilles, 109
 Castor, fève de, 212
 Cause, pour, 179
 Cédule, 36, 146
 Céduler, 42
 Cellule, 103
 Cellulose, 125, 127
 Cent (centième du dollar), 108
 Centième de 1%, 107
 Centrifuge à vapeur, 94
 Centrifugeuse, 94
 Céréales à bétail, 124
 — fourragères, 124
 —, petites, 124
 — secondaires, 124
 Chaînes et godets, 161
 — et soucoupes, 161
 Chalumeau, 164
 Chambrage, 102
 Chambre à air, 153
 Chances, prendre des, 24
 Charge, en — de, 25, 121
 Chargé de, 25
 Charger, 43
 Chariot, 11
 — de manutention à bras, 159
 — à ranchers, 159
 Charpente à claire-voie, 94
 Charrue bisoc, 153
 — déchaumeuse à disques, 154
 — à deux « oreilles », 153
 — à siège, 13
 — à sulky, 13
 — -taupe, 154
 — traînante, 153
 — trisoc, 153
 — à trois versoirs, 153
 Charte, 173
 — de lubrification, 215
 Chasse-clous, 13
 — -paille, 161
 — -rivets, 13
 Chaudière à dessus affleurant, 12
 — à vapeur, 12, 94
 Checker (v. franç.), 11, 14
 Chef de gare, 14
 Cheminée (arme à feu), 10
 Chèque, 34
 Chiffres à poinçons biseautés, 169
 Chute, 162
 — rotative, 162
 Circonscription administrative, 192
 — territoriale, 174
 Cisaille pour sabots, 167
 — tondeuse pour moutons, 167
 Clapet en agate, 97
 — de retenue, 94
 Classement, 67
 Classeur, 29, 67
 Classificateur, 67
 Classification, 67
 Classifier, 67
 Clé à écrous, 13
 — à tubes, 13
 Clin, planche à, 10
 Clôture de broche, 109
 — de fil de fer, 109
 — de grillage, 109
 Coaguler, 105
 Coefficient de transformation, 186
 Collecte, 107
 Collecteur-purgeur, 117
 Collège agricole, 195
 Colombage, 10
 Colonies envahissantes, 104
 Combinée, 162
 Comité aviseur, 212
 — consultatif, 212
 —, être membre d'un, 212
 —, être sur un, 212
 —, faire partie d'un, 212
 — économique agricole, 177
 Commande (mach.), 163
 — de matériel, 193
 Commercialisation, 76, 178
 Compenser, 43
 Complément, 129
 Compléter, 43
 Complexe vitaminique de
 choc, 131
 Composant, 30, 127
 — actif, 144
 Composés complémentaires, 133
 Composition, 30, 127

- Comprimés, 126
 Comptage bactérien, 77
 Compte rendu d'activité, 36
 Concave, 160
 Concession, 29, 114
 Concessionnaire, 38
 Concordance des temps, 54
 Conçu pour, 106
 Condition, 121
 — de plein air, 183
 — de terre, 183
 Conditionnel à, 25
 Conditionnement de volailles, 185
 Conditionneur à foin, 158
 — de fourrage, 158
 Conduire une enquête, 43
 Conduite, confier la —, de
 l'assemblée, 212
 Confortable, 25
 Congélateur continu, 98
 — discontinu, 98
 — à fournée, 98
 Connection, 94
 Conseil d'administration, 172
 Conseiller, 25
 — technique, 212
 Consigne, mettre à la, 14
 Consigner, 109
 Constituant, 30, 144
 Constitution (statuts) d'une
 association, 212
 Contact, en cas de — avec la
 peau, 148
 Contingent, 115
 Contingenter, 115
 Continuité, 118
 Contracter, 43
 Contrat de fourniture de lait, 115
 — -type, 178
 Contre-batteur, 160
 Contribuer, 43
 Contribution, 79, 121, 173
 Contrôle, (mach.) 44, 98, 163
 — d'aptitudes, 200
 — à flotte, 98
 — hydraulique optionnel, 152
 — des insectes, 200
 Contrôle des performances, 200
 — de la productivité, 200
 — quotidien, 98
 — routinier, 98
 Contrôler, 44, 94
 Contrôleur de clôture électrique,
 163
 Convention de campagne, 178
 Conventionnel, 24, 25, 100
 Conversion alimentaire, 185
 Convoyeur tournant, 161
 — à vis, 160
 Copie, certifiée vraie, 24
 —, pour, conforme, 24
 Coques, 146
 Corde de rallonge, 163
 Cormus, 147
 Corps gras, 56, 62
 Cotisation, 79, 173
 Couloir, 162
 Coupe-vapeur, 187
 Coupe (viandes), 25
 Couple de chevaux, 13
 Coupoir, 167
 Courbe de niveau, 181
 Courroie, 9
 Cours, en, 188
 — électifs, 193
 — facultatifs, 193
 — à option, 193
 Courses attelées, 212
 — sous harnais, 212
 Courtes pailles, 161
 Courtoisie de, 99
 Coussinet en bronze, 152
 — en laiton, 152
 Coût de revient, 26
 Couteau pour sabot, 167
 Couvercle, sous le même, 97
 Crédit, donner, à quelqu'un, 112
 Créer, 106
 — une variété, 45
 Crème demi-grasse, 110
 —, demi-, 110
 — double, 110
 — à fouetter, 110
 — moitié-moitié, 110

Crème de table, 110
 Crèmerie, 111
 Crêpeur, 158
 Crible, 161
 Cric, 10
 Croustilles, 182
 Cubes, 132
 Cueillette, 107
 Cuiller, 10
 Cuir, 9
 Culler (n. et v. franç.), 11
 Culture commerciale, 188
 Cultivateur, 73
 Curage du béton, 187
 Cure du béton, 187
 Cuve, 97
 — réfrigérante, 98
 Cylindre, 132
 — denté, 160

D

Dalle pour bon grain, 160
 Date, à, 26
 DDT, 138
 Débalancement, 215
 Débarder, 12
 Déblais, 181
 Déboursé total encouru, 107
 Débroussaillant, 144
 Débroussailleur, 144
 Débusquer, 12
 Débuter, 44
 Déchargeur à silo à simple
 tarière, 160
 — à silo à tarière jumelée, 160
 Déchaumeuse à disques, 154
 Décider un différend, 179
 Décision finale, 173
 — sans appel, 173
 Décongélation, 26
 Décoration florale, 183
 Décortiqueuse à avoine, 162
 Défaire, 44
 Défanant, 144
 Défeuillant, 144
 Définitivement, 26

Défluoriné, voir : *phosphate*
 Défrayer, 47
 Dégèlement, 26
 Dégénération, 26
 Dégénérescence, 26
 Déjà, 26
 Demande de matériel, 193
 Dénombrement microscopique, 78
 Densité, 35
 Département de l'Agriculture, 173
 — du service au client, 212
 — vétérinaire, 72
 — des vivres, 194
 Dépendant de, 27
 — sur, 27
 Dépendre de quelque chose
 pour, 105
 Dépenses-argent, 188
 — en espèces, 188
 Des, 27
 Descenseur, 162
 Déséquilibre, 212
 — entre les prix agricoles et
 les prix industriels, 72
 Désensileuse, 160
 Désherbage, 144
 — chimique, 144
 Désherbant, 144
 Désignation bilingue, 82
 Désigner, 106
 Désileuse, 160
 Destituer, 178
 Détartrant, 115
 Détendeur, 99
 Détenteur, 99
 Déterminer la matière grasse, 116
 Détonateur, 10
 Développer, 44, 106
 Devenir en, 102
 De/vers, 128
 Devoir, en, 27
 Diable, 162
 Dieldrine, 138
 Diète, 99, 214
 Différencier, 106
 Diluant, 144
 Diméfox, 138

Dimension, 101
 Dinosame, 138
 Dinosaëbe, 138
 Directeur, 25
 Direction automobile, 159
 Discordance des prix, 72
 Disparité des prix agricoles et
 des prix industriels, 72
 Dispositif, 157, 160
 Disposition, 100
 Disproportion, 215
 Disque, 99
 — ouvre-sillon, 155
 — sillonneur, 155
 Distorsion des prix, 72
 Division de santé animale, 72
 Docteur (emploi de), 118
 Donner, à — avec, 133
 — la parole, 215
 — le plancher, 215
 Dosage, 147
 Dose d'emploi, 147
 Doser la matière grasse, 116
 Dosse, 92
 Dossier, 29
 Dossière, 11
 Draconien, 27
 Drain, 91
 Drainage des valves, 117
 Drainer le babeurre, 106
 Dramatiser, 106
 Drastique, 27
 Dresseur de cornes, 168
 Dû à, 28
 Durée de retenue, 96, 102

E

Écaleuse d'avoine, 162
 Échéancier, 36
 Échelle à coulisse, 163
 — à extension, 163
 Éclateur de fourrage, 158
 École technique, 196
 Écraseur, 158
 Écrou, 9, 13
 Écureur mécanique, 162
 Éditer, 45
 Effectif, (nom) 35, (adj.) 41, 147
 Effet de choc, 146
 Efficace, 147
 Efficacité et efficience, 147
 Efficience alimentaire, 186
 Élaborer sur, 45
 Élagage, 146
 Éléments traces, 183
 Élévateur à grain, 76, 161
 Éligible à, 28
 Emballage perdu, 109
 — -portion, 110
 Embrayage devancement de
 vitesse, 158
 — à friction de sécurité, 158
 — de marche arrière, 157
 — à roue libre à billes, 158
 Embrun, 142
 Émergence facile, 182
 —, post-, 148
 —, pré-, 148
 Emplacement, 39
 Emploi, demander un, 23
 Emporte-pièces, 13
 Encliquetage à billes, 158
 Encocheur pour oreilles, 168
 Encourir, 45, 107
 Endrine, 138
 Enduire, 147
 Énergie germinative, 182
 Engazonner, 184
 Engrenage, 12
 Engreneur, 160
 Enlignement, 152
 Enregistrement, 126
 —, numéro d', 126
 Enregistrer, faire, 14
 Enseignement ambulancier, 108
 — itinérant, 108
 Entaille de direction, 12
 Entreprise, 74, 187
 Enveloppe-réponse, 28
 — -retour, 28
 Envoyage, 28
 Épandeur de fumier à fléaux, 155
 — à tournoiement, 155
 Éparpilleur, 155

Épreuve du tampon, 104
 Épuration, 147
 Équarrissage, établissement d', 65
 Équilibrage des roues, 152
 Équilibré (aliment, 105
 (mach.) 157
 Éradicant, 145
 Erre, 80
 Espace rural, Direction générale
 de l' (France), 190
 Essoreuse à fourrage, 158
 Estacade, 14
 Estampe à main, 168
 — à œufs, 168
 Estampille à rouleau, 168
 Étable classique, 100
 — conventionnelle, 100
 — patentée, 179
 Établissement, 115
 Étançonner, 10
 Étau coût-prix, 72
 Étiquette d'oreille, 168
 Et/ou, 128
 Être sur un comité, 215
 Étudié pour, 106
 Évacuateur mécanique, 163
 Évacuation du babeurre, 106
 — des eaux résiduaires, 100
 Évaporateur à fournée, 98
 Éventail, 100
 — du crible, 161
 Évier, 14
 Excédent, 40
 Exercice, 23
 — comptable, 23
 Exhiber, 174
 Exhibit, 29
 Exploitation agricole, 72, 187
 Exposer, (s') inutilement, 24
 Expulseur, 161
 — à balles, 161
 — à turbines, 161
 Extension, 29, (outill.), 163
 — de l'enseignement, 29
 Extrait sec, 94, 111, 121, 214
 — sec dégraissé, 94, 121
 — solide du lait, 111

F

Faculté d'Agriculture, 193
 — d'Agronomie, 193
 — germinative, 182
 — des Sciences agronomiques, 193
 Farine, 125
 — lactée, 113
 Faucheuse-essoreuse, 158
 Fautes de grammaire, 54
 — d'orthographe, 55, 59, 121
 Fermage, 74
 Ferme, (défin.), 72, 73
 — d'animaux à fourrure, 75
 — avicole, 75
 — d'habitation, 74
 Fermier, 74
 Fermoir, 168
 Fers chauds pour marquer, 168
 Feuille de commande, 29
 — de sauge, 167
 Fève, 9
 Fibre, 96, 125, 127
 Fiche à trois branches, 169
 — à trois broches, 169
 — à trois pointes, 169
 Figurer, 45, 193
 Fil à extension, 163
 — de fer, 109
 — prolongateur, 163
 Filière, 29
 Flacon, 14
 Flamme, 167
 Flèche d'un chariot, 13
 Flotte, 215
 — de camions, 216
 — d'un robinet, 215
 Flotteur, 215
 Fondeur, 64
 Fonte, établissement de, 65
 Force, en, 188
 Forces, 167
 — à tondre les moutons, 167
 Format, 101
 Formule de commande, 29
 Fourragère, 13, 156
 Franchise, 29, 114

Friction de sûreté, 158
 Fromage ciré, 114
 — paraffiné, 114
 — à tartiner, 116
 Fusil à graisse, 164
 — à médicaments, 164, 169
 — à peinture, 164

G

Gaine (mach.), 157
 Galées, 29
 Galon-mesure, 169
 Garde de sûreté, 157
 Gare, 13
 —, chef de, 14
 Gaucheries et obscurités, 58, 117
 Gazonner, 184
 Gazonnière, 184
 Gearer (v. franç.), 12
 Glissière, 162
 Gobelet, 101
 Goulotte, 161, 162
 — à grain, 160
 — orientable, 161
 Goupille de cisaillement, 154
 Goupille de sécurité, 154
 — de sûreté, 154
 Graduer, 45
 Graisse animale stabilisée, 129
 Granulés, 126, 132
 Gras, 94, 125, 127
 — animal stabilisé, 129
 — de beurre, 94
 — de lait, 94, 200
 Gravité spécifique, 101
 Gril, 85, 132
 Grillage, 109
 Grilloir, 85
 Griséofulvine, 138
 Groupes appareillés, 188
 — paires, 188
 — par paires, 188
 Gru blanc, 134
 — rouge, 134
 Guide, 156
 — -corne, 169

— en corde pour étable, 169
 — pour nez, 169

H

Habitant, par, 102
 Haie régulière, 184
 Harnacher, 114
 — une chute d'eau, 114
 — la fonction du rumen, 114
 Hauteur d'eau, 61
 Heptachlore, 138
 Herbicide, 144
 Hérisson (épand. à fumier), 155
 Herse à disques double, 154
 — à disques à sens unique, 154
 Hétérosis, 197
 Homologation, 124
 Honoraires, 79
 Hotte, 163
 H.P., 152
 Hybride à trois voies
 (aviculture), 211
 — 3-ways, 211
 Hydraulique, 152
 Hygiène vétérinaire, Division
 de l', 70

I

Immatriculation, 127
 Impropropriétés, 59
 Incidence, 30
 Incluant, 30
 Indépendance, 23
 Indice de consommation, 186
 Ingestion, action par, 143
 —, en cas d', 148
 —, insecticide d', 143
 Ingrédient, 30, 127
 — actif, 144
 Initier, 46
 Inscription, numéro d' (produits
 antiparasitaires et animaux de
 race), 126
 Insecticide domestique, 142
 — endotherapique, 143

- -fongicide combiné, 143, 148
- -fongicide composé, 143
- foudroyant, 146
- d'ingestion, 143
- ménager, 142
- persistant, 143
- polyvalent, 144
- rémanent, 143
- résiduaire, 143
- résiduel, 143
- stomacal, 143
- systémique, 143
- Insoluble, situation, 60
- Inspection sanitaire, 69
- Institut de technologie, 196
- de technologie agricole, 195
- universitaire de technologie, 196
- Instrument porté, 153
- semi-porté, 153
- traîné, 153
- Interdiction levée, 107
- Interrupteur à flotteur, 98
- horaire, 163
- Inventaire, prendre un, 48
- Irrigation par aspersion, 141
- Issues de blé, 134
- , clarifier les, 30
- Item, 22, 31, 101
- à l'agenda, 22

J

- Jacker (v. franç.), 10
- Jarre, 101
- Joindre, 46
- Jour, à, 26
- Journée longue, à la, 23

K

- Kiosque, 31

L

- Labour, concours de, 174
- , partie de, 174
- Lâcher, 46

- Lait fluide, 101
- malté, 113
- sec « instant », 114
- Lampe baladeuse, 163
- à extension, 163
- à souder, 164
- Lance-bol, 169
- -pilule, 169
- Langage familial, 79
- Languette, 168
- Lanière, 9
- Laque capillaire, 141
- pour cheveux, 141
- Lettres et numéros « pointe de ciseau », 169
- Levée, après, 148
- , avant, 148
- , post-, 148
- , pré-, 148
- Libérer les prix, 27
- Licencier, 178
- Ligue des nations, 213
- Limite à bois, 11
- Liquide pour pulvérisation, 141
- Liste de mallage, 31
- Lit (dans un camp forestier), 14
- Longueur d'année, à, 23
- de journée, à, 23
- Louche, 12, 94
- Lumière verte, donner la, 27
- Lycée agricole, 195
- Lyre, 170

M

- Machine à traire, 114
- Maire, pro-, 216
- suppléant, 216
- Maladie cryptogamique ou fongique, 146
- fongueuse, 146
- Malaxeur à moteur, 94
- à pouvoir, 94
- Mallage, 31
- Maller (v. franç.) 46
- Manette de réglage de l'alimentateur, 162

Marque, 168
 — à chaud, 168
 Marqueur d'œufs, 168
 Masser une crème, 147
 Massif, mur, 40
 Matériellement, 58
 Matière active, 144
 — brute, 31
 — grasse, 127, 129
 — grasse de lait, 94
 — première, 31
 — sèche, 94, 111
 — sèche dégraissée, 94
 Matières celluloseuses, 127
 — solides, 121
 Maturation du béton, 187
 Médaille, 168
 Médicamenté à... % de Nithiazide, 125
 — avec Nithiazide ... %, 125
 Médium, 32
 Mélangeur, 101
 Menu balancé, 24
 — équilibré, 24
 Mériter, se, 46
 Mesureur de bois, 11
 Métayage, 74
 Méthoxychlore, 138
 Mettre au commerce, 76
 — dans le commerce, 76
 — au point, 45
 — en marché, 76
 — les livres à date, 26
 — sur le marché, 76
 Miettes, 132
 Minutes, 32
 Minuterie à clôture électrique, 163
 Mise au marché, 76
 — en marché, 76, 178
 Miticide, 144
 Mixer, 101
 Mobilier de chambre à coucher, 14
 Moissonneuse-batteuse, 162
 Morceau (viandes), 25
 — de pot brisé, 184
 Mouchette à ressort, 169
 Mouillant (nom), 145

Moulée, 125
 — balancée, 132
 — comprimée, 132
 Mousqueton, 11
 — monté sur touret, 168
 Moyen d'information collectif, 32
 Moyenne de la classe pour la race, 187
 Multivalence, 131, 165

N

Nébulisation, 142
 Négligences, 107
 Nettoyeur mécanique, 162
 Niveau de vie acceptable, 32
 — décent, 32
 — raisonnable, 32
 Nodosité, 184
 Nodule, 184
 Nomination, comité de, 32
 Non-désir, 32
 Notcher (v. franç.), 11
 Nuisance, 33
 Numération, 79
 Numéro, abréviation de, 126

O

Objet, 37
 Obus de drainage, 154
 Occasion, 34
 Office de producteurs, 176
 Officier, 33, 172
 — d'administration, 214
 Oligo-éléments, 183
 Opérateur, 13, 34
 Opération, 29, (coopér.), 34, 174
 — d'une ferme, 200
 Opérer, 34, 121
 — un évaporateur, 107
 Opportunité, 34
 Ordre, à l' — de, 35
 — du jour, 22
 Ordures ménagères, 106
 Originier, 47
 Outil tracté, 154

Ouvre-gueule, 170
— sillons, 155

P

Paie, documents de, 39
— liste de, 39
— rôles de, 39
Paiement en bonne et due
 forme, 60
— à jour, 60
— en règle, 60
Pain bis, 76
— brun, 76
Palmitate, vitamine A, 133
Pamphlet, 34
Panier à bouteilles, 109
Panne à grain, 160
Papier-carton, 98
— ciré, 114
— paraffiné, 114
— parchemin, 114
— sulfurisé, 114
Parasiticide, 139
Parc de camions, 213
Parcours, 99, 103, 116
Pare-vapeur, 187
Pari hors piste, 213
— mutuel urbain, 213
Parler par soi-même, 47
Parloir de traite, 115
Parole, donner la — à quel-
 qu'un, 215
Participes, passés, 50
— présents, 51
Partie de labour, 174
Partir, 45
Pas d'âne, 170
— d'âne pour chevaux, 170
Passage (microb.), 117
Passe de crible, 161
Pasteurisation à fournée, 96
Pâte, 12
— à tartiner, 116
Pâtée, 125
Patente sanitaire, 179
— vétérinaire et médicale, 180

Patins (fauch.), 156
Patron, (égoutt.), 92, 94, 121, 181
— de champs, 181
—, société de, 112
Payable à, 34
Pelle, 155
Percer une carrière, 47
Perfectionnement innové, 165
Période de retenue, 102
Permis d'opération, 121
Persistance (insect.), 143
Pesticide, 139
Pétale, 146
Petit-lait en poudre, 134
Peuplement, 35
Phénomène des « ciseaux », 72
Phosphate minéral, 133
— de roche défluoriné, 133
Photographie gracieusement
 fournie, 99
Pièce dentaire, 170
Piégeage, 40
Pierre de lait, 115
Pince coupe-dents pour
 porcelets, 169
— à encocher, 168
— pour le bord de l'oreille, 168
— à tatouer, 170
Pistolet doseur, 164, 169
— drogueur, 169
— à peinture, 164
— à souder, 164
— de scellement, 164
Placage, 184
Placard, 30
Plan conjoint, 76, 177
— d'abattage, 115
— de rationnement, 133
— de traitement, 146
Planche à clin. 10, 94
Plancher, donner le — à
 quelqu'un, 215
—, remettre le, à quelqu'un, 215
Plant, 115
— de classement d'œufs, 115
— de pommes de terre, 185
Plantation en groupe, 184

- Planteuse à pommes de terre, 155
 Plautoir à pommes de terre, 154
 Plaque de chambrage, 102
 Plaquer, 184
 Plaquelette numérotée, 168
 Plasticisé, 115
 Plastifié, 115
 Plastisation, 115
 Plastiser, 115
 Pléonasmes, 59
 Plieur, 158
 Plomb enfilé, 170
 — à sceller, 170
 Pluviométrie, 61
 Poche, 103
 Poids spécifique, 101
 Poignée pour l'ajustement de
 l'alimentateur, 162
 — de réglage de l'alimen-
 tation, 162
 Point d'attache, 36
 Polyvalence, 131, 144, 165
 Pommes chips, 182
 — de terre de semence, 185
 Pompe à graisse manuelle, 164
 — à levier, 164
 — « à pousser » à poignée, 164
 — à vide, 105
 — à vis, 164
 Ponceau, 10
 Population, 34
 Porte-engins, 216
 Porte-greffe, 183
 Poser à, 47
 Positif, être, 35
 Possession, en — de, 35
 —, en la, de, 35
 Poste, 115
 Pot de carton plastisé, 115
 Poudrage, 142
 Poudre Bordo, 145
 — cuprocalcique, 145
 — instantanée, 114
 — de lait à dissolution
 instantanée, 114
 — de lait de pulvérisation, 103
 — de lait « spray », 103
 Poudre de petit-lait, 134
 Poulet à la broche, 85
 — à griller, 84
 Pour, 35
 Pourvoyeur, 192
 Poutre, 10
 Pouvoir nécessaire pour opérer
 une machine, 164
 Précipitation de pluie, 61
 Premier, 35
 Prendre avantage de, 47
 — pour acquis, 47
 Prévaloir, 48
 Prise de force, 152
 — de force indépendante, 152
 — de pouvoir, 152
 Prix de revient, 26
 — de soutien, 40
 — de support, 40
 Procédé « spray », 103
 — du cylindre, 103
 — du tambour, 103
 Procès verbal, 32
 Produit antiparasitaire, 139
 — antiparasite, 140
 — commercialisé, 178
 — mixte, 143
 — phyto-agronomique, 140
 — phytosanitaire, 140
 Programme d'alimentation, 133
 — d'arrosages, 148
 Promoteur des œufs, 131
 — de santé pour porcs, 131
 Propulsant, 146
 Propulseur, 146
 Protectant, 146
 Protecteur, 157
 Provende, 124
 Pryer (v. franç.), 11
 Puissance absorbée, 164
 Pulpe, 12
 Pulseur, 146
 Pulvérisation, 140, 141
 Pulvérisateur tandem à disques, 154
 Pulvériser, 140
 Pure-sang, 57
 Purger une grume, 14

Purgeur, 117
—, collecteur-, 117

Q

Quartiers généraux, 36
Quota, 115, 164
— de lait, 115

R

Raccord, 94
Race, de, 57
Racine, 183
Ramassage, 107
Rampe, 215
Rancher, 159
— ajustable, 159
Rapport, en— avec, 36
— d'activité, 36
— de l'état d'avancement, 36
— progressif, 36
— de travail, 36
Râteau andaineur simple, 159
— à décharge intermédiaire et postérieure, 159
— à disques, 159
— droit, 159
— faneur-andaineur à disques soleil, 159
— fileur, 159
— ordinaire, 159
— à roues, 159
Râtelier (alimentation des animaux), 94
Ravigoteur tout-moulée, 131
Rayon d'action, antibiotique à vaste, 131
— crèmerie, 111
Réaliser, 48
Rebrasser (beurre), 116
Rebulet, 134
Réclamation des marécages, 216
Récolte-argent, 188
— commerciale, 188
— marchande, 188

Récolteuse à fleaux, 157
— de fourrage, 156
— -hacheuse, 156
Record, 38, 116
— de performance, 200
Reçu paiement, 51
Recueilage du lait, 107
Redresse-corne, 168
Référer à, 48, 148
Réfrigérateur par aspersion, 103
— fermier, 105
Refroidisseur par aspersion, 103
— à jets, 103
Régime alimentaire, 99, 214
Règlement, établir un, 174
—, passer un, 174
Régler une affaire, 9
Régulariser la vente, 216
Régulier, 153
Réhabilitation, 38
Relâcher la prohibition, 107
Relevage hydraulique, 152
— hydraulique facultatif, 152
Remalaxer (beurre), 116
Rémanence (insect.), 143
Remorque basculante, 216
— dompeuse, 216
Remoulages bis, 134
— blancs, 134
Remplir un besoin, 48
Renard, 14
Rencontrer les besoins, 148
— les exigences, 48
Rênes, fausses, 11
Rénette, 167
— cintrée, 167
Répandu, si — sur la peau, 148
Repasse, 134
Repiquage (microb.), 116
Représentante attitrée, 38
Répression des insectes, 2
Reproduction interdite sans indication de source, 113
Réquisition de matériel, 193
Réservoir de conservation en vrac, 98
— réfrigérant, 98

Résidence, 36
 — administrative, 36
 Résoudre, 49
 Reste, 24
 Résulter en, 52
 Retourner, en, 49
 Retravailler (beurre), 116
 Révoquer, 178
 Ricin, 215
 Ridelle, 159
 Risques, courir des, 24
 Robinet d'arrêt, 11
 — détenteur, 99
 Rodenticide, 140
 Ronde, 116
 Rondelle, 13, 94, 99
 — de carton, 99
 Rôtisseur, 85
 Rôtiatoire, 84
 Roue dentée, 12
 Rouleuse à grain, 162
 Route, 103
 Routine, 39
 — régulière, 39
 Ruban, 168
 — -poids, 169
 — zoométrique, 169
 Rupturer, 49
 Rutabaga ciré, 114

S

Sabot (semoir), 155
 (faucheuse) extérieur, 156
 (faucheuse) intérieur, 156
 Saintpaulia, 150
 Salaison, 63
 Salle de traite, 115
 Salon de traite, 115
 Santé des animaux, Service de
 la, 71
 Saupoudrage, 142
 Saupoudrer, 142
 Saupoudroir, 142
 Saxe, 216
 Saxonie, 216

Sceau, 170
 Secoueurs, 161
 Secrétaire exécutif, 39
 Section de chambrage, 102
 Semi-remorque, 213
 Semoir à disques, 155
 — en lignes, 155
 — à sillons, 155
 — à la volée, 155
 Seringue doseuse, 170
 — en métal pour dose, 170
 Serre-lame, 156
 Sérum de fromagerie en
 poudre, 134
 Service d'après-vente, 215
 —, en, 27
 —, faire le, de, 31
 — de l'aménagement rural, 38
 — de la santé des animaux, 71
 — de vaisselle, 14
 — vétérinaire, 71, 192
 Services vétérinaires— Canada, 70
 Session générale, 175
 Set, 14, 39
 — de chambre à coucher, 14
 — de vaisselle, 14
 Settler (v. franç.), 9
 Shaper (v. franç.), 12
 Siège, 36
 Sigles (emploi des), 52, 192
 Silo à grain, 76, 161
 Site, 39
 Skidder (v. franç.), 12
 Slacker, (v. franç.), 9
 Soc, (arrch. à pommes de
 terre), 155
 Société des nations, 216
 Soigneur automatique, 160
 Solde (compt.), 24
 Solide, bloc, 98
 —, ligne, 40
 —, mur de béton, 40
 —, volume, de la corde de
 bois, 40
 Solides non gras, 94, 96, 121
 — de lait, 200
 — totaux, 94, 214

Solubles de distillerie, 127
 — de poisson, 127
 — secs, 127
 Solutionner, 49
 Sommier, 12
 Son, 134
 Souffleur à paille, 161
 Souffleuse, 161
 Soupape d'expansion, 99
 Soupe au barley, 9
 Spécimen, 184
 Spectre d'activité, large, 131
 Spéculation, 74, 187
 Spéculum pour bouche, 170
 — pour porcs, 170
 Stade, 40
 Stage, 40, 118
 Stand, 31
 Standard, 104
 — sévère, 104
 Station, 13
 Stationner, 49
 Statuts, 173, 206, 215
 Stimulant, 131
 Stratégie commerciale, 77
 Subjonctif (emploi du), 51
 Subordonné à, 25
 Subside, 40
 Substitut du beurre, 116
 — du lait pour veaux, 134
 Subvention, 40
 Succédané du lait à veaux, 134
 — de produit laitier, 116
 Succion, 105
 Sujet, 183
 — à, 121
 Sulphate, 92, 132
 Supplément, 129
 Supplément alimentaire de
 vitamine B-12 et
 d'antibiotique, 129
 Supplémenté, 129
 Support de timon, 12
 Sur (emploi impropre de), 58, 59
 — semaine, 40
 Surplus, 40
 Symboles, unités et, 95, 207

Sytsème à vacuum, 105
 — frigorifique de ferme, 105

T

Tableau de lubrification, 215
 Taffetas gommé, 169
 Tailler un gazon, 60
 Tank de réfrigération, 98
 Tarare, 161
 Tarière, 160
 Tartre, 115
 Tatoueur, 170
 Taupe, 154
 Teamer (v. franç.), 13
 Technicien agricole, 195
 Techniques de diffusion, 32
 — des industries alimentaires, 194
 — commerciales, 77
 — marchandes, 77
 Technologie alimentaire, 194
 — des aliments, 194
 Technologiste agricole, 195
 Tel, 175
 Température, 40
 Temps, 40
 Tenailles, 167
 Terre, 74
 — d'excavation, 181
 —, en pleine, 183
 — de surface, 181
 — végétale, 181
 Tesson, 184
 Test, faire le, 116
 —, vache claire de, fédéral, 180
 Tête, par — de population, 102
 Timbre caoutchouc pour
 marquer les œufs, 168
 Timon, 13
 — d'attelage, 153
 Tire, 153
 Tirer avantage de, 49
 Toboggan hélicoïdal, 162
 Tontiné, plant, 183
 Torche, 164
 Toupie, 12

Tourbe, 184
 — semée, 184
 Tourber, 184
 Tourne-billes, 14
 Tournée, 116
 Tout-moulée ponte, 132
 Toxicomane, 51
 Train de bois, 14
 Traîneau, 13
 — à deux trains, 13
 Trait d'union (emploi mal à propos), 61
 Traitement de couverture, 149
 — curatif, 145
 — préventif, 145
 — de végétation, 149
 Transférer sur, 50
 Transfert, 116
 Transiger, 50
 Transmission de l'énergie, 105
 — mécanique, 164
 — du pouvoir, 105
 Transporteur à vis
 d'Archimède, 160
 — à vis sans fin, 160
 Trappage, 40
 Trappe à humidité, 117
 Trayonotome, 167
 — à lame cochée, 167
 Trèfle rouge, 75
 Trépigneuse, 12
 Tricoises, 167
 Troupeau accrédité, 179, 200
 — exempt de brucellose, 180
 — exempt de tuberculose, 179
 Tube, 153
 Tuile, 91
 Tuyau de chambrage, 102
 — de terre cuite, 91

U

Ultra-micron, 148
 Unités et symboles, 95, 207
 Usines, 115

V

Vacuum, 117
 —, système à, 105
 Valable, 41
 Valve, 117
 Vanne, 117
 Vaporifuge, 187
 Vaporisation aérienne, 141
 Vaporiser, 141
 Véhicule automobile, 121
 — moteur, 121
 Vendeur à commission, 41
 — autorisé, 38
 Vente ordonnée, promouvoir
 la, 216
 Ventilateur, 100
 Verbes, 41, 51
 Vérification du parallélisme des
 roues, 152
 Vérin, 10
 Versatilité, 165
 Vidange de la baratte, 106
 — d'une vanne, 117
 Vidanges, 106
 Vide, 117
 Videur de silo, 160
 Vieillissement du béton, 187
 Violette africaine, 150
 — d'Usambara, 150
 Vis d'Archimède, 160
 — déchiqueteuse, 155
 — d'épandage à dents déchiqueteuses, 155
 — hélicoïdale, 155
 — sans fin, 160
 Vitamine D accrue, 120
 Volume réel, 40
 Vrac, en, 32
 Vulgarisation, 29

W

Whey, poudre de, 134
 Wrench à tube, 13

Z

Zeidane, 137

Mots anglais

A

Abuses, agricultural, 171
 Accredited herb, 179
 Action, knock-down, 146
 Agreement, marketing, 177
 And/or, 128
 Approved, Canada, 69
 —, Quebec, 68
 Assets, 22
 Attachment 157
 Auger, 159
 Auto steer, 159
 Average, 9
 —, breed class, 187

B

Backband, 11
 Backstrap, 11
 Balled and burlapped, 183
 Bar, ice cream, 111
 Barrier, vapour, 187
 Batch, 98
 B.C.A. (breed class average), 187
 Beam, 10
 Bean, 9
 Bearing, brass, 152
 —, bronze, 152
 Bed, 14
 Betting, off-track, 216
 Binder, 11
 Blank, order, 29
 Blender (blendor), 101
 Board, producers', 176
 Boiler, 12
 Bolt, 12
 —, shear, 154
 Boom, 14, 215
 Booster, 131
 Brace, 10
 Bran, 134
 Broiler turkey, 185

Brush with leather handstrap, 167
 Brush-killer, 144
 Bulldozer, 57
 Bunk, 12
 Business, farm, 187
 Butt, to, 14
 Butter, dairy, 76
 —, farm, 76

C

Camping, 73
 Can, 9
 Canada – Health of Animals
 Branch, 70
 Canopy, 163
 Cap, 10, 99
 —, milk bottle, 99
 —, pull, 99
 Capita, per, 102
 Caravaning, 73
 Carriage, 11
 —, lug, 11
 Carton, 99
 Carry-all, 216
 Cattle and calves, 24
 Check, 11, 14
 — -valve, 94
 Cheese, spread, 116
 Chips, 182
 Chlorbenside, 137
 Chloredin, 137
 Chute, 162
 —, spiral, 162
 Clapboard, 10, 94
 Clips, knife, 156
 Clutch, overriding, 158
 —, overrunning, 158
 —, reverse, 157
 —, safety friction, 158
 Combine, 162
 Concave, 160
 Conditioner, hay, 158

Control, to, 44
 Controller, electric fence
 time, 163
 Conversion, feed, 185
 Corm, 147
 Count, direct microscopic
 clump, 79
 Cream, cereal, 110
 —, coffee, 110
 —, half and half, 110
 —, table, 110
 —, whipping, 110
 Creamer, 110
 Crimper, 158
 Crop, cash, 188
 Cropping, share, 73
 Crumble, 132
 Crusher, hay, 158
 —, stem, 158
 Cull, bois de, 11
 Culvert, 10
 Curing, concrete, 187
 Cut (viandes), 25

D

Definitely, 26
 Depending upon, 27
 Dieldrin, 138
 Diluent, 144
 Dimefox, 138
 Dinosam, 138
 Dinoseb, 138
 Dipper, 12, 94
 Disease, fungus, 146
 Disk, one-way, 154
 —, furrow opener, 155
 Disposal, waste, 100
 District, 192
 Drill, grain, 155
 Drink, chocolate milk, 109
 Driver, electric stock, 167
 Dust, copper lime, 145
 Duster, squeeze, 142
 Dusting, 142

E

Effectiveness, wide range, 131
 Elements, trace, 183
 —, minor, 183
 Elevator, grain, 76, 161
 Emergence, post-, 148
 —, pre-, 148
 Endeavor, farm, 187
 Endrin, 138
 Enterprise, 187
 Envelope, return, 28
 Eye, bull's, 9

F

Fan, kitchen, 163
 Farm, fur, 75
 —, poultry, 75
 —, rented, 73
 —, residential, 74
 Fee, 79
 Feed, 100, 123, 132
 —, all-mash, 132
 —, all-ration type, 132
 —, balanced, 132
 —, ready to feed, 133
 Feedstuffs, 128
 Fieldman, 113
 Fill, 181
 Flask, 14
 Flecks, weather, 214
 Fogging, 142
 Food, infant, 113
 Forager, 156
 Formula, infant milk, 113
 Frame, balloon, 94

G

Gear, 12
 Grain, coarse, 124
 —, feed, 124
 —, scratch, 133
 Griseofulvin, 138

Gun, balling, 164, 169
 —, dust, 142
 —, puffer, 142
 —, soldering, 164

H

Harness, breast, 11
 Harvester, flail type, 157
 Headquarters, 36
 Health of Animals Division, 70
 Heptachlor, 138
 Hood, 99
 Hook, cant, 14
 Horse-power, 13
 Huller, oats, 162
 Hydrant, 14

I

Incidence, 30
 Ingredient, active, 144
 Insecticide, household, 142
 —, knock-down, 146
 —, multi-purpose, 144
 —, residual, 143
 —, stomach, 143
 —, systemic, 143
 Instar, 40
 Irons, hot brand, 168
 Irrigation, spray, 141

J

Jack, 10
 Jar, 101

K

Killing, chemical weed, 144
 Knife, steel, 167

L

Lacquer, hair, 141
 Lead, nose, 169
 —, rope stable, 169

Letters chisel point, and
 numbers, 169
 Lift, hydraulic (optional), 152
 Limit, timber, 11
 List of ingredients, 30
 — mailing, 31
 Listed herd, 180
 Loam, 214
 Loose, 31

M

Malathion, 138
 Marketing, 76, 178
 — scheme, 177
 Material, raw, 32
 Mature green, 214
 Meal, 126
 Media, mass, 32
 Meeting, regular, 184
 —, special, 184
 Merchandising, 77
 Methoxychlor, 138
 Middlings, 134
 Milk, malted, 113
 Milker, bucket type, 114
 —, floor type, 114
 —, pail, 114
 —, suspended type, 114
 Mist, 142
 Mixer, 101
 Mixture, Bordeaux, 145

N

Nipper, pig tooth, 169
 Nipple (armes à feu), 10
 Notch, 11
 Number, registration, 126
 Nursery, sod, 184
 Nut, 9, 12

O

Oils, fats and, 62
 Outstanding, 188

P

Package, self-dispensing, 142
 Packer, meat, 63
 Packing, meat, 63
 Paper, parchment, 114
 Parathion, 138
 Parlor, milking, 115
 Participe, dangling, 28
 —, unattached, 28
 Patterns, 181
 Pellets, 126
 Peppermint, 10
 Pest, 139
 Pesticide, 139
 Phosphate, rock, 133
 —, defluorinated rock, 133
 Pin, 169
 Place of duty, 36
 Plan, joint, 177
 Plant, 115
 —, rendering, 65
 —, slaughtering, 115
 Plaster, 169
 Plates, dental, 170
 Pliers, ear notching, 168
 Plug, three prong, 169
 Pole, 13
 Poll, 14
 Prerequisites, 35
 Pre-starter, 127
 Process, drum, 103
 —, spray, 103
 Product, pest control, 139
 Program, feeding, 133
 Promoter, egg, 131
 Propellent, 145
 Pry, to, 10
 Punch, 13
 Purpose, multi-, 131

Q

Quota, 115

R

Rack, 13, 94
 Rake, dump, 159
 —, finger-type side delivery, 159
 —, side-delivery, 159
 Rate, 147
 Re (corresp.), 37
 Record of performance, 200
 Rein, overcheck, 11
 Rendering plant, 65
 Renting, cash, 73
 Replacer, calf milk, 134
 Report, progress, 36
 Returnable, non, 109
 Rings, swivel, 168
 Ripe, green, 214
 Rootstock, 183

S

Scantling, 10
 Schedule, 146
 Seal, lead, 170
 Seeding, 184
 Self-sufficiency, 23
 Service, advisory, 29
 Settle, to, 9
 Shaft, 13, 94
 Shaper, 12
 Share-cropping, 74
 Shears, hoof, 167
 —, sheep, 167
 Shoe, inner, 156
 —, outer, 156
 Shorts, 134
 Shovel, 155
 Shucks, 146
 Silt, 214
 Sink, 14
 Skid, to, 12
 Slab, 92
 Slack, 9
 Sleigh, 12, 13
 —, sloop, 13

Slitter, teat, 167
 Snap, 11
 —, rope, 168
 Sodding, 184
 Solids, milk, 111
 Solubles, distillers', 127
 —, fish, 127
 —, semi-solid, 127
 Span, 13
 Specimen, 184
 Spectrum, board, 131
 Speculum, mouth, 170
 Spilled, if— on skin, 148
 Spiral, slide, 162
 Spray, 103, 140, 141
 —, cover, 149
 —, hair, 141
 —, to, 140
 Spread, 116
 Spreader, 104
 Spreader, flail type manure, 155
 Squeeze, cost-price, 72
 Stadium (entomol.), 40
 Staff, bull, 167
 Stakes, 159
 Stamp, egg, 168
 —, hand, 168
 Standard, 153
 Starter (alim. anim.), 127
 —, pre-, 127
 Stemcock, 11
 Stopcock, 11
 Strap, 9, 11
 — à rasoir, 9
 Stress, 186
 Sulky, 13
 Supplement, mineral, 129
 —, vitamin, 129
 Swallowed, if, 148
 Switch, time, 163
 Syringe, metal dose, 170

T

Tag, ear, 168
 Take-off, power, 152

Tank, bulk, 97
 Tape, adhesive, 169
 —, cattle measuring, 169
 Tattoo, 170
 Team, 13
 Tea-pot, 10
 Test, swab, 104
 Tiles, 90
 Time, holding, 102
 To/from, 128
 Tongue, 13
 Tool, powder actuated, 164
 Top, bottle, 99
 Topsoil, 181
 Trainer, horn, 168
 Troll, 10
 Truck, sack, 162
 Turf, to, 184

V

Van, 216
 Versatile, 165
 Vitamin D added, 120

W

Washer, 13, 94
 Weather, 41
 Wheat, *durum*, 75
 —, hard, 75
 —, macaroni, 75
 —, red, 75
 —, soft, 75
 —, srtong, 75
 Whey, 134
 Wire, 13
 Wiring, 186
 Wrench, 13

Y

Yoke, neck, 12

Organismes

- Association canadienne des éducateurs de langue française, 218
- Association française de normalisation, 17, 95, 138, 207
- Canadian Standards Association, 17 38
- Centre de documentation technique de Montréal, 212
- Comité consultatif du langage scientifique de l'Académie des sciences, 16, 139, 213
- Comité d'étude des produits antiparasitaires à usage agricole (France), 140
- Comité d'étude des termes de l'eau, 206
- Comité d'étude des termes de médecine (Québec), 206
- Comité d'étude des termes médicaux français (France), 16
- Comité d'étude des termes techniques français, 15, 206
- Comité européen des groupements de constructeurs du machinisme agricole (CEMA), 156
- Comité interministériel de l'emploi des pesticides (Québec), 140
- Comité interministériel d'étude du langage administratif (Québec), 199
- Comité de linguistique de Radio-Canada 214
- Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 218
- Commission d'étude des produits antiparasitaires à usage agricole (France), 140
- Commission du langage scientifique vétérinaire, 16, 213
- Commission nationale de l'emploi des antiparasitaires en agriculture (Canada), 140
- Conseil de l'industrie des viandes du Québec, 64
- Conseil international de la langue française, 16
- Conseil des salaisons du Canada, 63
- Fédération internationale pour la sauvegarde de l'unité de la langue française, 16
- Fédération nationale des industries et commerces en gros des viandes, 64
- Fédération nationale de l'industrie de la salaison, de fumaison, de charcuterie en gros et de conserves de viandes, 64
- Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française (gouvernement français) 16
- Hydro-Québec, 176
- Institut des comptables agréés de Québec, 206
- Meat Packers Council of Canada, 63
- Ministry of Technology (Grande-Bretagne), 196
- Office de la langue française du Québec, 212, 217
- Office des marchés agricoles du Québec, 176
- Office national des débouchés agricoles et horticoles (Belgique), 176
- Office national interprofessionnel des céréales (France), 176
- Office national du lait et de ses dérivés (Belgique), 176
- Office du vocabulaire français, 15, 214
- Organisation internationale de normalisation, 156 207
- Régie des marchés agricoles du Québec, 176
- Société des nations, 216



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	VII
Sigles	IX
Introduction	1

Langue générale

1. CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES	7
2. EXEMPLES D'ALTÉRATION	21
3. EXEMPLES CARACTÉRISTIQUES	63

Langue spécialisée

1. L'ANGLICISATION NE DATE PAS DU XX ^e SIÈCLE	89
2. INDUSTRIE LAITIÈRE	93
3. ALIMENTS POUR LES ANIMAUX	123
4. PRODUITS ANTIPARASITAIRES	137
5. MACHINERIE	151
6. LÉGISLATION	171
7. TERMES DIVERS	181
Conclusion	197
Index	219
<i>Mots français</i>	219
<i>Mots anglais</i>	236
<i>Organismes</i>	241

THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE
THE HISTORY OF THE

Achevé d'imprimer
le 3 septembre 1968
aux ateliers de
l'imprimerie Laflamme
Québec, Canada.

Dépôt légal 4^e trimestre, 1968.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

1100 EAST 58TH STREET

CHICAGO, ILL. 60637

TEL. 733-7321